JAN + Feb 1997

96870

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16176 – 7 F

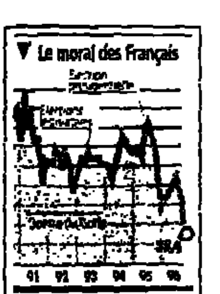
MARDI 28 JANVIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Insondable confiance

■ 8 pages d'offres d'emplois



SPORT

Football : Monaco vers le titre de champion de France

L'ÉQUIPE de Monaco, grâce à deux buts infligés aux joueurs parisiens dimanche 26 janvier, lors de la 24e journée du championnat de France de football, a franchi un nouveau pas vers le titre. L'entraîneur Jean Tigana a su apporter à son équipe la rigueur qui lui manquait depuis de trop longues années. Aux Etats-Unis, en football américain, c'est la victoire de l'équipe de Green Bay sur les Patriots de New England qui a provoqué des farandoles dans les rues de La Nouvelle-Orléans (Louisiane). Pour le 31e Super Bowl, les joueurs du Wisconsin, emmenés par Brett Favre, leur quarterback, ont gagné 35 à 21, devant 130 millions de téléspectateurs.

Lire pages 20 à 22

Les musées détiennent 1 955 œuvres d'art volées aux juifs pendant l'Occupation

En 1995, un rapport confidentiel de la Cour des comptes faisait le bilan des spoliations

UN RAPPORT confidentiel de la troisième chambre de la Cour des comptes, daté de décembre 1995, a dénombré, dans les musées nationaux, 1 955 œuvres ou objets d'art saisis pendant l'Occupation, récupérés à la Libération et qui n'ont pas été restitués à leurs propriétaires. La plupart des œuvres confisquées appartenaient à des collectionneurs juifs. La Cour, dont nous publions un résumé de l'enquête, a interrogé, à partir de décembre 1994, les musées qui détiennent une partie de ces tableaux et objets. Elle observe que la plupart des conservateurs, à l'exception de celui du Musée d'Orsay, s'efforcent d'en minimiser la valeur et l'importance. Elle note que l'Etat n'a pas recherché les propriétaires ou leurs ayants droit avec autant d'application qu'il aurait dû.

La révélation de ce rapport fait opportunément écho à l'initiative prise, samedi 25 janvier, par Alain Juppé devant le Conseil représentatif des institutions juives de France. Le premier ministre a annoncé l'ouverture d'une *« mission portant sur l'evaluation de l'ampleur des spoliations* [dont ont été victimes les juifs français ou résidant en France], *le sort qui a été réservé aux biens spoliés, la localisation actuelle de ces biens et leur situation juridique »*. Un groupe de travail devait être constitué dans la semaine sous la présidence d'une *« haute personnalité »* pour rechercher notamment ceux des biens juifs qui se trouveraient aujourd'hui détenus par des administrations ou des collectivités publiques.



Robert Badinter, qui fut garde des sceaux de François Mitterrand, a salué, dimanche 26 janvier au « Grand-Jury RTL-*Le Monde* », le combat de Jacques Chirac contre *« l'antisémitisme et le racisme »*.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 16

Le PDG d'Air France souhaite une privatisation début 1998

CHRISTIAN BLANC, président d'Air France, souhaite la privatisation du groupe avant les élections législatives de 1998. Il a un peu plus d'un an pour convaincre le gouvernement. Le groupe reste convalescent : la compagnie Air France devrait perdre encore 200 millions de francs pour l'exercice 1996/1997 (contre 8 milliards en 1993), auxquels s'ajouteraient 800 millions de francs de déficit de l'ex-Air Inter. Pour réussir, M. Blanc devra réussir sur deux tableaux : la fusion d'Air France et de l'ex-Air Inter, effective en 1997, et la mise en œuvre du « Pacte de croissance compétitive » qui doit permettre au groupe de gagner 2 milliards de francs en 1999/2000.

Lire page 17

Immigration : le forum de Kayes

COMMENT aider au développement pour freiner l'immigration ? C'est à cette question que vont tenter de répondre des représentants d'associations villageoises maliennes, des gouvernements français et maliens et de bailleurs de fonds internationaux. Réunis du 27 au 30 janvier à Kayes, ils vont examiner les nouvelles politiques de coopération qui se mettent en place. A Bamako, la France aide ainsi certains immigrés à créer leur entreprise.

Mais dans la capitale malienne d'anciens grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard racontent l'impasse dans laquelle ils se trouvent depuis leur expulsion.

Lire page 9

Disney accusé de jouer les Oncle Picsou en Haïti

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

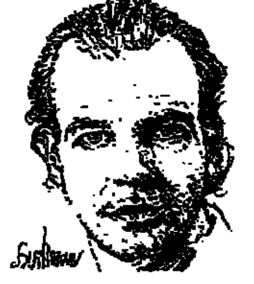
Mickey ne serait-il qu'un vil exploiteur, profitant de la détresse du peuple haïtien pour maximiser ses profits ? Très attentive à son image de marque, Disney est la cible de syndicalistes et d'organisations religieuses qui accusent la multinationale du divertissement de jouer les Oncle Picsou sur le dos des travailleurs haïtiens. Fer de lance de cette campagne, le Comité national des travailleurs (National Labor Committee, NLC), une organisation syndicale américaine, soutient que les salaires versés aux petites mains haïtiennes qui cousent les pyjamas à l'effigie de la belle Pocahontas *« couvrent moins de 60 % des besoins vitaux d'une famille »*. Le NLC, qui a enquêté dans les entreprises de sous-traitance de Port-au-Prince, soutient que nombre d'ouvriers sont payés en dessous du salaire minimum de 36 gourdes (12 francs) par jour et dénonce la répression patronale contre les employés qui tentent de s'organiser. *« Michael Eisner, le PDG de Disney, a gagné 203 millions de dollars en 1993, 325 000 fois le salaire d'un ouvrier haïtien »*, calcule le NLC.

La campagne syndicale a été relayée par l'Eglise méthodiste unifiée américaine, dont le fonds de pension est actionnaire de Walt Disney Co. Dans une motion qui sera soumise à la prochaine assemblée des actionnaires de Disney, le 25 février, l'Eglise méthodiste demande à la compagnie de garantir des salaires et des conditions de travail convenables, y compris chez ses sous-traitants. Un autre document élaboré par les sœurs de Saint-Joseph demande à Disney de publier un rapport comparant les rémunérations de ses dirigeants aux salaires de ses travailleurs haïtiens, birmans et thaïlandais. La direction de Disney s'oppose à ces projets de résolution, soutenant que des normes strictes sont imposées aux sous-traitants et que les primes millionnaires versées à ses cadres supérieurs ne font que refléter la bonne santé de l'entreprise.

Longuement débattue dans un groupe de discussion sur internet, la campagne anti-Disney est diversement interprétée. Pour les uns, elle masque le protectionnisme des syndicats américains, naturellement hostiles à la délocalisation des emplois, et la naïveté de certaines organisations religieuses. *« Au lieu d'être vilipendé, Disney devrait être félicité de créer des emplois en Haïti, un pays où peu d'investisseurs osent s'aventurer »*, résume un chef d'entreprise. Soucieux de relancer une économie moribonde et de lutter contre le chômage, qui touche près de 80 % de la population haïtienne, le président René Préval a annoncé en décembre 1996 à Miami de nouvelles mesures pour faciliter le développement des zones franches industrielles. Des mesures dénoncées par ses détracteurs des « organisations populaires », qui mènent campagne contre *« le plan néo-libéral du gouvernement dicté par les Etats-Unis et les institutions financières internationales »*...

Jean-Michel Caroit

Déclin d'un grand théâtre



MARTIN WUTTKE

SA NOMINATION, en janvier 1996, comme intendant du Berliner Ensemble – fondé par Bertolt Brecht en 1949 –, avait suscité beaucoup d'espoir. Martin Wuttke, brillant comédien de trente-quatre ans, semblait avoir en main de quoi rendre tout son éclat à l'un des plus grands théâtres européens. *Le 4 décembre 1996, il a démissionné,* vaincu par *« trop de difficultés et d'incertitudes »* et ne parvenant pas à s'entendre avec les héritiers de Brecht.

Lire page 24

POINT DE VUE

Aux partisans du « socialement correct »...

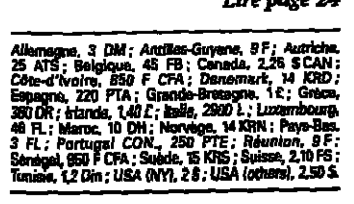
par Jean Kaspar

Après la « pensée unique » et le « politiquement correct », entrons-nous dans l'ère du « socialement correct », une période au cours de laquelle certaines interrogations seraient taboues, certains mots interdits ? L'hypocrisie deviendrait-elle une vertu cardinale pour exercer des responsabilités ? Cette hypocrisie qui consiste, par exemple, à refuser le terme de flexibilité mais à laisser se développer, dans les faits, une flexibilité sauvage, cruelle, sans contrôle, sans régulation réelle ? Le « re-questionnement » et la remise en cause de certaines certitudes issues d'un passé révolu seraient-ils synonymes de trahison ou de « retournement de veste » ? Le fait de réfléchir avec des gens qui ne pensent pas comme vous, avec lesquels on peut être en désaccord sur les grands choix politiques, signifierait-il que vous êtes passé de l'autre côté de la barrière ? Ces quelques questions simples doivent être, me semble-t-il, au centre du nécessaire re-questionnement sur nos pratiques politiques, sociales et médiatiques si nous voulons éviter que les fondements de notre démocratie s'émiettent pour faire place à l'indifférence d'un nombre croissant d'hommes et de femmes, laissant ainsi libre cours à la dérive technocratique ou au totalitarisme de l'extrême droite. Dans une période marquée par des transformations sans précédent sur le plan des techniques, de la science, mais aussi des mœurs et des comportements, nous n'avons pas le droit à l'immobilisme ou à la simple défense de nos « acquis » intellectuels et matériels. Il nous faut faire le tri entre ce qu'il faut préserver, changer et inventer pour répondre à l'importance des enjeux de la période.

Les défis majeurs devant lesquels nous sommes sont indiscutablement ceux de l'emploi, du chômage, du développement de la pauvreté et des différentes formes d'exclusion qui s'y rattachent. Tout le monde le dit : la droite, la gauche, le gouvernement, l'opposition, les chefs d'entreprise, les syndicats, les Eglises, les francs-maçons, le milieu associatif et tant d'autres encore.

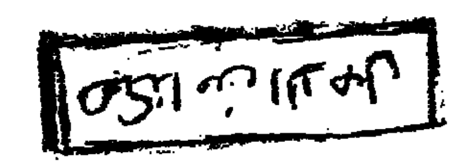
Lire la suite page 15

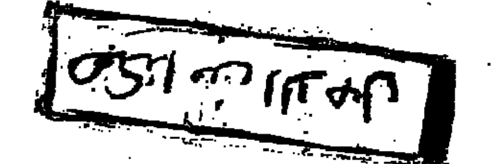
Jean Kaspar est ancien secrétaire général de la CFDT, ex-conseiller social à l'ambassade de France à Washington, professeur et consultant.



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 128 - 7,00 F





BALKANS La situation s'est tendue ces dernières semaines au Kosovo, province appartenant à la Serbie mais peuplée à 90 % d'Albanais et qui cherche à s'émanciper de Belgrade. Les représentants des Albanais craignent que la crise politique à Belgrade ne diffère encore toute solution aux problèmes de la région. L'un des mouvements représentant les Albanais, le PKK, est tenté par une radicalisation. ● IBRAHIM RUGOVA, leader de l'autre grande formation, la LDK, appelle en revanche à la prudence et souhaite une solution pacifique. Il émet l'espoir que les leaders de l'opposition serbe *« qui ont toujours été très extrémistes sur la question du Kosovo »* évolueront. ● LA POLICE, à Belgrade, a levé, lundi à l'aube, le cordon par lequel elle barrait la route aux étudiants contestataires. 70 000 personnes participaient à la procession de la Saint-Sava, patron des écoliers et des étudiants.

La crise politique à Belgrade favorise une radicalisation au Kosovo

Certains représentants de la communauté albanaise s'impatientent devant les pressions continues des forces de l'ordre et l'absence de réponse à leurs revendications. L'affaiblissement du pouvoir du président Milosevic accroît l'inquiétude des Serbes de la région

PRISTINA
de notre envoyé spécial

La multiplication récente des attentats, la fermeté du discours politique de certains partis et les incertitudes sur la situation politique à Belgrade provoquent une inquiétude croissante au Kosovo, la province méridionale de la Serbie où 90 % des quelque deux millions d'habitants sont albanais. *« Il est clair que la situation devient de plus en plus tendue, et que le risque d'une radicalisation n'est pas à écarter »*, affirme ainsi Michael Frey, qui dirige la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Pristina, la capitale de cette province.

L'accroissement de la tension est tout d'abord lié aux actions menées par une mystérieuse « armée de libération du Kosovo », qui a revendiqué, depuis une quinzaine de jours, trois meurtres à l'encontre d'Albanais réputés proches du régime serbe, ainsi que l'attentat qui a grièvement blessé, il y a une semaine, le recteur serbe de l'université de Pristina, Radivoje Papovic. Dans cette province, unilatéralement déclarée « République du Kosovo » par les Albanais au mois de mai 1992, la cohabitation avec la minorité serbe – qui détient tous les leviers du pouvoir boycottés par les Albanais – n'a cessé de se dégrader depuis plusieurs années.

Cette vague de violence apparaît pour les deux communautés comme un signal dangereux, mais est interprétée avec beaucoup de prudence. Les dirigeants albanais et serbes se gardent de toute conclusion hâtive sur l'origine exacte de ces attentats et en déplorent tous les risques, avec une unanimité rarissime à Pristina. A tel point que le maire de Pristina, Dusan Simic, qui avait dénoncé, au lendemain de l'attentat, *« les terroristes albanais ayant reçu le feu vert de ceux qui, à Belgrade, tentent depuis deux mois de déstabiliser la Serbie »*, affirme aujourd'hui que ses propos *« ont été mal compris »* et qu'il avait *« simplement souligné que tout cela se déroule en même temps »* en *« établissant un lien uniquement temporel »*. Et les Serbes, comme les Albanais, soulignent que le recteur était unanimement contesté pour s'être publiquement opposé à l'accord sur l'enseignement.

L'ÉCHEC D'UN COMPROMIS

Cet accord sur l'éducation – qui fonctionne au Kosovo de manière totalement séparée et constitue le plus ancien point de friction entre les Serbes et les Albanais – signé en septembre 1996 par le président Slobodan Milosevic et le « président » albanais, Ibrahim Rugova, a aussi paradoxalement contribué à l'aggravation de la situation politique. Car il n'a été suivi d'aucune mesure concrète, et la commission mixte chargée d'en étudier les modalités n'est toujours pas formée, les Albanais demandant la participation d'une médiation internationale, refusée jusqu'à présent par Belgrade.

L'échec de ce compromis, qui avait fait naître un certain espoir à Pristina, est aujourd'hui souligné par l'organisation rivale de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) d'Ibrahim Rugova, le Parti parlementaire du Kosovo (PPK). Au PPK, dirigé par Adem Demaqi, le vice-président, Bajram Kosumi, explique ainsi : *« Pendant les quatre dernières années, nous avions réussi à maintenir une situation pacifique. Mais les multiples pressions de la police et de l'armée et le fait que nous n'avons obtenu aucun résultat pendant cette période font que les gens ne croient plus à la volonté politique. »*

« Pour éviter que ce statu quo *ne se poursuive*, dit M. Kosumi, *notre parti, qui s'est prononcé contre la guerre, ne veut plus non plus d'une politique passive qui a conduit à la capitulation. Nous nous engageons donc dans une résistance pacifique en recourant à tous les moyens démocratiques pour imposer notre volonté aux Serbes et à la communauté internationale. Nous allons par exemple demander à nos lycéens et à nos étudiants, qui étudient dans des conditions difficiles, alors que des bâtiments sont vides et que la police nous interdit d'y entrer, de les prendre. »*

Cette ligne plus dure et ce recours à l'éventuel affrontement avec les autorités serbes est pour le PPK le seul *« moyen d'éviter une radicalisation encore plus grande. Il vaut mieux se faire arrêter et maltraiter aujourd'hui, plutôt que de risquer qu'une guerre commence demain »*, conclut Bajram Kosumi, qui a passé dix ans en prison entre 1981 et 1991, pour l'organisation de manifestations et sa propagande hostile à l'Etat yougoslave.

Si la LDK revendique l'indépendance du Kosovo, le PPK, en parlant de statut indépendant, reste plus flou sur les termes exacts de son objectif final. Mais il s'agit, dans les deux cas, d'une exigence inimaginable pour les Serbes, qui considèrent cette province comme leur « berceau national », même si elle est le lieu de la bataille perdue en 1389 face aux Ottomans et même si elle s'est progressivement peuplée depuis d'Albanais. Le président Slobodan Milosevic s'est d'ailleurs employé – avec la nouvelle Constitution de 1990 – à ramener le Kosovo dans le giron serbe en supprimant de fait la large autonomie octroyée par Tito à la province seize ans plus tôt.

Mahmut Bakalli, qui était membre du comité central du Parti communiste à l'époque, et qui *« a claqué la porte en 1981 après avoir été renvoyé pour propagande albanaise »*, dit lui aussi redouter aujourd'hui *« un conflit identique à celui que l'on a connu en Bosnie il y a peu de temps »*. M. Bakalli s'est impliqué dans la recherche d'un compromis, car, dit-il, *« ni le terrorisme ni la guerre n'y mettront fin. C'est par des moyens politiques, comme la création d'une confédération, que l'on pourra tenter de respecter à la fois le lien spirituel et historique des Serbes, et la volonté des Albanais de sortir de l'Etat de Serbie »*.

Il était invité, avec des responsables politiques serbes et albanais, à la table ronde de New York qui devait tenter d'établir, à la fin 1996, les bases d'un éventuel compromis. Une réunion qui a été reportée sine die en raison de la crise en Serbie.

Car les événements de Belgrade inquiètent aussi bien les Albanais que les Serbes du Kosovo. Si la LDK soutient du bout des lèvres le mouvement de protestation, et le PPK de manière nettement plus résolue et ouverte, les deux organisations émettent des réserves sur les objectifs peu clairs de l'opposition en Serbie concernant le Kosovo. Elles craignent aussi toutes les deux que la crise en Serbie ne retarde un peu plus un hypothétique compromis.

Veton Suroj, rédacteur à l'hebdomadaire albanais *Koha*, affirme pour sa part que le gouvernement de Slobodan Milosevic *« peut chercher, comme il l'a déjà fait dans le passé, à exporter ses problèmes internes vers le Kosovo »*, tout en soulignant cyniquement que *« le fossé entre l'opposition et le pouvoir de Belgrade est si grand et les problèmes si profonds que les Serbes se battront d'abord entre eux avant de s'occuper du Kosovo »*.

Les Serbes de Pristina ne cachent d'ailleurs pas leurs craintes à ce sujet. *« Il ne s'agit plus aujourd'hui d'incidents, mais de la montée d'un véritable terrorisme*, affirme le secrétaire à l'information de la province, Bosko Drobnjak ; *et l'inquiétude de notre communauté grandit d'autant plus que la crise de Belgrade affaiblit l'Etat de Serbie, qui peut seul lui apporter une garantie de sécurité. »* Et sa vision de la situation est le plus lapidaire constat d'échec que l'on puisse imaginer. *« Ici*, dit-il, *vous rencontrerez toujours deux histoires qui se construisent parallèlement, et il ne faut croire personne, même pas moi. »*

D. H.-G.

Ibrahim Rugova, président de la Ligue démocratique du Kosovo

« Nous avons quelques réserves sur les dirigeants de l'opposition serbe »

ÉCRIVAIN RÉPUTÉ, féru de culture française, Ibrahim Rugova a été élu « président » du Kosovo, lors d'élections semi-clandestines qui se sont déroulées en mai 1992. A la tête de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) – qui revendique l'indépendance du Kosovo –, il a toujours prôné une résistance pacifique face au pouvoir serbe, qu'il est parvenu à imposer, y compris dans les moments de plus grande tension de l'histoire récente de la province.

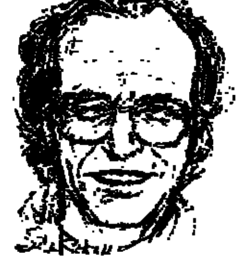
« *Quelles sont, d'après vous,* les conséquences de la crise en Serbie sur la situation au Kosovo ?

– Pour le moment, elle n'a pas eu d'effets immédiats. Nous soutenons tous les mouvements démocratiques, en Serbie comme ailleurs. Mais nous avons quelques réserves concernant les dirigeants de l'opposition serbe, car ils ont toujours été, comme le régime, très extrémistes sur la question du Kosovo. Et jusqu'à présent ils n'ont pas l'air d'avoir une vision plus avancée. Nous n'excluons certes pas, de leur part, de possibles changements d'orientation. Mais, en ce qui nous concerne, nous ne devons pas nous mêler des questions concernant la nation et la société serbe ; notre attitude a toujours *été de discuter avec eux*, quels que soient leurs représentants.

– Avez-vous eu des contacts récents avec les dirigeants de l'opposition en Serbie ?

– Nous avons eu des contacts au cours de tables rondes avant la crise, mais tout cela s'est arrêté. Il *faut maintenant attendre*, en espérant qu'ils se libéreront de cette charge mythique du Kosovo et qu'ils accepteront une indépendance, avec toutes les garanties pour les Serbes qui vivent ici.

– Comment analysez-vous la récente multiplication d'attentats au Kosovo ?



IBRAHIM RUGOVA

Notre mouvement a certainement contribué à un début de prise de conscience et à une approche du problème plus démocratique

– J'ai condamné ces attentats, parce qu'ils sont très dangereux pour tout le monde. On a tué des *Albanais en prétendant qu'ils* avaient collaboré avec le régime serbe, ce qui ne veut rien dire, puisqu'ils avaient depuis longtemps été démasqués. C'est peut-être une action des services secrets serbes, qui trouvent là un prétexte pour tuer des Albanais, *mais c'est très difficile à affirmer*. Il n'y a eu aucune explication officielle de la police, et je n'ai aucune information sur l'existence d'un mouvement extrémiste albanais. Ces actions visent en tout cas à déstabiliser la situation au Kosovo et à provoquer la peur *parmi la population*.

– L'accord sur l'enseignement que vous avez signé il y a quelques mois avec le président Milosevic a-t-il commencé à être mis en place ?

– Jusqu'à maintenant il n'y a eu aucun progrès. Nous attendons la création de commissions, que l'on espère rapide, comme un premier signe de bonne volonté. Il faut souligner que ce compromis est le premier qui ait jamais été signé entre les Albanais du Kosovo et les Serbes. Ils doivent maintenant montrer leur volonté de le mettre en place ; pour notre part, nous y sommes prêts. Sinon, nous continuerons à faire fonctionner notre système scolaire *[parallèle]* comme actuellement, car il n'est pas possible de laisser des jeunes gens sans éducation.

– Existe-t-il, d'après vous, une volonté des autorités de Belgrade de se servir du Kosovo pour faire oublier la crise actuelle ?

– Ce danger existe toujours, c'est pour cela qu'il faut rester très prudent. *Mais j'espère toujours* que le problème du Kosovo se terminera par une solution pacifique et politique. Si l'opposition, ou le régime, reconnaissent le Kosovo, il s'agira pour eux d'une libération politique et spirituelle.

» *Notre mouvement a certainement* contribué, chez eux, à un début de prise de conscience et à une approche du problème plus positive, moderne et démocratique. Le temps est venu de trouver des solutions pour commencer à résoudre ce conflit entre les Serbes de cette région du sud-est de l'Europe et les Albanais en général. Car l'indépendance du Kosovo ne pourra que contribuer à calmer la situation dans les Balkans. »

Propos recueillis par Denis Hautin-Guiraut

Victoire de la « discothèque du cordon bleu »

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Le centre de Belgrade s'est réveillé à 4 heures du matin, lundi 27 janvier, au son du tambour et des sifflets. Quelques milliers d'étudiants de la capitale ont ainsi fêté leur « victoire » sur les policiers, en défilant dans des rues désertes. Depuis plus d'une semaine, un face-à-face insolite les a opposés, jour et nuit, avec les forces de l'ordre dans l'une des artères principales de la capitale. Dans ce qui a constitué le clou de l'absurdité répressive, les forces antiémeutes se relayaient en permanence pour empêcher les étudiants... d'occuper la rue. Les jeunes s'étaient, eux, installés avec la ferme intention de tenir le siège *« au moins cinq minutes de plus que les policiers »*.

En quelques jours, la « discothèque du cordon bleu » était devenue le dernier endroit à la mode, et le siège de la rébellion étudiante. Au son d'une puissante sono, ils ont chanté et dansé, sur fond de rock et de sifflets. Pour combattre le froid, de solides bûches ont brûlé dans des brasiers improvisés. Une buvette, gratuitement approvisionnée par les bonnes volontés des sympathisants, et un stand de sandwiches et de plats chauds, formaient la « cantine ». Leurs « commandes », transmises par l'intermédiaire de la radio indépendante B-92 ou par la station de l'université, Radio-Index, ont dépassé toutes leurs espérances. Dans la matinée, ils n'étaient que quelques centaines à battre ainsi la semelle.

Mais, la nuit venue, la « discothèque » s'échauffait. Plusieurs milliers de jeunes et de moins jeunes sont venus tour à tour danser, boire et manger, ou simplement assurer un soutien aux protestataires. Nombre d'acteurs connus, de vedettes sportives, de prêtres orthodoxes, de juges, et même de militaires, ont fait un crochet parfois quotidien jusqu'à la « discothèque ». Les étudiants ont assuré l'animation : l'élection du « plus beau policier du cordon » par les demoiselles, une séance d'aérobic matinale pour maintenir la forme, un don de sang *« pour diffuser le virus de la liberté »*, ou une protestation des nombreux homonymes de Slobodan Milosevic et son épouse Mira Markovic.

Cette étrange épreuve de force s'est terminée provisoirement en raison d'une fête... religieuse. A l'occasion de la Saint-Sava, une marche conduite par le chef de l'Eglise orthodoxe, le patriarche Pavle, devait, lundi dans la matinée, opportunément traverser le fameux barrage. Une manière de forcer les policiers à céder et de soutenir les étudiants, sans pour autant faire perdre la face aux autorités. Elles ont donc organisé une retraite discrète, au milieu de la nuit.

D. H.-G.

Renforcement des pouvoirs présidentiels en Albanie

ALORS que la vague de mécontentement au sujet des sociétés d'usure dites « pyramides » débouchait sur de nouveaux incidents violents dans plusieurs villes du pays, le Parlement albanais a voté, dimanche 26 janvier, une loi renforçant les pouvoirs du président de la République, Sali Berisha.

Le texte accorde au chef de l'Etat *« plus de compétences »* dans le domaine du maintien de l'ordre et lui permet d'*« utiliser quelques unités des forces spéciales de l'armée afin de faire face aux situations extraordinaires »*. Selon le ministre de la défense, Safet Zhulali, ces nouvelles dispositions *« ne s'apparentent pas à l'état d'urgence »*.

Toute la journée de dimanche, les manifestations et les incidents se sont poursuivis dans plusieurs localités, où des bâtiments publics et privés ont été incendiés ou mis à sac. Dans la capitale, Tirana, une importante manifestation a rassemblé sur la place centrale Skenderbeg près de 20 000 personnes, à l'initiative du Parti socialiste (opposition, ex-communiste). En deux jours, au total quatre-vingt-quatre policiers ont été blessés, a indiqué le ministre de l'intérieur, Halil Shamata.

« APPEL AU CALME »

Le président Berisha a lancé, dimanche, au début de la session extraordinaire du Parlement, un *« appel au calme »*, tandis que son premier ministre, Aleksander Meksi, s'engageait à indemniser, à partir du 5 février, les personnes spoliées par les sociétés d'usure Xhaferi et Populli – quelque trois cent mille selon les estimations. M. Berisha a accusé l'opposition socialiste d'être *« à l'origine des violences »*. Celle-ci réclame la démission du gouvernement, responsable à ses yeux de la crise sociale et de la *« ruine »* de nombreux Albanais après la faillite de plusieurs établissements d'épargne.

Les avoirs bancaires (plus de 1,3 million de francs) de ces sociétés récemment interdites ont été bloqués, mais le montant total des « prêts » consentis par des dizaines de milliers d'épargnants dépasserait les 5 milliards de francs, estiment des experts. *Un* Albanais sur trois aurait perdu de l'argent dans ces sociétés *« pyramidales »* qui promettaient des taux d'intérêt allant de 35 % à 100 % par mois.

Samedi, des violences avaient éclaté à Lushnja (au sud de Tirana), au cours desquelles le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, Tritan Shehu, a été blessé par un jet de pierre puis retenu plusieurs heures par des manifestants. Des barrages ont été mis en place par les manifestants pour couper l'axe routier nord-sud du pays. – *(AFP.)*

Les premières élections libres de l'après-guerre en Tchétchénie

150 observateurs internationaux contrôlent le déroulement du vote

Les électeurs tchétchènes ont commencé à voter, lundi matin 27 janvier, pour élire leur président et leur Parlement. Des mesures de sécurité ont été prises pour empêcher toute provocation. Le favori du scrutin est Aslan Maskhadov, le chef d'état-major des forces indépendantistes pendant la guerre menée contre la Russie.

GROZNY
de notre envoyée spéciale

Le village a mauvaise réputation. D'aspect plus poétique que son nom, le « 15e mol-sovkhoze » (ferme collective laitière) aligne ses petites maisons enneigées le long de la *« route des bandits »*. Depuis la guerre, les occupants de plusieurs véhicules y ont été détroussés ou pris en otage. Cela donna des idées aux Russes : en 1995, c'est ici également qu'une équipe de télévision américaine s'était fait saisir, par de faux bandits aux ordres de Moscou, son film montrant des hélicoptères russes tirant sur des voitures de négociateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

La tradition s'est perpétuée : c'est sur cette route, une de celles qui relient la capitale tchétchène, Grozny, à celles de l'Ingouchie voisine, que viennent de se volatiliser deux journalistes de la première chaîne de télévision russe ORT, la plus haïe ici pour la façon dont elle déformait la vérité. Depuis, tous les bulletins d'information d'ORT évoquent longuement l'affaire et contribuent à la psychose anti-tchétchène, relancée en Russie avant les élections présidentielle et législatives du lundi 27 janvier dans la petite république. Mais sur place, ce qui frappe est au contraire la quiétude retrouvée depuis le départ des derniers soldats russes, le 31 décembre 1996, et l'immense plaisir de pouvoir à nouveau circuler librement, fût-ce au milieu des ruines. Au « 15e mol-sovkhoze » comme ailleurs.

Scrutin sous haute surveillance

Aux premières heures du scrutin, les Tchétchènes, avides de tourner la page de la guerre, semblaient, lundi, se rendre en famille et en masse dans les quatre cents bureaux de vote installés pour les quelque 500 000 électeurs répertoriés dans le pays. Les deux mois de campagne électorale, dans un pays dont la Russie refuse toujours de reconnaître une indépendance de fait chèrement acquise, ont été marqués par de nouveaux enlèvements et meurtres. C'est pourquoi l'OSCE n'a pas lésiné sur la sécurité offerte aux soixante-douze observateurs qu'elle a fait venir sur place : ils ne se déplacent que par deux, accompagnés de policiers tchétchènes, en deux voitures munies d'une radio. Une cinquantaine au moins d'autres observateurs, représentant des ONG russes, polonaises, scandinaves ou internationales, se promènent, eux, librement.

URNE EN CARTON

Les seules activités visibles de ce village sont le commerce de rue, y compris la vente d'essence dans des bocaux en verre au bord de la route. Des dizaines de petits derricks de pétrole se dressent sur la crête qui longe la *« route des bandits »*. La plupart sont figés depuis des années. Mais les derniers puits en activité du pays ont été « privatisés » par des combattants, pour nourrir leur village. L'essence n'a ainsi jamais manqué en Tchétchénie. Cinq mois après la fin des combats, l'électricité et le gaz, produits en grande partie localement, parviennent aussi dans la plupart des villages. Cela a suffi pour que les familles qui avaient fui le pays durant la guerre soient *« maintenant presque toutes revenues »*, explique Zara, l'institutrice devenue chef de la mission électorale locale du « 15e mol-sovkhoze ».

Comme la plupart des fonctionnaires tchétchènes, elle n'est pas payée. Les familles survivent du produit de leurs jardins privés, de petits élevages, des revenus de parents immigrés, de commerce. Car le sovkhoze lui-même, comme la plupart des entreprises du pays, ne fonctionne plus depuis deux ans à cause des combats et des mines dispersées par les troupes russes dans les champs. *« L'année 1997 sera la plus difficile de toutes sur le plan économique, mais on espère qu'après ça ira »* pronostique Aminat, ouvrière du silo à grains voisin. Il est difficile d'arracher aux Tchétchènes des doléances sur leur misère. La réponse classique à ce sujet est qu'ils ont déjà survécu à la déportation, dès 1944, quand ils furent tous déversés sur les steppes gelées du Kazakhstan.

Aujourd'hui, les bombes russes ont détruit ou endommagé la moitié des logements construits par les ex-déportés ou leurs fils, et tué *des dizaines de milliers d'entre eux*. Mais, à ce jour, Moscou ne leur a versé, en fait de compensation, que 10 milliards de roubles (10 millions de francs), soit un sixième de toutes les retraites qui auraient dû être versées chaque mois dans le pays. C'est l'OSCE qui a fourni, grâce aux 600 000 dollars versés par divers pays membres, le matériel nécessaire aux élections.

Au « 15e mol-sovkhoze », Zara montre l'urne en carton qui, une fois fermée, ne peut être rouverte sans être endommagée, les bulletins, l'encre pour marquer la main des votants et la lampe aux ultraviolets qui permet de les reconnaître. Plus de cent cinquante observateurs internationaux sont venus en Tchétchénie et doivent se répartir dans soixante-trois commissions de district, ce qui devrait faire du scrutin tchétchène le plus densément surveillé des annales du post-soviétisme. Pour que la Russie ne puisse contester les résultats de ces élections, et en tirer prétexte pour continuer de refuser à négocier sur ses relations avec ce qu'elle ne peut plus guère appeler les *« bandits tchétchènes »*.

Sophie Shihab

La défense européenne prend place au cœur du dialogue franco-allemand

Au moment où commencent à être connus les éléments d'un « concept stratégique commun », les parlementaires des deux pays dressent les carences de l'Europe en matière de sécurité

AIX-LA-CHAPELLE
de notre envoyé spécial

En dépit de divergences de vue entre Paris et Bonn sur la gestion future de l'euro, l'Europe sera sans doute bientôt unie autour d'une même monnaie. Mais cette Europe en construction dépend encore largement des Etats-Unis pour sa défense et sa sécurité. L'éparpillement des structures industrielles en matière d'armement n'est que le symptôme le plus visible des déficits européens en la matière. Aussi le décalage de plus en plus patent entre les divers degrés d'intégration du continent était-il au cœur des débats du IXe colloque Charlemagne d'Aix-la-Chapelle qui a rassemblé, du 24 au 26 janvier, des parlementaires français et allemands (CDU et FDP côté allemand, RPR, UDF et PS côté français).

A la base de cette rencontre, le constat que les Européens ne sont pas capables d'apporter seuls la paix et la stabilité à leurs voisins, notamment au sud de la Méditerranée. Les élus de l'Assemblée nationale et du Bundestag tentent d'apporter une contribution au renouveau du dialogue franco-allemand sur la sécurité et la défense européenne au moment-même où commencent à être connus les éléments d'un « concept stratégique commun » entre la France et l'Allemagne (voir *Le Monde* du 25 janvier et *lire*, aujourd'hui, page 14 notre entretien avec Georges-Henri Soutou).

Une fois de plus, la suprématie américaine en matière de sécurité et de défense est le moteur de tout dialogue franco-allemand sur le sujet. Guerre du Golfe, Yougoslavie, Proche-Orient, région des Grands Lacs..., chaque grande crise est l'occasion de le constater.

SUPRÉMATIE

Présent lors du colloque, l'ambassadeur allemand auprès de l'OTAN, Herrmann von Richthofen, a expliqué que, *« sur quarante-cinq canaux satellitaires utilisés pour observer le territoire de la Bosnie, seulement deux n'étaient pas américains »*, et que ces deux canaux, qui appartiennent à l'OTAN en propre, offraient des images de bien moindre qualité que celles du Pentagone.

Même si c'est encore de manière très timide, les dirigeants allemands commencent à trouver cette forme de partenariat américain un peu lourde à porter et à adopter une position de plus en plus favorable à l'affirmation d'une identité européenne de défense au sein de l'Alliance. D'où l'importance du concept stratégique franco-allemand, qui représente *« la première réponse allemande à l'offre française de discuter de la dissuasion européenne »*, comme l'a remarqué l'un des participants du colloque.

Dès lors qu'on tente d'affirmer l'autonomie de l'Europe, on ne peut faire l'économie d'un débat sur les institutions bruxelloises. C'est sur ce point que les nuances franco-allemandes apparaissent le plus nettement. *« On ne peut pas faire tuer des soldats à la majorité »*, selon Pierre Lellouche, député RPR du Val d'Oise, qui insiste pour dire que *« la défense et la politique étrangère relèvent du cadre national, hors duquel il n'y a pas de légitimité démocratique »*. Les élus allemands, de leur côté, demeurent fidèles à une vision moins nationale des choses : *« l'intergouvernemental est une fausse solution »*, selon Franz-Peter Basten, député CDU de Trèves.

Les Allemands haussent les sourcils dès qu'une voix française se prononce en faveur d'un système où les premiers rôles seraient confiés aux grands pays. Evitant de prononcer le mot de « directoire » franco-allemand, les députés RPR ont avancé l'idée d'un « conseil de sécurité européen » qui permettrait aux pays d'aller de l'avant sans en être empêchés par d'autres. A la différence des Allemands, les gaullistes, eux, aimeraient que la présidence du conseil soit confiée à un grand pays.

Lucas Delattre

L'Italie condamne définitivement trois militants de Lotta continua

ROME
de notre correspondant

Vingt-cinq ans après les années tumultueuses de la stratégie de la tension, l'Italie est à nouveau remuée par les fantômes du passé. Au centre de ce retour en arrière qui agite les milieux politiques et judiciaires, la *condamnation définitive* de trois anciens dirigeants du mouvement gauchiste Lotta continua à vingt-deux années de réclusion criminelle.

La Cour de cassation a confirmé, la semaine dernière, la décision prise par la cour d'appel de Milan, le 11 novembre 1995, contre Adriano Sofri, Giorgio Pietrostefani et Ovidio Bompressi pour le meurtre, le 17 mai 1972, devant sa maison, d'un commissaire de police, Luigi Calabresi, abattu de deux coups de feu, parce qu'il était considéré comme la bête noire des mouvements extrémistes en raison de ses fonctions de responsable des questions politiques.

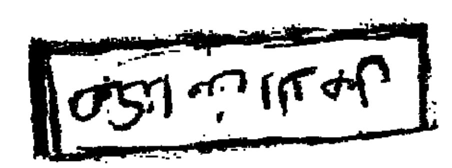
D'innombrables hypothèses ont été formulées sur les auteurs possibles de cet assassinat mais la plus communément admise est qu'il s'agissait d'une vengeance à la suite de la mort suspecte, en 1969, d'un militant anarchiste, Guiseppe Pinelli, « tombé » du quatrième étage lors d'un interrogatoire par la police en présence de Luigi Calabresi. Seize ans après les faits, un repenti, Leonardo Marino, a accusé ses anciens camarades ; *« je conduisais l'auto, Bompressi a tiré, Sofri et Pietrostefani ont commandité »*. Le 2 mai 1990, les trois hommes furent condamnés à vingt-deux ans d'emprisonnement. La sentence fut confirmée en appel puis annulée en cassation.

Le procès a repris, les trois inculpés ont été absous mais le jugement à nouveau cassé et l'affaire est renvoyée, une nouvelle fois, devant la cour d'appel de Milan qui confirme les peines. Il faudra encore dix ans pour que la Cour de cassation se prononce, cette fois, dans le même sens que la cour d'appel, mettant ainsi un point final à ce long épisode judiciaire.

Pour Leonardo Marino, il y a prescription, mais pour les autres il n'y a plus d'autres choix que d'aller en prison. *« Pas question de demander la grâce »*, s'indigne Adriano Sofri, ce qui serait en quelque sorte reconnaître une culpabilité qu'il a toujours farouchement niée. Vendredi 24 janvier, il s'est constitué prisonnier ainsi qu'Ovidio Bompressi. Depuis Paris où il vit, Giorgio Pietrostefani a, dans un premier temps, affirmé qu'il ne rentrerait pas, puis s'est ravisé et devrait prendre le chemin de la prison de Pise, mercredi 29 janvier.

Le débat s'est ouvert sur la nécessité de rouvrir de vieilles blessures. L'un des magistrats de la Cour de cassation s'est publiquement prononcé en faveur de la grâce. Pier Luigi Vigna, procureur antimafia, a exprimé des doutes sur la sincérité du repenti. Daniel Cohn-Bendit a parlé de *« vendetta contre mai 68 dont Adriano Sofri est en grande mesure un symbole »*.

Michel Bôle-Richard



La Russie cherche un rôle dans la péninsule coréenne

Moscou veut réchauffer ses liens avec Pyongyang alors que s'ébauchent des négociations sur un système de sécurité régional

SÉOUL
de notre envoyé spéciale

Dinausaure du stalinisme, isolée et en quasi-banqueroute économique, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) s'oriente vers un relatif désenclavement. Sa prochaine participation, à New York, à une réunion exploratoire – initalement prévue le 29 janvier mais reportée d'une semaine à sa demande – avec la Corée du Sud et les Etats-Unis en vu d'ouvrir des négociations quadripartites avec la Chine, est un premier pas. Ce dialogue amorcé vise à mettre en place un nouveau système de sécurité dans la péninsule destiné à se substituer à l'armistice de 1953.

Pyongyang a, certes, l'habitude de « souffler le chaud et le froid » et pourrait une nouvelle fois se cabrer mais, de sources diplomatiques américaines à Séoul, le processus semble désormais s'engager à la suite des regrets présentés par Pyongyang, en fin d'année, pour avoir envoyé un sous-marin espion qui s'échoua en octobre sur les côtes du Sud. Alors que le marché noir se développe à grande vitesse à la frontière avec la Chine, que la monnaie nationale ne vaut plus rien et que la pénurie alimentaire se poursuit, *la régime de Pyongyang est* contraint au réalisme diplomatique.

Le Kremlin souhaite négocier un traité avec la Corée du Nord. Celle-ci espère une reprise des fournitures de pétrole et une participation à la zone de libre-échange de Rajin-Sobong

Parallèlement se dessine un réchauffement des relations entre la RPDC et la Russie. Jusqu'à la chute du régime soviétique, Moscou fut le grand soutien économique *« fraternel »* de la RPDC. En l'approvisionnant en énergie, l'URSS tenait son économie « le cou hors de l'eau ». Ce n'est plus le cas et la RPDC a sombré dans la crise. Les relations entre Moscou et Pyongyang s'étaient, en outre, singulièrement refroidies à la suite de l'établissement, en 1990, des liens diplomatiques entre la Corée du Sud et la Russie.

La visite du 22 au 24 janvier, à Pyongyang, du vice-ministre des affaires étrangères russes, Grigory Karasin, n'en prend que plus de relief. Moscou souhaite négocier un nouveau traité avec la RPDC. Celui d'amitié et de défense mutuelle de 1961 a expiré en 1995. Depuis, les négociations n'avaient guère avancé mais la Russie semble soudainement pressée. Au point de négliger d'exiger de Pyongyang des explications sur le trafic d'opium et d'héroïne qui se développe en Extrême-Orient russe. Ces drogues seraient produites en RPDC et transportées par les bûcherons nord-coréens travaillant en Sibérie en cheville avec la pègre russe, avançait récemment la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong. Une partie de ces drogues partirait par train en Europe et le reste serait consommé sur place : à Vladivostok notamment.

En raison de leurs problèmes internes, et aussi parce qu'ils n'ont guère été conviés à le faire, les Russes restent à la périphérie des négociations sur les nouveaux équilibres régionaux. Exclu des négociations quadripartites sur la sécurité dans la péninsule coréenne, Moscou cherche à revenir dans le jeu stratégique de la région en se rapprochant de Pyongyang. En novembre, les deux pays ont signé un traité sur les investissements et la protection mutuelle des intérêts économiques. Le document est plus formel que substantiel mais il est symptomatique d'une volonté de rapprochement.

La RPDC espère, surtout, de la Russie une reprise des fourniture de pétrole et une participation au développement de la zone de libre-échange de Rajin-Sobong. Tout le programme nucléaire nord-coréen est en outre fondée sur la technologie russe. Sous la pression internationale, Boris Eltsine a suspendu en 1993 l'assistance nucléaire russe à Pyongyang et, l'année suivante, aux termes de l'accord avec les Etats-Unis, la RPDC accepta de geler son programme atomique en échange de la fourniture par un consortium international de centrales à eau légères (dont l'énergie est moins facilement détournée à des fins militaires) et d'une aide extérieure.

Depuis la défection de Moscou, la RPDC est dépendante de la Chine (bien que celle-ci ait reconnu aussi Séoul en 1992) tant sur le plan économique que diplomatique. Pékin s'est engagé, le 17 janvier, à fournir chaque année à la RPDC, jusqu'à l'an 2 000, 500 000 tonnes de céréales. Washington a, d'autre part, donné son aval à l'exportation de 500 000 tonnes de produits alimentaires en RPDC à la suite des *« regrets »* exprimés par Pyongyang à propos du sous-marin. La Croix-Rouge sud-coréenne a enfin repris son aide humanitaire. Ces aides, conjuguées à celle des organismes internationaux, devraient pallier la pénurie alimentaire dont continue à souffrir la RPDC.

Avec un retour de Moscou dans le jeu régional, la RPDC pourrait espérer obtenir une certaine marge de manœuvre et Pékin ne semble guère craindre, pour l'instant, que l'influence russe en Extrême-Orient soit très forte. La Chine pourrait y voir un élément contribuant à contrebalancer le poids de Washington qui, tout en soutenant militairement le Sud, tend à jouer l'intermédiaire entre les deux Corées.

Pyongyang, de son côté, ne ménage pas toujours la susceptibilité de son mentor : depuis que Pékin a reconnu Séoul, les Nord-Coréens courtisent Taïwan (qui a rompu ses liens avec la Corée du Sud à la suite de l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine). Et la RPDC vient d'accepter de stocker 60 000 barils de déchets nucléaires en provenance de Taïwan au cours des deux prochaines années. Une initiative qui a soulevé la colère de Séoul, qui estime que la péninsule ne doit pas devenir un dépôt de déchets nucléaires. Mais l'écologie ne semble pas être la préoccupation majeure de Pyongyang.

Philippe Pons

PUBLICATION JUDICIAIRE

Après la parution dans Midi Libre du 16 octobre 1994 d'un article annonçant l'engagement de poursuites disciplinaires à l'encontre du président et du procureur du tribunal de grande instance de Perpignan, sous le titre : "Les vraies raisons des poursuites disciplinaires".

La cour d'appel d'Orléans, désignée par la Cour de cassation pour connaître de la plainte déposée par M. Louis BARTOLOMEI, alors procureur de la République à Perpignan, a estimé que l'allégation présentée par cet article selon laquelle les vraies raisons des poursuites disciplinaires engagées contre M. Louis BARTOLOMEI, procureur de la République à Perpignan, seraient à trouver dans les négligences commises par ce magistrat dans des affaires à caractère politique et financier telle que l'affaire "Port Mery" et celle de l'attentat contre M. J.P. MADRENAS, maire de Bages, portait atteinte à l'honneur et à la considération de cet agent de l'autorité publique et constituait une diffamation.

La décision rendue le 4 novembre 1996 a confirmé l'extinction de l'action publique par application de la loi d'amnistie du 3 août 1995 et a condamné M. Maurice BUJON, M. Jean-Marc AUBERT et la *société de gestion* MIDI LIBRE à payer à M. Louis BARTOLOMEI 60 000 F de dommages-intérêts, 5 000 F au titre des frais irrépétibles et a ordonné la publication du présent communiqué et la publication de la décision par extrait dans le Journal *LE MONDE* et dans le Journal *L'INDEPENDANT*.

Les opposants à la mainmise de Pékin sur Hongkong veulent mobiliser l'opinion mondiale

Leur porte-parole, Martin Lee, entame une tournée européenne

Martin Lee, le porte-parole des démocrates de Hongkong – qui ont remporté toutes les élections au suffrage direct –, a entamé, lundi 27 janvier, une tournée dans les capitales européennes, alors que Pékin vient d'accélérer la mise en place des structures qui contrôleront le territoire après sa rétrocession, le 1er juillet. M. Lee souhaite susciter un courant de sympathie en faveur de la *« cause de la démocratie »*.

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Le chef de file des milieux rétifs à la prise de contrôle de Pékin sur Hongkong, l'avocat Martin Lee, a entamé, lundi 27 janvier, à Strasbourg, une tournée en Europe occidentale. Il s'agit d'une croisade de la dernière heure auprès des gouvernements des démocraties industrialisées en vue d'amener la Chine à tenir ses engagements de respecter le mode de vie, y compris politique, du territoire.

Ce voyage, qui le mènera notamment en France, intervient alors que Pékin a, ces derniers jours, multiplié les manœuvres visant à soumettre l'opposition locale à ses conceptions autoritaires d'exercice du pouvoir en prévision de la rétrocession, le 1er juillet. Au cours de son voyage, M. Lee verra des responsables de l'Union européenne, dont Sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission de Bruxelles, et diverses personnalités en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Norvège, en Suède, en Italie et à Londres.

A la veille de son départ, il a exprimé au *Monde* son intention de s'efforcer de convaincre les gouvernements européens de *« s'assurer que la Chine se conformera à un traité à caractère international »*, la déclaration conjointe sino-britannique de 1984, qui assurait à Hongkong un *« haut degré d'autonomie »* au sein de la République populaire. Il y voit deux raisons principales : le droit international, d'une part, et, d'autre part, le fait que c'est sur ce droit que reposent *« les intérêts économiques* [à Hongkong] *des gouvernements concernés »* comme ceux de France et d'Allemagne qui avaient salué, en son temps, ladite déclaration.

PAS D'ENTREVUE AVEC M. CHIRAC

A son départ de Hongkong, M. Lee n'avait pas obtenu d'entrevue avec le président Chirac – qui l'a pourtant reçu du temps où il était maire de Paris, malgré les froncements de sourcils de l'ambassade de Chine en France. Le dirigeant démocrate hongkongais a un rendez-vous à confirmer avec le ministre de la justice, Jacques Toubon, ainsi qu'avec René Monory, président du Sénat.

Cette tournée risque d'irriter Pékin, qui voit – ou feint de voir, pour des raisons tactiques – en M. Lee un dangereux agitateur dont les menées risquent non seulement d'envenimer la situation locale après la rétrocession, mais également, à terme, de contaminer le continent.

LE « MESSAGE APPROPRIÉ »

Se refusant à commenter le peu d'enthousiasme officiel français à le recevoir, M. Lee se contente de noter que, depuis leur précédente rencontre, *« M. Chirac est devenu quelqu'un de bien plus important qu'alors... »*. M. Lee n'en estime pas moins qu'il existe à ses yeux *« un espoir »* que la Chine modère ses appétits absolutistes à condition que *« le reste du monde lui exprime le message approprié »*. Aussi appelle-t-il les gouvernements européens à faire valoir à Pékin qu'il y va *« de son propre intérêt »*.

M. Lee a déjà eu un entretien avec le futur patron du territoire nommé avec l'appui marqué de Pékin, Tung Chee-hwa, en dépit des divergences de vues frappantes qui existent entre les deux hommes.

Le prochain chef de l'exécutif local s'est montré, dit M. Lee, *« prêt à* [l']*écouter »* et des rencontres régulières, tous les deux mois, sont prévues. *« Mais* [il] *espère qu'il ne fera pas qu'écouter, qu'il comprendra »* ce qui lui est exprimé, *« en particulier sur les aspects juridiques »* de la rétrocession.

Car, ajoute Martin Lee, *« il faut en revenir au droit »*. Les manœuvres auxquelles vient de se livrer la Chine en formant un organe législatif parallèle provisoire *« ne sont pas conformes à la Constitution »* de Hongkong – ou ce qui en tient lieu –, la *Basic Law* (Loi fondamentale).

Sans compter que les groupes et partis politiques relayant l'influence de la Chine dans le territoire reçoivent, estime-t-il, *« des financements directs ou indirects de Pékin qui leur permettent de dépenser bien plus d'argent que* [son] *propre parti »* – biais qui pourrait avoir son importance si des élections ont effectivement lieu après la rétrocession.

La nouvelle administration mise en place sous la pression chinoise *« est nommée et non pas élue »*, contrairement à ce qui avait été convenu en 1984, insiste-t-il encore. Mais *« il y a une limite à ce que la population peut accepter »*. Or celle de Hongkong *« s'est vu promettre le maintien de sa liberté »*.

Francis Deron

La « mission impossible » de Mohamed Sahnoun, représentant spécial de l'ONU et de l'OUA pour la région des Grands Lacs

« Il faut concevoir un mini-plan Marshall », estime l'ancien médiateur en Somalie

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

En nommant Mohamed Sahnoun, un diplomate algérien, représentant spécial commun des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour la région des Grands Lacs, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, lui a confié la « mission impossible » qui consiste, selon les termes du mandat, à *« trouver une solution pacifique aux divers conflits de la région, à préparer une conférence internationale et à préserver l'unité et l'intégrité territoriale du Zaïre »*. Cette nomination a été unanimement appréciée à New York et saluée par les responsables politiques de nombreux pays.

PORTRAIT

Chevronné, ascète subtil, « proche des populations dont l'avenir lui est confié »

Conscient de l'importance de sa tâche, M. Sahnoun a relevé le défi : *« Sans le plein soutien de la communauté internationale, cette mission est effectivement une mission impossible. La situation dans cette partie de l'Afrique des Grands Lacs résume toute la complexité des régions précaires »*, nous a-t-il expliqué, dimanche 26 janvier, à New York.

L'ambassadeur Sahnoun envisage de s'attaquer au problème avec une stratégie qu'il avait tenté d'appliquer en Somalie au début des années 90 : *« C'est avec la pleine participation de la société civile que les populations de ces pays arriveront à résoudre leurs désaccords. Le problème est évidement politique, mais il est aussi économique et social. »*

Pour le nouveau médiateur de l'ONU, il est essentiel que les commerçants, l'Eglise, les intellectuels et les travailleurs sociaux jouissent d'une autonomie suffisante pour reconstruire eux-mêmes leur pays. Il entend promouvoir la création de circuits d'échanges entre pays voisins : *« Ils ne commercent pas assez. il faut les encourager dans cettre voie. »* Une autre tâche prioritaire, explique-t-il encore, consiste à éviter un conflit ouvert entre les différentes forces au Zaïre. *« Le fait que le Zaïre entende maintenir son intégrité territoriale est compréhensible*, dit-il, *mais il faut à tout prix privilégier une solution négociée. Il ne faut jamais désespérer de pouvoir convaincre les uns et les autres qu'une solution politique doit primer sur une solution militaire qui, même efficace, laisse des sociétés dévastées et des plaies longues à cicatriser. »*

En ce qui concerne le Rwanda, *« un investissement considérable »* est nécessaire pour réintégrer les réfugiés qui sont déjà rentrés *« dans la vie sociale et politique du pays »*, sous peine de laisser *« une bombe à retardement »* pour les générations futures.

Pour les quatre cent mille personnes qui sont toujours réfugiées dans l'est du Zaïre, il faut tenir compte de la responsabilité de *« ceux qui ont participé au génocide »* et favoriser une solution négociée avec les acteurs de la scène politique zaïroise et rwandaise, *« y compris les opposants politiques au régime de Kigali »*. Plus globalement, explique M. Sahnoun, *« il faut concevoir un mini-plan Marshall pour l'ensemble de la région intégrant les aspects humanitaires, économiques et sociaux »*.

Dans ses réunions avec le Conseil de sécurité, il souhaite faire appel *« au sens sens moral et à la responsabilité des Etats membres »*. En gérant avec *« les moyens nécessaires et une ligne politique cohérente les multiples crises de cette région, le Conseil de sécurité peut démontrer l'utilité des Nations unies »*.

LES TRAFICS D'ARMES

Faisant allusion aux trafics d'armes, qui le préoccupent beaucoup, le diplomate algérien espère que les grandes puissances s'engageront elles-mêmes *« à tenir une conduite exemplaire »*. Il faut aussi, dit-il, *« de moins en moins d'ingérence de la part des grandes puissances, dont l'influence dans cette région doit être, désormais, positive et non plus négative »*.

Né en 1941 en Algérie, Mohamed Sahnoun a fait ses études à la Sorbonne et a obtenu un diplôme de sciences politiques de l'université de New York. Il a représenté son pays comme ambassadeur à Washington, Paris, Bonn, Rabat et auprès des Nations unies. M. Sahnoun a été, pendant de nombreuses années, secrétaire général adjoint de la Ligue arabe et de l'OUA. Ses talents de médiateur ont été mis en évidence dans la crise Somalienne en 1992. L'ancien secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui lui avait confié *cette mission*, *l'avait réprimandé* pour sa critique ouverte et médiatisée des lenteurs du système onusien. Dans son livre *Somalie, l'opportunité manquée*, M. Sahnoun a dénoncé la responsabilité *« personnelle »* de M. Boutros-Ghali pour la débâcle politique en Somalie et pour la désillusion du gouvernement Clinton à l'égard de l'ONU comme instrument multilatéral de maintien de la paix.

Son amertume à propos de l'affaire somalienne aurait affecté son objectivité envers M. Boutros-Ghali. *« Il a même été injuste à son égard »*, estime un diplomate. Boutros Boutros-Ghali a, de son côté, refusé – en dépit des recommandations de ses conseillers – de travailler avec lui.

Bernard Kouchner, qui a collaboré en Somalie avec lui, se félicite de la nomination de Mohamed Sahnoun pour la région des Grands Lacs. *« C'est un soufi, cela explique qu'il n'aime pas parler de lui, mais ça n'est pas un secret : sa vocation est de faire la paix*, dit-il lors d'un entretien téléphonique. *Derrière le costume gris du diplomate, il y a le défenseur acharné des droits de l'homme et de la démocratie. »* L'ascétisme du personnage cache une grande chaleur humaine, et ceux qui ont travaillé avec lui affirment que *« son passé de médiateur dans des tragédies éprouvantes ont endurci le diplomate mais n'ont pas aigri l'homme »*.

Le formidable réseau d'amitiés tissé à travers le monde par Mohamed Sahnoun a été déterminant dans le choix de Kofi Annan. Il connaît personnellement un grand nombre de chefs d'Etat. De passage à New York, le diplomate britannique Martin Griffiths, coordonnateur humanitaire pour la région des Grands Lacs, affirme que la désignation du diplomate algérien pour cette région est *« le meilleur choix possible »*.

« NE JAMAIS DEVENIR CYNIQUE »

L'ambassadeur Sahnoun *« a prouvé que l'on peut être un diplomate familier des pires drames humains sans jamais devenir cynique »*, estime-t-il. M. Sahnoun est *« subtil, patient, charismatique et proche des populations dont l'avenir lui est confiée. Il jouira de mon soutien pour les missions qu'il entreprendra »*, explique la présidente irlandaise, Mary Robinson, qui a été accueillie par M. Sahnoun pendant son voyage en Somalie. *« Je suis fier de me considérer comme l'amie de l'ambassadeur Sahnoum, c'est un homme de vision et de compassion »*, ajoute-t-elle.

A Paris, la nomination de M. Sahnoun a été saluée par le Quai d'Orsay comme une étape extrêmement importante. La France, qui prône l'organisation d'une conférence internationale sur la région des Grands Lacs, estime aussi que la synergie créée entre l'ONU et l'OUA par la mission commune des deux organisations confiée à M. Sahnoun faciliterait la tenue de cette conférence.

Après son séjour à New York, pendant lequel il devrait rencontrer, lundi 27 janvier, le vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères du Zaïre, Gérard Kamanda wa Kamanda, ainsi que le secrétaire adjoint du département d'Etat américain, M. George Moose, M. Sahnoum se rendra à Paris, à Bruxelles, à Genève et à Addis Abeba avant de s'installer à Nairobi.

Décrivant le mandat de M. Sahnoun, le secrétaire général, Kofi Annan, a demandé qu'un avion soit mis à la disposition du médiateur car *« La solution des problèmes qui lui sont confiés ne se trouve apparemment pas sur la terre! »*.

Afsané Bassir Pour

Réunion du Comité de paix en Afrique du Sud

Les ministres des affaires étrangères des quatre pays membres du Comité de paix pour la région des Grands Lacs – Afrique du Sud, Zimbabwe, Kenya et Cameroun – et leurs homologues de Tanzanie et du Congo devaient se réunir lundi 27 janvier à Pretoria, en présence du secrétaire général du l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim.

Cette rencontre fait suite au sommet de Nairobi, organisé le 16 décembre 1996, au terme duquel l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, le Cameroun et le Kenya avaient été mandatés pour diriger les efforts de paix au Rwanda, au Burundi et dans l'est du Zaïre. Il s'agit d'une réunion préparatoire au sommet des chefs d'Etats des pays du Comité de paix, initialement prévu début janvier mais reporté à une date toujours non précisée, faute, selon des sources diplomatiques, de préparation. – *(AFP.)*

Enquête sur l'affaire de corruption qui menace M. Nétanyahou

JÉRUSALEM. La police israélienne a ouvert dimanche 26 janvier une enquête sur l'affaire de corruption susceptible de mettre en difficulté le premier ministre Benyamin Nétanyahou (*Le Monde* daté 26-27 janvier). L'enquête doit préciser les conditions de l'éphémère nomination d'un inconnu, Roni Bar-On, au poste de conseiller juridique du gouvernement. M. Bar-On avait démissionné quarante-huit heures après sa nomination devant le tollé qu'elle avait provoqué. La chaîne de télévision publique a affirmé que cette nomination dissimulait une entente politique : le chef du parti religieux Shass, poursuivi pour corruption, aurait souhaité marchander son soutien au premier ministre contre un arrangement de son procès. *« S'il y a eu quelque marchandage que ce soit, je recommande à toute personne impliquée de le reconnaître et de démissionner »*, a déclaré le ministre Natan Sharansky. *« Nous irons jusqu'au bout de cette affaire. Je suis sans inquiétude ni crainte. Nous protégerons nos sources mais agirons dans le respect de la loi »*, a assuré Rafik Halabi, le responsable des informations de la télévision publique.

Les talibans afghans expulsent des populations non pachtounes

KABOUL. Les talibans (étudiants en religion) expulsent les habitants de la région de Gulbahar, localité située au nord de la capitale, n'appartenant pas à leur ethnie pachtoune pour éviter les révoltes, ont reconnu dimanche 26 janvier les chefs talibans eux-mêmes. *« Nous leur demandons de quitter le secteur parce qu'ils se révoltent contre nous. Ils transmettent nos secrets militaires à l'autre bord »*, a expliqué à des journalistes Mulla Amir Mohammad, commandant des talibans à Gulbahar. Cette ville est majoritairement peuplée de Tadjiks alors que les talibans sont pour la plupart des Pachtounes. Les talibans se sont emparés la semaine dernière de Gulbahar et de Jabul Seraj, au nord de Kaboul, après avoir défait les troupes de l'opposition armée. Selon des chiffres de l'ONU, des dizaines de milliers de personnes ont récemment fui leurs maisons dans les secteurs récemment conquis par les talibans. – *(AFP.)*

Plus de cent disparus à Madagascar après le passage du cyclone Gretelle

ANTANANARIVO. Le cyclone tropical Gretelle, qui a traversé, samedi 25 janvier, d'est en ouest, le sud de Madagascar, a fait six morts, une centaine de disparus et environ 30 000 sinistrés, a indiqué dimanche une source officielle proche du ministère de l'Intérieur à Antananarivo. Une évaluation plus précise du nombre des victimes, des sans-abri et des dégâts est en cours et les premiers secours, constitués de produits de première nécessité et de médicaments, devaient être acheminés sur place par la route, à partir de lundi. Les plus importantes localités de la région, Manakara, Vohipeno et Farafangana seraient détruites de 80 à 90 %, selon les correspondants de la radio nationale. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **LIBERIA : à une semaine de l'expiration du délai pour le désarmement** des quelque 60 000 combattants libériens, la principale faction armée du pays a entrepris samedi un désarmement massif de ses miliciens dans le nord comme le centre du pays. Le Front national patriotique du Liberia (NPFL) de Charles Taylor, qui avait lancé la guerre civile le 24 décembre 1989, a remis samedi dans son fief de Gbarnga, au nord-est de Monrovia, une grande quantité d'armes et de munitions aux représentants des Nations unies et de la force ouest-africaine de paix au Liberia, l'Ecomog. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : une Allemande de 41 ans, décédée dans le Land de Schleswig-Holstein,** a peut-être succombé à la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MJC), que l'on soupçonne d'être liée à l'épidémie de « vache folle ». Samedi 25 janvier, le ministère de la santé du gouvernement régional a confirmé une information en ce sens publiée par le *Flensburger Tageblatt*, qui a indiqué que la victime, inhumée samedi, avait été soignée dans la clinique universitaire de Kiel. Depuis la découverte de la nouvelle forme de MCJ en Grande-Bretagne en 1994, sept cas ont été recensés en Allemagne chez des patients de moins de 50 ans et deux chez des patients de moins de 40 ans. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le père Henryk Jankowski, ancien aumônier du syndicat Solidarité,** a accusé, dimanche 26 janvier à Gdansk, les autorités polonaises d'être trop *« conciliantes »* vis-à-vis des *« déclarations et des revendications juives »*. Le père Jankowski avait éte inculpé, mercredi 22 janvier, pour *« injures au peuple juif »* à la suite de propos antisémites qu'il avait tenus en 1995. Plusieurs dignitaires de l'Eglise catholique de Pologne avaient déploré ces déclarations. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : un document commun à propos du statut définitif** des territoires palestiniens a été arrêté dimanche 26 janvier, à Jérusalem, par huit députés du Likoud et du Parti travailliste, dont l'ancien vice-ministre Yossi Beilin. Ce texte n'engage pas les deux grands partis israéliens et le gouvernement a tenu a s'en démarquer. – *(AFP.)*

■ **Le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou** rencontrera pour la première fois le pape Jean-Paul II le 3 février au Vatican, au cours de son prochain périple européen. Au cours de celui-ci, M. Nétanyahou se rendra le 2 février au Forum économique international annuel qui se tiendra à Davos (Suisse) à partir du 31 janvier et où le président de l'Autorité palestinienne sera également présent. – *(AFP.)*

M. Santer estime qu'il faut créer l'euro avant d'en fixer la valeur

BRUXELLES. Le président de la Commission européenne Jacques Santer estime, dans un entretien au quotidien *Libération* du lundi 27 janvier, que ce qui compte surtout pour l'Europe, c'est de *« réaliser maintenant l'union économique et monétaire »*, avant de trancher en faveur de l'euro fort ou faible, qui est, selon lui, un débat purement franco-français. *« Créons d'abord l'euro et après nous verrons »*, souligne M. Santer et poursuit : *« Le niveau de l'euro devra être fixé en fonction des contingences économiques et des marchés financiers. Il doit être crédible à l'égard de ces derniers »*, indique-t-il. Mais M. Santer n'en pense pas moins que *« si l'on veut créer une monnaie européenne, il faut qu'elle soit forte, sinon elle ne serait pas acceptée par les citoyens* [allemands], *qui demandent à ne pas sacrifier une monnaie forte contre une monnaie unique affaiblie »*. Le président de la Commission européenne se dit en revanche *« surpris par l'acceptation de l'euro par les Français, étant donné la virulence des débats qui ont lieu en France »*.

La tension demeure vive entre les autorités péruviennes et les preneurs d'otages à Lima

Le gouvernement multiplie les démonstrations de force

Le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui détenait toujours, lundi 27 janvier, soixante-douze otages dans l'ambassade du Japon, à Lima, prise d'assaut le 17 décembre 1996, a réaffirmé dimanche son intention de poursuivre son action. La libération d'un otage pour des raisons humanitaires, samedi, est intervenue dans un climat de tension entretenu par les démonstrations de force du gouvernement.

LIMA
de notre envoyé spécial

Le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) ne prend aucun risque avec la santé des otages. L'un des soixante-treize prisonniers de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, investie le 17 décembre 1996 par un commando du MRTA, a été relâché, dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 janvier, pour raisons de santé.

Le général José Rivas Rodriguez, chef d'état-major adjoint de la police péruvienne, a été transporté d'urgence à l'hôpital. Le 17 janvier, un autre haut responsable de la police avait été relâché pour les mêmes raisons. La santé des otages a été évoquée avec insistance, la semaine dernière, par les autorités du pays.

Jeudi 23 janvier, à l'issue d'un voyage de quelques heures en Bolivie, le président péruvien, Alberto Fujimori, rappelait que, doté d'une *« patience orientale »*, il utiliserait *« tous les moyens imaginables »* pour trouver une issue pacifique à la crise. Il ajoutait aussitôt qu'il en irait autrement si la vie des otages devait être mise en danger. Le même message avait été longuement dispensé, deux jours auparavant, aux envoyés spéciaux de la presse nippone invités au palais présidentiel. Depuis, il a été décliné sur tous les tons. L'assemblée nationale péruvienne, où les députés favorables au président sont largement majoritaires, a adopté à l'unanimité, jeudi, une motion qui rend le MRTA responsable de la bonne santé de ses prisonniers.

Cette insistance à évoquer la santé des otages, alors que tout indique que les ravisseurs ne veulent prendre aucun risque sur ce terrain, constitue un signe fort de la tension qui a régné ces derniers jours à Lima, dans le face-à-face qui oppose les autorités au commando du MRTA. Les événements des derniers jours ont donné l'impression que les responsables entendaient préparer l'opinion à une solution plus radicale que celle qu'ils disent toujours rechercher.

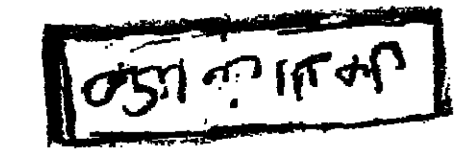
En quelques jours, les autorités ont multiplié les démonstrations de force : réaffirmation du refus de négocier la libération des quelque quatre cent cinquante prisonniers du MRTA en prison ; mise à l'écart de la presse et consignes de discrétion aux télévisions locales ; déploiement autour de l'ambassade d'unités de la direction des opérations spéciales, mieux aguerries que les policiers de l'habituel service d'ordre ; survol de l'ambassade par des hélicoptères et passages ostentatoires de blindés ; travaux suspects sur l'arrière de l'ambassade. Presque chaque nuit, désormais, des policiers simulent des prises d'assaut du bâtiment qu'ils encerclent, auxquelles répondent des tirs d'avertissement du commando MRTA assiégé.

RAIDISSEMENT

Ces signes de raidissement, la semaine passée, sont allés de pair avec une mobilisation idéologique à forte tonalité nationaliste. Après la presse étrangère, accusée de ne pas comprendre les *« spécificités »* locales, c'est au tour du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) d'affronter de sévères critiques pour avoir rappelé qu'il ne pouvait accomplir sa mission que si le service d'ordre se tenait à distance. En fin de semaine, l'organisation genevoise, après de longues tractations avec la police, a tracé sur la rue, devant l'ambassade, une sorte de corridor humanitaire que la police avait accepté de ne pas transgresser. Quelques heures plus tard, c'était pourtant chose faite ; les autorités, le président Fujimori en tête, rappelaient que la sécurité était de la seule responsabilité de la police.

Ces accrochages répétés ont suscité des réactions alarmées, qui témoignent bien du changement de climat. Vendredi, pour la première fois depuis le début de la crise, l'ambassadeur américain à Lima, Dennis Jett, estimait qu'*« il serait erroné d'utiliser la force alors qu'une solution pacifique demeure possible »*. Le lendemain, les autorités japonaises rappelaient qu'elles demeuraient, elles aussi, favorables à une solution négociée.

Georges Marion



صكنا من الاصل

MÉMOIRE La question des biens enlevés aux juifs, pendant la seconde guerre mondiale, par les nazis et le régime de Vichy, va être rouverte en France avec la création, annoncée par Alain Juppé samedi 25 janvier, d'un groupe de travail chargé d'évaluer l'étendue de ces spoliations et de faire l'inventaire des biens juifs détenus aujourd'hui par des collectivités publiques françaises ou étrangères. ● LES MUSÉES DE FRANCE sont mis en cause par une enquête de la *Cour des comptes*, qui conduit à la présence, dans leurs collections, de près de deux mille œuvres d'art volées durant l'Occupation et non restituées à leurs propriétaires. ● UNE THÈSE *soutenue par l'historien* Jean Laloum en 1996 analyse précisément les ravages de l'aryanisation des biens économ*iques* juifs dans trois municipalités : Montreuil, Bagnolet et Vincennes. (Lire *aussi notre éditorial page 16.)*

Enquête sur les spoliations subies par les juifs entre 1940 et 1944

Alain Juppé a annoncé au Conseil représentatif des institutions juives de France la création d'un groupe de travail qui devra estimer les biens saisis pendant l'Occupation et localiser ceux qui sont restés en la possession d'administrations ou de collectivités publiques

PLUS DE CINQUANTE ANS après la fin de la guerre, le gouvernement de la République est décidé à lever le voile sur l'un des épisodes du régime de Vichy : la spoliation des biens appartenant aux juifs.

Dans la logique de la reconnaissance officielle, par le président de la République, de la responsabilité de la France et de son Etat dans la déportation des juifs, le premier ministre, Alain Juppé, a annoncé, samedi 25 janvier, lors du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), l'ouverture prochaine d'une *« mission portant sur l'évaluation de l'ampleur des spoliations, le sort qui a été réservé aux biens spoliés, la localisation actuelle de ces biens et leur situation juridique »*.

« Plus qu'une démarche morale, il s'agit d'un devoir national, a souligné M. Juppé, *et je m'engage devant vous à ce qu'elle débouche sur des propositions concrètes permettant de faire toute la lumière sur cette période tragique de l'histoire de notre pays. »* Un groupe de travail dirigé par *« une haute personnalité »* devrait être constitué sans attendre et un premier rapport devrait être rendu au premier ministre avant la fin de l'année.

M. Juppé a précisé les contours de cette mission en réclamant *« un inventaire des biens confisqués qui sont encore entre les mains des collectivités publiques françaises ou étrangères »*. Le groupe de travail, a-t-il indiqué, *« pourra formuler des propositions en ce qui concerne le devenir de ces biens qui sont actuellement détenus par des personnes publiques de droit français »*. Les administrations, particulièrement celles des ministères de la justice, des affaires étrangères, de l'intérieur, de l'économie et des finances, et de la culture, sont priées d'apporter *« leur entier concours »*.

REVENDICATION MORALE

Cet engagement du premier ministre faisait suite à une demande expresse du président du CRIF, Henri Hajdenberg. *« La mairie de Paris a fait connaître* [le 25 octobre 1996] *sa décision de constituer une commission d'enquête concernant les biens juifs tombés dans le domaine privé de la ville de Paris. Dans le même sens, le gouvernement français ne pourrait-il suivre cet exemple et celui donné par le gouvernement norvégien pour mettre en place une commission d'enquête constituée de personnalités incontestables pour mettre fin au doute et au flou ? »*, avait demandé M. Hajdenberg, quelques minutes avant l'intervention du premier ministre, en précisant pour *« que les choses soient claires, notre revendication n'est pas pécuniaire, elle est morale »*.

Dimanche, sur France-Inter, le président du CRIF a exprimé sa satisfaction en ces termes : *« On est dans toute une période qui, aujourd'hui, est redécouverte par toute une génération de Français. Ce n'est pas un hasard si c'est Jacques Chirac qui est entré dans cette logique, dans laquelle se trouvent le procès Papon et la décision du premier ministre, avec l'accord du président de la République, de faire toute la lumière sur la spoliation dont les juifs ont été victimes »*.

M. Hajdenberg a expliqué que cette logique est *« celle d'un homme d'une autre génération que celle de François Mitterrand [qui] avait été impliqué pendant cette période »*. *« Jacques Chirac*, a-t-il dit, *est quelqu'un qui est, d'une certaine manière, de ma génération, ceux de la cinquantaine ou de la soixantaine qui n'ont pas pas vécu la guerre et qui aujourd'hui veulent savoir véritablement ce qui s'est passé, simplement pour que l'on connaisse l'histoire. »*

Le dîner du CRIF, organisé en présence d'une quinzaine d'ambassadeurs et de nombreuses personnalités politiques de tous bords, a donné aussi l'occasion à M. Juppé de réaffirmer lui-même l'opposition résolue du RPR au Front national (*Le Monde* du 25 et daté 26-27 janvier). *« C'est sous mon impulsion, notamment, que le mouvement que je préside a écarté, dès 1988, toute perspective d'accord électoral, fût-il ponctuel, avec l'extrême-droite, alors même que d'autres profitaient objectivement des progrès de cette mouvance (...). Jamais notre Rassemblement n'a évidemment appelé à voter pour un candidat d'extrême droite, ni fait tacitement son jeu, et les élections de 1998 ne feront pas exception à ce principe »*, a assuré le premier ministre.

Sur ce sujet-là aussi, le chef du gouvernement répondait à une interrogation du président du CRIF, lequel, bien qu'hostile à la stratégie du *« front républicain »*, juge *« évident que faire barrage, au second tour seulement, à un candidat du Front national est un devoir qui s'impose à tout républicain »*.

M. Juppé n'a pas été jusque là. De même, à propos du projet de loi antiraciste préparé par le garde des sceaux, Jacques Toubon, le premier ministre n'a pu apporter la réponse attendue.

« LACUNE »

La communauté juive s'inquiète du sort réservé à ce texte, qui, faute de rapporteur, reste enterré à la commission des lois de l'Assemblée nationale. M. Hajdenberg considère qu'il y a *« une lacune »* dans la législation dès lors que, comme l'avait fait Jean-Marie Le Pen lors de la dernière université d'été de son parti, *« on peut impunément proclamer l'inégalité des races »*. Faisant référence aux réticences de nombreux parlementaires vis-à-vis du projet de loi de M. Toubon, le président du CRIF a posé la question très directement : *« N'y a-t-il pas la crainte d'indisposer les électeurs d'un parti extrémiste, dont bien des discours tomberaient sous le coup de cette loi nouvelle ? »*

M. Juppé a convenu, un peu brièvement, de son impuissance. *« Ce ne sont ni le garde des sceaux, ni même le premier ministre qui votent la loi »*, a-t-il rappelé. Il faudra bien en effet qu'un jour, la majorité prenne ses responsabilités sur ce texte sensible, pour lequel la commission des lois de l'Assemblée n'a pas désigné de rapporteur et qui n'est pas inscrit aux prévisions du travail parlementaire d'ici la fin de la session.

Jean-Louis Saux

Robert Badinter salue le combat de Jacques Chirac contre le racisme

INTERROGÉ au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 26 janvier, l'ancien garde des sceaux du premier septennat de François Mitterrand, Robert Badinter, a déclaré *« volontiers »* qu'il avait *« toujours vu M. Chirac, depuis des décennies, sensible à ce qui est advenu de tragique à la communauté juive et résolument combattant l'antisémitisme et le racisme »*.

Invité à comparer, avec celle de son prédécesseur, l'attitude de l'actuel président de la République qui avait, dès juillet 1995, reconnu *« les fautes commises par l'Etat »* dans la déportation des juifs de France au cours de la seconde guerre mondiale et l'existence d'une *« dette imprescriptible »* à leur égard, M. Badinter a précisé : *« J'ai été (...) un ami et j'aimais beaucoup François Mitterrand. (...) Il savait très bien ce que je pensais et il savait aussi pourquoi. Ne croyez pas qu'il fût le moins du monde insensible à ce qui est advenu de tragique à la communauté juive ! J'ai toujours connu François Mitterrand plus préoccupé que la plupart de cette tragédie-là. »*

« IL N'Y A PAS DE PIRES CRIMES... »

A propos de l'affaire Papon, il a ajouté : *« François Mitterrand, je le sais, considérait que la voie judiciaire n'était pas la meilleure pour que la vérité historique soit établie. Nous n'étions pas, sur ce point, d'accord. (...) Je pense qu'il faut voir les choses plus simplement. Il n'y a pas de pires crimes que les crimes contre l'humanité. (...) J'entends dire : c'est un vieillard. Mais d'autres vieillards sont morts. M. Papon bénéficiera, a bénéficié de toutes les garanties procédurales. (...) Les magistrats et les jurés auront à se prononcer sur ce qu'il a fait ou n'a pas fait. (...) Que le criminel contre l'humanité réponde de ses actes, même si c'est très tard, cela vaut mieux que le voile de l'oubli, le manteau de Noé. »*

Quant au projet de loi contre le racisme, M. Badinter s'est déclaré favorable à un texte, même si ce n'est *« peut-être pas le texte proposé »* aujourd'hui par le ministre de la justice. Rappelant qu'*« une convention internationale recommande l'incrimination de la discrimination raciale sous toutes ses formes »*, il a ajouté : *« C'est dans cette direction-là qu'il faut s'engager très simplement et sans avoir peur de ce que le Front national peut faire retentir comme clameurs. De toute façon, elles retentiront. »*

Les musées détiennent près de deux mille œuvres volées par les nazis pendant l'Occupation

UN RAPPORT d'instruction examiné le 7 décembre 1995 par la troisième chambre de la Cour des comptes livre un bilan des œuvres et objets d'art saisis par l'occupant pendant la seconde guerre mondiale (61 000 ont été récupérés), *notamment à des juifs* ; de ceux qui ont été restitués à leurs propriétaires (45 000) ; et de ceux (1 955 selon le document) qui restent encore détenus par les musées nationaux.

Il s'agit d'œuvres qui ont été pour certaines volées, pour d'autres achetées par les nazis en France sous l'Occupation. La plupart d'entre elles appartenaient à *des collectionneurs juifs qui ont* été dépouillés et qui, pour nombre d'entre eux, ont disparu dans les camps de concentration. Le document de la Cour des comptes a été adressé le 22 janvier 1996, à titre confidentiel, par Roland Morin, président de la troisième chambre, aux directions concernées des ministères de la justice, de la culture et du budget ainsi qu'à la direction des musées de France (DMF).

La Cour des comptes s'attache au cas des MNR (« Musées nationaux récupération »), c'est-à-dire aux œuvres et objets d'art récupérés après la défaite allemande et remis, à titre provisoire, aux musées nationaux à partir de 1949. La Cour des comptes a interrogé à partir de décembre 1994 les musées dans lesquels se trouvent aujourd'hui encore ces œuvres. Elle constate : *« Les réponses lui furent adressées entre un ou deux mois plus tard (sauf Cluny, qui n'a pas répondu) et faisaient apparaître un total de 1 955 œuvres et objets d'art (dont 1 878 au Louvre : 969 peintures, 619 objets d'art, 69 sculptures, 163 dessins, 33 objets d'antiquités : 85 peintures à Orsay). »*

Le rapport fait état des commentaires de conservateurs qui, pour la plupart, s'efforcent de minimiser la qualité et l'importance des pièces concernées, à l'exception du Musée d'Orsay, qui indique que *« la lecture des noms prestigieux que contiennent ces listes (d'œuvres récupérées) – Courbet, Puvis de Chavannes, Monet, Sisley, Renoir, Gauguin, Rodin, Maillol, etc. – montre que n'ont été retenues pour les musées que des œuvres d'une qualité équivalente à celles (...) achetées, léguées ou données »*. Le rapporteur observe, à ce propos, que *« les conservateurs sont sans doute modestes dans leurs appréciations de certaines des œuvres qui leur ont été confiées. (...) Comme pour le Courbet d'Orsay* (La Falaise d'Etretat après l'orage), *des exemples existent d'œuvres dont la restitution serait sans doute considérée comme une perte inestimable pour les collections. »*

La Cour des comptes décrit l'histoire des MNR depuis leur retour en France, le travail de la commission de récupération artistique et comment, après la dissolution de cette commission en novembre 1949, des œuvres furent confiées à titre provisoire aux musées nationaux. Elles devaient être inscrites sur un inventaire provisoire et déposées à titre précaire dans des musées, après une exposition qui eut lieu à Compiègne et dont le but était de permettre aux propriétaires légitimes ou à leurs ayants droit de se manifester. La Cour constate, à ce propos, que, *« malheureusement, aucun catalogue ne fut publié, ce qui limitait notablement (...) la portée de la publicité »*.

L'exposition terminée, les œuvres furent donc dispersées dans des musées parisiens et provinciaux, et, remarque le rapport, *« à partir de 1954, il n'a plus été question de donner une quelconque publicité particulière à ces œuvres »*. *« Noyées dans la gestion commune des collections nationales »*, elles ont échappé durant quanrante ans à la curiosité des historiens. Non seulement elles apparaissaient dans les catalogues sous une *« mention sibylline »*, mais l'inventaire annoncé à la Libération n'a jamais été publié, alors qu'il a été rédigé dans différents établissements par des conservateurs auxquels la discrétion fut conseillée. Aucune recherche ne fut entreprise afin d'identifier les propriétaires de tableaux assez importants pour figurer au Louvre, au Musée d'Orsay et au Musée national d'art moderne, la direction des musées de France affirmant qu'il revenait à ceux-ci ou à leurs héritiers de se manifester auprès d'elle – cela *sans considération des circonstances de ces spoliations.*

Le rapport fait état du peu d'empressement des musées à s'intéresser à cette question. Quand, le 3 mars 1993, Jacques Sallois, alors directeur des Musées de France, souhaita faire le point sur les MNR, il n'obtint que peu de réponses. Il dut répéter sa demande le 12 août de la même année et, un an plus tard, *« il n'avait toujours pas reçu de réponse d'un certain nombre de conservateurs concernés »*. Les questions de la Cour n'ont pas été mieux accueillies, observe-t-elle, et les réponses qu'elle a reçues l'ont peu satisfaite. Ainsi du Musée Guimet : il *« n'a pas pu identifier les quatorze objets de l'école chinoise qui lui avaient été confiés en 1951, le conservateur précisant : "ces pièces apparemment ont été mélangées... avec le fonds relevant du musée..." »*.

La Cour des comptes se penche enfin, longuement, sur le problème juridique soulevé par la propriété des œuvres. Selon l'interprétation du ministère de la justice, telle qu'elle l'a fait connaître, à sa demande, à Jacques Sallois en octobre 1992, les musées ne peuvent qu'être des détenteurs provisoires et ne peuvent intégrer les œuvres qu'ils détiennent dans leurs propres collections, afin de pouvoir les rendre chaque fois qu'un ayant droit est en position de réclamer une restitution.

SOLUTION LÉGISLATIVE

La Cour s'interroge sur la justesse juridique de cette lecture, soulève des contradictions et constate que, face à ces cas d'exception, des mesures elles-mêmes exceptionnelles seraient sans doute nécessaires. Elle suggère donc l'hypothèse d'une solution législative, non sans avoir signalé encore une fois et avec vigueur que la direction des musées de France a *« manqué aux obligations de publicité que lui imposait »* le statut des MNR, et cela pendant plusieurs décennies.

Cette affaire, souligne la Cour des comptes en introduction à son enquête, *« touche à un domaine qui reste d'une sensibilité extrême pour l'opinion. Elle illustre comment une situation troublante a pu se pérenniser pendant près de cinquante ans sans que quiconque, à commencer par la DMF, s'en émeuve »*. Après la publication dans *Le Monde* du 26 avril 1996 d'une enquête qui révélait le cas d'un Degas déposé au Musée de Strasbourg, la direction des musées de France avait organisé, le 17 novembre, un colloque intitulé « Pillages et restitutions ». A cette occasion, elle avait rappelé sa position officielle. *« Malgré le peu d'espoir qui subsiste de recevoir des demandes pour les œuvres de la récupération confiées aux musées et qui n'ont toujours pas été réclamées, nous continuons, aujourd'hui comme hier, de rester au service des éventuels propriétaires ou ayants droit »*, déclarait ainsi Françoise Cachin, directrice des Musées de France.

Elle avait annoncé que les MNR auraient désormais leur site sur Internet, afin de faciliter les recherches. Conservateurs et juristes de la DMF s'étaient employés à démontrer que les œuvres qu'ils conservent aujourd'hui encore étaient, selon toute vraisemblance, sans propriétaires.

Philippe Dagen et Hector Feliciano

Les statuettes de Saint-Germain-en-Laye

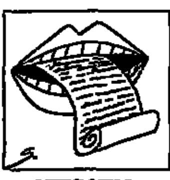
Le rapport de la Cour des comptes signale, entre autres irrégularités, le cas de *« 426 statuettes en bronze provenant d'Espagne, datant du second âge de fer, ayant appartenu à la collection Raphaël Stora, mise sous séquestre en tant que "bien israélite" »*. Ces œuvres, toujours propriétés du musée à l'heure actuelle, ont été vendues le 4 mai 1944 par le commissariat aux affaires juives et achetées 100 000 francs par le comité des conservateurs. Elles avaient été *« saisies »* soit par le commissariat, soit par les nazis. Il s'agit, souligne la Cour, d'une spoliation évidente, d'une acquisition juridiquement nulle. La Cour des comptes s'étonne donc que *« la direction des Musées de France* [ne] *se soit jamais interrogée sur ses obligations vis-à-vis des héritiers Stora »*.

« L'Etat aura manqué aux obligations de publicité... »

LA COUR DES COMPTES analyse le problème juridique posé par la propriété des œuvres, et conclut à l'adresse du ministère de la justice :

« A ce stade, trois possibilités se présentent :

– ou l'on considère que les droits de propriété sont prescrits par épuisement du délai légal de revendication : dans ces conditions, **les œuvres devraient être inscrites définitivement sur les listes d'inventaires des collections publiques** (ce qui n'interdirait en aucune manière que leur mention d'origine « office des biens privés » soit conservée) ;



VERBATIM

– ou bien on retient l'analyse de la chancellerie, à savoir l'imprescriptibilité de la propriété des œuvres, et l'Etat ne pourra jamais devenir propriétaire des œuvres, qui devront rester inscrites indéfiniment sur un inventaire provisoire. Mais, dans ce cas, on ne pourra pas ne pas constater que l'Etat, et notamment **la direction des musées de France, aura manqué aux obligations de publicité que lui imposait le décret du 30 novembre 1949**, lequel exigeait que ces œuvres soient réellement exposées, ce qui pour l'effectivité du texte ne peut signifier qu'exposées « en permanence ».

– ou l'on constate enfin que la situation juridique des œuvres récupérées et non revendiquées depuis plus de quarante ans n'est pas claire et il faudrait, en conséquence, prendre des dispositions législatives et réglementaires pour la clarifier. »

★ Les passages en caractères gras sont publiés ainsi dans le rapport de la Cour des comptes.

L'homme par qui le scandale est arrivé

Hector Feliciano, journaliste portoricain établi à Paris, auteur d'une *minutieuse enquête sur le pillage* et le trafic des œuvres d'art en France sous l'Occupation, parue sous le titre *Le Musée disparu* (Ed. Austral, 1995, 256 p., 149 F.) est l'homme par qui le scandale est arrivé. Il racontait notamment dans son ouvrage le pillage des collections Rothschild, David-Weill, Bernheim-Jeune et Rosenberg. Le plus souvent mal accueilli par les directions de musées et la direction des Musées de France, Hector Feliciano s'est heurté à d'innombrables difficultés pour mener à bien un travail qu'il ne cesse d'enrichir.



Un historien a étudié dans les archives les ravages de l'aryanisation des biens

Ses recherches portent sur Montreuil, Bagnolet et Vincennes

LES HISTORIENS ont principalement étudié, depuis une vingtaine d'années, les données les plus criminelles de la persécution des juifs durant l'Occupation : les arrestations et les déportations. Durant treize ans, l'historien Jean Laloum s'est pour sa part intéressé à la politique d'aryanisation des biens juifs dans trois communes de la banlieue parisienne : Montreuil, Bagnolet et Vincennes. Son travail, une thèse présentée en décembre 1996 à l'université Paris-I, ne permet pas d'extrapoler mais donne une vision vertigineuse de la spoliation dont les juifs furent victimes.

A partir de 1941, les communautés juives de Montreuil (1 800 personnes), de Bagnolet (610 personnes) et de Vincennes (1 000 personnes) sont en effet progressivement dépossédées de leurs biens. Ces populations, composées essentiellement de petits boutiquiers dans les deux premières municipalités, voient leurs comptes bancaires bloqués et leurs magasins accaparés. Tous les biens répertoriés font l'objet de dossiers ouverts par le Commissariat aux questions juives, précisément tenus et mis à jour. Conservés aujourd'hui aux Archives nationales, ils ont permis à Jean Laloum une étude rigoureuse.

Ce sont 493 entités économiques qui ont changé de mains dans ces trois communes, gérées par des administrateurs provisoires. « *En théorie, ils devaient gérer le bien et le liquider*, explique l'historien. *En pratique, ils se servaient comme ils voulaient.* » Plus de 800 administrateurs vont se succéder à la tête de ces petites entreprises, principalement des cordonneries, des ateliers de tailleur ou d'artisans façonniers. A la fin de l'Occupation, presque toutes ont été aryanisées ou sont en voie de l'être... Seuls dix-sept appartements ont pu échapper aux procédures d'expropriation.

Que reste-t-il, à la Libération ? Sur les 493 entités économiques recensées, 224 ont complètement disparu par vente ou par liquidation. Les premiers touchés ont été les plus humbles, les brocanteurs et les marchands forains. Tout le reste, plus de deux cents commerces et/ou sociétés, est en cours d'aryanisation. Cela peut signifier qu'il n'existe déjà plus rien, stocks et meubles ayant été dispersés, ou encore que la razzia était à venir.

PILLAGE MÉTHODIQUE

Ce pillage méthodique autorisé par une législation sans précédent sera constaté par les survivants après-guerre avec une certaine impuissance. La politique de restitution alors prônée par le gouvernement provisoire de la République reste fragmentaire. Elle se caractérise, selon les mots de Jean Laloum, par « *la lenteur et la parcimonie* ». « *Le gouvernement souhaitait avant tout maintenir une sorte de cohésion nationale,* explique l'historien. *Du coup, on a tergiversé.* » Certaines situations sont complexes : des appartements aryanisés sont par exemple occupés par des femmes de prisonniers de guerre.

De leur côté, comment les jeunes orphelins juifs pourraient-ils connaître et évaluer précisément les biens autrefois possédés par leurs parents ? Comment les rares rescapés trouveraient-ils la force de s'engager dans des procédures administratives ou judiciaires, souvent longues et coûteuses ? Les questionnaires adressés par les autorités aux familles spoliées sont souvent retournés à l'expéditeur avec les mentions « *parti sans laisser d'adresse* », « *personne déportée* ». Selon les recherches de Jean Laloum, 501 juifs ont été déportés à Montreuil, 202 à Bagnolet, 171 à Vincennes.

Au total, les juifs de Montreuil, de Bagnolet et de Vincennes seront loin de récupérer leurs biens, même s'il est difficile voire impossible de présenter un bilan exhaustif. L'étude des dossiers du Commissariat aux questions juives permet cependant d'évaluer que de 20 à 25 % des survivants ont pu récupérer en partie leurs biens. Tout le reste – magasins, stocks, appartements, mobilier, valeurs, argent, bijoux – serait finalement revenu entre les mains de l'Etat après un constat de déshérence, ou serait demeuré dans un premier temps propriété d'usurpateurs.

Laurent Greilsamer

« Eliminer toute influence juive »

● **Occupation.** La volonté du régime de Vichy d'exclure les juifs de l'activité économique et de les spolier de leurs instruments de travail s'est exprimée très tôt. Dès le 23 octobre 1940, un recensement des entreprises juives dans le département de la Seine est remis aux Allemands. La loi relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux juifs, en date du 22 juillet 1941, constitue le socle de cette politique. Son article 1er commence ainsi : « *En vue d'éliminer toute influence juive dans l'économie nationale, le commissaire général aux questions juives peut nommer un administrateur provisoire (...).* » Un premier bilan de cette action avait été dressé par Joseph Billig, en 1955, dans *Le Commissariat général aux questions juives* (éditions du Centre de documentation juive contemproraine).

● **Libération.** Le gouvernement provisoire de la République manifeste dès la Libération son intention de voir les biens spoliés restitués aux familles juives. Les dossiers établis par le commissariat général aux questions juives sont transmis au ministère de l'économie et des finances. La préfecture de police de Paris, qui possédait une chambre forte à la Banque de France pour entreposer les bijoux saisis, remet ces biens aux Domaines. Les liquidités sont remises à la Caisse des dépôts et consignations. Les opérations de restitution se heurtent cependant à de multiples obstacles et parfois à de la mauvaise volonté. En 1947, le ministère des affaires étrangères répond à une demande des Etats-Unis qu'il n'existe aucun cas de succession en déshérence alors qu'elles sont nombreuses.

● **Indemnisation.** En 1959, l'Allemagne verse à la France quatre cent millions de marks. Paris indemnise alors les victimes du nazisme. Sont exclus de cette indemnisation les enfants français nés de parents juifs étrangers. Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles de déportés juifs français, demande qu'une indemnisation viagère mensuelle de l'ordre de 3 000 francs soit versée aux orphelins.

Droite et gauche, Israéliens et Palestiniens se sont rencontrés au dîner annuel du CRIF

L'AMBASSADEUR d'ISRAËL, Avi Pazner, qui n'est pas tombé de la dernière pluie en politique, n'en revenait pas lui-même. Faisant part de son étonnement, samedi 25 janvier, au beau milieu du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), sur la liberté de ton de la rencontre, il a provoqué, justement, un bref échange de plaisanteries entre le premier ministre, Alain Juppé, et le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin. Auparavant, les deux hommes avaient déjà pris la pose, pour les photographes, en compagnie du secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, invité pour la première fois à ce dîner.

Conviée, elle aussi pour la première fois, non plus seulement à l'apéritif, comme l'an dernier, mais à partager le repas, Leïla Shahid, déléguée générale de la Palestine en France, a été applaudie à l'évocation de son nom, tout comme... l'ambassadeur de Chine. Le président du CRIF, Henri Hajdenberg, prétend ouvrir la communauté sur l'extérieur. Comment dire ? Samedi soir, l'exercice, d'ordinaire un peu formel et un rien compassé, s'est caractérisé par un aimable et salutaire laisser-aller.

Sitôt passée l'heure des discours, qui n'étaient pas vides de sens, chacun a délaissé son assiette et le bon ordonnancement du protocole pour aller deviser avec qui bon lui semblait. Tandis que Simone Veil papotait avec Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, M. Hue, très sollicité, confiait à qui voulait l'entendre le détail du programme de son prochain voyage, début mars, au Proche-Orient, où il rencontrera « *les autorités officielles d'Israël* » et, « *bien sûr* », Yasser Arafat. Assis en face d'Elie Wiesel, prix Nobel de la paix, M. Juppé acceptait de préciser, à l'improviste, devant quelques journalistes, les raisons de son opposition « *sans faille (...), depuis 1988* », au Front national. A quelques pas de là et de manière suffisamment forte pour être bien entendu, M. Jospin confiait, sur le même sujet, qu'il jugera le RPR « *aux actes* ».

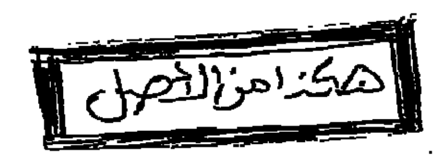
« *On aime dire souvent que la franchise n'est pas une vertu politique. Vous n'avez donc pas prononcé un discours politique et, de mon côté, je vous répondrai en toute franchise* », a déclaré le premier ministre après le discours « interpellateur » du président du CRIF. Outre l'annonce d'une mission sur l'évaluation des spolations commises pendant la seconde guerre mondiale, le chef du gouvernement est revenu sur les relations avec Israël. « *La France*, a-t-il dit, *n'a qu'un seul parti, celui de la paix (...). Si nous paraissons parfois demander beaucoup à Israël, c'est précisément parce qu'Israël nous est si proche.* »

A propos du projet de loi dit « antiraciste », préparé par le garde des sceaux et auquel la communauté juive est partiuculièrement sensible, M. Juppé a tenu, de la manière la plus nette, à renvoyer la balle dans le camp du Parlement. « *Ce texte existe,* a-t-il souligné. *Il est sur le bureau de l'Assemblée nationale. Le gouvernement a pris ses responsabilités. Si le Parlement souhaitait en débattre, le gouvernement est prêt.* » M. Toubon était ravi.

J.-L. S.

Veto britannique à l'observatoire européen contre le racisme

L'Année européenne contre le racisme doit être officiellement lancée le 30 janvier à La Haye sous la présidence du premier ministre néerlandais, Wim Kok, et du président de la Commission européenne, Jacques Santer. L'opposition des Britanniques a toutefois empêché que voie le jour à cette occasion l'observatoire européen que leurs partenaires veulent mettre en place pour coordonner la lutte contre le racisme et la xénophobie. A Dublin, en décembre, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient demandé au conseil des ministres de boucler les négociations « *dans les plus brefs délais* ». Mais Londres conteste le statut de cet observatoire.



Alain Juppé tente de tirer parti de la stabilisation de son impopularité

Un remaniement gouvernemental, assure l'Elysée, n'est pas à l'ordre du jour

Pour le premier ministre, la nouvelle année commence sous de meilleurs auspices que ne s'était achevée la précédente. Stabilisation de l'impopularité d'Alain Juppé, resserrement des liens avec la majorité, acceptation de son maintien à Matignon par l'opinion, retour en force du chef de l'Etat sur le terrain de l'emploi, autant d'éléments que l'exécutif veut valoriser pour susciter l'optimisme de l'électorat. Les enquêtes électorales des renseignements généraux, qui conservent un grand flou, sont tout de même de nature à rassurer le pouvoir.

L'OPINION est comme ça : intransigeante dans son refus de pactiser avec tel responsable politique, un jour, elle peut se montrer, le lendemain, moins avare de compréhension à l'égard de celui qu'elle vouait, la veille, aux gémonies. Ainsi *en va-t-il pour Alain Juppé. Que* n'a-t-on lu et entendu ! Les observateurs n'étaient pas seuls à le juger sévèrement. N'était-ce pas sa propre majorité qui voyait en lui un autiste desservi par une communication défaillante ?

Bouc émissaire de la mauvaise humeur hexagonale pratiquement depuis son entrée à l'hôtel Matignon, coupable par procuration du non-respect des promesses électorales, premier ministre rigide dénoncé pour sa politique de rigueur, *M. Juppé a porté tous les péchés de* l'exécutif pendant vingt mois. La fin des deux premières années de son mandat de chef du gouvernement a fait office, pour lui, de jeu de massacre : l'impopularité le disputait au rejet.

Premier ministre impopulaire en décembre 1996, lâché par ses propres sympathisants du RPR et de l'UDF, bousculé par les députés de droite, sommé de laissé sa place par une opinion qui n'en pouvait mais, le voilà, en janvier, remis en selle, voyant ses partisans revenir au bercail, les parlementaires récalcitrants mettre leurs états d'âme en *veilleuse. Il n'est plus contesté* comme chef de file de la majorité pour la prochaine campagne législative. Que s'est-il donc produit pour que M. Juppé passe ainsi de la froideur à la tiédeur ?

Au-delà du phénomène mécanique, vérifiable sur longue période, qui donne une bouffée d'air frais à l'exécutif à l'aube de chaque nouvelle année – il se traduit là, essentiellement, par un arrêt de la dégradation dans les sondages –, le premier ministre a *capitalisé quelques éléments* d'ordre médiatique et politique. *« L'opération "bouquin" a été positive »*, confie un de ses ministres, en évoquant le livre intimiste que M. Juppé a publié en fin d'année. *Entre nous* n'explique sûrement pas, *à lui tout seul, l'arrêt du flot* grossissant de l'impopularité, mais l'ouvrage peut être apparu, selon un *autre ministre, comme un « cri du cœur »* pour montrer qu'il y avait quelque chose d'injuste contre lui.

Période de vœux, période de bonnes résolutions, ce début d'année a mis en valeur une facette plus *arrondie du chef du gouvernement.* Son ton cassant et sa propre difficulté à communiquer ont été trop mis en évidence afin d'expliquer, sommairement, son échec politique, pour interdire de passer sous silence les efforts qu'il réalise aujourd'hui. *« Il écoute ce qu'on lui a dit depuis plusieurs mois »*, assure un de ses proches, Jean-Jacques de Peretti, ministre de l'outre-mer. *« Il est beaucoup plus cool »*, ajoute le ministre de la fonction publique, Dominique Perben.

De fait, le premier ministre consulte davantage ses ministres : il organise des réunions thématiques par petits groupes et il les invite à déjeuner, de la même manière, à l'hôtel Matignon. Cela ne l'a pas empêché, pourtant, de « doubler » *Jean Arthuis, ministre de l'économie*, dans le conflit du Crédit foncier, en désignant un conciliateur, et de signifier à Jacques Toubon, ministre de la justice, qu'il n'inscrirait pas l'examen de sa loi antiraciste à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, pour cause de réticences majoritaires.

Fabriqué ou naturel, le « nouveau Juppé » tente indéniablement de casser son image passée. *« Je ne cherche pas à plaire, je cherche surtout à être utile dans un moment difficile »*, continue-t-il évidemment à dire à son entourage ; mais pour vendre la réforme douce, la réforme de proximité, la réforme du quotidien, il n'est pas utile de prendre la même posture que pour imposer la réforme brutale, la *réforme impopulaire, la réforme de* structure.

Sur le plan politique, M. Juppé bénéficie à présent de la conjonction de deux phénomènes. Devant l'absence du président de la République sur la scène intérieure, le *premier ministre, aux yeux de l'opinion*, a porté seul et courageusement le fardeau de l'insatisfaction, des angoisses et de la morosité. L'omniprésence médiatique récente de Jacques Chirac le soulage de ce poids, d'autant que la question de son remplacement à Matignon n'est pas à l'ordre du jour. Donc pas de changement de cap politique : les grincheux devront faire contre mauvaise fortune bon cœur.

> L'équipe gouvernementale se révèle moins usée qu'on ne l'avait craint à l'Elysée. On est donc tenté d'attendre une nouvelle phase d'usure

Un moment caressée, l'idée d'un remaniement, que Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, remet sur le tapis, reçoit maintenant des appréciations opposées : imminent pour les uns, il n'a plus de raison d'être pour les autres. L'équipe gouverne*mentale se révèle, en effet, moins* usée qu'on ne l'avait craint à l'Elysée, et paraît donc capable de relayer, en l'état, la montée en puissance du président. On est donc tenté d'attendre une nouvelle phase d'usure – au printemps ou à l'automne – pour apporter du sang neuf et préparer le gouvernement à affronter la campagne législative. Le plus tard, dans cette perspective, est le mieux, qui permettra d'adapter la composition de l'équipe gouvernementale à la stratégie de campagne. Il sera temps, alors, de l'ouvrir aux « poids lourds » de la majorité et, éventuellement, à des personnalités inattendues.

Le second phénomène politique positif pour M. Juppé est l'approche des élections. Quatorze mois avant l'échéance de mars 1998, une grille de lecture traditionnelle remet en place le clivage gauche-droite. Le sentiment d'appartenance à un camp et la remobilisation progressive de l'électorat de droite profitent à M. Juppé, qui *peut ainsi clamer que* la page de la morosité est tournée : ce phénomène de mode, à l'en croire, est forclos. De fait, les parlementaires assurent qu'ils se font *« moins engueuler sur le terrain »*. Pour autant, tous ces paramètres n'ont en rien fait disparaître le problème de fond à l'aune duquel les électeurs jugent le pouvoir : le chômage.

L'entourage de Jacques Chirac a beau dire que le jugement électoral se fera sur *« un élan et non pas sur un bilan »* – nouvelle version d'un slogan de la campagne présidentielle –, rien ne pourra empêcher chaque électeur de se poser une question naturelle : qu'a fait M. Chirac pour moi ?

Olivier Biffaud

« L'échec de la société »

Interrogé dans *Le Journal du dimanche* du 26 janvier sur l'emploi des jeunes, pour lequel il appelle à une *« mobilisation forte de toutes nos énergies »*, Jacques Chirac reconnaît que c'est l'échec majeur du début de son septennat. *« C'est tout à fait exact,* répond le président de la République. *C'est un échec, mais c'est l'échec de la société. Tous les pays sont confrontés au même problème. Quand on regarde pourquoi la France est bien moins placée que certains de nos voisins, il faut faire deux constats : depuis longtemps, elle a géré ses affaires avec trop de laxisme et de facilité. Avec les conséquences que l'on voit sur l'emploi. Nous n'avons pas été assez sérieux. »*

« Pour des raisons qui tiennent à notre culture,* poursuit le chef de l'Etat, *les Français ont beaucoup de mal à accepter les réformes. Comme il nous manque une culture de dialogue, les réformes sont faites par à-coups entre de longues périodes de paralysie. »

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : selon la dernière enquête de l'Ifop**, réalisée du 16 au 24 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 827 personnes et publiée par *Le Journal du dimanche* (daté 26 janvier), la popularité de Jacques Chirac est stable : 30 % des personnes interrogées se disent sa*tisfaites du président de la République*, le même score qu'en décembre 1996, et 56 % s'en disent mécontentes, contre 59 % en décembre. Quant au premier ministre, Alain Juppé, il regagne un point, avec 25 % de satisfaits et 63 % de mécontents.

■ **ADVERSAIRES : Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré**, dimanche 26 janvier, que *« le Front national est notre premier adversaire, comme nous sommes son premier adversaire »*. *« Il faut tout faire pour* [le] *faire battre »*, a-t-il affirmé sur Radio J.

■ **ÉLECTIONS DE 1998 : Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF)**, a confirmé, samedi 25 janvier, lors du congrès de sa formation, que le MPF, allié au CNIP, présenterait des candidats partout aux élections législatives et régionales de 1998. En présence, notamment, du général Jacques Mitterrand, l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1995 a estimé que la gauche *« n'a jamais quitté l'esprit de ceux qui sont au pouvoir »*.

■ **STAGES : Michel Rocard (PS) a estimé**, lundi 27 janvier, que les stages diplômants ne sont pas « a priori *une mauvaise idée »*. Il s'agit *« d'une prolongation de l'apprentissage »*, a-t-il indiqué sur RMC.

■ **GRÈVE : après le succès de la grève nationale de vingt-quatre heures** dans les transports publics de province, vendredi 24 janvier, la circulation des bus restait paralysée, *lundi 27 janvier à Toulouse et à* Chambéry. Mardi 28 janvier, des négociations devaient s'ouvrir entre l'union des transports publics et les syndicats pour réduire la durée du travail et créer des emplois.

■ **ASSURANCE-MALADIE : la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF)** ne mènera pas *« la politique de la chaise vide »* et elle participera aux négociations sur la nouvelle convention médicale, a annoncé, dimanche 26 janvier, son président, Claude Maffioli.

Les « simples préjugés » des renseignements généraux

FAUT-IL prendre au sérieux les estimations préélectorales effectuées par les renseignements généraux ? A intervalles réguliers, cette direction de la police nationale réalise des enquêtes de terrain, qui ne sont pas des sondages scientifiques, au profit du pouvoir en place afin de l'éclairer, notamment sur son avenir électoral. Il a ainsi transmis récemment aux plus hautes autorités de l'Etat une étude confidentielle effectuée en décembre 1996, qui donne la majorité gagnante aux législatives de 1998.

Selon cette enquête, dévoilée récemment par *Libération*, la droite garderait la majorité avec 349 sièges contre 227 à la gauche et 1 au Front national. Le RPR perdrait certes plus de sièges que l'UDF (82 contre 50), mais le parti néogaulliste conserverait la première place au sein de la droite : 177 sièges contre 157 à la *confédération libérale et centriste. Le Parti so*cialiste ferait plus que doubler ses effectifs en passant à 172 sièges, le Parti communiste en obtiendrait 34 et les radicaux-socialistes en recueilleraient 8.

Pour établir leurs « prédictions », les inspecteurs des RG procèdent par « maillage territorial ». Aux données de terrain, à l'examen des forces en présence, à la compilation des résultats antérieurs de chaque circonscription, ils ajoutent ce « savoir-faire » qui relève autant de leur humeur du moment que de leur flair *politique*.

L'avantage pour l'équipe au pouvoir est de disposer d'un tableau d'une grande clarté, circonscription par circonscription, mais l'inconvénient est de très largement faire reposer ce document sur la perspicacité des enquêteurs. Celle-ci est-elle infaillible ? Comme pour *toute activité humaine éloignée des sciences* exactes, rien n'est moins sûr. D'autant moins, souligne un expert gouvernemental des questions électorales, que, de tout temps, les RG ont eu tendance à majorer les résultats de la majorité ou, à tout le moins, à minorer ses risques de décrue.

MYSTÉRIEUSES INITIALES

La preuve en est donnée par le rubriquage retenu dans l'étude. Car, derrière la synthèse de quelques pages qui fournit des généralités sur l'absence de percée du *« camp progressiste »*, le bénéfice de l'existence du *« communisme municipal »* ou la *« radicalisation »* des électeurs d'extrême droite qui entraînerait de mauvais reports pour la majorité au second tour, le document attribue à chacun des 577 députés dont il prévoit l'élection en 1998 *de mystérieuses initiales*.

Il y en a 157 sous le label *« RA »*, pour *« réélection assurée »* ; 139 d'entre eux sont *« RP »*, pour *« réélection probable »* ; 28 sont *« EA »*, pour *« élection assurée »* et 52 sont *« EP »*, pour *« élection probable »*. Ces quatre-vingts derniers se recrutent très majoritairement *dans l'opposition*.

Comment sont classés les 201 élus restants ? C'est là que se reconnaît trouve l'habileté – et la prudence – des RG... Ils sont rangés, en effet, dans la rubrique *« SP »*, qui ne signifie rien d'autre que *« simple préjugé »*. Il y a dans cette indication floue matière à espérer pour l'op*position puisque, mécaniquement, c'est une* écrasante proportion de députés sortants de droite qui s'y trouve classée. Les élections législatives recèlent donc encore un peu de mystère.

O. B.

Elections partielles : la gauche et la droite perdent chacune un canton

AUDE

Canton de Belcaire (second tour).

I., 1 856 ; V., 1 450 ; A., 21,87 % ; E., 1 402.

Guy Bayle, PS, 741 (52,85 %)... ÉLU.

Jean-Louis Siffre, RPR, 661 (47,14 %).

[*Le socialiste Guy Bayle, qui fut conseiller général de 1976 à 1982, enlève le canton au* RPR en devançant Jean-Louis Siffre. Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Henry Pelofy (RPR), décédé, qui avait lui-même battu M. Bayle en 1982. En 1994, M. Pelofy avait été réélu dès le premier tour.

19 janvier 1997 : I., 1 861 ; V., 1 330 ; A., 28,53 % ; E., 1 292 ; Guy Bayle, PS, 609 (47,13 %) ; Jean-Louis Siffre, RPR, 524 (40,55 %) ; Roger Touston, div., 84 (6,50 %) ; Jean-Yves Le Goff, PCF, 37 (2,86 %) ; Jean-Pierre Cordier, FN, 28 (2,16 %) ; Yves Marre, div. d., 10 (0,77 %).]

LOIRET

Canton de Fleury-lès-Aubrais (second tour).

I., 14 077 ; V., 5 797 ; A., 58,81 % ; E., 5 551.

Pierre Bauchet, UDF-FD, m. de Fleury-lès-Aubrais, 3 198 (57,61 %)... *ÉLU*.

Alain Roméro, PCF, 2 353 (42,38 %).

[C'est un fief communiste depuis plusieurs décennies qui tombe à droite de façon inattendue. Après avoir conquis la mairie de Fleury-lès-Aubrais en juin 1995, Pierre Bauchet (UDF-FD) s'empare du siège de conseiller général, et récupère ainsi les mandats d'André Chêne, figure populaire du Parti communiste dans la cité cheminote, récemment décédé. M. Bauchet l'emporte très aisément face à Alain Roméro (PCF).

19 janvier 1997 : I., 14 077 ; V., 5 274 ; A., 62,53 % ; E., 5 194 ; Pierre Bauchet, UDF-FD, m., 2 205 (42,45 %) ; Alain Roméro, PCF, 1 404 (27,03 %) ; François Rouet, PS, 738 (14,20 %) ; Amélie Guillemot, FN, 491 (9,45 %) ; Denis Bouchardon, Verts, 356 (6,85 %).

29 mars 1992 : I., 13 169 ; V., 7 979 ; A., 39,41 % ; E., 7 363 ; André Chêne, PC, 4 258 (57,83 %) ; Pierre Bauchet, UDF-CDS, m., 3 105 (42,17 %).]

GARD

Canton de Lasalle (premier tour).

I., 2 361 ; V., 1 482 ; A., 37,23 % ; E., 1 437.

Christian Flaissier, div. d., 302 (21,01 %) ; Jean-Louis Pesenti, div. g., m. de Lasalle, 240 (16,70 %) ; *Christian Pibarot, PCF*, 236 (16,42 %) ; Guy Fabre, RPR, 209 (14,54 %) ; Gérard Almeras, div. d., 196 (13,64 %) ; Virgine Testa, Verts, 131 (9,11 %) ; Jean-Paul Vidal, PC, 72 (5,01 %) ; Olivier Masson, Verts, 51 (3,54 %) ; Patrick Chevalier, div. d., 0,... BALLOTTAGE.

[La gauche se retrouve en situation difficile dans ce canton qui lui est traditionnellement acquis. Le siège laissé vacant par le décès du socialiste Jean Gazaix se jouera entre l'ancien maire divers droite de Lasalle, Christian Flaissier, et son successeur divers gauche, Jean-Louis Pesenti. Soutenu par la fédération du Parti socialiste du Gard, le président du conseil général, Alain Journet, et dix-sept conseillers généraux, M. Pesenti n'a pas réussi la percée espérée et arrive en deuxième position. S'il peut miser sur le report des voix du candidat communiste qui, à une voix près, ne pourra pas se maintenir, son adversaire, M. Fraissier peut, lui, espérer l'emporter grâce au suffrage du RPR Guy Fabre et du candidat divers droite Gérard Almeras.

20 mars 1994 : I., 2 340 ; V., 1 616 ; A., 30,94 % ; E., 1 564 ; Jean Gazaix, PS, 695 (44,43 %) ; Gérard Alméras, div. d., 360 (23,01 %) ; Joseph Pinna, PC, 178 (11,38 %) ; André Cros, RPR, 173 (11,06 %) ; Christian Sunt, Verts, 104 (6,65 %) ; Hélène Marrie, FN, 54 (3,45 %).]

Le FN évoque « l'antagonisme entre le peuple et l'établissement »

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Resté sur le bas-côté de la route lors du mouvement social de décembre 1995, le Front national, devenu le parti qui rassemble le plus fort taux d'ouvriers parmi ses électeurs, ne lésine pas sur les efforts pour exister dans le champ social : création de syndicats, offensive auprès des locataires de HLM et dans l'industrie de défense menacée par les restructurations, réactivation de ses cercles, de son organisation caritative Fraternité française... Il lui fallait encore préciser ce qu'est une politique so*ciale pour l'extrême droite*.

HIÉRARCHIE DU « MÉRITE »

Au-delà de la réaffirmation du principe de préférence nationale, c'est-à-dire de l'exclusion des étrangers, le colloque organisé à Marseille, samedi 25 janvier, a permis quelques éclaircissements.

Justice, dignité et bien d'autres mots ont une signification particulière pour Jean-Marie Le Pen, président du Front national, et son délégué général, Bruno Mégret. Ainsi le mot justice se limite, pour eux, à *« l'égalité des droits »*, car ils revendiquent une société *« hiérarchisée »* en fonction *« du mérite »*, *« des dons et du talent »*.

L'injustice, précise M. Mégret, *« serait que ceux qui manifestent un grand talent et développent beaucoup d'efforts au service de la communauté soient traités comme ceux qui vivent en parasites aux dépens de la nation et de son peuple »*. Tout ce qui pourrait réduire les inégalités sociales est donc combattu. A l'impôt sur le revenu, le Front national préfère l'impôt sur les produits, qui pénalise tout le monde de la même façon.

Quant au mot dignité, il n'induit surtout pas, pour le FN, les aides sociales : *« Les prestations d'assistance, si elles sont nécessaires pour venir en aide aux Français en difficulté, contribuent à réduire l'autonomie, la responsabilité et la dignité des personnes. Elles doivent donc être rendues inutiles »*, a précisé M. Mégret.

« Le schéma marxiste du prolétariat contre les capitalistes est aujourd'hui totalement obsolète, car la réalité est celle d'un clivage et d'un antagonisme entre le peuple et l'établissement », a déclaré M. Mégret, pour qui, *« s'il fallait désigner une nouvelle* « classe d'exploiteurs », *ce serait d'abord celle des nomenklaturistes de l'établissement qui dirigent l'Etat et toutes ses succursales »*. La société prônée par M. Mégret repose sur *« une nation »* composée de personnes appartenant à *« une même communauté »*, où les liens de solidarité seraient assurés par *« la famille traditionnelle »*.

Quant à l'entreprise, elle devrait fonctionner sur un principe *« féodal »*. Pour M. Mégret, l'entreprise *« doit être vécue comme une communauté de travail où direction et salariés ont des intérêts communs à défendre, ceux de la société »*.

Christiane Chombeau

Manifestation à Vitrolles contre le Front national

A une semaine du premier tour de l'élection municipale partielle, *un millier de personnes ont défilé* à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), samedi 26 janvier, à l'appel de Ras l'Front, une association qui appelle les électeurs à ne pas s'abstenir mais à *« voter pour barrer la route au Front national »*. En tête du cortège, de nombreux jeunes exprimaient leur inquiétude à l'idée d'une gestion frontiste à Vitrolles, tel Azzedine, un étudiant de vingt et un ans, qui redoute *« le regard de travers et la multiplication des contrôles de police »*.

Roger Guichard, candidat de la droite parlementaire, et quelques-uns des colistiers de Jean-Jacques Anglade (Union de la gauche) ont pris part au défilé, ainsi que d'importantes délégations d'associations nées au lendemain de la victoire du FN à Marignane, Orange et Toulon. Des tracts anonymes dénigrant Ras l'Front et l'un de ses responsables vitrollais avaient fait redouter des incidents aux organisateurs. Des plaintes pour injures ont été déposées. – *(Corresp.)*

COOPÉRATION Le forum qui se tient du 27 au 30 janvier à Kayes, principal centre d'émigration des Maliens vers la France, est une première. Pendant trois jours, *membres* d'associations, représentants des gouvernements malien et français et bailleurs de fonds internationaux doivent examiner la mise en place de nouveaux projets de développement local visant à enrayer les migrations. ● A BAMAKO, le gouvernement français, dans le cadre de l'aide au retour, a aidé quelques anciens immigrés à réaliser leur projet professionnel. Artisans, commerçants, transporteurs, ils ont ainsi pu se réinstaller au pays. ● ANCIENS GRÉVISTES de la faim de l'église Saint-Bernard, expulsés récents, ils attendent dans la capitale malienne d'improbables débouchés. *« J'ai travaillé six ans en France, les policiers n'ont rien voulu savoir »*, dit l'un d'eux.

Les immigrés maliens revendiquent leur place dans l'aide au développement

Pour la première fois, un forum réunit, dans la région de Kayes, associations villageoises, gouvernements et bailleurs de fonds internationaux. A l'ordre du jour : comment renouveler les politiques de coopération pour freiner les migrations ?

KAYES (Mali)
de notre envoyé spécial

Aider au développement pour freiner l'immigration. Logique et généreuse en apparence, l'idée est débattue depuis des années dans un cercle restreint où se croisent universitaires, responsables de la coopération et militants d'organisations non gouvernementales (ONG). Depuis peu, elle a droit de cité dans le débat politique français, comme un habillage humanitaire au resserrement des lois sur les étrangers.

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, répétait que l'unique solution à la question de l'immigration passait par le *« développement des pays d'origine »*. Jacques Godfrain, actuel ministre de la coopération, désignait, à l'occasion d'un voyage au Mali, quelques semaines après l'évacuation des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, les *« migrants et anciens migrants »* comme *« des acteurs du développement »*. Quant au président de la République, il fait du triptyque *« lutte contre l'immigration irrégulière, intégration et développement »* le leitmotiv de ses interventions sur le sujet.

Une table ronde, qui se tient du 27 au 30 janvier à Kayes, principal centre d'émigration des Soninkés du Mali vers la France, doit donner à ces discours une traduction concrète. Pour la première fois, tous les bailleurs de fonds français et internationaux vont négocier avec le gouvernement malien, organisateur de la rencontre, un plan concerté pour tenter de sortir de son isolement cette région qui ne survit que grâce à l'argent envoyé de France par ses émigrés. Fait rare, ces derniers sont représentés par une trentaine de responsables associatifs venus de Paris.

Ces responsables immigrés comptent sur la conférence pour faire reconnaître par les deux Etats leur rôle dans les actions en faveur du développement. Le dynamisme particulier des « associations villageoises », dans le contexte nouveau de la démocratie malienne, renvoie aux débats sur la coopération activés par le mouvement des sans-papiers de Saint-Bernard. L'exemple de la région de Kayes, et des projets qui pourraient y être développés, constitue ainsi un test de première importance dans le débat français sur l'immigration.

Le fait est connu : en pratiquant des économies drastiques sur leurs revenus, les immigrés transfèrent vers leurs familles restées au pays des richesses relativement considérables (*lire ci-dessous*). L'ennui est que cette manne ne génère pas nécessairement des dépenses productives sur place. En autorisant l'achat de biens de consommation importés, elle peut contribuer à détruire l'artisanat, à dévaloriser l'agriculture et à perpétuer la dépendance d'une région ponctionnée de 20 % de ses hommes en âge de travailler, pour cause d'émigration.

Pourtant, cet argent a une fonction vitale. Il permet la survie de régions entières et l'installation d'équipements sanitaires et sociaux là où ils font totalement défaut. Ainsi, les quatre cents associations villageoises créées en France par les immigrés originaires de la vallée du fleuve Sénégal – à la croisée des frontières du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal – ont évité la famine à cette zone sahélienne. Ils ont aussi permis d'équiper de nombreux villages en dispensaires, en écoles et en magasins coopératifs, même si leur réussite dans le domaine agricole est plus contestée.

A chaque structure villageoise locale répond une association d'immigrés qui, depuis les foyers de la région parisienne, gère les investissements permis par ses envois d'argent. Les succès de cette organisation communautaire, construite dans les années 80, ont grandement contribué à la reconnaissance des immigrés originaires de Kayes comme acteurs du développement. *« Ils ont réussi ce que peu de grands projets ont fait : mettre en place les conditions de la prise en charge par les populations de leur propre développement »*, explique Christophe Daum, universitaire, auteur de nombreuses études sur la région.

> Cette organisation communautaire a permis « ce que peu de grands projets ont fait : mettre en place les conditions de la prise en charge par les populations de leur propre développement »

Ce fonctionnement est pourtant menacé aujourd'hui. D'une part, la montée du chômage en France rend les transferts financiers de plus en plus aléatoires. D'autre part, le verrouillage sans cesse perfectionné des frontières a eu deux conséquences paradoxales : l'arrivée des femmes et la naissance d'enfants en France, qui tend à aspirer une part croissante des ressources des immigrés ; la fin des traditionnelles rotations entre l'Afrique et l'Europe, qui permettaient d'assurer une relève continue des immigrés. Bloqués en France par crainte de ne plus pouvoir y revenir, de nombreux illégaux, souvent au chômage, sont désormais à la charge des « frères », compromettant leur capacité d'épargne.

Enfin, l'organisation « villageoise » du développement a trouvé ses limites. Elle n'a pu développer que des micro-projets qui n'ont pas pallié le manque criant d'infrastructures de base. Terriblement enclavée, la région de Kayes, distante de 600 kilomètres de Bamako, n'y est reliée que par un chemin de fer incertain et une piste soumise aux caprices des éléments.

D'où la nécessité, pour les associations d'immigrés, de se fédérer et de coordonner leurs efforts avec ceux des bailleurs de fonds institutionnels (Etats, villes et régions françaises jumelées, ONG). Mais l'avenir dans ce domaine dépend largement de l'utilisation politique qui sera faite de la dialectique « immigration-développement ». Jusqu'à présent, seules des formules de retours aidés ont été proposées par le ministère français des affaires sociales.

Quelque 150 Maliens déboutés du droit d'asile ont ainsi évité l'expulsion depuis 1991, en acceptant un minuscule pécule (1 000 francs) et la promesse d'une aide technique sur place. Peu convaincante, la formule a été perfectionnée. Un programme géré par les affaires sociales, la coopération et l'Office des migrations internationales (OMI) fonctionne depuis l'an dernier avec de meilleurs résultats.

Pour autant, il serait pervers de conditionner l'attention nouvelle portée au développement de Kayes, en tant que région d'émigration, à une activation des retours forcés. Chacun sait, en effet, que le développement ne peut freiner les départs qu'à long terme. Dans les premiers temps, le décollage économique a plutôt tendance à activer les migrations, estiment la plupart des études.

Les associations d'immigrés affichent aujourd'hui leur réalisme. *« Nous sommes convaincus que l'avenir de nos frères sans papiers n'est plus en France, à cause du chômage et de l'intolérance. Il faut créer les conditions pour que les villageois puissent rester et que les immigrés irréguliers puissent envisager un retour digne »*, affirme l'un des participants à la réunion de Kayes. Mais en attendant ce futur béni, estime-t-il, *« il n'existe toujours aucune alternative au départ vers la France »* pour les natifs de la vallée du fleuve.

Philippe Bernard

Pour les expulsés de Saint-Bernard, le retour au pays n'a pas mis fin à la galère

BAMAKO (Mali)
de notre envoyé spécial

REPORTAGE
Dans la capitale malienne, les anciens grévistes de la faim disent leur amertume

Dans la torpeur de l'hiver malien, le gros anorak écarlate de Moussa Sissoko intrigue. *« Regardez*, dit-il en désignant son étonnant accoutrement, *c'est le pantalon, l'anorak, le T-shirt que je portais quand ils m'ont scotché dans l'avion, le 10 décembre. A Paris, il gelait. Je n'avais que ça sur le dos pour arriver ici. Les flics français n'ont pas voulu qu'on aille chercher nos affaires. »* Avec ses deux compagnons d'expulsion, anciens grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard comme lui, Moussa Sissoko ronge son frein depuis deux semaines dans les jardins du Haut-Conseil des Maliens de l'extérieur, l'organisme d'Etat qui accueille leur galère.

A la rage de rentrer au pays entre deux policiers français s'est ajoutée la honte. Celle de revenir les mains vides quand toute une famille attend de l'émigré cadeaux et aide financière. *« J'étais d'accord pour rentrer*, reconnaît-il, *mais pas seulement avec un pantalon et une chemise. J'avais deux malles et une mobylette chez moi, dans le 20e arrondissement, et un compte à La Poste. J'ai travaillé pendant six ans en France. Ils n'ont rien voulu savoir. »* D'un geste accusateur, il jette la boule de gros papier collant marron qui a servi à lier ses chevilles au siège de l'avion et, aussi, à le faire taire. Il s'attarde sur les marques sombres laissées à ses poignets par les menottes qu'il a conservées, affirme-t-il, pendant les six heures de vol.

Mais le pire, désormais, c'est l'obsession de la famille, qui vit loin en brousse, au-delà de Kayes, et *« croit que je suis toujours à Paris »*. C'est d'imaginer ce père incapable de comprendre qu'un fils parti depuis six ans en France soit rentré au pays *« sans un centime »*. Alors, Moussa Sissoko sort d'une poche-banane de vieux tracts de Saint-Bernard, un carnet de métro entamé pour se convaincre que *« le combat n'est pas fini »*.

« J'AVAIS TROP PEUR »

L'ancien sans-papiers reste suspendu aux appels téléphoniques passés depuis Paris par ses amis et par une responsable de Médecins du monde qui s'inquiète de la santé des trois anciens grévistes de la faim. L'un d'eux, Diagouraga Karounga, vingt-huit ans, se plaint que sa tête *« va mal »* et que son ventre *« reste sec »*.

Assis sur la même natte, Mamadou Niagate, lui, attend des appels de son épouse. Cela fait cinq mois qu'il vivote à Bamako dans l'espoir de rejoindre sa femme et son fils de deux ans, restés à Paris. Reconduit vers Bamako juste après l'évacuation de l'église Saint-Bernard, fin août, après dix années de travail dans une entreprise de ramassage d'ordures ménagères, il se souvient qu'Alain Juppé avait juré que jamais les familles ne seraient séparées.

Dans le jardin ombragé qui borde la petite villa de l'Office des migrations internationales (OMI), *dans un autre quartier* de Bamako, l'heure n'est plus à la nostalgie. Adama Traoré, ancien de Saint-Bernard lui aussi, redécouvre son pays avec les yeux du conquérant. Militant actif des « sans-papiers » à Paris jusqu'à l'automne, le voilà transfiguré en chef d'entreprise virtuel dans la capitale malienne. La confirmation d'une *« invitation à quitter la France »* au lendemain de l'évacuation de l'église l'a décidé, lui et sa femme, à rentrer au pays pour créer un *« garage moderne »*. *« La vie illégale n'était plus possible à Paris, j'avais trop peur. Et la peur dénature l'être humain »*, explique-t-il. L'idée avait germé depuis son licenciement, en 1994, de l'entreprise de peinture automobile qui l'avait employé pendant cinq ans. Adama Traoré n'est pas revenu les mains vides. Un camion Berliet, une fourgonnette Mercedes et une voiture Nissan l'ont suivi à Bamako. Rentré volontairement le 13 décembre dernier, il peut bénéficier de l'aide accordée par la France. Pour lui, ce sera un magasin. Il louera le Berliet à un transporteur de sable et transformera sa fourgonnette en minibus urbain. Plus tard, il se lancera dans le commerce des pièces détachées automobiles grâce à ses contacts avec des « casses auto » dans le Val-d'Oise et à Marseille.

Pour l'heure, il chante les louanges du délégué local de l'OMI, qui *« a la volonté de* [les] *aider »*, mais s'inquiète que *« la thune n'arrive pas »*. Adama Traoré trépigne sur les starting-blocks de la réinsertion. Il ne prie plus Allah pour passer à travers les contrôles policiers mais pour que ses camions tournent.

Ph. B.

Le poids de l'argent des immigrés

On estime à environ soixante mille le nombre de Maliens vivant en France (dont 10 000 à 20 000 sans-papiers probablement). *Une part importante de* leurs revenus est envoyée au Mali, en particulier dans la ré*gion de Kayes, principal centre* d'émigration. Cette épargne peut atteindre le tiers du salaire perçu en France. Ainsi, l'argent rapatrié par les immigrés représente, selon la Banque mondiale, 81 % du déficit commercial de marchandises du Mali et 17 % de l'aide publique au développement que reçoit ce pays. Dans la région stratégique de Kayes, les *60 millions de francs envoyés* chaque année par les immigrés pèsent davantage que le total de tous les *crédits de coopération*, qu'ils viennent de France ou d'autres pays.

A Bamako, les rescapés du rêve français

BAMAKO (Mali)
de notre envoyé spécial

REPORTAGE
Piroguier, soudeur ou quincaillier, quelques exemples de retour réussi

La sablière de Kalabancoro, non loin de Bamako, évoque un décor de péplum où des centaines d'esclaves suant sous un soleil de plomb s'activeraient à quelque chantier pharaonique. Les piroguès quittent la berge au milieu de la nuit. Après 40 kilomètres dans les bras du fleuve Niger, les hommes plongent en apnée et remontent, seau après seau, le sable et le gravier. Au début de l'après-midi, ils sont de retour pour déverser à la pelle leur cargaison dans les camions-bennes dont le ballet est incessant. Quinze heures de travail par jour, sept jours sur sept, ramadan compris, pour 600 francs par mois.

Korka Dasilva, dit « Bani », surveille cette fourmilière. Il ne paie pas de mine avec sa blouse bleue et sa barbiche blanchâtre. C'est pourtant l'un des quatre patrons piroguiers qui se partagent cette juteuse exploitation. En 1994, « Bani », ouvrier dans le bâtiment, vivait sans papiers dans un foyer d'immigrés d'Aulnay-sous-Bois. Aujourd'hui, il emploie quarante personnes et a construit une maison de 700 mètres carrés comme le Mali en compte peu. *« En France, je devenais fou à force de ne parler à personne. Ici, je suis patron »*, résume-t-il. Bénéficiaire de l'aide à la réinsertion versée par l'Office des migrations internationales (OMI) après son retour volontaire, il a touché l'équivalent de 9 000 francs, le prix de trois pirogues. Deux ans après, il en possède huit.

Les *success story* comme celle de « Bani » ne sont pas légion dans le *petit monde malien de l'après-im*migration. Les coups de pouce financiers donnés par la France pour prix du retour se heurtent souvent à l'impréparation des projets et à l'absence de relais bancaires. Pourtant, le nouveau Programme développement local-migration (PDLM), discrètement mis au point par les ministères des affaires sociales et de la coopération, semble améliorer les chances de réinsertion et de contribution au développement.

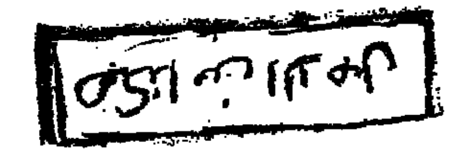
Les *microprojets*, à la survie aléatoire, sont désormais instruits sur place. L'étude de faisabilité et le suivi sont assurés par un conseiller recruté localement. La subvention, plafonnée à 24 000 francs par ex-immigré, est en principe versée au fur et à mesure de l'avancement réel du leur projet. Quelque 160 dossiers sont actuellement en cours d'étude, près de trois fois plus que pour l'ensemble de la période 1991-1994. Mais le financement de ce programme, mis en *avant au moment* de Saint-Bernard, est aujourd'hui bloqué.

PAS DE NOSTALGIE

La France, Modibo Diakite « a donné », mais il en est revenu. Pendant dix-huit ans, il a été soudeur, sans jamais obtenir de papiers à cause de plusieurs allers-retours au pays. *« Mieux vaut sortir par la grande porte »*, dit-il pour *justifier son retour définitif*. Pour ouvrir son petit atelier de chaudronnerie, installé devant une case de Bamako, ce père de six enfants a ramené des machines de France. L'OMI a complété en finançant un poste de soudure, un compresseur et de l'outillage. Aujourd'hui, il ne cache pas sa fierté de *« participer à l'évolution industrielle du Mali »*. Lui qui avait soudé les grilles de la mairie de Versailles vient d'achever celles de la grande poste de Bamako. Il assure ne pas éprouver de nostalgie d'un pays *« où on est coincé »*.

Bassy Kouita non plus ne comprend pas *« pourquoi les sans-papiers se battent pour rester dans un pays qui ne leur appartient pas »*. De France, où il a été manœuvre, balayeur puis chômeur, il a pu rapporter des vêtements pour sa famille, trois baladeurs, un téléviseur, et le congélateur qui trône maintenant dans sa quincaillerie, ajoutant les boissons fraîches à l'assortiment d'accessoires pour auto et moto qu'il vend. Avec les *« deux millions quatre cent mille »* francs CFA (24 000 francs) de l'OMI, il a acheté son stock et payé ses trois premiers loyers. La France a cessé de le faire rêver. A trente-six ans, il a retrouvé sa famille et troqué sa *« vie dure »* à Montreuil contre l'existence d'un petit *commerçant rentré au pays la tête haute*.

Ph. B.



lections partielles : gauche et la droite perdent acune un canton

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : dans *Le Journal du dimanche*** du 26 janvier, Jacques Toubon déclare que son *« opinion est faite depuis longtemps sur la nécessité de refonder le pouvoir de juger »*. Le garde des sceaux précise néanmoins qu'il attend *« les conclusions de la commission »*. Le même jour, au cours de l'émission « Le grand-jury RTL-*Le Monde* », Robert Badinter a estimé que l'indépendance de la justice pouvait être acquise par l'adoption d'un texte mettant fin aux nominations de magistrats par le gouvernement. En revanche, l'ancien garde des sceaux, s'est déclaré partisan du maintien d'un lien entre la chancellerie et les parquets, en insistant sur la nécessité d'*« une coordination de la justice »*. Interrogé par RMC, lundi 27 janvier, Michel Rocard a estimé que cette rupture était en *« partie »* une *« bonne idée »*.

■ **TERRORISME : trois hommes appartenant à la mouvance islamiste ont été mis en examen,** samedi 25 janvier, par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* et écroués. Soupçonnés d'avoir participé, en région parisienne, à un réseau de soutien logistique d'une filière d'approvisionnement en armes des maquis algériens, ils avaient été interpellés en milieu de semaine lors d'une opération lancée en France et en Allemagne (*Le Monde* du 23 janvier).

■ **DIPLOMATE : l'ancien ambassadeur du Zaïre, Ramazani Baya, qui avait tué accidentellement** deux adolescents, le 23 novembre 1996 à Menton (Alpes-Maritimes), est arrivé samedi 25 janvier à Paris. Le retour en France de M. Baya, qui a démissionné de ses fonctions et n'est plus protégé par son immunité diplomatique, ouvre la voie à des poursuites judiciaires. Il encourt jusqu'à trois ans de prison ferme et 300 000 francs d'amende.

Les usagers entrent aux conseils d'administration des hôpitaux

Leurs associations redoutent de ne pouvoir qu'« entériner » de grandes orientations, en particulier budgétaires, qui sont désormais fixées par l'Agence régionale d'hospitalisation

Conviés à un colloque organisé en Avignon du 23 au 25 janvier par les directeurs d'hôpitaux membres du Groupe de recherche et d'applications hospitalières (Graph), les représentants des associations d'usagers des hôpitaux ont analysé les conséquences de la mise en œuvre de la réforme hospitalière du 24 avril 1996. Deux d'entre eux siégeront dorénavant dans chaque conseil d'administration. Cette *« consécration juridique »*, plutôt bien accueillie par les directeurs d'hôpitaux, laisse pourtant sceptiques les responsables des principales associations qui craignent de ne jouer qu'un rôle de faire-valoir. Outre cette difficulté à lutter à armes égales aux côtés des représentants des pouvoirs politique, médical et administratif, nombreux à ne pas vouloir partager leurs prérogatives, ils auront également à combattre leur tendance au *« nationalisme associatif »*.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Suivant l'exemple de la SNCF, les *conseils d'administration* des hôpitaux s'ouvriront très prochainement aux usagers. Dans chaque département, les préfets choisissent actuellement deux représentants d'associations de malades, de familles de malades, de consommateurs, de handicapés ou de personnes âgées, dont la réforme hospitalière du 24 avril 1996 et le décret du 30 octobre 1996 ont rendu la présence obligatoire aux conseils d'administration des établissements publics de santé.

Conscients tout à la fois du bien-fondé d'une telle mesure et du *« choc culturel »* qu'elle risque de provoquer, la trentaine de directeurs d'hôpitaux réunis au sein du Graph avaient convié en Avignon les associations de patients afin de mieux connaître ceux qu'il leur faut *désormais considérer comme des* interlocuteurs à part entière. Pour ces associations, l'entrée dans les conseils d'administration vaut reconnaissance du travail effectué à l'hôpital depuis des décennies. *« C'est une consécration juridique*, estime Patrick Gohet, directeur général de l'Unapei (Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales). *Il ne s'agira que d'une sorte de présence d'influence, mais qui ne sera pas négligeable dans la mesure où elle nous permettra de faire valoir certaines valeurs. »* Peu à peu, les associations de santé ont en effet su se rendre indispensables à l'hôpital. Elles sont aujourd'hui estimées à plus d'un millier, participent à la vie de presque tous les services de soins où *« elles interviennent dans l'amélioration de la qualité de vie des patients*, reconnaît Alain Halbout, le président du Graph. *A l'extérieur de l'hôpital, elles jouent un rôle moteur dans le développement de la recherche et assurent la continuité de la prise en charge du malade, grâce aux structures d'accompagnement ou de réinsertion qu'elles savent solliciter ou parfois créer »*.

Plusieurs raisons à cette *« importance considérable et toujours croissante des associations de santé »*, selon les termes de Patrice Pinell, directeur de recherche à l'Inserm : la loi de 1975, qui a séparé les secteurs sanitaires et sociaux ; l'épidémie de sida, qui a stimulé l'action associative dans l'ensemble des services de l'hôpital ; les exigences croissantes du patient, qui se comporte de plus en plus en consommateur ; et, surtout, le raccourcissement de la durée moyenne d'hospitalisation, passée en vingt ans de dix-huit à six jours.

En période de difficultés économiques, les établissements publics de santé ne peuvent plus guère se passer du renfort humain et financier apporté par les associations. *« L'hôpital s'ouvre à nous parce qu'il a besoin de nous. Nous finançons des laboratoires complets, des appareillages lourds dans les services de soins »*, note, réaliste, Jean-Louis Sarran, responsable de l'aide aux familles à l'AFM (Association française contre la myopathie). Même chose à l'APF (Association des paralysés de France), dont les bénévoles pallient un manque de personnels hospitaliers. Dans un tel contexte, les directeurs d'hôpitaux ne peuvent donc que *« se réjouir »* que des représentants d'associations accèdent au rang d'administrateurs.

« Porteuses d'innovation puisque nées pour répondre à des besoins non pris en compte », les associations, dont la montée en puissance a pourtant parfois été vécue comme une intrusion par les équipes soignantes, se voient aujourd'hui reconnaître tous les mérites par les directeurs d'hôpitaux. Pour celui du CHU de Nice, Jean-Xavier Trazzini, *« une structure publique a besoin d'être aiguillonnée par ses usagers, ou plutôt ses clients, qui ont le choix d'aller voir ailleurs, dans des cliniques de mieux en mieux équipées »*.

« SIMPLE DÉCORATION »

Les revendications des associations concernent tout aussi bien l'amélioration de la qualité de la vie quotidienne à l'hôpital (attente, bruit incessant...), l'hygiène (trop d'infections nosocomiales), l'écoute du patient (indifférence à la douleur) et du médecin de famille, l'accueil des proches et l'information du patient. Curieusement, les associations n'entretiennent pas d'illusions sur l'impact réel d'une réforme qu'elles réclamaient pourtant depuis fort longtemps. Patrick Gohet craint que les représentants des usagers peinent à dépasser leur *« nationalisme associatif »* et ne soient intimidés face à un aréopage de personnalités locales. Surtout, le conseil d'administration, où les usagers ne disposeront que de deux voix sur vingt et une, ne sert, selon M. Gohet, qu'à *« entériner les grandes orientations politiques de la structure. Ce n'est pas là que se prennent les décisions »*.

Certains directeurs ne démentent pas totalement le propos, expliquant que le budget est désormais fixé par l'Agence régionale de l'hospitalisation, et qu'il leur revient ensuite de décider de sa répartition ; le conseil se contente de voter la proposition de budget du directeur, qui sera ensuite entérinée ou non par l'Agence. L'APF se dit pareillement *« sceptique sur la possibilité de peser réellement sur la machine hospitalière, sur laquelle les pouvoirs administratif, médical et politique se partagent la mainmise »* : *« Tous ces gens sont conscients qu'il leur faut écouter les malades, c'est dans l'air du temps. Mais ils sont encore nombreux à nous considérer comme une simple décoration dans un processus dont ils ne se dessaisiront pas. »*

Pascale Krémer

La crainte de revendications trop sectorielles

Selon le décret du 30 octobre 1996, *« les représentants des usagers sont nommés par le directeur de l'agence régionale d'hospitalisation, après avis du préfet du département dans lequel l'établissement a son siège, parmi les personnes proposées par les organisations qui représentent au niveau régional ou départemental les intérêts des patients, des consommateurs, des familles, des personnes âgées ou handicapées, et dont le directeur de l'agence estime que l'objet social correspond le mieux à l'orientation médicale ou médico-sociale de l'établissement »*.

Les préfets éprouveront sans doute bien des difficultés à trouver des organisations susceptibles de défendre l'intérêt commun des patients. Les associations de santé françaises sont pour la plupart très spécialisées, axées sur une pathologie ou même l'un de ses aspects, et entretiennent entre elles des rivalités. Aussi les directeurs d'hôpitaux s'inquiètent-ils de devoir faire face en conseil d'administration à des revendications par trop sectorielles.

Au CHU du Kremlin-Bicêtre, les « petits trucs » qui font beaucoup

PARTOUT, des tâches de couleurs vives figurent des véhicules aux formes rondes, des animaux souriants, des pavillons aux cheminées rassurantes. Les services de pédiatrie de l'hôpital Parrot du centre hospitalier universitaire du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) ressembleraient à d'immenses salles de jeux, n'étaient ces deux cents lits surmontés d'accessoires barbares où des enfants malades se reposent. Au septième étage du bâtiment, une maison de l'enfant, structure ouverte en 1981 et encore rare en France, accueille ceux qui sont capables de se déplacer dans un havre où jamais aucun médecin ne vient les déranger. Un instituteur s'y accommode de sa classe à géométrie variable, tandis que les adeptes de l'école buissonnière vont et viennent entre la salle de jeux, l'atelier de peinture et le coin poupées.

Pour que les enfants échappent au maximum à la passivité et à l'ennui, l'hôpital Parrot a dû accepter l'intrusion d'associations de bénévoles. Depuis deux ans environ, Le volontariat au service de l'art anime un atelier de peinture chaque mercredi après-midi. Le mercredi matin, c'est La sculpture dans la ville qui initie les enfants à la taille de la pierre. Trois fois par semaine encore, une association, pour partie rémunérée par l'hôpital – Les musicoliers –, vient faire chanter les petits hospitalisés. Chaque soir de la semaine et le week-end, lorsque le va-et-vient des infirmières et des visites se ralentit, les membres de La main dans la main s'assoient près des lits pour raconter une histoire ou rassurer un enfant que le sommeil oublie.

« PLUS LE TEMPS DE SOURIRE »

La présence des bénévoles ne peut pas toujours compenser le manque de postes d'éducateurs ou de soignants. Si, dans le service d'hépatologie, le travail des associations arrive à masquer le manque de personnel, un étage plus bas en revanche, en neuropédiatrie, des mères ne peuvent s'empêcher de comparer les différences de traitement. *« On ressent la pénurie de personnel*, raconte Sandrine, trente-deux ans, dont la petite Pauline est atteinte d'une infirmité motrice cérébrale. *Les aides-soignantes sont tellement débordées qu'elles n'ont plus le temps de sourire »*, regrette-t-elle. Les associations y sont présentes comme dans les autres services, assure le professeur Jean-Paul Dommergues, responsable du département de pédiatrie générale, *« mais les situations y sont sans doute plus difficiles à aborder pour quelqu'un d'extérieur »*, précise-t-il. *Les besoins sont immenses et ils ne peuvent être couverts avec les moyens dont nous disposons »*.

Habituée des hôpitaux depuis la naissance de Pauline, il y a dix ans, Sandrine reconnaît l'ampleur des efforts déployés pour améliorer l'accueil des patients – et de leurs parents – à l'hôpital, mais évoque quelques souhaits : *« Quand j'arrive très tôt dans le service pour accompagner Pauline à un examen, on me propose rarement de quoi déjeuner. Un thé ou un café, c'est une petit truc de rien, mais pour moi qui passe mes journées à l'hôpital, c'est beaucoup. »* Un lit, un téléphone dans la chambre de sa fille, elle n'osera jamais les demander. Avec les autres mamans qui logent comme elle à la Maison des parents voisine, elle cherche à quoi pourrait ressembler une hospitalisation « idéale ».

Aude Dassonville

Le procès de Georges Mendaille ressuscite la « sale guerre » des GAL

LA COUR D'ASSISES spéciale des Pyrénées-Atlantiques et la cour d'appel de Pau vont s'intéresser, au cours de cette semaine, à deux affaires qui posent une fois de plus la question du rôle joué par certains Français dans la « sale guerre » livrée par les Groupes antiterroristes de libération (GAL) espagnols aux Basques soupçonnés d'appartenir à l'ETA mais résidant légalement en France.

Devant la cour d'assises spéciale s'ouvre, lundi 27 janvier, le procès de Georges Mendaille, un Français de soixante-trois ans accusé de *« tentatives d'assassinats, participation à association de malfaiteurs et complicité d'assassinat »* sur la personne de deux Basques espagnols. Les débats doivent durer jusqu'au 29 janvier. Pour sa part, la cour d'appel de Pau doit rendre son arrêt, ce même 29 janvier, dans une affaire de diffamation opposant le commissaire Joël Cathala, ancien patron de la police de l'air et des frontières (PAF) dans la région, à une publication et à une association basques.

De 1983 à 1986, les GAL ont perpétré sur le sol français une série d'attentats ayant coûté la vie à vingt-neuf personnes. En Espagne, relancée par la justice et par la presse, l'enquête a pris les proportions d'un scandale national. Elle a abouti, en 1995 et 1996, à l'inculpation de plusieurs dirigeants socialistes accusés d'avoir favorisé, à travers les GAL, un véritable terrorisme d'Etat. En France, au contraire, les autorités n'ont pratiquement rien fait. Ni pour rechercher les commanditaires de ces crimes, qui ont coûté la vie à plusieurs Français tués *« par erreur »*, ni pour dissiper les soupçons qui pèsent sur le rôle joué par certains policiers français.

Le procès Mendaille s'inscrit, avec un retard de dix ans dû à l'absence de l'accusé, dans le droit-fil de ceux qui se sont tenus à Pau, en 1987 et 1988, devant les six magistrats de la même cour d'assises spéciale. Au fil des audiences, la nébuleuse terroriste des GAL était apparue clairement, avec ses commanditaires espagnols, ses « relais » français (soldats perdus, anciens de l'OAS, néofascistes) et ses tueurs. Le plus souvent des petits truands et des indicateurs de police recrutés dans la pègre de l'Hexagone. Une douzaine d'entre eux avaient été condamnés à des peines allant de quelques années de prison à la réclusion à perpétuité.

L'« affaire Mendaille » elle-même date de 1985. A Anglet, en juillet, puis à Saint-Jean-Pied-de-Port, en septembre, Fernando Eguileor et Joseph Arraztoa découvrent des engins explosifs télécommandés sous leurs véhicules. L'enquête aboutit rapidement à l'arrestation par la police de quatre voyous marseillais : Roger Roussey, Alain Lambert, Michel Morganti et Alain Domenge. Trois d'entre eux déclarent au juge d'instruction qu'ils ont été recrutés par Georges Mendaille, un Toulousain d'une cinquantaine d'années. L'homme serait l'un des *« relais »* français du commissaire espagnol Amedo Fouce, l'un des hommes-clés des GAL. C'est lui qui aurait donné les instructions et fourni les armes. Dans la voiture des quatre hommes, la police trouve des photos de Basques espagnols avec, au dos, des annotations que les graphologues attribueront à Georges Mendaille. On y reconnaît les propriétaires des deux voitures piégées, mais aussi Juan Maria Otegui, qui habitait dans le même immeuble que Joseph Arraztoa à Saint-Jean-Pied-de-Port et qui a été assassiné de trois balles, le 2 août 1985.

RÉTRACTATIONS

En 1986, la justice française lance un mandat d'arrêt international contre M. Mendaille, qui réside en Espagne depuis 1978. Dans un premier temps, la justice espagnole affirme ne pas pouvoir le localiser. Mais un reportage le montre dans sa villa, sur la Costa Brava. Il est arrêté en février 1989. Remis en liberté surveillée en juillet 1990, il sera finalement extradé, en avril 1994, et emprisonné à Bayonne. Entre-temps, la cour d'assises spéciale a condamné ses complices présumés à des peines de quatorze à seize ans d'emprisonnement.

Depuis, les accusateurs se sont rétractés. La sœur d'un des condamnés avait raconté au juge Baltazar Garzon, chargé du dossier des GAL en Espagne, sa rencontre avec Georges Mendaille, en 1987, pour lui demander de l'aider à faire libérer son frère. Il lui aurait fait rencontrer deux responsables du GAL, les commissaires Amedo Fouce et Michel Dominguez. Lors d'une confrontation, en 1995, la jeune femme est revenue sur cette version, affirmant avoir été manipulée, sans autre précision.

M. Mendaille conteste les accusations dont il est l'objet. Il se borne à affirmer qu'il avait été amené à collaborer, en 1985, avec un fonctionnaire de la DST en poste dans la région qui se faisait appeler « Cartier ». Pour tenter de connaître la vérité, la cour a fait citer à la barre un inspecteur des renseignements généraux, qui serait le mystérieux « Cartier ». De leur côté, les parties civiles ont fait citer l'ancien juge d'instruction de Bayonne Christophe Seyès, qui s'est plaint, à plusieurs reprises, des difficultés rencontrées dans ses investigations. *« Le jour où des noms de fonctionnaires* [de police] *français sont apparus dans mon enquête* [sur les GAL], *on m'a fait comprendre que la collaboration que j'étais en droit d'attendre serait limitée au minimum »*, a notamment expliqué ce magistrat.

Roland-Pierre Paringaux

ration des hôpitaux

tions, en particulier budgétaires, italisation

p sectorielles

ts trucs » qui font beaucoup

scite la « sale guerre » des GAL

ASSAINISSEMENT *La Cour des comptes devait publier, lundi 27 janvier, un rapport très sévère sur les services de gestion de l'eau dans les municipalités de la France métropolitaine et des DOM-TOM.*
● **LA JURIDICTION FINANCIÈRE,** présidée par Pierre Joxe, critique les régies municipales, mais surtout les pratiques des grandes compagnies – en particulier la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux –, qui se partagent le secteur, en soulignant que *« l'absence d'encadrement et de contrôle des délégations de services publics, aggravée par la moindre transparence de ce mode de gestion, a conduit à des abus ».*
● **DANS LE VAR,** la chambre régionale des comptes stigmatise l'attitude d'une filiale de la Générale des eaux, à laquelle avait été attribué le marché de la station d'épuration de Bandol-Sanary *(lire également notre analyse page 16).*

La Cour des comptes critique les services de gestion de l'eau

Hausses considérables des prix, engagements non tenus, marchés douteux, concurrence faussée... Le tableau brossé par les magistrats de la Rue Cambon est très sombre. Au banc des accusées, les « majors » du secteur, toutes-puissantes face à des élus locaux isolés

ALORS QUE les mouvements de protestation sur la qualité et les prix de l'eau se multiplient partout en France, la Cour des comptes devait publier, lundi 27 janvier, un long rapport sur *« la gestion des services publics locaux d'eau et d'assainissement ».* Onze chambres régionales de métropole et d'outre-mer ont participé à cette enquête menée entre 1994 et 1996. Même si elle se garde de généraliser ses observations, la Cour a relevé partout – de Toulouse (Haute-Garonne) à Riom (Puy-de-Dôme), en passant par Saint-Etienne (Loire), Grenoble (Isère) ou Bandol (Var, *lire ci-dessous*) – des pratiques non conformes à l'intérêt des usagers : *« Réalisée directement en régie ou indirectement à travers les différentes formes de délégation de service public, la gestion est peu transparente »,* souligne-t-elle.

Longtemps considérée comme une ressource naturelle abondante et gratuite, l'eau est devenue un enjeu politique et économique majeur. L'instauration d'une politique globale, à partir de 1992, a imposé aux collectivités locales des dépenses énormes pour répondre aux nouvelles obligations de qualité, de protection et d'assainissement : de moins de 20 milliards de francs de 1987 à 1991, les investissements dans les réseaux d'eau et les stations d'épuration ont dépassé les 43 milliards entre 1992 et 1996. Ces sommes ont, pour l'essentiel, été à la charge des usagers. *« Dans toutes les régions, on observe une hausse sensible du prix de l'eau de l'ordre de 10 % par an »,* constate la Cour. *« Le prix de l'eau facturé aux usagers a augmenté à Saint-Etienne de 124 % de 1990 à 1992, de 72,3 % de 1990 à 1994 à Vichy, de 112 % de 1990 à 1994 à Joué-lès-Tours, de 75 % en trois ans dans le district de Saumur entre 1990 et 1993 »,* relève-t-elle.

DÉLÉGATION DÉTOURNÉE

Les investissements nécessaires dans un proche avenir vont encore demander *« un effort financier considérable aux usagers »* : la seule obligation de traiter les eaux usées dans les collectivités de moins de 2 000 habitants se traduira *« par des investissements de l'ordre de 45 à 60 milliards au cours de la période 1995-2005 »,* tandis que les contraintes d'urbanisation et le traitement des eaux de pluie peuvent être évalués entre 33 et 38 milliards sur la même période.

Les communes sont très mal armées pour répondre à cette nouvelle politique, qui requiert des technologies et des savoir-faire *« sortant des domaines courants des compétences communales ».* Le mauvais état des réseaux, l'absence de rigueur dans la gestion des facturations contribuent *« à des rendements médiocres ».* Dépassées, les collectivités ont confié de plus en plus la gestion de leurs services à des entreprises privées. *« La part du secteur privé dans la distribution d'eau potable en France est ainsi passée de 31 % en 1954 à 60 % en 1980 et 75 % en 1991 »,* relève le rapport.

Cette décision intervient souvent lorsque les communes doivent réaliser des investissements auxquels elles ne peuvent faire face. *« La délégation est détournée de son objet pour devenir une technique élaborée de financement du budget principal, défavorable à l'usager-contribuable »,* souligne la Cour, qui constate que l'impact de ce passage au privé est souvent mal évalué, alors même que *« la hausse du prix est bien à mettre en relation avec la délégation de services »* : à Egletons (Corrèze), le prix de l'eau a plus que doublé en trois ans après le passage au privé, alors que les investissements sont toujours à la charge de la commune.

Dominé par quelques grands groupes – la Générale et la Lyonnaise des eaux, dans une moindre mesure la SAUR (Bouygues) et la CISE, récemment reprise par la précédente –, le secteur privé de l'eau est très concentré : *« La concurrence y reste très imparfaite »,* note le rapport. Contrats ambigus, avenants multiples, attribution privilégiée des travaux aux sociétés relevant du même groupe que celui de l'exploitant des services d'eau, prolongations sans appel d'offres des contrats, partage des villes entre deux groupes : de multiples habitudes ont été prises, empêchant le jeu normal de l'offre et la demande dans ce secteur qui n'est pas soumis au code des marchés publics. Sur 79 marchés passés par le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne en 1993, 11 ont été conclus sans mise en concurrence, pour un montant supérieur à 15,6 millions de francs. *« Le caractère répétitif de l'utilisation de procédures de négociation, presque toujours avec les mêmes entreprises, a également pu être constaté »,* souligne le rapport.

« Une tendance à la pérennisation des positions acquises », apportant des marges substantielles, existe dans de nombreux cas, selon la Cour. La Générale des eaux gère le service du Syndicat des eaux d'Ile-de-France depuis quarante-sept ans.

GESTION OPAQUE

A Dinard (Ille-et-Vilaine), la CISE a obtenu la production d'eau en 1929 et sa concession a été renouvelée jusqu'en 2005. *« Le même exploitant aura géré la production d'eau pendant soixante-quinze ans, sans qu'aucune mise en concurrence permette à la collectivité de s'assurer qu'elle traitait avec le mieux-disant »,* observe la Cour.

« Notre réalité quotidienne, c'est que les contrats ont un terme, et les remises en concurrence ont été nombreuses en 1996. La concurrence est, sans comparaison possible, plus forte en France qu'en dehors de nos frontières et, de surcroît, singulièrement renforcée par les lois récentes », indique la Générale des eaux dans sa réponse. De nouvelles dispositions législatives ont, de fait, été adoptées en 1993 puis en 1995 pour interdire reconductions systématiques des contrats ou droits d'entrée qui, comme à Grenoble, se sont traduits par un versement de 355 millions de francs par la Lyonnaise à la municipalité, en contrepartie d'une concession de vingt-cinq ans. L'application de ces textes se révèle, toutefois, délicate. Lors du *renouvellement de l'affermage du* service du syndicat intercommunal de la vallée d'Auzon (Puy-de-Dôme), une erreur substantielle a été commise sur les volumes facturés, lors de l'appel d'offres. Seul le délégataire en place connaissait la vraie situation. *« Celui-ci a finalement été reconduit pour douze ans »,* selon le rapport.

Dotées d'une expertise insuffisante, les communes ont souvent du mal à apprécier la gestion de leurs services délégués. Les documents techniques et financiers ne leur sont donnés qu'avec retard, voire pas du tout. A Metz, la société mosellane des eaux n'a produit aucun compte pendant vingt ans. *« L'opacité, constatée dans de nombreux cas, peut demeurer un obstacle à l'information des élus et des usagers »,* affirme la Cour, en préconisant un renforcement de l'assistance des services de l'Etat, afin de mieux aider les communes dans leur négociation *« avec des partenaires privés dotés de moyens techniques puissants ».*

Martine Orange

Des mécanismes de rémunération remontant à 1938

Les contrats de concession d'eau donnent lieu à des calculs très complexes sur les modes de rémunération. A la différence d'autres pays, la France n'a pas revu le mécanisme de base et fonctionne toujours sur un schéma approuvé par une circulaire du ministère de l'économie publiée le 10 août 1938. Ce schéma prévoit que la rémunération sera indexée sur le tarif de départ en prenant en compte l'évolution des coûts de revient du prestataire de services, diminuée d'une partie fixe.

***« Cette formule à la française aboutit à transférer les risques d'inflation sur le déléguant* [municipalités], *moyennant un "abattement" qui est censé représenter en contrepartie la cession partielle des gains de productivité au bénéfice des usagers »,* souligne Jean Bouinot, directeur de l'Institut d'urbanisme de Paris, dans un article à paraître sur les opérations de délégation de services publics. Mais il est souvent très difficile de déterminer les économies réalisées par les compagnies d'eau et la quote-part qu'elles acceptent de reverser aux collectivités : un brouillard persistant règne sur les comptes des réseaux qu'elles gèrent.**

L'exemple édifiant de la station d'épuration de Bandol-Sanary

TOULON
de notre correspondant

Quarante millions de francs : c'est la somme qu'une quinzaine de contribuables de Bandol et de Sanary réclament à la société Omnium de traitement et de valorisation (OTV), une filiale de la Compagnie générale des eaux, à qui l'on doit la conception, la construction et l'exploitation d'une station d'épuration des eaux usées... et des finances publiques. Le 18 décembre 1995, ce groupe de contribuables a déposé une plainte avec constitution de partie civile auprès de Jean-Luc Tournier, juge d'instruction à Toulon, qui a ouvert une information judiciaire pour soustraction et détournement de fonds publics.

En 1979 se constitue un syndicat intercommunal regroupant Sanary et Bandol – deux municipalités du littoral varois – en vue de la construction d'une station d'épuration commune, qui débute en 1982. Le syndicat connaît une vie difficile, rythmée par des *« dissensions personnelles qui se conjuguent à l'opacité de la comptabilité »,* comme le fera remarquer un rapport particulièrement copieux de la chambre régionale des comptes (CRC) de mars 1995.

Pour obtenir le marché (23,195 millions), OTV *« fait valoir la compétence technique de son groupe »* et, alors que la station n'est pas encore mise en service, fait adopter un premier avenant de 20,358 millions pour doubler la station physico-chimique et y ajouter une chaîne de traitement biologique : cet accord est obtenu *« en dépit d'avis techniques et juridiques défavorables »* et sans appel d'offres. Dans la foulée et sans mise en concurrence, le président du syndicat accorde l'exploitation de la station à OTV, qui ne tiendra pas ses engagements techniques. Au cours de ses investigations, la CRC *« constate que la station se trouve dans un état de délabrement avancé »* et *« que la station biochimique est hors d'état de fonctionnement »,* l'entreprise n'ayant pas hésité à en facturer le fonctionnement (162 000 francs) dès le 12 août 1986, alors que la station ne sera mise en service qu'en 1987.

Par ailleurs, la CRC va constater un fort écart de prix entre un décanteur lamellaire installé en 1982 pour 860 000 francs et celui qui a été mis en place en 1986, *« le second traitant deux fois moins d'effluents que le premier alors qu'il a coûté moitié plus cher ».* En fait, *« l'accumulation des anomalies a conduit à faire supporter au syndicat, et donc aux communes membres, un surcoût de 13 millions de francs, soit une augmentation de 30 % du marché initial complété du premier avenant »* alors que *« la direction départementale de l'équipement du Var, qui s'était fait confier la maîtrise d'œuvre de la construction, et avait perdu pour ce faire 3,195 millions de francs, n'a pas joué le rôle qui aurait dû être le sien ».*

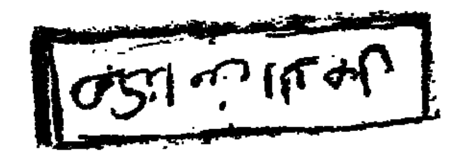
SURCOÛT DE 15 MILLIONS DE FRANCS

Mieux encore, OTV a mis en place un double comptage et a fait payer, chaque année, deux fois le traitement de 365 000 m³ d'effluents. Devant l'étonnement de la CRC, l'entreprise a *« prétendu que ce dispositif résultait d'un accord avec le syndicat ».* En conclusion, la CRC estimera que la construction de la station d'épuration a coûté au moins 15,3 millions de francs de trop et que *« l'exploitant a perdu, au cours des trois dernières années, en moyenne 4,5 millions de francs par an de rémunération ».*

Les consommateurs ont été plus prestes que leurs élus à réclamer ces sommes, même si Ferdinand Bernhard, maire (UDF-PR) de Sanary, s'était inquiété de certaines dérives dès 1990, peu de temps après son arrivée à l'hôtel de ville, et avait commandé un audit : ses conclusions alarmantes furent transmises au préfet du Var et à la CRC et avaient permis de renégocier le contrat d'assainissement et d'obtenir une baisse de 15 %, soit 1 million de francs par an. Aujourd'hui, en accord avec le maire de Bandol, Xavier Suquet (RPR), Ferdinand Bernhard attend les conclusions de l'enquête avant d'entamer de nouvelles procédures. Fustigeant *« la passivité étonnante qui s'était installée de 1982 à 1989 »,* M. Bernhard estime que, *« dans cette affaire, l'argent n'a sûrement pas coulé dans les seules poches de l'OTV ».* Enquêteurs et magistrats s'interrogent sur ce point.

Il en va de cette station, remise depuis en état par OTV, comme pour celle actuellement en fin de travaux au cap Sicié, sur la commune de La Seyne. Prévue pour desservir sept communes de l'Est varois, elle entrera en service en juillet, alors qu'elle devait être terminée le 31 janvier 1996. La très mauvaise appréciation du sous-sol de la falaise, sur laquelle est édifié l'ouvrage, a amené le groupement des entreprises chargé du chantier à accroître les délais et le prix de revient : 750 millions de francs contre les 302 millions de francs prévus. De quoi intéresser la CRC, qui termine une enquête préliminaire dans laquelle on verra apparaître à nouveau OTV, important concepteur et réalisateur de cette nouvelle station.

José Lenzini



DISPARITIONS

Pedro Bacán

Compositeur et guitariste flamenco

LE MUSICIEN Pedro Peña Peña, dit Pedro Bacán, né en 1951 à Lebrija (province de Séville, Espagne), est mort dimanche 26 janvier des suites d'un accident de la route.

De Pedro Bacán, on peut dire ceci : il était le plus grand guitariste du monde flamenco, celui dont personne ne doutait, celui qui portait le plus d'avenir dans la guitare et le chant. Personne, à avoir vu son récent récital du 19 décembre 1996, à Paris, à en douter. Nul qui n'attende avec sérieux le 4 février à Bobigny, où il devait se présenter avec le clan des Pinini, sa famille gitane de Lebrija, et Inès, sa sœur. Quand on a assisté à leurs débuts, ce moment où Inès qui n'avait jamais chanté de la vie s'est mise à chanter pour *lui*, quelque chose de neuf est apparu dont on n'a plus que le pressentiment.

Pedro Bacán est mort comme un flamenco, c'est-à-dire bêtement. Samedi, il jouait avec Juan Peña et El Lebrijano, ses cousins, à Lora del Rio, sur la terre des taureaux. Zahariche, la *finca* de l'élevage de Miura, est là, sur la colline. Au petit matin, il a voulu rentrer à la maison, à 60 kilomètres. El Cordobès disait : *« Dans le monde des taureaux, il y a plus dangereux que les taureaux, il y a les routes. »*

Fils de Bastián Bacán, le neveu d'El Pinini né en 1911 à Lebrija, il en avait repris le nom d'artiste. Jusqu'à la trentaine, Pedro Bacán s'est signalé comme l'accompagnateur des plus grands *cantaores*. Sa présence dans de nombreux enregistrements en témoigne. En 1980, on l'a vu remporter le concours du Ciraldillo del Cante, à la Biennale d'art flamenco de Séville. Son chanteur alors était Calixto Sanchez. Il obtient la même année le Prix national de guitare flamenca. Par une bizarrerie de plus, le monde du flamenco est le seul des mondes habités où les prix et les récompenses ont un sens. Le département de musicologie de l'université de Washington est le premier d'une longue série, en Amérique du Nord, à l'inviter comme professeur associé.

Aussi proche de Maurice Ohana, des intellectuels, des artistes que de la communauté gitane de Lebrija, intelligent, doux, généreux de sa personne, de son jeu, de son rire, de sa gravité, Bacán avançait. Il ne cherchait pas à croiser, métisser, relire, mâtiner, machiner, rockiser ou relooker le flamenco, il cherchait ce qu'il avait dans le ventre. Il le cherchait avec les meilleurs flamencos et avec tous les musiciens qu'il rencontrait. *« Au cœur de l'aventure, il y a un esprit qui n'est ni une idée intellectuelle ni un concept ; qui ne se comprend pas, mais on sait parfaitement s'il est là ou pas. Curieusement, la musique n'est pas la fin, c'est un moyen, un véhicule. On ne doit pas sortir le même après une nuit flamenca. »* Bacán se faisait une fête de montrer bientôt le film de Carole Sierx : *Inès ma sœur.*

Francis Marmande

Charles Levinson

Un syndicaliste pourfendeur des multinationales

CHARLES LEVINSON, ancien secrétaire général de la Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie (International Chemical Federation), est mort mercredi 22 janvier, à Genève, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Fils d'un forgeron russe, socialiste bolchevik, il naît le 19 octobre 1919 à Ottawa, au Canada, où son père s'est réfugié après s'être évadé de Sibérie. Charles Levinson accumule les diplômes de lettres et d'économie, à Toronto, à New York et à Paris, et se retrouve pilote dans la RAF de 1940 à 1945. Directeur adjoint du syndicat américain CIO au lendemain de la guerre, puis secrétaire général de la Fédération des ouvriers des métaux, il devient, en 1963, secrétaire général de l'ICF. Personnalité haute en couleur, auteur de nombreux ouvrages, dont *L'Inflation mondiale et les Firmes multinationales* (1973), il va s'illustrer par son combat contre les multinationales et les effets, qu'il juge pervers, du commerce Est-Ouest.

Lors d'un conflit chez Saint-Gobain, en 1969, il popularise le concept de *« grève multinationale »* qu'il reprendra ensuite chez Michelin, en 1971, et chez Akzo en 1972.

Travaillant à Genève mais parcourant le monde, Charles Levinson plaide pour *« une véritable démocratisation de l'industrie »*, afin de *« protéger les consommateurs contre les effets de la concentration du pouvoir économique »*. Avec un redoutable talent de débatteur, Charles Levinson, au diapason des syndicats américains, part en guerre contre le commerce Est-Ouest.

Dans son livre *Vodka-Cola* (1977), il s'en prend à la *« vodka-colonisation »*, estimant que la détente sert les intérêts de groupes et institutions de l'Est et de l'Ouest mais ni la paix, ni le désarmement, ni les objectifs sociaux essentiels. Ce pourfendeur des multinationales, qui *« font leurs choux gras de l'antagonisme entre les économies nationales et une main-d'œuvre divisée en nations »*, quitte le secrétariat général de l'ICF, en 1985, sans avoir vu se réaliser de véritables conventions collectives internationales.

Michel Noblecourt

Mary Bancroft

Une espionne et nouvelliste américaine

MARY BANCROFT, nouvelliste *américaine et espionne entre* 1942 et 1945, est décédée le 10 janvier, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Née le 29 octobre 1903 à Cambridge (Massachusetts) et élevée, après la mort, à sa naissance, de sa mère, par un beau-père qui était le « patron » du quotidien économique *The Wall Street Journal*, aux Etats-Unis, Mary Bancroft, après un premier mariage duquel elle eut deux enfants, divorce en 1932 pour épouser, trois ans plus tard, un banquier suisse. A Zurich, où elle vit alors, elle écrit des articles et devient l'amie, notamment, du psychanalyste suisse Carl Jung et du romancier irlandais James Joyce.

En 1942, elle fait la connaissance d'un diplomate américain, Allen Dulles, qui, en réalité, venait d'instituer, depuis son poste de Berne, l'Office of Strategic Services (OSS). C'est l'ancêtre de ce qui devint la Central Intelligence Agency (CIA), avec pour tâche, à cette époque-là, l'espionnage de l'Allemagne. Après la seconde guerre mondiale, Allen Dulles dirigea la CIA. Mary Bancroft ne tarda pas à devenir sa maîtresse et elle se signala par son aptitude à recueillir des informations de qualité dans les milieux de la résistance allemande à Adolf Hitler et dans les rangs de la rébellion yougoslave à l'occupation nazie. Elle fit, entre autres, la connaissance de Hans Gisevius, un officier du service de renseignement militaire (Abwehr), qui devait participer à la tentative d'assassinat du chancelier allemand en juillet 1944, et de Josip Broz, le futur maréchal Tito, qui a organisé la résistance yougoslave avant d'être le président de son pays jusqu'à sa mort en 1980.

Après la guerre, à Zurich, Mary Bancroft, divorcée de son second mari, travaille à des scénarios de films et de documentaires. Elle rentrera aux Etats-Unis en 1952, où elle devint l'amie, notamment, du comédien Woody Allen et du fondateur du magazine *Time*, Henry Luce. Elle rédige alors des nouvelles. Mais, surtout, elle a écrit un livre de souvenirs, en 1983, sous le titre *Autobiographie d'une espionne*, où elle relate ses exploits et où elle fait part de ses impressions du procès des responsables nazis, à Nuremberg, en 1945-1946, auquel elle avait assisté et pour lequel Hans Gisevius fut appelé à témoigner.

Jacques Isnard

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

28 janvier 1947 - 28 janvier 1997

La vie te soit donnée en abondance,

Françoise.

« La foi en l'Amour,
au-delà de la mort,
conduit à la joie. »

Pierre-Marie.

Décès

– Anne-Marie,
sa femme,
Pierre-Antoine, Jean-François, *Frédéric,*
ses fils et leurs épouses,
Ses sept petits-fils,
Et ses deux petites-filles,
Ainsi que tous les parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude AUBERTIN,

survenu dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 janvier 1997, à 13 h 30, en l'église du Centre à Ecully.

Condoléances sur registre.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9 *bis*, chemin des Acacias,
69130 Ecully.

– Edith Colas,
sa fille,
Didier et Monette Colas,
son fils et sa belle-fille,
Marie-Solange Colas,
sa belle-fille, veuve de son fils aîné, Jean-Daniel,
Marie-José Colas-Ruet,
Olivier, Céline, Stéphane, Karine et David Colas,
ses petits-enfants,
Madeleine Daumas,
sa sœur,
Françoise Daumas,
ses enfants et petits-enfants,
Monique Daumas
et son fils,
Jean-Paul et Dominique Alduy
et leurs enfants,
Le général Philippe Verlot et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part de la disparition de

Paul COLAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
croix du mérite de première classe
avec couronne de l'ordre souverain
et militaire de Malte,
architecte en chef des bâtiments civils
et palais nationaux
et des monuments historiques (e.r.),
architecte divisionnaire
de la préfecture de la Seine (e.r.),

survenue le 22 janvier 1997, à Châtillon, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 janvier 1997, en l'église Saint-Luc de Montrouge (Hauts-de-Seine), à 15 h 30, et sera suivie de l'inhumation au cimetière communal de Montrouge.

Priez pour lui.

– Paul et Elizabeth Farge,
Bruno et Paulette Farge,
Pierre Farge (†),
André et Fanny Farge,
Brigitte Vesco-Farge (†),
Roger et Anne-Sylvie Vesco,
Jean Farge,
Philippe et Dominique Farge,
Yves et Arlette Farge,
Gilles et Martine de Rosny,
Marc et Catherine Farge,
Patrice Farge (†), Jean-Charles
et Cécile Versmée,
Hervé et Véronique Farge,
ses enfants,

Ainsi que ses petits-enfants et arrière-*petits-enfants,*

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Jeanne FARGE,
née CALLIES,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,

survenu à Pontoise, le 25 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale Saint-Maclou de Pontoise, le mercredi 29 janvier, à 16 heures.

« Le Seigneur s'est penché
sur son humble servante. »
Magnificat.

23, rue Pierre-Butin,
95300 Pontoise.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Guichen. La Roche-sur-Yon. Paris. Vitré. Plessala.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Charles GAUTIER,
maire honoraire,

survenu le 24 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 janvier, à 15 heures, en l'église de Guichen (Ille-et-Vilaine).

De la part de
Mme Anne Gautier,
son épouse,
Docteur et Mme Jacques Gautier,
M. et Mme Jean Gautier,
M. et Mme Jean-Yves Arcelin,
Docteur et Mme Jean Boutin,
Docteur et Mme D. Menou,
ses enfants,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille.

La famille, ne recevant pas de condoléances, remercie toutes les *personnes qui prendront part à sa peine.*

Elle remercie particulièrement le personnel de Médecine B de l'hôpital de Vitré, pour son dévouement et son extrême gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

René Goupil,
43, rue de Paris,
35500 Vitré.
Tél. : 02-99-75-00-70.

– Mme Robert Girardet,
son épouse,
M. et Mme Gilles-Pascal Husson,
M. et Mme Alain Girardet,
M. et Mme Clément Landru-Girardet,
Cyrille, Laetitia, Aurélie, Camille,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Robert GIRARDET,
avocat général honoraire
près la cour d'appel de Nancy,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 27 janvier 1997, à 14 heures, en la basilique de Saint-Epvre, Nancy *(Meurthe-et-Moselle).*

6, place de Luxembourg,
54000 Nancy.

– Vincent Labaume,
son fils,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Claude LABAUME,
dite
Claude DOMINIQUE,

le 23 janvier 1997.

Ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, sa disparition ne donnera lieu à aucun service funèbre.

5, rue Lucien-et-Sacha-Guitry,
75020 Paris.

– La direction des programmes de France-Inter,
Ses producteurs, animateurs et tous autres collaborateurs,
apprenant avec tristesse le décès de

Claude DOMINIQUE,

s'associent à la peine de sa famille et lui expriment leur amical soutien.

– M. Georges Leplaideur,
son époux,
La famille de ses enfants, Daniel, Gérard et Alain,
Ses beaux-frères, nièces et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurence LEPLAIDEUR,

survenu le 20 janvier 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus *stricte intimité.*

39, avenue Aimé-Martin,
La Caravelle 2,
06200 Nice.

– Mme Etienne Royer de Véricourt,
née Henriette Lerolle,
son épouse,
Philippe et Chantal Decroix,
François Corpet,
Gilles de Véricourt,
Baudoin et Claude de la Horie,
Thibaud et Evelyne de Véricourt,
André Guillaume et Laurence Belin,
ses enfants,
Ses vingt-trois *petits-enfants*
et leurs conjoints,
Ses onze arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Etienne
ROYER DE VÉRICOURT,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien président du Conseil de Paris,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 25 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e, le mercredi 29 janvier, à 9 h 30.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36

– Mme Luis Ruiz-Gomez,
son épouse,
La R∴L∴ Harmonie et Tradition,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part au ∴
Passage O∴ Eternels du F∴

Luis RUIZ-GOMEZ,
dit **CASTRO,**
peintre,

survenu le 21 janvier 1997.

L'incinération aura lieu le jeudi 30 janvier, à 15 heures, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e (métro Gambetta).

Le docteur Jean TRELAT,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique à la Faculté,
ancien combattant de guerre 1939-1945,

nous a quittés dans sa soixante-seizième année, le 25 janvier 1997, en son domicile à *Millières* (Haute-Marne), muni des sacrements de l'église.

La cérémonie religieuse sera célébrée *en l'église de Millières, le 28 janvier,* à 14 h 30.

Colette Trelat,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
vous invitent à se joindre à eux dans la prière.

Anniversaires de décès

– Ô Zaïre dont on parle tant !
Ô
Philippe,

dont on ne parle plus, sauf en privé !

Ayez une pieuse pensée, vous qui ne l'oubliez pas, pour ce grand serviteur de l'Etat mort pour lui, le 28 janvier 1993, ambassadeur de France à Kinshasa.

Mme Philippe Bernard,
Anne,
Luc.

– 28 janvier 1994 - 28 janvier 1997, trois ans déjà,

Diane
OKUMBA d'OKWATSEGHE.

Diane,

Comme un cygne, tu t'es retirée
ce matin-là... Afin que cette
[commémoration
ne soit pas vaine ; que ton sourire
éclaire les souvenirs de tes proches,
de ceux qui t'ont aimée...
Que ton amour du prochain,
ton respect de l'équité
inspirent tous ceux qui t'ont connue...
Et que ta demeure céleste
soit à jamais illuminée. »

Isabelle Eliane Erangah-Ipendo.

– Il y a vingt et un ans, disparaissait

Pascal PEPIN LEHALLEUR.

Ayons une pensée à sa mémoire.

Souvenirs

– Le 28 janvier 1987,

Lucien AMBROSINI

nous quittait.

A tous ceux qui l'ont connu et aimé, une affectueuse pensée est demandée.

Pasqualine Pédeloste,
Jean-Jacques Pédeloste,
Jean-Baptiste Pédeloste.

Nominations

Oreste GIORDANO,

nommé directeur commercial de National Utility Service France, société internationale de conseil et d'audit des dépenses énergétiques.

Oreste Giordano, diplômé de l'ESIT (Sorbonne), a passé dix-huit ans chez Rank Xerox France.

NUS France,
Tél. : 01-47-96-08-00.

Colloques

L'ordre des avocats
à la cour de Paris
La Société des lecteurs
du *Monde*,
organisent une table ronde :
DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE
ET LIBERTÉ DE LA PRESSE,
le 5 février 1997, de 18 à 21 heures,
à la Maison du barreau,
2, rue de Harlay, 75001 Paris,

avec Francis Brun-Buisson, chef du service juridique et technique de l'information auprès du premier ministre, Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, Noël Copin, président de Reporters sans frontières, Emmanuel Derieux, professeur de droit à Paris-II, et Bernard Porte, président du Syndicat de la presse périodique magazine d'opinion.

Droits d'inscription : 300 francs, avocats : 200 francs, magistrats, universitaires et étudiants : gratuit.

Renseignements et inscriptions : IFC, 8, quai du Marché-Neuf, Paris-4e, tél. : 01-44-07-03-85, fax : 01-40-51-09-56.

Conférences

– A l'occasion de la parution d'*Enfances* (coll. « Asie »), les Presses de l'université Paris-Sorbonne vous invitent à une conférence : L'enfance dans l'Asie orientale contemporaine, jeudi 30 janvier, à 18 heures, amphi Liard, Sorbonne.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Manola Antonioli : **« L'écriture de Maurice Blanchot. Fiction et théorie ».**
3, 24 février, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

B. Correra, S. Douailler, E. Lecerf, G. Navet, E. Tassin, P. Vermeren : dans le cadre des **« Dialogues philosophiques »**, conférence de Marcelo Raffin, **« L'esprit de la démocratie et son destin sur la circularité des élites en Argentine ».**
4 février, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e.

Luc Bachelot et Florence Begel : **« Rencontre philosophique-archéologie 3. De l'image à une esthétique générale ».**
6 et 27 février, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Joël Gilles : **« L'euphorie ».**
1er février, 10 heures-13 heures, université de Saint-Etienne, dépt. arts plastiques, 1, rue H.-Gonnard, Saint-Etienne.

Alain Badiou : **« Théorie axiomatique du sujet »**
5 février, 5 mars, 20 heures-22 heures, amphi 44, université Paris-VII, 2 place Jussieu, Paris.

Guy Lardreau : **« La mélancolie, II ».**
1er février, 1er mars, 14 h 30-16 h 30, salle J.-Cavaillès, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

Viviane Forrester : **« Autour de *L'Horreur économique* ».**
4 et 25 février, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Antonio Negri, Anne Querrien, Jean-Marie Vinvent : **« Problèmes de la cité postmoderne ».**
3 et 24 février, 20 heures-22 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Journées d'étude
Les vocabulaires de la voix. Journées sur les *Intraduisibles*,
sous la responsabilité de B. Cassin, D. Cohen-Levinas, I. Montersino et D. Pistone,
avec J.-L. Labarrière, N. Meeus, P. Salazar, C. Whitfield, P. Zedda, C. Gallardo, D. Cohen-Levinas, D. Quasnik, J.-Y. Brosseur, G. Molinié, M. Beghelli, G. Marschall, D. Pistone.
4 et 5 février, 9 h 30-18 h 30, salle des Actes, Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris.
27 janvier, 9 h 30-18 h 30, amphi Poincaré, 1, rue Descartes, Paris.

Samedi autour d'un livre
***L'art et le vivant*, de Jackie Pigeaud,**
avec Y. Hersant, P. Loraux, J.-M. Rey et B. Saint Girons.
1er février, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Le programme détaillé des activités du second semestre (février à juillet 1997) sera disponible à partir du 27 janvier 1997. On peut se le procurer au collège, 1, rue Descartes, Paris-5e, ou le recevoir par la poste (envoyer un chèque de 30 francs à l'ordre du Collège international de philosophie pour les frais d'envoi).

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85.
Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu, Montparnasse.** Pour lire en deux heures ; parler l'israélien ou maîtriser le biblique en dix séances. **Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22/06-60-43-45-78.**

– 29 janvier, 18 h 30, Club des poètes, Céline Varenne présente : vie et œuvre de

Wislawa SZYMBORSKA,

Prix Nobel de littérature 1996.

20, rue de Bourgogne,
75007 Paris.
Tél. : 01-47-05-06-03.

– La Communauté en dialogue, mardi 28 janvier 1997.
19 heures : table ronde « L'Homme créé à l'image de Dieu... »
Animée par Franklin Rausky, avec le grand rabbin René Samuel Sirat, Gilles Bernheim, Serge Brodowicz, Daniel Farhi, Philippe Haddad, Ryvon Krigier.
21 heures : table ronde « Communauté horizon 2000 : crise ou renaissance ? »
Animée par Yves Derai, avec Moïse Cohen, Henri Hajdenberg, Jean Kahn, Albert Mallet, David Saada, Shmuel Trigano avec le concours de *Tribune juive*.
PAF – Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet.
Renseignements au 01-49-95-95-92.

– Hébreu moderne au Centre communautaire de Paris : cinquante classes, quinze professeurs diplômés, huit niveaux, nouvelle session de printemps à partir du 24 février 1997.
Renseignements et inscriptions au 01-49-95-95-92.
5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet.

HORIZONS

ENQUÊTE

Moulinex, l'amer hiver des sacrifiés

L'usine d'Argentan était un des fleurons du groupe. Elle devrait fermer ses portes en juin. Victime d'un virage mal négocié entre le paternalisme du fondateur et les objectifs de « reconquête de la performance » des repreneurs

AU-dessus de la chaîne de montage, dans les haut-parleurs, Madonna chante Evita. Jacqueline parle à sa collègue tout en branchant des câbles avec des doigts gantés. Les friteuses défilent sur le convoyeur. Les filles qui *« font le Canada »* de l'autre côté ont le travail difficile : les friteuses vendues là-bas ont des normes différentes, les fils sont gros, les cordons épais. Monique s'est « payée » un petit chef aujourd'hui. Une de ses collègues a eu une panne d'oreiller ce matin à 4 h 30. La veille, sa voiture n'avait pas démarré. Le petit chef lui a dit : *« Ça commence à bien faire. »* Et Monique a bondi, l'a traité de *« p'tit con »*, une bouteille à la main, prête à la lui *« envoyer dans la gueule »*. *« T'es qu'une couille molle, t'as rien dans la culotte »*, a-t-elle fini par lui lancer. Yolande, une autre collègue, s'en est irritée : *« T'as pas à lui parler comme ça, faut les respecter, ils nous respectent. » « Tu parles, celui-là, il ne dit même pas bonjour. Sur la passerelle, il est pas fatigué à nous regarder. Je l'ai averti, pourtant : "Vous n'avez pas plus de chance que nous.". »*

Dominique, un ouvrier de maintenance, confirme : *« On fait partie des gens qui n'ont pas de chance. »* C'est lui qui a ouvert la portière au nouveau PDG, Pierre Blayau, jeune capitaine d'industrie fraîchement débarqué du groupe Pinault-Printemps-Redoute, quand celui-ci est venu visiter l'usine d'Argentan (Orne) pour la première fois. Le patron s'était exclamé : *« C'est ça, l'entrée ? »* Oui, c'est ça l'entrée. Et l'ouvrier a pensé tout bas : *« C'est pas forcément dans une belle maison qu'on fait une belle vie de famille. »* Depuis, Dominique ne veut plus en entendre parler. De ce mot, de ce lieu, des spots télé qui chantent les syllabes de ce qui a fait une vie : *« Moulinex »*.

A midi, à la cantine, Marie-Claude crie à l'agent de service : *« Pour moi, une omelette à douze œufs ! »* Une ouvrière charrie une copine : *« Bon Dieu, t'es belle, aujourd'hui ! »* Elles éclatent de rire. A table, Didier, l'ancien garçon de ferme, aujourd'hui monteur de fours, parle du mouton qu'il engraisse, *« vu le prix auquel les paysans le vendent aux Arabes maintenant »*. La semaine où il y a eu de la neige, le chauffage est tombé en panne, il a fallu déjeuner emmitouflés dans les manteaux. Un jour, après des travaux, on a essayé de séparer et de distribuer les tables en allées. Très vite, les employées les ont recomposées pour manger à dix, à quinze. *« On pourra pas nous changer. »*

Après le déjeuner, Monique fait quelques pas sur le parking, scrute le ciel, se dit que, au mois de juin, ce sera l'été, les journées seront longues, *« ce sera peut-être moins dur à encaisser »*. Jean-Claude, le magasinier, a écouté la radio. Le cours de l'action Moulinex a *« encore augmenté de 8 % »* (NDLR, mardi 24 janvier). Le 18 juin 1996, jour de l'annonce du plan de restructuration, pardon, *« de reconquête de la performance »*, l'action valait 81 francs. Aujourd'hui, elle frôle les 140 francs. Jean-Claude travaille dans cette usine depuis trente ans, sa femme depuis vingt-cinq. Leur fille unique, âgée de vingt-trois ans, est au chômage.

Autrefois, chez Moulinex, les contremaîtres étaient des « monitrices ». Les ouvrières d'aujourd'hui se souviennent de leur embauche à seize ans, dix-huit ans. A cette époque, les salaires étaient versés aux parents. Un car de ramassage Moulinex venait les chercher à l'aube, *« on attendait ensemble au coin d'une rue, c'était le temps des fous rires, la jeunesse... »*. Il fallait un mot d'excuse pour un retard. *« La monitrice était comme une mère, prête à aider quand on tardait sur la chaîne. »* Chaque année, la direction organisait une tombola. Les gagnants recevaient un aspirateur, une cafetière, un des produits qu'ils fabriquaient à longueur de journée. Il y avait des punitions aussi, *« à l'époque, un chef d'atelier envoyait des filles au piquet. Une femme enceinte en a fait une fausse couche. Nos maris ont dû venir le menacer à l'usine pour qu'il arrête »*. Mais le *« père Mantelet »* était là : le fondateur, l'homme sans héritier qui aimait dire qu'Argentan était son enfant.

L'INDUSTRIEL n'hésitait pas à puiser dans sa fortune personnelle pour remettre des fonds au pot de l'entreprise quand celle-ci en manquait. Il innovait, Moulinex décollait. *« On faisait des heures ! Des fois, de 7 heures à 18 h 30. On venait le samedi, on voyait pas le temps passer. On pensait pas à "dire", c'était comme ça. »* Moulinex, longtemps leader européen du petit électro-ménager a été dépassé par SEB. Alençon, Argentan, les deux sites historiques, ont peu à peu accouché d'une dizaine d'unités éclatées en Basse-Normandie, dans la Sarthe, la Mayenne, *« histoire de bien diviser, de faire tourner les autres usines quand l'une était en grève »*, racontent les employées.

Aujourd'hui, le jeune responsable des relations humaines de l'usine, Philippe Hosti, juge le *« personnel très digne »*. Quatre mille huit cents friteuses sont produites par jour, un bon quota rendement/qualité. On ne dirait pas que l'usine va fermer. *« Les antidépresseurs font de l'effet*, remarque Françoise, une ouvrière. *Des gens ont maigri, d'autres prennent des somnifères. On n'y croit pas, on se dit que c'est pas possible. »* Au vestiaire, deux femmes ôtent leur blouse : *« Pendant trente ans, ils se sont fait du fric sur notre dos, ils ont fait des conneries et maintenant, tchao. Ce serait à nous de payer ? »*

Car, à la différence des entreprises en difficulté aujourd'hui, Moulinex est moins une victime de la mondialisation que de l'imbroglio qui s'est noué après le retrait, puis le décès de son fondateur, Jean Mantelet. Celui-ci avait prévu une reprise de l'entreprise par les salariés (RES). Il s'en est ensuivi une guerre de succession insensée entre trois hauts dirigeants, Roland Darneau, Gilbert Torelli, Michel Vannoorenberghe. Un Dallas en Basse-Normandie, avec des alliances et des putschs, des rivalités doublées de graves erreurs de gestion pendant six ans. *« Il n'y avait plus de pouvoir central, plus de vision commune, plus de lien entre les usines*, raconte un observateur. *Pendant cette guerre, chaque directeur de site investissait comme il l'entendait sans se préoccuper de ce que faisait son homologue dans l'usine voisine. Au lieu de rassembler ses forces, Moulinex les a épuisées. La recherche, l'innovation, ont pris du retard. Les investissements ne pouvaient être que limités sur chaque site. Les machines ont vieilli. »*

Moulinex s'affaiblit, les centaines de millions de francs d'endettement s'accumulent alors que le concurrent SEB affiche une insolente santé. Le désastre n'offre pas moins un paradoxe : lorsque la société d'investissement Euris – dirigée par Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère des finances – prend le contrôle de Moulinex, en 1994, les trois dirigeants fratricides réalisent 60 millions de francs de plus-values sur les titres qu'ils avaient achetés au moment de la RES (*Le Monde* du 23 juillet 1996). Dans son local, une déléguée syndicale, qui n'est pourtant pas la plus extrémiste, dit tout bas : *« C'est de la vraie violence, ce sont les armes qui devraient parler. »*

Le nouveau patron, Pierre Blayau, est un homme brillant, pressé. Moulinex ne doit plus être la toile d'araignée que les camions tissent chaque jour en Normandie pour livrer les pièces, chercher les produits finis entre onze sites. Moulinex doit être réactif, le personnel flexible, mobile. Réduire les stocks, les flux, s'implanter en Extrême-Orient pour la production du bas de gamme et l'alimentation du marché asiatique, utiliser l'usine mexicaine pour conquérir le marché nord-américain, garder la Normandie pour le moyen et le haut de gamme.

> « La nouvelle loi des patrons serait : on a besoin de vous ? On vous appelle le matin, vous venez aussitôt. On n'a pas besoin de vous ? Restez chez vous »

Dans le tourbillon, l'usine d'Argentan, simple lieu de montage, comme celle de Mamers (Sarthe) seront rayées de la carte en juin 1997. *« Il n'y aura aucun licenciement subi »*, promet Piere Blayau, simplement des départs en FNE, des mutations sur les autres sites ou des reclassements *« dans le tissu industriel local »*. Pour Yolande, l'ouvrière d'Argentan, *« Blayau, c'est comme les bourreaux, peut-être qu'il en faut. Il a une mission, voilà »*. Argentan va fermer. La grande majorité des ouvrières devront aller travailler à Bayeux, une usine plus moderne mais à 100 kilomètres de là. *« Comment voulez-vous être mobiles, quand, sur une paye de 5 800 francs, il ne vous reste que 1 500 francs par mois pour se nourrir et s'habiller. Les plus vulnérables sont les premières proies, c'est monstrueux »*, s'insurge Marie-Gisèle Chevalier, dite *« Zouzou »*, représentante du personnel CFDT.

PERSONNE ne se voit faire une heure et demie de route à 4 h 30 le matin, ni même déménager – *« il n'y a pas de logements sociaux à Bayeux et les maris ont leur emploi à Argentan »*. Beaucoup se voient licenciées faute de pouvoir répondre aux propositions de la nouvelle direction. *« Un cadre, lui, il aura les moyens, mais nous, en bas de l'échelle, c'est hypocrite de nous faire croire que c'est possible »*, dit Martine.

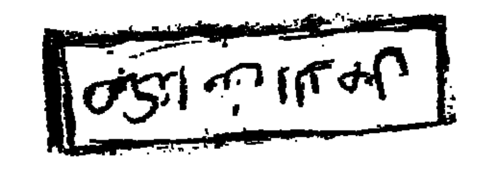
« Aujourd'hui, le pouvoir, le patron, il est invisible. Il est comme les hommes politiques : jamais responsable, remarque Geneviève. *Il est là pour trois ans. Après il ira ailleurs quand il aura dégraissé. Il en tirera une bonne image. Notre temps de vie passé ici, il s'en fiche. Nous ne sommes rien. »* Jeanine conclut : *« Il a fallu faire des efforts, toujours des efforts. En fin de compte, rien, c'est la porte. »* Pour elle, *« la nouvelle loi des patrons serait : on a besoin de vous ? On vous appelle le matin, vous venez aussitôt. On n'a pas besoin de vous ? Restez chez vous »*. Ce serait cela le nouveau monde : *« De plus en plus de chômeurs, des contrats de deux jours qu'eux, les patrons, n'accepteraient pas. D'ailleurs, on leur donnerait notre salaire, ils ne vivraient pas. »* Monique s'inquiète des voyages de Chirac à l'étranger, *« il emmène toujours des chefs d'entreprise avec lui. Mais si c'est pour implanter des entreprises où les gens seront payés cinq fois moins cher que nous, comment voulez-vous qu'on vive ? »*.

A Paris, le PDG de Moulinex, Pierre Blayau, assure *« entendre l'expression très pathétique de gens qui subissent des décisions. Il faut être capable de donner des réponses acceptables. Nous les donnons »*. Son directeur des relations humaines, Max Mata, ne voudrait pas qu'*« un esprit grégaire »* desserve les salariés d'Argentan. *« Il faut faire attention, une volonté collective peut empêcher des reclassements individuels. Quand on présente le problème de manière globale, il apparaît toujours insoluble. »* Ses services traiteront donc, cas par cas, la situation des deux cent soixante-deux salariés d'Argentan, examineront les raisons des blocages à la mobilité, envisageront *« certainement »* l'utilisation du 1 % patronal dans la construction de logements sociaux à Bayeux – ce qui sera difficile à réaliser pour juin 1997. Une antenne « emplois » pourrait aider les maris à retrouver un travail dans le lieu où leur femme serait mutée.

Les ouvrières d'Argentan n'y croient guère. Elles semblent préférer l'*« esprit grégaire »*, *« celui qui nous a permis de nous faire respecter depuis trente ans, la solidarité dès qu'un poste de travail était mal aménagé ou que l'une d'entre nous se faisait traiter de "salope" par un chef »*, disent-elles. *« Les gens sont résignés, il n'y a pas d'issue, ça va être fatal, et puis c'est tout »*, pense Jacky, l'un des rares hommes de l'entreprise. *« Si ce plan retapait Moulinex pour faire vivre la région, pourquoi pas ? Mais si c'est pour que les actionnaires s'en foutent encore plein les poches... »*, s'interroge Dominique en pensant à la récente entrée de George Soros, le spéculateur hongro-américain, dans le capital de Moulinex – dont l'action, en dépit de la hausse récente, n'a plus progressé depuis le début de la décennie alors que celle de SEB a été multipliée par six dans le même temps.

Les déléguées CFDT, elles, ne désespèrent pas en un projet industriel alternatif qu'elles ont elles-mêmes mis en place pour Argentan : la fabrication d'une *« poubelle domestique intelligente »* capable de trier automatiquement les ordures ménagères. Des pourparlers sont en cours avec des financiers. *« Mais il n'est pas question de s'emmancher dans un machin comme ça*, se fâche Sylvie Faucon, déléguée de la CGT. *Encore un truc à faire illusion et à empêcher les travailleurs de se battre. » « Tout de même, il va bien falloir un déclic avant juin ! »*, espère-t-elle. Pour l'instant, Constance s'est fâchée avec l'employée du Crédit lyonnais qui, en examinant son compte, avait cru bon de lui demander si elle avait *« des dépôts en prévision »* : *« Ben oui, les allocs, lui ai-je répondu. Qu'est-ce qu'elle s'imagine ? Que j'avais un oncle en Amérique ? Elle voulait savoir, en plus, si j'allais être licenciée. Je lui ai dit : "Et vous" ? »*. Françoise, elle, ne supporte plus les médecins, les émissions de télé, les magazines féminins quand ils recommandent : *« Apprenez à gérer votre stress. »* Le mois de juin approche. Elle, elle dit : *« On se sent nouées. »*

Dominique Le Guilledoux
Dessin : Nicolas Vial



Jean Boissonnat, ancien membre du conseil de la politique monétaire

« Sans un gouvernement économique européen, l'euro sera menacé d'explosion »

Le journaliste s'inquiète de la frilosité des dirigeants politiques face à l'ampleur des changements qu'imposera la monnaie unique

« *Vous* venez de quitter, après trois ans, le conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France. Quelles leçons tirez-vous de cette expérience ?

– Ce que j'y ai appris d'abord, c'est qu'en France on attribue à la politique monétaire une trop grande influence sur le court terme, alors que l'on sous-estime ses effets sur le long terme. On a tendance à croire qu'il suffit de fermer le robinet de la monnaie pour endiguer l'inflation ou de l'ouvrir pour relancer l'activité. Même si la politique monétaire fonctionne mieux comme frein que comme accélérateur, les mécanismes ne sont jamais aussi rapides.

» Sur le long terme, en revanche, la politique monétaire a des conséquences importantes. Je prendrai deux exemples. La monnaie, dans une société, c'est l'une des composantes du pacte social. Les citoyens attendent des autorités qui conduisent la nation qu'elles en assurent le respect. Ils veulent obtenir, en contrepartie de leur travail, des signes monétaires qui ne fondent pas dans leur poche. C'est l'un des objectifs de la politique monétaire. Lorsque, autre exemple, on se trouve, comme aujourd'hui, dans une période de progrès technologique accéléré, un pays développé a *un intérêt majeur, sur le moyen* terme, à se concentrer sur les productions à forte valeur ajoutée, à créer des emplois dans la fabrication de TGV, de radars ou de logiciels plutôt que dans celle de blé, d'aluminium ou d'éthylène. Une monnaie solide contraint les pays les plus avancés à s'orienter dans cette voie.


DESSIN SELÇUK

– Comment expliquez-vous l'importance prise par la monnaie dans le débat politique français ?

– *J'y vois d'abord une raison* technique. Nous avions dangereusement consommé toutes nos marges de manœuvre sur le front budgétaire. Nos déficits publics avaient été audelà de ce qui est raisonnable. La manette du budget ne pouvant plus être actionnée, il reste la monnaie et les réformes de structure, toujours lentes et douloureuses. Ensuite, j'y vois le fruit d'une commodité politique. La monnaie est un instrument qui permet aux pouvoirs publics de se défausser aisément de leurs responsabilités.

– Le président de la République n'a pas renouvelé votre mandat au CPM. Avez-vous été sanctionné pour vos positions, proches de celles du gouverneur ?

– Le chef de l'Etat n'avait pas participé à la nomination du premier collège, en 1994. Il a souhaité avoir deux personnalités proches de sa sensibilité politique au sein du conseil, il n'y a là rien que de naturel. Cela se passe de la même manière en Allemagne, où le pouvoir veille aux *équilibres politiques* lorsqu'il désigne les membres du conseil de la Bundesbank. Toutefois, depuis le départ de Michel Sapin, le conseil me semble pencher trop à droite.

» Je ne vois pas, en outre, dans les déclarations du président de la République depuis le 26 octobre 1995 quoi que ce soit qui serait en opposition avec la politique menée par le CPM, et à laquelle j'ai participé. Le gouvernement français est engagé sur la voie de l'union économique et monétaire (UEM). La Banque de *France agit dans le cadre de la poli*tique générale du gouvernement. Elle a permis que les critères qui relèvent de sa responsabilité – l'inflation, le taux de change et le taux d'intérêt – soient satisfaits. Le gouvernement ne peut pas l'ignorer. Sauf à dire tout et son contraire, il ne peut pas vouloir l'UEM en 1999 et condamner une politique qui lui donne les moyens de la faire.

– Le gouverneur exerce, selon certains, un véritable terrorisme intellectuel à l'intérieur du conseil ?

– C'est ridicule. Il est clair qu'une *personnalité comme* Jean-Claude Trichet, compte tenu de son expérience et des contacts personnels qu'il a su nouer tout au long de sa carrière avec les autres gouverneurs des banques centrales et les dirigeants politiques du monde entier, a, au sein du conseil, un poids qui ne peut être minimisé. Dans les votes, il a une voix sur neuf, mais il pèse plus au sein du conseil qu'un neuvième. C'est un homme de débat, pour qui la discussion est une vraie source de satisfaction personnelle. J'ai eu un grand plaisir à travailler avec lui pendant trois ans. Même s'il nous est assez souvent arrivé d'être en désaccord, je pense que c'est une chance pour la France d'avoir un homme de cette qualité à cette place.

– L'arrivée de personnalités proches de Jacques Chirac au sein du conseil ne va-t-elle pas conduire à un assouplissement de la politique monétaire française par rapport à celle menée en Allemagne ?

– *Je ne le crois absolument* pas. Nous sommes aujourd'hui, à cause de l'euro, dans une période de convergence des taux d'intérêt entre nos deux pays. Ce mouvement s'observe sur les taux à moyen terme comme sur les taux à long terme. Il reste à le consolider dans les taux à court terme, ce qui devrait être fait très vite. Il n'y a pas de raison pour qu'il y ait une divergence durable entre les taux courts français et allemands. Plus cette convergence s'opérera rapidement, mieux cela sera.

– Vu la timidité de la Bundesbank, les taux courts français ne devraient-ils pas passer sous les taux allemands ?

– On est là dans le mythe total. *D'abord, compte tenu de la* conjoncture allemande, je ne crois pas que le mouvement de baisse des taux à Francfort soit arrivé à son terme. Ensuite, je suis convaincu que l'évolution naturelle pour les taux français et allemands est à la convergence, mais qu'il n'y a aucune raison pour que les taux des uns soient durablement inférieurs à ceux des autres. L'idée selon laquelle il faudrait que la France, pour pouvoir simplement faire cocorico, fasse passer les siens sous ceux de la Bundesbank me paraît relever d'une attitude infantile.

***– Les conceptions sur le rôle* de la monnaie des Français et des Allemands ne sont-elles pas profondément opposées ?**

– Plutôt qu'une opposition, il y a une différence culturelle. Elle a d'ailleurs tendance à se réduire. Les Allemands ont du mal à comprendre qu'un pays veuille utiliser sa monnaie comme une arme commerciale. C'est contraire à leurs traditions. L'Allemagne s'est hissée au premier rang des exportateurs mondiaux *sans jouer sur un mark sous-évalué.* Ses dirigeants estiment qu'il s'agit là d'une utilisation dévoyée de la monnaie, et je suis d'accord avec eux. L'idée selon laquelle c'est à travers une utilisation délibérée de la sous-évaluation d'une monnaie qu'une économie peut trouver un rythme de croissance durable plus élevé et obtenir des avantages structurels fondamentaux ne me paraît pas juste.

» Ce qui s'est passé récemment en Italie le démontre. La sous-évaluation de la lire a appauvri le peuple italien, elle a aggravé la situation des finances publiques en provoquant un renchérissement des taux d'intérêt. Elle n'aura pas durablement profité à l'économie italienne. Le cas des Etats-Unis est différent : c'est le seul pays au monde qui ne paie pas la contrepartie d'une sous-évaluation de sa monnaie – des taux d'intérêt élevés – parce qu'il émet la monnaie mondiale. C'est, notamment, *pour remettre en cause ce privilège* que nous faisons l'euro.

– Militant de l'euro, vous ne semblez pas craindre que l'UEM ne se réalise pas, mais plutôt qu'ensuite, au bout de trois ou quatre ans, l'union explose. Pourquoi cette inquiétude ?

– L'union est une innovation majeure en termes institutionnels. Elle conduit à une organisation de type fédéral. La monnaie unique modifie complètement la donne en matière *de gestion économique. Elle est la* dernière étape de l'union économique et la première de l'union politique. Sans un gouvernement économique européen, l'euro sera menacé d'explosion. Je ne suis pas sûr que les dirigeants européens aient réalisé l'ampleur du changement qui nous attend.

» Je vois trois grands risques. D'abord, nous avons des gouvernements généralement faibles dans la zone européenne. Je crains qu'ils ne fassent porter trop de charge à la banque centrale, qu'ils ne la mettent en avant que pour mieux l'accuser *de tous les maux. Il faut mettre en* place un gouvernement économique européen non pas pour contrebalancer le pouvoir de la Banque ou le réduire, mais pour assumer toutes les autres taches de la gestion économique. Je m'interroge ensuite sur les effets des compromis que l'on pourrait avoir sur les critères de convergence. Trop d'approximations dans les soubassements de l'édifice pourraient mettre en péril rapidement la nouvelle construction.

» *Je m'inquiète* enfin des mécanismes que l'on inventera pour faire face aux déséquilibres économiques qui pourront apparaître, inévitablement, au sein de la zone. Il faudra savoir organiser, en cas de choc sur l'un ou l'autre des pays, des transferts de capitaux, publics ou privés. Aujourd'hui, le budget de la communauté ne représente que *1,2 % du PIB de l'Union alors que* les budgets nationaux représentent environ 25 %.

» Un rééquilibrage est nécessaire. Il est urgent d'aborder ces sujets, faute de quoi le gouvernement économique européen n'aura pas les moyens d'agir.

– Comme pour la monnaie, les politiques cherchent dans de nombreux autres domaines à se décharger de leur pouvoir sur des instances indépendantes, composées *d'experts. N'y a-t-il* pas là un risque pour la démocratie ?

– Quand, au XVIIIe siècle, les philosophes ont réfléchi sur l'organisation politique la meilleure de leur société, ils sont parvenus à la conclusion que les droits des citoyens ne pouvaient être vraiment respectés que si le pouvoir était divisé. C'est de là qu'est née la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Deux siècles ont passé au cours desquels l'exécutif s'est développé aux dépens des deux autres. Un déséquilibre est apparu avec *deux risques, l'autoritarisme et* l'impuissance. Face à cette dérive, les sociétés d'aujourd'hui recherchent de nouvelles formes de divisions du pouvoir.

» Pour affaiblir un pouvoir exécutif devenu trop lourd, deux voies sont explorées. Il y a la division verticale, un transfert d'une parcelle du pouvoir exécutif vers des organes indépendants. Cela permet *a priori* d'écarter les risques d'abus de pouvoir. C'est ce que l'on voit en France pour la monnaie, c'est vrai, mais aussi pour les médias (avec le CSA) et maintenant pour la justice. *L'autre voie, c'est la division hori*zontale, c'est le transfert de pouvoirs à des institutions plus larges, l'Union européenne par exemple. Nous sommes dans une phase de notre histoire où nous recherchons, à tâtons, ces nouvelles répartitions des pouvoirs.

» Au fond, le libéralisme a le même rêve que le marxisme : substituer l'administration des choses, pour parler comme Engels, au gouvernement des hommes. Les moyens pour y parvenir sont évidemment très différents et même opposés. Mais le but lointain est le même. *Je crois que c'est* une utopie et que nous aurons toujours besoin d'un pouvoir politique. Mais les utopies n'ont pas pour objet d'être réalisées ; seulement de nous mettre en mouvement. »

Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhommais et Erik Izraelewicz

Un homme de l'emploi, aussi

LA MONNAIE contre l'emploi ? A cette question, Jean Boissonnat, soixante-huit ans, était, au cours des trois années qu'il a passées au Conseil de la politique monétaire (1994-1996), bien placé pour répondre. Le journaliste économique qu'il fut à *La Croix* d'abord (1954-1967), à *L'Expansion* et à Europe 1 ensuite (1968-1993), s'était constamment préoccupé auparavant, ses livres en témoignent, des questions liées au travail.

*Elu, en janvier 1995, président des Se*maines sociales de France, un cercle de réflexion catholique, Jean Boissonnat a présidé au Plan, en 1994-1995, une commission consacrée au *« travail dans vingt ans ». Le fervent européen qu'il* est, proche de Delors et de Barre, regrette que la croissance et l'emploi n'aient pas été fixés parmi les objectifs de la Banque de France. Mais il corrige : *« Pendant ces trois années, nous n'avons pas tenu une seule séance de notre conseil* [le CPM] *sans que la question de la croissance ne soit abordée, sans réfléchir aux conséquences que notre action pourrait avoir sur l'emploi. »*


JEAN BOISSONNAT

E. I.

Georges-Henri Soutou, professeur d'histoire contemporaine à Paris-I

« Des rapports franco-allemands étroits supposent l'entente avec les Etats-Unis »

L'auteur de « L'Alliance incertaine » regrette que la réforme de l'OTAN ne soit pas explicitée

« Vous venez de publier un livre sur les rapports politico-stratégiques franco-allemands de 1954 à 1996 (*L'Alliance incertaine*, Fayard), dans lequel vous montrez que Paris et Bonn n'ont *jamais réussi à définir* une conception stratégique commune. Que pensez-vous du *« concept en matière de sécurité et de défense »* adopté par Jacques Chirac et Helmut Kohl le 9 décembre ?

– *Sur le fond, on n'a pas beau*coup progressé. Il y a toujours ce balancement entre l'Alliance atlantique et l'identité européenne de défense, qu'on retouve dans le traité de Maastricht, voire dans le plan Fouchet au début des an*nées 60. Toutefois, la décision* française de se rapprocher de l'OTAN, la souplesse américaine par rapport au pilier européen, les réflexions allemandes créent des circonstances favorables au rapprochement entre Paris et Bonn. Depuis quelque temps, les Allemands ont pris plus de distance critique à l'égard de la stratégie *américaine. Ils admettent* qu'il y ait des cas de figure où les Européens puissent agir seuls, sans les Américains. La question pourrait se poser concrètement bientôt en Bosnie. Il existe une chance réelle de rééquilibrage de l'Alliance atlan*tique, de création d'une identité* européenne de défense au sein de cette alliance. Mais il ne faut pas essayer d'amener les Allemands à rompre avec Washington. Il ne peut y avoir de rapports franco-allemands étroits que dans l'entente *avec les Etats-Unis. Entente ne* veut pas dire soumission.

– Les principes généraux inscrits dans le texte de Nuremberg ont-ils résolu toutes les divergences entre Paris et Bonn ?

– Derrière le côté consensuel apparaissent des points qui trahissent les préoccupations particulières de chaque partenaire. La référence à la défense comme responsabilité de *« toute la jeunesse »* rappelle que les Allemands ne veulent pas abandonner la conscription. La mention de la Méditerranée dans les zones où la stabilité doit être maintenue répond *certainement* à un souci français. J'ai été également frappé par le balancement dans la perception du problème russe. Les Allemands sont plus préoccupés que nous par un possible changement brutal du climat en Europe que les Français. Enfin, on voit bien que la réforme des armées françaises, et notamment le départ quasi total des troupes françaises d'Allemagne, complique la coopération, y compris dans l'Eurocorps, ne serait-ce que pour l'entraînement en commun des soldats, par ailleurs souhaité.

– Pour la première fois dans un texte officiel, l'Allemagne *se* déclare prête à un dialogue sur le nucléaire avec la France. C'est une évolution importante.

– Certainement. Je ne pensais pas qu'on irait aussi loin. Le texte parle d'une défense fondée sur une *combinaison de forces classiques* et nucléaires, ce qui n'allait pas de soi pour les Allemands. Le fait que le texte ait été rédigé par un groupe de réflexion branché directement sur la chancellerie, et non par les administrations, a permis de lever des blocages. L'acceptation de la *« dissuasion concertée »* – même si l'expression n'est pas utilisée – est une indication précieuse sur l'état d'esprit des Allemands.

» Autre remarque de fond : le texte a une tonalité très bilatérale qui ne me paraît pas tenir suffisamment compte de la réalité juri*dique et militaire de l'UEO (Union* de l'Europe occidentale). Aucune référence n'est faite au développement de cette organisation, dont l'existence doit être refondée en 1998. Or l'UEO est le cadre de nos rapports militaires avec la Grande-Bretagne et les autres partenaires européens qu'il faut réintégrer dans le jeu. La même remarque pourrait être faite en matière d'armement, où la coopération avec les Britanniques est aussi indispensable que celle avec les Allemands.

– Les alliances sont pourtant citées à chaque page, que ce soit l'OTAN ou l'Europe.

– Certes. Mais la réforme de l'OTAN, qui est présentée comme nécessaire, n'est pas décrite. La coopération franco-allemande, la réforme de l'OTAN et le développement de l'UEO doivent être conçus comme un ensemble. On ne pourra pas régler l'un sans l'autre. On aurait pu, par exemple, exprimer officiellement l'idée que l'adjoint au commandement en chef des forces alliées en Europe (Saceur) doit être en même temps le chef d'état-major de l'UEO (un poste à créer). Car la coopération entre les états-majors ne remplacera jamais un état-major commun pour le développement d'une défense européenne. Mais peut-être Paris et Bonn ne sont-ils pas parfaitement d'accord sur ce point. »

Propos recueillis par Daniel Vernet

Ce que va devenir l'« affaire Paquet »

par Jean Viard

GÉRARD PAQUET, directeur de Châteauvallon, a été mis à pied mercredi 22 janvier 1997 ; une procédure de licenciement a été engagée contre lui par l'administrateur provisoire du centre culturel. Déjà, il y avait eu l'affaire de NTM, où des chanteurs avaient été condamnés à la prison et au silence ; déjà, un administrateur provisoire avait été nommé pour diriger le centre culturel ; déjà, Marek Halter avait été interdit de Fête du livre pour cause de cosmopolitisme ; déjà, le séminaire que j'avais créé avec Gérard – « L'urgence de comprendre » – venait d'être interdit.

Or, Châteauvallon n'est pas situé dans une ville dirigée par le FN mais dans la ville voisine ; Toulon, certes, est au conseil d'administration, mais aux côtés du préfet, du département, de la région et du ministère de la culture. Comment comprendre alors cette suite d'événements qui, tous, font le jeu de l'extrême droite ? Et qui, à chaque fois, entraînent un communiqué très ferme du ministre de la culture pour désavouer ces décisions ?

Certes, Paquet est coupable. Il est coupable d'avoir dit non à toute relation avec la mairie FN de Toulon, laquelle est, pour des *raisons historiques, cogestionnaire* de Châteauvallon ; il a dit qu'il faut savoir refuser pour défendre sa morale, il a dit que la création *ne peut pas cohabiter* avec les ennemis de la création. Il a fait, avec notre séminaire « L'urgence de comprendre – Toulon/Orange/Marignanne », que Châteauvallon devienne un lieu de recherche et de réflexion sur les bouleversements du monde qui génèrent cette montée des *intégrismes* politiques *« en bordure de Toulon et de la Méditerranée »*. En clair, il a fait incarner à Châteauvallon un principe moral, et a *lutté pour sa position* de lieu de réflexion et de création. C'est la mission même que l'Etat a confiée à ce centre culturel.

Et cette position, cette lutte, sont soutenues largement par le ministre de la culture, comme je l'ai rappelé, par d'anciens ministres du Sud, de droite comme de gauche, par des intellectuels et des artistes, par des milliers de Toulonnais. Et, pourtant, le FN, minoritaire au conseil d'administration et dans les financements de Châteauvallon, paraît imposer sa loi, comme en témoigne ce licenciement de Gérard Paquet.

Aujourd'hui, cette décision pose un problème plus large que l'élection même d'une mairie FN. Elle nous interroge sur l'image, pour le moins brouillée, que donne l'Etat de sa stratégie du fait des conflits entre ses *différents* serviteurs – ce qui a valu au chef de cabinet du préfet du Var une retraite rapide et qui semble montrer qu'en *« haut lieu »*, on a fait le choix de mettre deux fers au feu.

Côté scène, un discours dur sur l'extrême droite tant de la part du président de la République, du premier ministre et de nombreux hommes publics. Mais côté cour, sur le *terrain concret des affrontements*, la stratégie paraît autre. Là où on s'attendait à un Etat fort d'être impartial, à la nomination de hauts fonctionnaires ayant le sens de la chose publique, aptes à laisser au FN la place que les électeurs lui ont donnée mais sans plus, on se trouve dans une situation de conflit ouvert entre le ministre de la culture et le préfet, chargé de représenter l'intérêt général et le gouvernement. Y aurait-il plusieurs gouvernements ?

Doit-on rapprocher l'action de ce haut fonctionnaire avec la création d'une amicale des élus proche de Charles Pasqua au conseil général du Var ? Est-on autorisé à émettre la très respectueuse hypothèse que, sur le terrain, certains ont un mandat non écrit visant à faire du FN sans le FN, voire avec lui en cas de besoin, sorte de modèle niçois toulonnisé ? Cela n'est pas un jeu local. Cela est une manière de dire blanc et de faire noir, au *risque de casser* la *confiance* des citoyens dans les discours politiques. Plus grave sans doute, cela montre qu'on n'a pas compris *« la demande de fascisme »* qui monte de cette société angoissée et que, comme dans les annés 30, une partie de la droite est encore prête à faire le jeu de l'extrême droite.

Bien sûr, je sais ce que beaucoup pensent : ici, ce n'est pas tout à fait la France. Le bagne n'est fermé que depuis un siècle ; les anciens maires de Nice, *Cannes, Toulon, La Ciotat sont* passés par la prison, le clientélisme est vivace, la spéculation immobilière liée au tourisme et au blanchiment de l'argent de la drogue impose des réponses *« appropriées »*. Récemment, un artiste *de passage à Châteauvallon* demandait en riant pourquoi on ne rattachait pas la Côte d'Azur à la Corse ! L'idée est plaisante et on peut effectivement se demander si certaines ambiguïtés et certains acteurs ne sont pas les mêmes.

La tentative de licencier le directeur de Châteauvallon vise à lutter contre le Front national avec des manières politiques qui sont une des causes de la montée de l'extrême droite

Seulement, ce que je crois, c'est que la demande sociale que cette région exprime – même de manière contradictoire – est d'abord d'être réaffiliée fortement à la France et à la République impartiale. Ce qu'expriment ses votes, même les plus extrémistes, c'est un besoin de nation et un refus des vieux systèmes corrompus.

Ainsi, une part du vote FN tente désespérément d'exprimer une demande d'*« enveloppes protectrices »*, face à un réel bousculé et imprévisible, vote d'un monde ouvrier et paysan en recul dans le silence, *d'une jeunesse laissée en* attente d'âge mûr, d'un petit commerce inquiet. Vote particulièrement fort en outre dans *deux régions frontières – ici et en* Alsace. Vote donc des *« banlieues de l'Hexagone »*, et de celles des grandes cités.

Il n'y a bien sûr pas de réponses simples, ni de solutions clés en main – surtout en quelques lignes. Mais croire qu'on combat la mon*tée de l'extrême droite* par des discours éthiques à Paris et par des jeux troubles à Toulon est dangereux. Nous devons chercher à *affronter ensemble* un monde qui semble parfois nous avoir échappé pour y recréer des ap*partenances et des projets, tout* autant que des emplois et un art de vivre. Pour cela, la mise en partage d'une éthique de la responsabilité est indispensable sur le territoire national en son entier pour que, d'abord, nous reconstruisions *le projet de faire France ensemble* dans une logique de partenariat entre Nord et Sud, centres et banlieues, jeunes et moins jeunes, Français de récente et de vieille souche.

C'est de cela que Châteauvallon *est devenu l'emblème. D'un jour* et d'un lieu où on a dit *« non »*, où on a posé la borne de ce qui ne peut être franchi. Et celui qui a posé *cette borne s'appelle Gérard* Paquet ; celui, en tout cas, que les événements ont rendu visible. La tentative de le licencier vise à pas*ser en force au-delà de la limite et* à lutter contre le FN avec des manières politiques qui sont celles-là *mêmes qui sont une des causes de* la montée de l'extrême droite. C'est en cela une faute contre *« une certaine idée de la France »*, pour reprendre l'intitulé de notre séminaire de juin. Soutenir Gérard Paquet prend ainsi un sens politique clair : c'est dire *« l'extrême droite ne passera pas par moi »*, mais aussi, la lutte contre l'extrême droite passe par plus d'éthique et d'Etat impartial.

***Jean Viard** est chercheur au CNRS (Centre d'étude de la vie politique française).*

Corruption : le remède ne peut être que politique

par Jean-Marc Peyrical

DANS un point de vue récent (*Le Monde* du 21 janvier), l'*économiste* Jean Gatty proposait un remède contre la corruption qui sévirait, selon lui, dans *les marchés publics, c'est-à-dire* au sein des procédures contractuelles par lesquelles les collectivités publiques (Etat, collectivités locales, *établissements publics) confient* à des organismes extérieurs des prestations de travaux, de fournitures ou de services.

A priori, la solution suggérée pour combattre ce *« fléau endémique »* est intéressante et elle a l'avantage de la *simplicité* : elle conduirait, à travers une procédure d'enchères à plusieurs tours – dite enchère de Vickrey –, à attribuer le marché concerné au plus offrant, c'est-à-dire au candidat qui aura proposé, au final, l'offre la moins chère. L'avantage d'un tel système serait bien entendu de rendre totalement inopérantes les tentatives *– réussies ou non – de soudoiement* des élus et autres responsables des collectivités intéressées dans le but de remporter la compétition.

Pour être séduisante, une telle proposition méconnaît néanmoins *les principes élémentaires qui gouvernent* le régime juridique et financier des marchés publics.

Tout d'abord, il faut savoir qu'il existe, au sein de ce type de contrats, une procédure dénommée « adjudication », qui consiste justement à octroyer le marché systématiquement au candidat ayant présenté la proposition la moins chère. Or une telle procé*dure n'est quasiment plus utilisée* – elle est en passe d'être légalement abandonnée –, et pour cause : elle favorise d'une part une *politique de surenchère dans* les prix bas qui, économiquement, ne peut que conduire une majorité de PME-PMI à leur perte ; elle conduit d'autre part à renforcer les phénomènes d'entente entre les entreprises, phénomènes fondamentalement contraires *aux principes de* transparence et de concurrence dans les marchés publics récemment qualifiés d'*« objectifs à valeur constitutionnelle »* par le Conseil constitutionnel.

C'est pour cette raison que, aujourd'hui, les marchés publics sont *octroyés au candidat* le *mieux-disant*, c'est-à-dire à celui qui aura proposé l'offre correspondant le plus aux critères de choix (*économiques, juridiques, techniques*) *mis* en place en amont de la procédure par la collectivité, acheteur public.

Il faut rappeler que, pour ce qui est des collectivités locales, les marchés passés sur appel d'offres sont attribués par une commission *indépendante composée d'élus* représentant proportionnellement l'assemblée délibérante (conseil municipal, conseil général...) dont ils sont issus.

Contrairement à ce qu'affirme M. Gatty, il convient de réaffirmer avec force une évidence : il ne peut qu'appartenir à *ces élus, qui représentent* le peuple, de prendre la décision d'attribuer le marché à l'entreprise qu'ils jugent la plus conforme à leurs critères. Et la meilleure façon de renforcer leur objectivité, ce n'est pas de mettre en place des systèmes d'attribution aux plus offrants, ce *qui est* une ineptie tant juridique qu'économique, mais de renforcer les contrôles, tant en amont (présence, dans les commissions précitées, de représentants de la direction départementale de la concurrence et *de la répression des fraudes*) *qu'en* aval (contrôle de légalité opéré par le représentant de l'Etat, sanctions juridictionnelles *civiles*, voire pénales) sur les décisions de ce type.

Remettre en cause le rôle des élus dans les marchés publics revient à nier leur pouvoir de décision

Et puis, il est sans doute nécessaire de *« professionnaliser »* les élus chargés de la lourde mission de choisir des prestataires extérieurs, c'est-à-dire de leur donner les moyens – notamment de par une formation spécifique et adéquate – d'assumer pleinement leurs *responsabilités* et de maîtriser les conséquences de leurs décisions. Remettre en cause le rôle des élus *dans les* procédures d'attribution des marchés publics revient à nier leur pouvoir de décision et, par là même, l'essence de leurs fonctions *de représentation des citoyens qui* les ont missionnés.

Quant aux développements consacrés par M. Gatty aux concessions de service public, ils témoignent à nouveau d'une étonnante conception d'un domaine *où, si jamais le système du remplacement* d'entreprise fondé sur les baisses de tarif qui y est évoqué était mis en place, aucune société *ne se risquerait plus à s'investir* – en temps, en moyens, en hommes – dans des opérations présentant de tels aléas.

Dans un Etat de droit, si remède contre la corruption il doit y avoir, il ne peut effectivement qu'être po*litique ; mais, même si, sur ce plan*-là, il faut bien se garder de tout idyllisme, il convient de ne pas tomber dans des solutions en inadéquation totale avec une réalité contractuelle dont les règles inhérentes de fonctionnement *semblent encore être trop méconnues* par certains.

***Jean-Marc Peyrical** est maître de conférences en droit public.*

Aux partisans du « socialement correct »...

Suite de la première page

Pourtant, le bilan est terrible, sans équivoque. C'est l'impuissance et l'inefficacité *qui s'imposent* à la lucidité de chacun. Le nombre de chômeurs et d'exclus n'a cessé de progresser. Le nombre de ceux qui, dans les *rues ou le métro, tendent* la main n'a cessé de croître. La foule de ceux qui se cachent, se taisent, se sentent sans défense et atteints *dans leur dignité* n'a *cessé de grossir*.

Devant un tel constat, il nous faut à la fois plus d'ambition et plus de modestie. *Moins d'arrogance surtout.* Plus d'ambition dans les objectifs, dans les moyens à mettre en œuvre. Plus de modestie dans la capacité des *uns et des autres à prétendre* trouver, seuls, les solutions les plus pertinentes pour répondre à la multitude des problèmes posés. *Il nous faut surtout plus de lucidité* et de courage pour aborder quelques questions incontournables.

A l'occasion de la « nuit des em*plois* » organisée par Alain Madelin, j'ai déclaré que le concept de la défense des avantages acquis était profondément conservateur. *Je persiste et je signe. J'ajoute* que l'idée même d'avantages acquis traduit une vision figée de la société, de ses rapports de pouvoirs, *de l'économie* et des aspirations individuelles ou collectives. Dire cela signifie-t-il qu'il faut être contre tous les avantages *acquis ? C'est absurde.* Une telle interprétation ne peut être que de mauvaise foi. Il convient en fait de faire un tri entre ce qui doit être maintenu et ce *qui, au contraire,* doit évoluer, changer ou disparaître.

Doit-on considérer comme acquis qu'un salarié exerce toute son activité professionnelle *dans la même entreprise* ou faut-il imaginer des possibilités de mobilité professionnelle (interne ou externe) ? Doit-on, en cas de réduction du temps de travail, traiter de la même manière, sur le plan de la compensation salariale, le salarié qui gagne 8 000 francs par mois et celui qui a un *salaire de 20 000 francs ou plus* ? Doit-on considérer que toutes les dispositions du code du travail ou des conventions collectives doivent rester *en l'état ou n'est-il pas utile*, au contraire, de les passer au peigne fin pour les adapter aux réalités nouvelles de l'économie, aux aspira*tions des salariés et aux problèmes* que nous pose l'exclusion ? Les comités d'entreprise doivent-ils consacrer leurs moyens, leur ri*chesse aux seuls salariés de l'entreprise* ou s'ouvrir à d'autres, en particulier ceux des entreprises sous-traitantes et de travail tempo*raire* ?

Les acquis sont le résultat du compromis social intervenu entre les acteurs (politiques, sociaux et *économiques*) *dans un contexte* déterminé. Ce qui était pertinent en 1936, en 1955 ou en 1968 l'est-il toujours alors que le contexte a pro*fondément* changé (diversité des formes d'emploi, ouverture de l'économie, concurrence mondiale, changements de l'organisation du travail, aspirations diversifiées du salariat, etc.) ? Bien sûr que non. Il est donc indispensable d'admettre que si certains de *ces acquis doivent* être préservés, d'autres, au contraire, doivent évoluer ou disparaître pour donner naissance à de nouvelles *dispositions, sauf*, bien entendu, à se désintéresser de ceux qui ont peu ou aucun acquis (les salariés des petites et très petites entreprises, les sans-travail, les jeunes, les exclus).

Une telle vision des acquis pose *en fait toute la question de la* conception que l'on se fait du droit social. Le droit social ne peut rester figé. Il ne peut pas se contenter d'empiler *des dispositions qui*, s'ajoutant les unes aux autres, le complexifient et le rigidifient, rendant son application de plus en plus difficile, en particulier pour les pe*tites et très petites* entreprises, qui représentent, il ne faut pas l'oublier, le plus important gisement d'emplois.

Nous devons avoir du droit social *une conception évolutive.*

Ce qui doit traverser le temps et l'espace, ce n'est pas forcément la traduction concrète du droit mais *les valeurs et les principes qui l'ont* inspiré (droit à une activité, à un salaire correct, à la formation, à des garanties face à la maladie, aux ac*cidents et au chômage, droit d'être* représenté, de se syndiquer, de s'exprimer, etc.). La façon de concrétiser ce droit peut évoluer. Elle peut *changer en fonction des questions* nouvelles qui se posent. Inscrire ces changements nécessaires dans une perspective de transformation de la *société, ce n'est pas préserver* indistinctement tous les acquis. Il s'agit de ne pas transiger sur les principes et les valeurs qui les inspirent.

L'idée même d'« avantages acquis » traduit une vision figée de la société, de ses rapports de pouvoirs, de l'économie et des aspirations individuelles ou collectives

Les mouvements profonds qui traversent *nos sociétés, sous la* pression des transformations technologiques et des progrès de la science, les questions qui émergent *du fait des contradictions entre* la production massive de richesses et le développement de la pauvreté nous obligent non pas à de nouvelles *révolutions, mais à de nouvelles* évolutions culturelles. Nous ne pouvons plus continuer à vivre sur nos seuls acquis. La transformation, voire la remise en cause de certains d'entre eux, est indispensable. *Le débat sur la flexibilité est* de même nature. Au nom des grands principes et, pour certains, de la peur de se « salir les mains » *pour garder une pureté idéologique*, les négociations sur la flexibilité en 1984 ont échoué. Ainsi, patronat et syndicats portent une responsabili*té, quel qu'en soit le degré, dans* l'accroissement du chômage. Treize ans après, le surplace semble faire consensus.

Face aux *problèmes du chômage*, du développement de l'exclusion et de la pauvreté, il ne peut y avoir, pour ceux qui veulent changer le *cours des événements* et montrer qu'il n'y a pas de fatalité, de sujets tabous ou de questions interdites. *Là encore, le simple bon sens* devrait faire comprendre aux uns et aux autres que l'immobilisme ou la fuite en avant destructrice ne constituent *pas la bonne stratégie*. Y aura-t-il assez de responsables politiques, syndicaux et patronaux pour comprendre que le défi, mais *aussi la modernité, c'est de conjuguer* la nécessité du mouvement et du changement avec le besoin de sécurité ?

Ayons la lucidité de faire l'inventaire des *rigidités* réelles mais aussi supposées. Examinons ce qu'il est possible et acceptable, du point de vue *économique* mais aussi humain, de maintenir mais aussi de changer et de faire évoluer. Faisons appel à l'intelligence et à *la prise en compte* de l'intérêt général, car, au-delà de certains conservatismes, ce message peut être entendu.

Nous n'avons plus le droit de faire la fine bouche, de nous enfermer dans nos familles de pensée, dans nos chapelles, nos certitudes *partisanes, nos clans* politiques, syndicaux ou patronaux. Des millions d'hommes et de femmes attendent de nous que *nous soyons* capables, sur quelques points, de transcender nos différences pour jeter les passerelles qui nous aideront à agir ensemble, gagner des batailles, obtenir des *résultats*, renouer avec l'espoir et redonner à notre démocratie une nouvelle vitalité.

Jean Kaspar

AU COURRIER DU « MONDE »

AUSCHWITZ, CIMETIÈRE EUROPÉEN

Le camp d'Auschwitz et celui de *Birkenau, qui le jouxte, sont, depuis* des décennies, l'enjeu de rivalités de mémoire entre différents « ayants droit » : la Pologne, les Juifs, les Tziganes et bien d'autres. Ces camps en sont venus à symboliser les atrocités du régime nazi, et chacun cherche à s'en approprier le douloureux héritage. Sur environ 1,5 million de victimes, plus d'un million étaient juives, dont sans doute une moitié *de Polonais, les autres provenant de* tous les pays occupés par le Reich et ses alliés, c'est-à-dire toute l'Europe, sauf la péninsule Ibérique, la Suisse, la Suède, l'Irlande et la Grande-Bretagne. (...) Ces morts provenaient donc massivement de pays qui sont aujourd'hui, ou qui seront demain, membres de l'Union européenne. Auschwitz-Birkenau est le plus grand cimetière de l'histoire, même *si pas un corps n'y repose*, et c'est un cimetière européen.

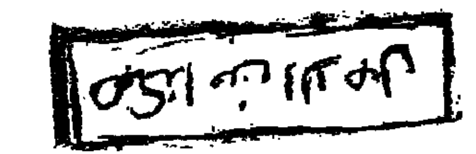
A l'heure où naît enfin, et non sans mal, une Europe dont la principale raison d'être est d'éviter la répétition des horreurs qui l'ont ensanglantée, il semble légitime qu'elle assume ce passé, et se charge de l'administration de ce camp, de façon à le préserver *durablement* des atteintes du temps et des hommes. Quant à la Pologne, qui a, *jusqu'à présent, assumé presque* seule ce délicat fardeau, elle deviendra bientôt, on l'espère, membre de l'Union européenne. *Elle retrouverait ainsi bien vite voix à ce chapitre*, au même titre que ceux qui sont aujourd'hui membres, et sera sans doute rejointe par d'autres, comme la Hongrie, qui ont également beaucoup saigné en ce lieu.

Michel Cojot-Goldberg, Paris

GRÈVE EN CORÉE

La Corée étant sans doute – avec *Taïwan – le premier pays choisi*, depuis trente ans, par les firmes transnationales pour y investir leurs profits massivement et y délocaliser leurs industries de main-d'œuvre, il fallait bien s'attendre qu'il soit aussi le premier à subir *les méfaits inévitables* de la dérégulation mondiale des « marchés ». Il est sans doute l'exemple type d'une économie libérale artificiellement extravertie, dont les exportations, vitales, sont désormais pénalisées par la concurrence des autres NPI, dont l'*« industrialisation »* sauvage a démarré un peu plus tard, sans tenir compte non plus des besoins des « marchés » à long terme !

Jean Sarniguet, Paris



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75542 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http//www.lemonde.fr

· ÉDITORIAL

Entre vertu et habileté

« *PLUS que d'une démarche morale, il s'agit d'un devoir national.* » La précision apportée par Alain Juppé lorsqu'il a annoncé, samedi 25 janvier, l'ouverture d'une mission sur les biens enlevés pendant la seconde guerre mondiale aux juifs français ou résidant en France est loin d'être indifférente. A l'obligation morale de justice s'ajoute en effet, dans le cas d'espèce, un impératif doublement national : d'abord, parce que le sort des juifs, en France, pendant l'Occupation, a été déterminé par une série de lois ayant pour effet de les retrancher de la communauté nationale ; ensuite, parce que cette réalité a été longtemps occultée au profit d'une vision fausse, selon laquelle la persécution des juifs aurait été le fait des seuls occupants nazis.

La défense de la vérité historique et celle d'une conception de la nation reposant sur les droits et devoirs de ses membres – et non sur leur origine – imposent donc, même et surtout tardivement, de reconnaitre les manquements dont se sont rendus coupables les responsables du pays, à tous les niveaux, et de rétablir dans leurs droits ceux qui en ont été privés. C'est à cette démarche que se sont longtemps refusés les gouvernements successifs, y compris ceux de François Mitterrand, puisque l'ancien président de la République en tenait pour l'oubli et rejetait l'idée que la République eût des devoirs envers ceux dont elle avait trahi ou laissé trahir la confiance.

L'affaire des biens enlevés aux juifs à la faveur des persécutions qui ont conduit quatre-vingt mille d'entre eux à la mort dans les camps d'extermination nazis ne relève donc pas seulement – et ce serait assez – de la juste réparation due aux victimes de l'arbitraire. Elle touche à l'idée que la France se fait d'elle-même ou, plutôt, à celle que ses responsables, de droite ou de gauche, entendent préserver et promouvoir ensemble. Jacques Chirac avait indiqué dès le début de son septennat, en juillet 1995, dans quelle direction il entendait aller lorsqu'il avait proclamé la responsabilité de l'Etat et, donc, celle de la France, dans la persécution des juifs sur le territoire national. La décision d'Alain Juppé est une suite logique, de même que le procès de Maurice Papon, accusé d'avoir organisé la déportation de mille sept cents juifs à Bordeaux.

La vertu trouve ici le renfort de l'habileté puisque, à un peu plus d'un an des élections législatives, le pouvoir, tout en cherchant à rassurer la communauté juive sur une « politique arabe » contestée, se fait fort de combattre l'autre vision de la nation, ressuscitée et entretenue aujourd'hui par l'extrême droite. Bien qu'il s'en défende, le Front national se situe en effet dans une tradition politique fondée sur la distinction entre ce qui est « *français* » et ce qui ne l'est pas dans la communauté nationale elle-même. C'est au nom de cette distinction qu'il pourfend le « *mondialisme* », le « *cosmopolitisme* », le « *libre-échangisme* ». Ceux qui s'en inquiètent sont invités par Jacques Chirac et Alain Juppé à faire confiance à la majorité actuelle pour défendre, face à cette menace, la France républicaine.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

« Diane de Poitiers »

NOUS gardions mémoire de la *Diane de Poitiers* que nous révéla somptueusement Mme Ida Rubinstein, au printemps de 1934. De rares exécutions de quelques épisodes, dans les concerts, avivaient notre désir de voir l'ouvrage de M. Jacques Ibert entrer au répertoire de l'Opéra. Il y est à sa place, d'abord par la qualité d'une partition de haute tenue et pleine de trouvailles heureuses, et aussi parce que l'ingénieux livret de Mme Elisabeth de Gramont a permis au compositeur de renouveler la forme qui est à l'origine même de notre théâtre lyrique : le divertissement de cour. Tentative heureuse à l'heure où tout le monde constate l'épuisement des genres qui pendant deux siècles ont alimenté l'Opéra.

Point d'intrigue compliquée, mais une série de tableaux heureusement variés : comme dans le ballet de cour, les chants alternent avec les airs à danser. Et c'est là l'une des réussites de M. Jacques Ibert : il a enchâssé dans sa musique quelques chefs-d'œuvre de nos maîtres de la Renaissance. Passereau, Janequin, Claude Gervaise lui ont fourni les plus belles de leurs polyphonies. Il les a si habilement utilisées, il a lui-même écrit une musique colorée de teintes archaïques, mais personnelles, si justes, que le point de jonction se devine à peine. Un voisinage semblable eût été bien dangereux si M. Jacques Ibert n'était un musicien de race, et qui sait écrire aussi bien une rumba pour la danse des Incas, un hopak pour le pas des Moscovites, avec autant de sûreté, avec un goût aussi parfait.

René Dumesnil
(28 janvier 1947.)

Grandeurs et décadence du service national

TEXTE TECHNIQUE ou projet de loi éminemment politique ? Trois jours durant, du 28 au 30 janvier, les députés vont débattre du nouveau code du service national. En apparence, ce texte de loi, qui s'adresse aux hommes nés après le 31 décembre 1978, puis aux femmes nées après le 31 décembre 1984, crée deux innovations : d'une part, un recensement suivi d'un rendez-vous citoyen, obligatoires pour tous les jeunes Français, et, de l'autre, un service facultatif, ouvert à tous et limité à 27 200 volontaires par an, pour la défense et la sécurité du pays, pour la solidarité et la cohésion sociale de la collectivité, ou pour la coopération internationale, civile et militaire, et l'aide humanitaire.

En réalité, le projet gouvernemental est moins anodin ou innocent qu'il n'en a l'air : en supprimant le service national universel, il instaure une armée professionnelle, avec son cortège de cadres de métier ou sous contrat, d'engagés ou de volontaires, et de civils pour remplacer les appelés traditionnels. « *C'est le lien de l'armée et de la nation qui est en cause* », admettait Alain Juppé, premier ministre, en novembre 1996, à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) à Paris.

Qu'ils s'apprêtent à l'approuver, non sans quelques réserves, ou à le rejeter pour des raisons de fond, les députés de la majorité comme ceux de l'opposition savent que le projet rompt avec un principe républicain – établi en France, mais pas nécessairement dans tous les pays – qui préconise l'égalité des citoyens devant le devoir de défendre la nation. Les plus hostiles au nouveau code avanceront qu'il risque d'y avoir un fossé, demain, entre une armée de métier et la société qu'elle est censée défendre. En vérité, ce peut être une crainte fondée. A tout le moins, cela s'avère un pari : même les partisans du projet de loi ne peuvent nier que la communauté nationale se sentira dégagée de son devoir civique envers sa propre sécurité, puisqu'elle transfère ses responsabilités en la matière à des spécialistes qu'elle rémunère à cette seule fin.

C'est donc une mutation radicale qui est soumise aux élus, même si, depuis la décennie 70, la tendance était déjà à une professionnalisation très progressive des armées françaises, et même si un mouvement identique s'est fait jour dans plusieurs armées alliées, voire jusqu'en Russie.

GADGETS

Si l'on exclut la réforme des réserves, qui aboutira au printemps, le projet de loi vient couronner une construction de défense édifiée depuis l'an dernier. La limitation des ressources budgétaires a dicté une série d'initiatives : la réorganisation des unités (en Allemagne, en outre-mer et en France métropolitaine, plus de cent-soixante formations seront dissoutes ou restructurées, et une centaine de garnisons allégées ou abandonnées) ; la rationalisation des moyens techniques et industriels ; la réduction des effectifs d'active ; et une intégration accrue des forces françaises dans des alliances, rénovées ou non, en Europe ou sous mandat de l'ONU.

Le gouvernement tire donc, avec son projet de code du service national, les enseignements d'une politique qui vise – en priorité – à déployer des professionnels dans des actions extérieures, dites de « projection », ou dans des missions quasi permanentes à hauts risques. Autant de scénarios où les appelés n'ont plus guère leur place, comme l'a démontré la décision de François Mitterrand, en 1990-1991, de retirer les conscrits de l'expédition anti-irakienne. Ce qui relègue le service universel, ou prétendu tel tant les exemptions, les inégalités ou les passe-droits ont fleuri au fil des ans au magasin des accessoires.

Mais là où le texte de loi fait débat, c'est lorsque sont substitués au service national deux « gadgets » : le rendez-vous citoyen, présenté comme un temps fort du nouveau système malgré son caractère fourre-tout, et le volontariat, destiné à devenir très sélectif et assez aléatoire.

Le rendez-vous citoyen, d'abord. Ce n'est ni un raccourci de service militaire ni une extension de cette journée – abusivement assimilée aux « trois jours » – de sélection où, jadis, on testait les aptitudes des recrues. Le rendez-vous citoyen est plus ambitieux : un bilan-synthèse, en quelque sorte, et un passage initiatique, à l'issue duquel on remet à chacun un « livret du citoyen » qui marque son entrée dans une existence plus responsable.

Inséré dans un cursus scolaire, qui devrait obliger les établissements d'enseignement à renforcer l'esprit de défense au travers des programmes d'histoire et d'éducation civique, le rendez-vous citoyen vise à inculquer aux jeunes le sens des valeurs de la République, à détecter les « marginaux » qui auraient le plus besoin d'une aide de la collectivité, et à repérer les volontaires pour un service, militaire ou civil, à leur gré.

Et tout cela en cinq jours : trop court ou trop long, selon les circonstances, pour remplir tous ces objectifs à la fois dans des centres du service national où l'encadrement des « stagiaires » sera majoritairement militaire, où le style de vie s'inspirera du règlement de discipline générale dans les armées et pour lesquels les administrations civiles, sollicitées d'apporter leur concours selon des formes encore à l'étude, fourniront des instructeurs et des crédits au compte-gouttes.

FLOU ET AMBIGUÏTÉ

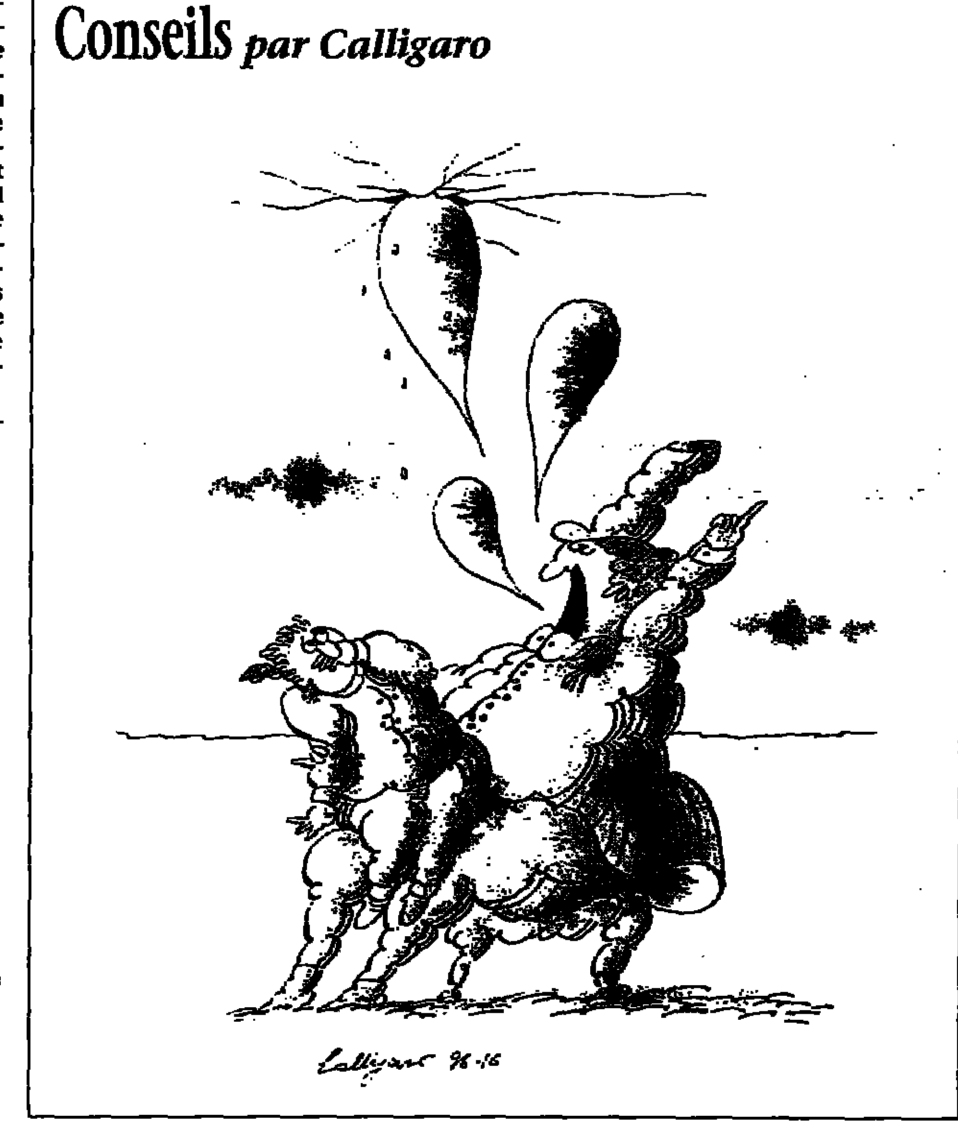
D'ores et déjà, à l'adresse des élus qui auraient souhaité les voir davantage s'impliquer, les armées ont prévenu qu'il n'était pas question pour elles d'aller au-delà de ce à quoi elles se sont engagées sur la raison d'être, les principes, la durée et l'organisation même de ce rendez-vous citoyen. « *Aller plus loin*, disent les états-majors, *c'est refaire une armée professionnelle à côté d'une armée de conscrits. Et cela ne tient plus dans l'enveloppe budgétaire qui nous est allouée.* »

Le volontariat, ensuite. Malgré la crise de l'emploi qui perdure, les armées réussiront-elles à attirer les candidats qu'il faut en leur offrant une indemnité mensuelle de 2 000 francs, nourris et logés, mais avec sensiblement plus de risques que le bénéficiaire d'un RMI ? Rien n'est moins sûr. Quant aux administrations et aux associations, qui sont les « clients » civils d'un service de solidarité ou de coopération internationale, sauront-elles renoncer à embaucher des volontaires dans des postes permanents qu'ils occuperaient indûment et qu'on leur procurerait dans le cadre d'un traitement social du chômage ? Auquel cas, les salariés y verront des concurrents directs. Les jeunes en difficulté, dont le profil ne serait retenu ni par les armées ni par un employeur civil, auront le sentiment d'être rejetés une nouvelle fois.

Tel qu'il est rédigé, le projet de code du service national entretient le flou et l'ambiguïté sur ce statut du volontaire. Ainsi que le notent de concert des responsables militaires de haut rang et des animateurs d'associations, il peut déboucher sur une multiplication de situations particulières et disparates préjudiciables à la cohésion recherchée.

Jacques Isnard

Conseils *par Calligaro*



L'eau et l'argent, un mariage difficile

LONGTEMPS considérée comme une des grandes richesses naturelles de l'Hexagone, l'eau est devenue, en moins de quarante ans, une ressource rare, chère et suspecte : au point que de plus en plus d'habitants hésitent à utiliser l'eau du robinet, soupçonnée – parfois à juste titre, comme l'a illustré la récente affaire de Guingamp –, de ne pas avoir les qualités minimales pour être potable. L'accablant rapport sur la gestion de l'eau publié, lundi 27 janvier, par la Cour des comptes permet en partie de comprendre comment on est arrivé là.

Les multiples dérives stigmatisées par l'institution de la rue Cambon jettent *a posteriori* une lumière crue sur les années 80, avec leur emballement collectif en faveur du tout-privé : dans ce climat, une décentralisation mal maîtrisée, des élus manquant d'expertise mais pénétrés par leur tout nouveau pouvoir, des lois sur l'environnement souvent poussées par les grands groupes privés ont abouti au dessaisissement du domaine public au profit d'intérêts privés. La Cour des comptes apporte aujourd'hui sa caution prestigieuse à tous ceux qui, comme les associations et certains nouveaux élus municipaux de 1995, dénonçent de plus en plus vivement les pratiques des grandes compagnies : « *L'absence d'encadrement et de contrôle des délégations de services publics, aggravée par la moindre transparence de ce mode de gestion, a conduit à des abus* », observe la Cour.

Depuis, les temps ont changé. Les « majors » ont compris qu'elles ne pouvaient plus exercer un pouvoir indiscuté. Depuis 1995, deux nouvelles lois (sur l'environnement et sur la délégation de services publics) limitent leur marge de manœuvre. Aiguillonnés par leurs administrés, les élus se groupent pour ne plus leur laisser le monopole de l'expertise. Certains reprennent le contrôle du service de l'eau, d'autres les contraignent à revoir leurs contrats à la baisse.

Ces géants ne peuvent plus s'abriter derrière l'argument d'une augmentation constante des coûts, liée à la pollution des nappes aussi bien qu'aux normes de plus en plus drastiques imposées par Paris et Bruxelles : au même titre qu'EDF, ils seront obligés, dans un avenir proche, de baisser leurs tarifs en faisant bénéficier les usagers des gains de productivités soigneusement conservés jusque-là. Il leur faut désormais négocier, souvent pied à pied, d'autant que leur avenir dans l'Hexagone sera moins sur le marché de l'eau que sur les marchés « émergents » du traitement des déchets : ce glissement est à l'œuvre depuis 1990.

Les compagnies s'emploient aussi à rétablir leur réputation en battant leur coulpe. Mais, dans le passé, lorsqu'elles se pensaient assurées de l'impunité, elles sont allées si loin qu'il n'est pas possible de les créditer de leur bonne foi sur de simples déclarations d'intention. S'il fallait tirer une seule leçon du rapport de la Cour, elle serait que de tels mastondontes ne peuvent agir sans frein, mus par la seule loi du profit, alors qu'ils fournissent un service public, dans une situation de monopole de fait.

CONTRÔLE

La solution envisagée par Philippe Séguin – la nationalisation – n'est peut-être pas la bonne. Mais les autorités devraient comprendre qu'il est temps d'exercer des responsabilités qu'elles n'auraient jamais dû abandonner, laissant des élus démunis face à des groupes au pouvoir politique, économique et financier immense : dans aucun autre pays au monde, les gouvernements n'ont laissé des groupes privés prendre le contrôle de l'eau.

Même les pays anglo-saxons, supposés libéraux, ont toujours gardé ce contrôle, considérant qu'une telle ressource ne pouvait entrer dans le cadre strict du marché : lorsque le gouvernement a privatisé la distribution d'eau en Grande-Bretagne, il a mis en place dans le même temps une autorité de tutelle, l'Ofwat, chargée de contrôler prestations et prix. A plusieurs reprises, celle-ci est intervenue pour contester hausses tarifaires et services rendus. Elle s'oppose, en outre, de façon systématique, à toute tentative de création de grands monopoles régionaux.

Aux Etats-Unis, l'essentiel des réseaux d'eau et d'assainissement reste aux mains des sociétés municipales. Souhaitant gagner en efficacité, sans renoncer à un domaine essentiel, des villes semblent tentées aujourd'hui par une cogestion de leur service d'eau avec des « entreprises privées à but non lucratif ». Une façon de signifier que l'eau et l'argent n'ont jamais fait très bon ménage.

Jean-Louis Andreani et Martine Orange

service national

mariage difficile

TRANSPORTS La compagnie Air France devrait perdre encore 200 millions de francs pour son exercice clos le 31 mars 1997 et Air France Europe (l'ex-Air Inter) 800 millions. Un retour aux bénéfices est prévu pour mars 1998. Le PDG du groupe souhaite que la privatisation ait lieu à ce moment. ● LA FUSION des deux compagnies devra être menée à bien d'ici là. La principale difficulté concerne la gestion de carrière des pilotes et leur rémunération. ● LES COÛTS UNITAIRES (par siège offert et par kilomètre), encore de 5 % supérieurs à ceux des concurrents européens, devront être abaissés de 15 % en trois ans, essentiellement par croissance de la recette. ● M. BLANC a fixé comme objectif au groupe pour l'exercice 1999-2000 un chiffre d'affaires en hausse de 4,5 milliards à 56 milliards de francs et un bénéfice à 2 milliards.

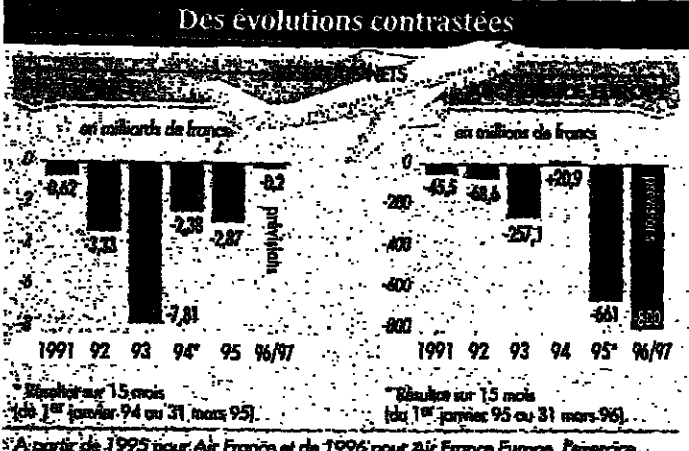
Christian Blanc conduit Air France sur la piste de la privatisation

La compagnie se dote d'un nouveau plan de trois ans. Pour séduire les investisseurs privés, le PDG doit consolider les progrès engrangés, mener à bien la fusion avec l'ex-Air Inter, abaisser les coûts et, surtout, regagner du chiffre d'affaires

CHRISTIAN BLANC, le président d'Air France, voudrait que son groupe soit privatisé avant les élections législatives de 1998. Il lui reste un peu plus d'un an pour convaincre le gouvernement de sauter le pas. Un an c'est peu. Malgré une amélioration de ses résultats, le groupe reste convalescent : il devrait perdre encore 200 millions de francs pour l'exercice 1996/1997 (contre 8 milliards en 1993), auxquels il faudra ajouter les 800 millions de déficit d'Air France Europe (contre 661 millions de francs en 1995/1996). Le retour aux bénéfices n'est prévu que pour l'exercice suivant, clos en mars 1998. Les éventuels investisseurs doivent donc être convaincus du potentiel d'Air France. D'ici là, M. Blanc a du travail.

Premier dossier : mener à bien la fusion entre l'ex-Air Inter, Air France et leur maison mère. Le principe en est acquis mais les modalités ne sont pas encore toutes arrêtées. Des étapes intermédiaires juridiques sont nécessaires, rendant la fusion impossible avant septembre. Dans la pratique, les deux compagnies ne feront plus qu'une dès le 1er avril 1997. L'ensemble des personnels de l'ex-Air Inter passera à cette date sous statut Air France. Les éléments de base des contrats de travail (rémunération, ancienneté, qualification) des salariés d'Air France Europe *« ne seront pas modifiés »*, explique-t-on chez Air France.

Mais d'autres éléments, comme les montants des primes ou encore des heures supplémentaires, doivent faire l'objet de négociations entre la direction et les organisations syndicales.



QUESTIONS DE PRIORITÉS

La direction sait que la grande difficulté de la fusion concernera les pilotes. Leur carrière – à savoir le type d'appareil sur lequel ils volent et la longueur des trajets – et donc leur salaire, dépendent de leur ancienneté. La fusion pose un problème : à ancienneté comparable, quel pilote – celui issu de la compagnie nationale ou celui de la compagnie intérieure – sera promu en premier ? Il faut établir ce qu'on appelle dans la profession une « liste de séniorité », qui déterminera l'ordre de passage de chacun.

Le sujet est tellement sensible que M. Blanc a chargé une commission d'experts indépendants de se pencher sur le sujet et de rendre un avis le 31 mars. Les négociations, qui promettent d'être difficiles, ne commenceront qu'ensuite.

Deuxième dossier à mettre en œuvre avant la privatisation : le « pacte de croissance compétitive » (PCC), qui doit permettre au groupe de gagner 2 milliards de francs pour l'exercice 1999/2000. Ce programme, défini pour les trois années à venir, a pour principal objectif d'enrayer la baisse de la « recette unitaire » (par passager transporté sur 1 kilomètre). Selon la présentation du PCC faite en interne, cette recette a fondu de 17 % depuis trois ans.

Pour la redresser, la compagnie veut abaisser le coût unitaire (par siège offert et par kilomètre) de 15 % en trois ans. *« Aujourd'hui, notre écart moyen de coût unitaire par rapport à nos concurrents européens a été ramené à 5 % environ. Sur les trois ans qui viennent, nous estimons qu'ils vont encore réduire leurs coûts de 10 %. Cela dimensionne nos propres efforts »*, expliquait M. Blanc devant la Fondation Saint-Simon en décembre 1996.

Le coût unitaire d'Air France reste supérieur de 2 % à celui de Lufthansa, de 14 % à celui de British Airways, de 21 % à celui de KLM et de 40 % à celui des compagnies américaines.

SALAIRE CONTRE ACTIONS

Si, pour rattraper le retard, il faut croître *« à dépense constante »*, selon M. Blanc, pour les pilotes, il faudra aller plus loin. La direction voudrait introduire une double échelle de salaires pour les nouveaux embauchés, qui se traduirait par un salaire brut d'entrée à Air France de 220 000 francs par an, contre 330 000 francs aujourd'hui. En sus, elle propose d'abaisser l'ensemble de la grille des salaires en échange d'actions Air France. Les négociations avec les pilotes d'Air France s'annoncent donc difficiles.

Elles pourraient l'être moins avec ceux d'Air France Europe. Les accords qui régissaient leurs conditions de travail et de rémunération ont été dénoncés en février 1996. Si, le 5 mai 1997, aucun accord n'a été trouvé (ce qui semble aujourd'hui le plus probable), la direction sera en droit de leur imposer ses conditions. Ce sont celles d'Air France qui devraient prévaloir.

Autre versant du PCC, la croissance de l'activité : le chiffre d'affaires du groupe pour l'exercice 1999/2000 doit s'élever à 56 milliards de francs, soit 4,5 milliards de gain sur 1996. M. Blanc prévoit sur trois ans une croissance *« de 18 % en volume, sur l'activité passager comme sur l'activité fret »*. Les nouveaux revenus devraient provenir des navettes de l'ex-Air Inter, opérationnelles entre Paris et Toulouse, Nice et Marseille depuis le 27 octobre. Pour les vols à l'étranger, *« nous allons augmenter notre offre sur les marchés en forte croissance et à bon niveau de recette unitaire. Nous avons, de ce point de vue, un avantage que nous confère notre retard : nous pouvons croître sans ouvrir d'escales nouvelles, simplement en ajoutant des fréquences »*, exposait M. Blanc devant la Fondation Saint-Simon.

« Nous avons un hub [plate-forme de correspondances où les vols moyen-courriers alimentent les long-courriers], ajoutait-il. *Nous allons le faire jouer à plein régime. »* Air France vient de passer commande de 20 avions à cet effet. M. Blanc compte aussi sur l'alliance de réservations informatiques *(code sharing)* conclue en novembre 1996 avec Delta et Continental pour accroître son trafic : les passagers des deux compagnies américaines viendront alimenter les vols français ou européens d'Air France. Ces alliances, une fois effectives, devraient procurer au groupe 500 millions de francs de marge supplémentaire.

D'autres chantiers sont en cours, dont la vitesse d'exécution sera déterminante. L'utilisation de logiciels informatiques pour maximiser les recettes d'un avion (élaboration des tarifs et répartition des sièges entre les différents classes) doit permettre, en année pleine, d'accroître la recette de 700 millions de francs. Une alliance avec une compagnie asiatique, prévue pour 1997, devrait donner à Air France une couverture globale du monde.

M. Blanc est aux commandes du groupe Air France depuis un peu plus de trois ans. La compagnie nationale, que l'on donnait morte à l'époque, redresse la tête. L'ex-Air Inter subit de plein fouet la concurrence depuis 1995, mais a aujourd'hui des perspectives d'amélioration. La privatisation donne au futur groupe, issu de la fusion des deux compagnies, un objectif de rentabilité. Celui-ci peut sembler modeste au regard de la concurrence. British Airways a gagné, en 1995/1996, 4,6 milliards de francs et Lufthansa 2,5 milliards.

Virginie Malingre

Deux chantiers engagés

Arrivé à la tête du groupe Air France après la grande grève d'octobre 1993, en avril 1994 Christian Blanc fait adopter par référendum auprès des salariés de la compagnie Air France, un plan de sauvetage : le « Projet pour l'entreprise », qui prévoit une amélioration de la productivité de 30 % entre 1994 et 1996. Les salaires sont gelés, 5 000 départs prévus. Bruxelles accepte une recapitalisation de 20 milliards de francs pour Air France. Trois ans après, la productivité s'est accrue de 32 % et l'utilisation des avions de 14 %. Les coûts unitaires ont baissé de 20 %. La compagnie a dégagé son premier excédent d'exploitation lors de l'exercice 1995/96. Chez Air Inter, la situation devient dramatique en 1995 : perte de 1,3 million de passagers et résultat déficitaire. Le 15 mai 1996, Jean-Pierre Courcol, directeur général d'Air France Europe, annonce la mise en place de navettes au départ de Paris (Nice, Toulouse, Marseille), la fermeture de lignes déficitaires au départ de Paris (Toulon, Nantes, Perpignan) et un plan social (gel des salaires, départ de 950 personnes volontaires d'ici à la fin 1997). Objectif : diminuer la masse salariale de 12 % et revenir aux bénéfices en deux ans.

Impossible n'est pas anglais

« VOS VALISES, on ne sait pas où elles sont, peut-être que nous les avons, peut-être que British Airways les a embarquées. Renseignez-vous à l'arrivée à Paris, mais, de toute façon, on ne peut pas savoir. » La scène se passe au guichet Air France à Londres, jeudi 23 janvier en début de soirée, à Heathrow, le plus grand aéroport britannique.

L'avion de Gulf Air venant du Qatar est arrivé avec une heure et demie de retard, et la correspondance pour Paris avec Air France est ratée. Un groupe d'une douzaine de personnes emmené par Total tente de trouver des places sur un autre vol de la compagnie nationale, prévu deux heures plus tard, à 20 heures, et d'y transférer ses bagages. Cinq places sont effectivement réservées sur ce vol, mais le temps de gagner le terminal 2 où a lieu l'embarquement, à moins d'un quart d'heure de bus, elles auront été cédées à d'autres passagers. Impossible alors d'avoir une explication avec un représentant de la compagnie. *« Je ne peux rien pour vous, cela ne nous concerne pas, c'est la faute de Gulf Air »*, réplique par téléphone le chef d'escale d'Air France, avant de raccrocher sèchement. Pas question non plus de savoir où sont passés les bagages. Le fait que la compagnie pétrolière française soit l'un des principaux clients d'Air France n'y fait rien. Il est 19 heures.

En face, au guichet de British Airways, l'hôtesse accueille le groupe avec un grand sourire et se débrouille pour trouver des places sur le vol concurrent, promettant de tout faire pour retrouver les valises. Elle pousse un petit cri de victoire, satisfaite d'avoir pris des clients français à sa rivale... Les billets étant en classe affaires, British Airways n'hésite pas à modifier l'organisation de la cabine pour satisfaire ses nouveaux clients. *« Business is business. »*

A l'arrivée à Roissy, vers 23 heures, les représentants de la compagnie britannique ont localisé les bagages... sur le vol Air France arrivé une heure auparavant. *« Nous leur avons demandé de nous les amener. Ils vont le faire, mais il leur faudra au moins une heure pour qu'ils soient transférés de l'aérogare 2 à l'aérogare 1. »* Pourtant, la distance entre les deux terminaux n'excède pas 2 kilomètres et la route est rarement embouteillée à cette heure. *« Rentrez chez vous, nous vous les livrerons demain à domicile à l'heure que vous souhaitez »*, susurrent, non sans un brin de perfidie, les deux représentants britanniques, pas fâchés de mettre une fois de plus en évidence le manque de sens commercial de leur concurrent français.

Dominique Gallois

Moulinex évite 1 468 licenciements secs

LES SYNDICATS de Moulinex (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, Sydis) se réunissaient lundi 27 janvier dans la matinée au siège de l'entreprise, à Bagnolet, pour signer avec la direction un accord sur le plan social et la réduction du temps de travail.

Le président du directoire de l'entreprise, Pierre Blayau, a annoncé le 18 juin 1996 un plan de restructuration du groupe de petit électroménager, prévoyant la suppression de 2 600 emplois, dont 2 100 en France, et la fermeture de deux sites industriels à Mamers (Sarthe) et Argentan (Orne), employant respectivement 402 et 262 salariés.

L'accord prévoit une réduction du temps de travail de 15 % minimum fin 1997, dans le cadre de la loi Robien. L'horaire de travail moyen passerait de 39 heures à 33 h 15. Cette mesure permettrait de sauver 750 emplois, tandis que les salaires seraient payés à 97,2 %. Toutefois, ce taux peut augmenter jusqu'à 98,3 % pour les salariés travaillant trois samedis par mois. Cette compensation est rendue possible par l'augmentation générale de 3 % des salaires à valoir sur les trois ans à venir. En revanche, l'augmentation des salaires *« consacrée au développement des carrières »* sera limitée à 1,5 % par an jusqu'en 1999. La diminution du temps de travail passe par une réorganisation complète du travail dans une entreprise où le recours aux heures supplémentaires et aux travailleurs intérimaires était fréquent pour faire face à la saisonnalité de la production. Pendant les périodes de pointe, la durée du travail pourra atteindre 10 heures par jour, 46 heures par semaine et 42 heures maximum pendant douze semaines consécutives. Il ne pourra pas être imposé aux salariés de travailler plus de deux samedis consécutifs.

Les usines ne fermeront plus quatre semaines pendant l'été, mais seulement trois, permettant ainsi de mieux faire face au pic de production de l'automne. La quatrième semaine de vacances sera choisie par chaque salarié en accord avec sa hiérarchie, tandis que la cinquième sera obligatoirement prise entre Noël et le jour de l'an.

MESURES DE RECLASSEMENTS

Les pouvoirs publics ont conditionné à un accord sur la réduction du temps de travail les départs en préretraite dans le cadre du Fonds national de l'emploi (FNE) dès l'âge de 56 ans. Cette mesure concernerait 718 salariés, portant à 1 468 les licenciements secs évités.

La réduction des effectifs passe simultanément par des reclassements. Une bourse de l'emploi interne sera mise en place pour favoriser la mobilité. Pendant une année, les salariés mutés auront droit à une indemnité forfaitaire de 17 francs par jour, majorée de 0,72 francs par kilomètre parcouru. En revanche, les salariés n'acceptant pas leur mutation seront considérés comme en sureffectif et donc licenciables.

Le groupe a prévu d'autres mesures d'accompagnement, espérant atteindre, selon l'expression de M. Blayau, le *« zéro licenciement subi »*. Les salariés quittant volontairement l'entreprise se verront, en plus de leurs indemnités de licenciement, accorder une prime de 50 000 francs (80 000 francs pour les salariés de Mamers et Argentan). Les salariés reclassés dans une autre entreprise se situant à plus de 50 kilomètres de leur domicile auront droit à une prime de déménagement de 20 000 francs, majorée de 3 000 francs par enfant à charge de moins de 16 ans, financée par Moulinex et l'Etat. Les entreprises embauchant un salarié de Moulinex recevront une aide (non cumulable avec l'aide au départ volontaire) de 30 000 francs charges comprises, cette aide étant portée à 40 000 francs pour le personnel âgé de 50 à 55 ans.

La CGT a fait part de son opposition à cet accord. La CFDT attendait la réunion de lundi pour se décider, les autres syndicats devaient signer le texte.

Arnaud Leparmentier

A Nantes, la Société générale va mettre en œuvre la réduction du temps de travail pour 640 salariés

NANTES
de notre correspondant

Qualifiée, le 22 janvier, de *« sottise »* dans les colonnes d'*Ouest-France* par le PDG de la Société générale, Marc Viénot, la réduction du temps de travail va pourtant être mise en œuvre dans cette banque, au sein du département titres et Bourse basé à Nantes. L'accord signé le 23 janvier par les syndicats CFDT et SNB de cet établissement qui emploie 960 personnes, prévoit de ramener l'horaire hebdomadaire de 39 heures à 32 heures, réparties sur quatre jours et payées 37 h 30.

L'application de la loi Robien a permis de limiter la baisse de salaire à 4 % en moyenne. Au-delà des 32 heures, la Société générale prend à sa charge 1 h 30 de rémunération, l'exonération de charges sociales patronales finance 3 heures et le gel de trois jours de congé et de primes finance l'heure restante. Les 640 salariés concernés travailleront quatre jours par semaine, avec un jour de congé supplémentaire tournant du lundi au vendredi sur un rythme fixe, ce qui leur donnera toutes les cinq semaines un week-end de quatre jours. Parallèlement, l'annualisation du temps de travail doit permettre d'adapter le fonctionnement du département aux pointes saisonnières et de mieux répondre aux besoins des agences ouvertes le samedi.

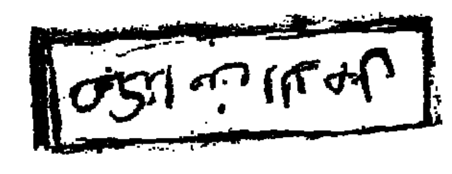
« Cet accord répond aux besoins spécifiques du centre de titres de Nantes », prend soin de préciser son directeur, Philippe Miecret. Bien que l'activité du département soit en augmentation constante, la dématérialisation des titres, la déréglementation des circuits de livraison et les progrès de l'informatique ont entraîné la suppression de 400 postes depuis six ans. La banque a pu reconvertir 300 emplois sur des activités nouvelles décentralisées à Nantes, mais elle a dû en supprimer 100 en 1993. Prévoyant 110 suppressions d'emploi supplémentaires d'ici à 1998, M. Miecret a proposé dès le printemps 1996 une *« réduction du temps de travail significative »* et trouvé dans la loi Robien un soutien de poids.

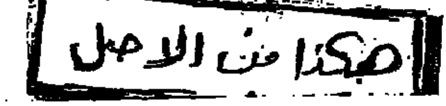
MAINTIEN D'EFFECTIF

L'accord, qui garantit le maintien de l'effectif dans les trois années à venir, utilise le volet défensif du texte ; l'application sera obligatoire pour les employés et les gradés de l'établissement, et facultative pour les cadres. Sa genèse remonte au souvenir laissé par le conflit social très dur de 1993 qui avait entraîné la fermeture du département pendant trois semaines.

Echaudée, la direction a préféré régler la question récurrente du sureffectif en proposant elle-même la réduction du temps de travail, à la grande surprise des syndicats. *« Nous sommes en fin de cycle de gain de productivité et il n'y aura pas d'évolution lourde dans les années à venir. L'horizon social est désormais dégagé, nous allons pouvoir mettre en œuvre nos projets à l'étranger »*, se réjouit M. Miecret. De l'entité basée à Nantes dépendent 150 personnes travaillant à Paris, 30 à Madrid et 20 à New York. De nouvelles implantations sont à l'étude en Europe.

Adrien Favreau





Les « chaebol » sud-coréens approuvent en silence une loi sociale taillée à leurs mesures

Les conglomérats ont inspiré la nouvelle flexibilité du travail

Témoins muets du conflit social qui agite la Corée du Sud, les *chaebol* sont des conglomérats dont le poids ne cesse d'augmenter, au détriment du secteur des PME. Mais la nouvelle loi sur le travail, qui provoque la colère de leurs salariés, met en évidence l'insuffisance de ces grands groupes industriels. Leur stratégie conduit souvent à des surcapacités, ou à des succès sans lendemain.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

L'un des protagonistes du conflit social coréen, qui oppose gouvernement et syndicats, reste étrangement silencieux : les conglomérats (*chaebol*). Le mouvement de protestation contre la nouvelle loi sur le travail a, certes, par la manière dont elle a été adoptée en force, une dimension politique qui dépasse l'enjeu économique et social de ce conflit. Celui-ci est cependant révélateur des choix stratégiques du gouvernement : renforcer la domination des *chaebol* sur l'économie et casser les ailes à un syndicalisme moins coopératif qu'incarne la Confédération coréenne des syndicats (KCTU), créée en 1995.

Comme au Japon, l'économie coréenne est caractérisée par un dualisme prononcé : d'une part, les grands groupes, encore largement dominés par les familles des fondateurs, moteur de la croissance et des exportations, d'autre part, un fourmillement des petites et moyennes entreprises, souvent sous-traitantes. Ce dualisme se traduit par de profonds décalages en termes de productivité, de conditions de travail, de protection sociale et de salaires.

Le président Kim Young-sam s'était engagé, au cours de sa campagne électorale, à réaliser ce que n'avaient pas réussi ses prédécesseurs : diminuer le poids des trente grands *chaebol*. Après avoir tenté de les contraindre à se spécialiser, il s'est rangé de leur côté.

Le non-lieu dont ont bénéficié en appel – après avoir été condamnés en première instance à des peines de prison – des « barons » de l'économie comme les patrons de Samsung et de Daewoo, qui avaient versé des millions de dollars en pots-de-vin aux deux ex-présidents, condamnés pour leur part à de lourdes peines, est symptomatique de la clémence, sinon de la complaisance, du pouvoir à leur égard. *« Les coupables, ce sont ceux qui demandaient des pots-de-vin, pas ceux qui les versaient »*, disent les collaborateurs du président, qui font valoir que *« la condamnation des grands industriels aurait eu un effet négatif sur l'économie »*.

S'il est vrai que, sous les régimes précédents, les prébendes ont fait partie du système de pouvoir, les grands patrons s'en tirent à bon compte : moteur de la croissance, les *chaebol* financent aussi le parti au pouvoir, qui affrontera en décembre une élection présidentielle.

Sous la présidence de Kim Young-sam, la concentration du pouvoir économique s'est accrue : en 1995, selon la Korea Fair Trade Commission, les *chaebol* ont contribué à 16,2 % du produit intérieur brut, soit trois points de plus qu'en 1992, un an avant son arrivée au pouvoir. Les quatre premiers – Samsung, Hyundai, LG et Daewoo – produisent à eux seuls près de 10 % du PIB (contre 7 % en 1992). Depuis 1994, le nombre des entreprises sous-traitantes dans leur mouvance a augmenté de 30 %.

Moteur de la croissance, ces groupes financent aussi le parti au pouvoir

Sous la présidence de Kim Young-sam, les *chaebol* souffrent assurément d'une perte de compétitivité sur les marchés étrangers, mais les PME sont encore plus touchées : 14 000 ont fait faillite en 1995 et 6 400 au cours des sept premiers mois de 1996. Les coûts salariaux interviennent dans les difficultés des PME, mais elles souffrent surtout de discrimination par rapport aux *chaebol* (dont les financements sont loin d'être transparents) et doivent souvent, pour se financer, recourir au marché parallèle à des taux élevés. La plupart sont, en outre, prises à la gorge par les groupes dont elles sont sous-traitantes. Bon nombre de PME ont dû délocaliser leur production, d'autres ont été rachetées et intégrées dans des groupes.

La nouvelle loi sur le travail n'est pas destinée à donner de l'oxygène au secteur des PME, où, le plus souvent, est ignorée la notion de contrat de travail et où l'on a toujours embauché et débauché en fonction de la production. La loi cherche, en revanche, à assurer une plus grande flexibilité aux *chaebol*. C'est dans les entreprises de plus de 1 000 employés que le taux de syndicalisation est le plus élevé (80 %), alors qu'il est faible dans celles de moins de 50 personnes, qui emploient la grande majorité du salariat.

Le nombre des grèves a diminué par rapport à la flambée de 1987 (de 3 700, il est tombé à 88). Mais elles se concentrent sur des secteurs prioritaires (automobile ou chantiers navals). *« Ce n'était plus possible de continuer ainsi »*, a déclaré le ministre du travail, Jin Nyun. Les *chaebol*, habitués à l'action syndicale plus coopérative que militante de la Fédération des syndicats coréen (FKTU), sont confrontés depuis 1995 à un mouvement plus revendicatif mené par la KCTU, qui a pris pied, bien que non reconnue par les autorités, dans l'automobile et l'industrie lourde.

Indépendamment des mesures destinées directement à faciliter les licenciements, la loi vise à « casser les ailes » à la KCTU en la maintenant dans l'illégalité jusqu'en 2000. Alors que le président Kim était favorable à sa légalisation, les *chaebol* l'ont fait changer d'avis *« afin de ne pas créer de confusion »*.

Il reste à voir si la stratégie gouvernementale est la bonne. Le mouvement de protestation qu'a provoqué le passage en force au Parlement de la loi contestée ne semble pas destiné à s'apaiser facilement.

Pour l'heure, en favorisant le gigantisme des *chaebol*, le gouvernement risque d'accentuer le déséquilibre de la machine productive en décourageant les PME innovatrices. Il s'en prend en outre à l'« élite » ouvrière et à une partie de la classe moyenne des employés de bureau, sans avoir compensé les nouvelles mesures facilitant les licenciements par des garanties suffisantes (allocation-chômage).

L'économie sud-coréenne est-elle pour autant en train de sombrer ? Le prolongement d'une situation conflictuelle pourrait avoir des effets cumulatifs négatifs sur l'économie. Le mouvement de grève de ces dernières semaines a coûté 2,7 milliards de dollars (plus de 13 milliards de francs) en matière de production, et 420 millions de dollars (2,3 milliards de francs) en exportations.

Mais pour l'instant, les experts de la plupart des instituts de recherche économique ne sont pas alarmistes, et certains font même valoir que ce ralentissement de la production était bienvenu pour dégonfler les stocks.

Si les débrayages devaient se poursuivent, les syndicalistes ayant rejeté les concessions du président, la perturbation sera plus sensible. Pour l'instant, le gouvernement a pour objectif un taux de croissance de 6 %, en recul de presque un point par rapport à ses prévisions antérieures (contre 7,5 % en moyenne au cours des quatre années précédentes).

La crainte d'une augmentation du chômage (encore faible : 2,4 %) et de licenciements entretient un malaise chez des salariés, qui se sentent les boucs émissaires d'une politique favorisant la concentration de la puissance économique dans les *chaebol*, dont la gestion parfois aventuriste conduit à une surcapacité dans certains secteurs (automobile, semi-conducteurs) et à des percées sans lendemain, mais coûteuses, dans d'autres, au fil d'une diversification tous azimuts.

Leurs marges se réduisent, alors qu'ils sont fortement endettés auprès d'un système bancaire dont les mauvaises créances étaient évaluées à 2,5 milliards de dollars au 1er juillet 1996, soit une augmentation de 18 % depuis le début de l'année.

Si le système de l'emploi est à réformer, il n'est pas le seul.

Philippe Pons

Le train Transrapid allemand est remis en question

Les industriels jugent l'investissement trop élevé

COLOGNE
correspondance

L'avenir du train électromagnétique allemand Transrapid paraît bien incertain. L'abandon de ce projet futuriste et très controversé, qui doit permettre de relier Berlin à Hambourg en cinquante-cinq minutes dès l'an 2000, semble de plus en plus probable. Le ministre des transports, Matthias Wissmann, a brisé le tabou voici une dizaine de jours en indiquant que ce programme ne pouvait être réalisé *« à n'importe quel prix »*. Or les industriels membres du consortium de développement et de construction ne cachent pas leurs réticences vis-à-vis d'un investissement dont le montant – 8,9 milliards de deutschemarks au départ – compromet la rentabilité future de la ligne.

Selon le quotidien *Handelsblatt*, qui prévoyait la semaine dernière la fin du programme, les coûts de construction des voies suspendues en béton seraient de 30 % supérieurs aux prévisions. Les trains eux-mêmes, capables de circuler à 400 kilomètres à l'heure, et les équipements électroniques entraîneraient des surcoûts de 60 %. Les objectifs de trafic – 14,5 millions de passagers par an – paraîtraient bien ambitieux, surtout si les tarifs augmentent en proportion des investissements de lancement.

Pour l'instant, aucun membre du consortium n'a indiqué vouloir cesser sa participation. Mais Thyssen Industrie, qui dirige le projet, a menacé de se retirer si le gouvernement ne garantissait pas son soutien. Les autres partenaires, Siemens, les groupes de bâtiment Bilfinger & Berger, Hochtief, Holzmann et la Deutsche Bahn ont toujours craint le fiasco financier d'un moyen de transports qui doit beaucoup à l'obstination du gouvernement.

VITRINE TECHNOLOGIQUE

Au lendemain des élections législatives de 1993, le développement du Transrapid semblait assuré, après des années d'hésitations qui ont transformé cet ambitieux projet technologique en serpent de mer de la vie politique.

Pour ses supporters, le Transrapid, dont la construction définitive n'a pas encore commencé, doit être une vitrine de la technologie allemande et un produit d'exportation. Cependant, ces arguments ne suffisent pas à persuader l'opinion publique : selon un sondage, deux Allemands sur trois s'opposent à ce train. Le SPD et les écologistes demandent la fin des investissements. Le Transrapid est considéré comme inutile dans un pays qui mise également sur les trains à grande vitesse (ICE). Outre les risques commerciaux, ce projet est critiqué par les Verts, qui dénoncent les dommages qu'il ferait causer au paysage tout au long des 280 kilomètres séparant Berlin et Hambourg.

Philippe Ricard

Crédit foncier : MM. Arthuis et Périssol en désaccord

LE MINISTRE DU LOGEMENT, Pierre-André Périssol, et le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, ne sont pas sur la même longueur d'onde sur le dossier du Crédit foncier de France (CFF). Invité de l'émission « Polémiques » sur France 2, dimanche 26 janvier, le premier a souhaité que le Crédit immobilier de France (CIF), dont il a assuré la présidence de 1988 à 1993, ne soit pas sur les rangs pour la reprise du CFF. *« Le fond du problème*, a-t-il dit, *c'est de retrouver un autre repreneur et un autre plan »*.

Invité, quelques heures plus tard, de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, le second s'est refusé à abonder dans le même sens. Tout en assurant qu'il *« n'y a pas de plan Arthuis »*, prévoyant une reprise du CFF par le CIF, M. Arthuis s'est dit *« ouvert à toutes les formules »*. Il s'est par ailleurs porté au secours de M. Périssol, fréquemment critiqué par les syndicats du CFF, qui voient en lui l'un des promoteurs du plan de démantèlement du CFF, en raison de ses liens passés avec le CIF. Le ministre du logement *« n'est pour rien dans cette affaire »*, a assuré le ministre des finances. L'occupation du Crédit foncier est entrée, lundi, dans son onzième jour. L'intersyndicale devait rencontrer lundi après-midi le conciliateur, Philippe Rouvillois, pour une première réunion de négociations.

DÉPÊCHES

■ **AEROSPATIALE : le ministre chinois des postes et télécommunications**, Jichuan Wu, a déclaré à Pékin, lundi 27 janvier, que le contrat confiant au groupe américain Loral la construction du satellite ChinaSat-8 n'était pas formellement signé (*Le Monde* du 26-27 janvier). Il a encouragé Aerospatiale à déposer une nouvelle offre *« moins chère »*.

■ **ABB : le groupe helvético-suédois aurait payé des pots-de-vin à Volkswagen**, pour un montant de 10 millions de marks (33,7 millions de francs), en échange du contrat de construction d'une unité de peinture pour la filiale tchèque de Volkswagen, Skoda, affirme l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. José Manuel Gutierrez, proche collaborateur de l'ancien directeur des achats de VW, José Ignacio Lopez, et démissionnaire en même temps que lui dans le cadre du procès pour espionnage industriel intenté par General Motors, pourrait être impliqué dans cette nouvelle affaire.

■ **RHÔNE-POULENC RORER : le groupe pharmaceutique filiale de Rhône-Poulenc**, a annoncé, le 27 janvier, une progression, en 1996, de 25 % de son bénéfice net à 428,7 millions de dollars (2,357 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de dollars.

■ **SAGA : Bolloré et le sud-africain CMB-Safren lancent une OPA simplifiée** sur les actions minoritaires du groupe de transport Saga, au prix de 50 francs l'action. L'opération se fera via la société BCR Participations, constituée par Bolloré et CMB, qui détient déjà 52,9 % de Saga. Cette OPA sera suivie, avant le 30 juin 1997, par une augmentation de capital de Saga de 60 millions de francs maximum.

■ **MERCEDES : Helmut Werner, le président démissionnaire de Mercedes Benz**, a été élu, vendredi 27 janvier, « homme de l'année automobile » par un jury de trente-deux journalistes réunis par l'hebdomadaire spécialisé *Le Journal de l'Automobile*.

■ ***RENAULT* : le constructeur français** serait prêt à signer avec une quarantaine de fournisseurs britanniques pour réduire ses coûts de production, indique le *Financial Times* du 27 janvier. Renault rechercherait ces nouveaux fournisseurs avec l'aide de la chambre de commerce de Birmingham.

■ **MATRA CAP SYSTÈMES : jusque-là filiale à 50 % de Matra**, cette société (800 millions de chiffre d'affaires et 800 salariés) est désormais détenue à 100 % par le groupe de M. Lagardère, qui a racheté à Cap Gemini les 50 % restants du capital. Matra Cap Systèmes est notamment le concepteur de systèmes dits d'information et d'aide au commandement (observation spatiale, surveillance du champ de bataille par missiles de reconnaissance et traitement des images recueillies).

■ **MATIF : le marché à terme international de France** a décidé d'abandonner à l'expiration du contrat, au mois d'avril 1998, le système de négociation électronique hors-séance Globex de Reuters. Ce dernier sera remplacé par le système NSC développé par la *Société des Bourses françaises*.

Washington veut contraindre les laboratoires argentins à respecter les brevets pharmaceutiques

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Après huit ans de batailles acharnées et malgré les fortes pressions des Etats-Unis sur le gouvernement de Carlos Menem, les laboratoires pharmaceutiques argentins continueront à ignorer en grande partie la protection de la propriété industrielle sur les brevets pharmaceutiques. La législation argentine, qui favorise les intérêts des laboratoires locaux, risque pourtant d'encourager la contrefaçon et de mettre en péril la sécurité des malades.

A Buenos Aires, le Congrès a adopté, le 20 décembre, une loi dite de « confidentialité » relative à la protection des secrets industriels des formules médicinales, qui est jugée insuffisante par Washington. La puissante Pharma, qui regroupe les laboratoires pharmaceutiques nord-américains, estime qu'elle permet la contrefaçon ou l'imitation de médicaments, mais aussi la copie de molécules entrant dans leur composition. La loi argentine admet en effet *« l'autorisation de commercialisation de produits similaires »*. Pour sa part, l'Argentine affirme que sa législation est en accord avec les normes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et que les exigences américaines obligeraient les laboratoires argentins à augmenter de façon considérable les prix des médicaments.

La contrefaçon, un manque à gagner important

La contrefaçon permet de vendre des médicaments moins cher que les originaux et de gagner beaucoup d'argent en étant dans l'illégalité. Estimé à 8,5 milliards de dollars dans le monde, ce marché représente un manque à gagner de 17 à 20 milliards de dollars pour les laboratoires pharmaceutiques, 7 % à 9 % du chiffre d'affaires de cette industrie.

La contrefaçon peut être parfois dangereuse. Elle va de l'officine qui fabrique de faux médicaments jusqu'aux copies de produits dont l'emballage est identique au médicament d'origine, comme pour les produits de luxe. A cela s'ajoute un troisième cas, celui des pays qui ignorent volontairement la propriété industrielle, dans le but de développer une industrie locale. C'est le cas de l'Argentine. Désormais, ce pays détient pratiquement toute la chaîne de conception du produit pharmaceutique. Ne lui manque plus qu'une véritable recherche scientifique qui assurerait la pérennité de cette industrie.

Après deux ans de vives polémiques diplomatiques, Washington est passé aux représailles. Le gouvernement de Bill Clinton a annoncé, le 15 janvier, qu'il appliquerait des sanctions commerciales contre Buenos Aires, à partir du mois d'avril, en éliminant partiellement les tarifs douaniers préférentiels dont bénéficient actuellement plusieurs produits argentins à leur entrée aux Etats-Unis. Cela représente, pour les Argentins, un préjudice évalué à 10 millions de dollars, soit moins de 0,5 % du 1,8 milliard de dollars de marchandises exportées vers les Etats-Unis en 1996. Même si la portée de cette sanction est considérée comme symbolique à Buenos Aires, elle constitue un geste politique fortement ressenti par le gouvernement Menem, qui se veut un ami « *inconditionnel* » des Etats-Unis. Elle pourrait aussi déboucher sur une guerre commerciale étendue à d'autres secteurs industriels.

L'industrie pharmaceutique est un secteur-clé de l'économie argentine puisqu'elle représente environ 2 % du PIB industriel sur les quatre dernières années. Le marché argentin des médicaments occupe le quinzième rang mondial, avec un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards de dollars (environ 16,5 milliards de francs), et il est dominé par les fabricants locaux. Selon des statistiques de 1994, deux laboratoires – Roemmers et Bago – détiennent 54 % du marché pharmaceutique. Les cinquante plus grands laboratoires du pays facturent plus de 90 % des ventes, ce qui s'explique aussi par la faiblesse des investissements étrangers en Argentine, compte tenu de l'environnement peu favorable.

En 1991, près de 90 % des matières actives nécessaires à la pharmacie provenaient de l'extérieur. Depuis, certains laboratoires se sont mis à les fabriquer eux-mêmes et, aujourd'hui, la moitié seulement de ces produits est importée. La situation est analogue pour les vaccins de culture ou de sang, qui sont de plus en plus fabriqués sur place. Parmi les produits finis que l'Argentine continue d'importer, un sur dix provient de France, qui est, avec les Etats-Unis, l'un des principaux fournisseurs de l'Argentine en médicaments conditionnés.

La mise en place du Mercosur (Marché commun sud-américain), le 1er janvier 1995, représente une grande opportunité pour les laboratoires qui, à partir de l'Argentine, voudraient alimenter en médicaments les trois autres pays membres de la zone de libre-échange : Uruguay, Paraguay et Brésil, deuxième marché d'Amérique du Sud par taille après celui de l'Argentine. Un enjeu qui explique le durcissement récent de Washington.

Christine Legrand

Le train Transrapid allemand
st remis en question

edit foncier : MM.
Périssol en désacc

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 27 JANVIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,14 %
CAC 40 : 2433,79

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	951	951	—	− 0,73
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	842	+ 0,23	+ 3,31
Renault (T.P.)	1615	1625	+ 0,61	+ 1,56
Rhone Poulenc(T.P)	1945	1947	+ 0,10	+ 3,00
Saint Gobain(T.P.)	1228	1241	+ 1,05	− 2,85
Thomson S.A (T.P)	1005	990	− 1,49	− 3,41
Accor	693	690	− 0,43	+ 5,02
AGF-Ass.Gen.France	165,70	166,40	+ 0,42	− 0,65
Air Liquide	856	848	− 0,93	+ 4,69
Alcatel Alsthom	460,80	456,30	− 0,97	+ 9,47
Axa-UAP	358	355,20	− 0,78	+ 7,63
Axime	724	721	− 0,41	+ 20,16
Bail Investis	751	788	+ 4,92	+ 8,34
Bancaire (Cie)	686	677	− 1,31	+ 10,26
Bazar Hot. Ville	475	490	+ 3,15	+ 10,38
Bertrand Faure	230	226,80	− 1,39	+ 12,22
BIC	875	875	—	+ 12,46
BIS	483,60	486	+ 0,49	− 8,81
B.N.P.	226	226,20	+ 0,08	+ 12,64
Bollore Techno.	620	611	− 1,45	+ 7,19
Bongrain	2065	2065	—	+ 2,88
Bouygues	506	504	− 0,39	+ 6,31
Bouygues Offs.	149,90	150	+ 0,06	+ 12,78
Canal +	1220	1218	− 0,16	+ 6,28
Cap Gemini	269,50	270	+ 0,18	+ 7,61
Carbone Lorraine	1070	1075	+ 0,46	+ 9,47
Carrefour	3258	3266	+ 0,24	− 3,25
Casino Guichard	239,40	239	− 0,16	+ 1,07
Casino Guich.ADP	193	195,50	+ 1,29	+ 2,89
Castorama Dl (Li)	952	942	− 1,05	+ 3,48
C.C.F.	257	253,80	− 1,24	+ 5,75
CCMX(ex.CCMC) Ly	53	55,85	+ 5,37	+ 19,33
Cegid (Ly)	665	[illegible]	+ 2,10	+ 14,30
CEP Communication	400	[illegible]	—	+ 9,14
Cerus Europ.Reun.	135,10	138,50	+ 2,51	+ 4,44
Cetelem	690	695	+ 0,72	+ 15,83
CGIP	1461	1476	+ 1,02	+ 3,14
Chargeurs Intl	311	295	− 5,14	+ 14,78
Christian Dior	916	917	+ 0,10	+ 9,55
Ciments Fr.Priv.B	168	171,10	+ 1,84	+ 5,69
Cipe France Ly #	691	701	+ 1,44	+ 13,43
Clarins	794	787	− 0,88	+ 3,41
CLF-Dexia France	499	494	− 1	+ 9,29
Club Mediterranee	353,70	357	+ 0,93	+ 6,99
Coflexip	310	314	+ 1,29	+ 14,18
Colas	789	784	− 0,63	+ 4,53
Comptoir Entrep.	10,15	10,50	+ 3,44	+ 9,37
Comptoir Moder.	2823	2860	+ 1,31	+ 2,14
CPR	454	468	+ 3,08	+ 13,89
Cred.Fon.France	66,90	68,50	+ 2,39	+ 1,48
Credit Lyonnais CI	156,70	162	+ 2,07	+ 21,80
Credit National	350	355,50	+ 1,57	+ 15,97
CS Signaux(CSEE)	267	269,10	+ 0,78	+ 14,55
Damart	4396	4435	+ 0,88	+ 6,86
Danone	774	789	+ 1,93	+ 9,12
Dassault-Aviation	1306	1328	+ 1,68	+ 15,90
Dassault Electro	540	544	+ 0,74	+ 22,24
Dassault Systemes	309,90	316,10	+ 2	+ 32,09
De Dietrich	232	236	+ 1,72	+ 20,71
Degremont	415	422,50	+ 1,80	+ 9,74
Dev.R.N-P.Cal Li #	44	44,10	+ 0,22	+ 1,37
DMC (Dollfus Mi)	146	151	+ 3,42	+ 20,03
Dynaction	119	123	+ 3,36	+ 0,73
Eaux (Gle des)	681	672	− 1,32	+ 4,51
Eiffage	230	245	+ 6,52	+ 19,51
Elf Aquitaine	512	510	− 0,39	+ 7,98
Eramet	291	290	− 0,34	+ 6,61
Eridania Beghin	815	820	+ 0,61	− 1,79
Essilor Intl	1595	1627	+ 2	+ 3,30
Essilor Intl ADP	1463	1499	+ 2,46	+ 15,30
Esso	635	635	—	+ 19,36
Eurafrance	2330	2340	+ 0,42	+ 4,37
Euro Disney	10,55	10,70	+ 1,42	+ 3,38
Europe 1	1313	1310	− 0,22	+ 19,09
Eurotunnel	7,50	7,50	—	+ 9,48
Filipacchi Medias	1290	1300	+ 0,77	+ 12,55
Fimalac SA	463	480	+ 3,67	− 0,41
Finextel	89,25	92	+ 3,08	+ 14,71
Fives-Lille	491	496	+ 1,01	+ 1,22
Fromageries Bel	4200	4200	—	− 2,38
Galeries Lafayette	2010	2005	− 0,24	+ 8,61
GAN	101	102	+ 0,99	− 2,85
Gascogne (B)	460	464	+ 0,86	− 1,55
Gaumont #	429	429	—	− 0,23
Gaz et Eaux	2280	2275	− 0,21	+ 7,41
Geophysique	387	398	+ 2,84	+ 10,55
G.F.C.	491	488	− 0,61	+ 3,94
Groupe Andre S.A.	463	466	+ 0,64	+ 16,79
Gr.Zannier (Ly) #	119,50	122	+ 2,09	+ 4,09
GTM-Entrepose	276	277,50	+ 0,54	+ 15,62
Guilbert	1013	998	− 1,48	− 1,67
Guyenne Gascogne	2048	2054	+ 0,29	− 0,53
Havas	392	394,90	+ 0,73	+ 8,48
Havas Advertising	596	590	− 1	+ 2,60
Imetal	819	814	− 0,61	+ 6,26
Immeubl.France	352,10	355	+ 0,82	+ 16,04
Infogrames Enter.#	714	714	—	+ 19
Ingenico	113,50	111	− 2,20	+ 27,58
Interbail	230	234	+ 1,73	+ 3,12
Intertechnique	985	1010	+ 2,53	+ 30,32
Jean Lefebvre	281	290	+ 3,20	+ 7,20
Klepierre	725	726	+ 0,13	+ 4,61
Labinal	1218	1220	+ 0,16	+ 23,10
Lafarge	332	329,30	− 0,81	+ 5,78
Lagardere	153,80	154,60	+ 0,52	+ 8,56
Lapeyre	333	327,50	− 1,65	+ 9,89
Lebon	180	185	+ 2,77	+ 8,32
Legrand	917	908	− 0,98	+ 2,71
Legrand ADP	612	614	+ 0,32	+ 6,96
Legris indust.	238,90	237	− 0,79	+ 8,46
Locindus	807	822	+ 1,85	+ 7,31
L'Oreal	1900	1896	− 0,31	− 2,96
LVMH Moet Vuitton	1497	1487	− 0,66	− 2,62
Lyonnaise Eaux	517	526	+ 1,74	− 3,92
Marine Wendel	525	532	+ 1,33	− 11,76
Metaleurop	57	58,75	+ 3,07	+ 39,38
Metrologie Inter.	17,25	18,50	+ 7,24	+ 17,46
Michelin	306,60	312,60	+ 1,95	+ 11,63
Moulinex	136,90	133	− 2,84	+ 11,29
Nord-Est	144,90	143	− 1,31	+ 10,76
Nordon (Ny)	379	397,50	+ 4,88	+ 6,41
NRJ #	701	716	+ 2,13	− 8,51
OLIPAR	78,30	78,70	+ 0,51	− 4,63
Paribas	369,90	364,10	− 1,56	− 3,76
Pathe	1357	1355	− 0,14	− 8,50
Pechiney	220,50	220	− 0,22	+ 1,19
Pernod-Ricard	299	300,60	+ 0,53	− 4,73
Peugeot	544	556	+ 2,20	− 4,79
Pinault-Prin.Red.	2352	2388	+ 1,53	+ 16,03
Plastic-Omn.(Ly)	450	455	+ 1,11	− 8,53
Primagaz	587	590	+ 0,51	− 2,43
Promodes	1432	1442	+ 0,69	− 1,56
Publicis	581	600	+ 3,27	+ 32,74
Remy Cointreau	141,50	142	+ 0,35	− 3,40
Renault	115,30	117	+ 1,47	+ 4,99
Rexel	1660	1690	+ 1,80	+ 7,30
Rhone Poulenc A	176,30	183,10	+ 3,85	+ 3,55
Rochette (La)	26	26,40	+ 1,53	+ 2,12
Rue Imperiale(Ly)	5180	5210	+ 0,57	+ 2,15
Sade (Ny)	157,50	157	− 0,26	− 0,42
Sagem SA	3200	3170	− 0,93	+ 1,27
Saint-Gobain	780	795	+ 1,92	+ 8,31
Saint-Louis	1434	1423	− 0,76	+ 10,13
Salomon (Ly)	434	444	+ 2,30	− 0,22
Salvepar (Ny)	407	415	+ 1,96	+ 5,64
Sanofi	542	537	− 0,92	+ 4,05
Sat	1560	1607	+ 3,01	+ 4,01
Saupiquet (Ns)	725	725	—	− 0,68
Schneider SA	262	263,50	+ 0,57	+ 9,85
SCOR	205	205	—	+ 12,32
S.E.B.	1104	1110	+ 0,54	+ 9,14
Sefimeg	380,50	389,50	+ 2,36	+ 3,59
SEITA	215	214	− 0,46	− 1,38
Selectibanque	76,90	80,90	+ 5,20	+ 10,82
SFIM	1127	1145	+ 1,59	+ 11,16
SGE	113,50	119,50	+ 5,28	+ 6,69
Sidel	380	381	+ 0,26	+ 6,72
Silic	813	822	+ 1,10	+ 10,63
Simco	516	528	+ 2,32	+ 16,55
S.I.T.A.	1100	1091	− 0,81	− 0,81
Skis Rossignol	140,10	142	+ 1,35	− 1,18
Sligos	850	832	− 2,11	+ 22,35
Societe Generale	620	618	− 0,32	+ 10,16
Sodexho	2614	2664	+ 1,91	− 7,52
Sommer-Allibert	160	165,50	+ 3,43	+ 6,77
Sophia	208	210	+ 0,96	+ 10,52
Spir Communication	555	569	+ 2,52	+ 15,23
Strafor Facom	395	393,30	− 0,43	+ 2,42
Suez	225	229,90	+ 2,17	+ 4,21
Synthelabo	571	572	+ 0,17	+ 1,96
Technip	521	538	+ 3,26	+ 10,47
Thomson-CSF	163,30	168	+ 2,87	− 0,17
Total	463	464	+ 0,21	+ 9,95
U.A.P.(COMPAGNIE)	141,10	140,70	− 0,28	+ 1,58
UFB Locabail	515	525	+ 1,94	+ 10,64
UIC	19,85	21,25	+ 7,05	+ 7,59
UIF	456	470	+ 3,07	+ 10,97
UIS	175	178	+ 1,71	+ 1,71
Unibail	503	505	+ 0,39	− 2,13
Union Assur.Fdal	622	630	+ 1,28	− 1,56
Usinor Sacilor	73,25	76	+ 3,75	+ 0,66
Valeo	358	357,10	− 0,25	+ 11,59
Vallourec	289	296	+ 2,42	+ 7,63
Via Banque	191	193	+ 1,04	+ 12,20
Worms & Cie	360	370	+ 2,77	+ 17,64
Zodiac ex.dt divid	1485	1490	+ 0,33	− 6,06
Elf Gabon	1405	1373	− 2,27	+ 3,62

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	360	368	—	+ 5,29
Adecco S.A.	1525	1568	+ 2,81	+ 19,42
Adidas AG #	520	523	+ 0,57	+ 16,27
American Express	340	337,90	− 0,61	+ 10,06
Anglo American #	299,60	296,70	− 0,96	+ 3,84
Amgold #	386,30	382,10	− 1,08	− 2,02
Arjo Wiggins App.	15,10	15,60	+ 3,31	—
A.T.T. #	208,20	211,10	+ 1,39	− 2,75
Banco Santander #	333	330,50	− 0,75	− 1,01
Barrick Gold #	145,50	147,80	+ 1,58	− 0,47
B.A.S.F. #	199,80	200,30	+ 0,25	+ 0,20
Bayer #	206	206,20	+ 0,09	− 2,27
Cordiant PLC	9	9,05	+ 0,55	+ 7,73
Crown Cork ord.#	305	310	+ 1,63	+ 6,89
Crown Cork PF CV#	280,10	285	+ 1,74	+ 10,46
Daimler Benz #	386,10	384,20	− 0,49	+ 6,45
De Beers #	165,90	166,30	+ 0,24	+ 10,86
Deutsche Bank #	283	286,60	+ 1,27	+ 18,72
Dresdner Bank #	178,70	180,60	+ 1,06	+ 16,14
Driefontein #	51,10	52	+ 1,76	− 5,45
Du Pont Nemours #	575	567	− 1,39	+ 15,47
Eastman Kodak #	464	479,90	− 2,08	+ 10,28
East Rand #	1,78	1,83	+ 2,80	+ 2,23
Echo Bay Mines #	35	36,50	+ 4,28	+ 5,64
Electrolux #	327	332	+ 1,52	+ 16,65
Ericsson #	186,20	181	− 2,79	+ 12,42
Ford Motor #	186,20	185,90	− 0,16	+ 10,65
Freegold #	38,05	38,85	+ 2,10	− 1,89
Gencor Limited #	22,30	23,35	+ 4,70	+ 29
General Elect. #	567	561	− 1,05	+ 7,88
General Motors #	346,10	345	− 0,31	+ 18,55
Gle Belgique #	415,10	416	+ 0,21	+ 3,97
Grd Metropolitan	40,95	40,70	− 0,61	+ 1,75
Guinness Plc #	39,40	40	+ 1,52	—
Hanson Plc	8,15	8,30	+ 1,84	+ 14,48
Harmony Gold #	45,05	44,55	− 1,10	+ 8,92
Hitachi #	47,85	47,20	− 1,35	− 1,66
Hoechst #	236	234,10	− 0,80	− 3,97
I.B.M #	835	833	− 0,23	+ 4,12
I.C.I #	65,40	—	—	+ 2,18
Ito Yokado #	246,90	248,50	+ 0,64	+ 7,62
Matsushita #	80	81	+ 1,25	− 3,05
Mc Donald's #	254,90	256,30	+ 0,54	+ 7,23
Merck and Co #	475,50	472,60	− 0,60	+ 11,99
Mitsubishi Corp.#	47,70	48,55	+ 1,78	− 6,04
Mobil Corporat.#	716	708	− 1,11	+ 9,76
Morgan J.P. #	559	566	+ 1,25	+ 8,22
Nestle SA Nom. #	5800	5860	+ 1,03	+ 5,20
Nipp. MeatPacker #	62,20	63	+ 1,28	− 3,07
Nokia A	355	357,70	+ 0,76	+ 18,83
Norsk Hydro #	301	302,80	+ 0,59	+ 8,56
Petrofina #	1858	1878	+ 1,07	+ 14,16
Philip Morris #	637	640	+ 0,47	+ 6,13
Philips N.V #	220,30	221,20	+ 0,40	+ 5,83
Placer Dome Inc #	111	112,30	+ 1,17	− 5,70
Procter Gamble #	610	606	− 0,65	+ 5,57
Quilmes	310	318,50	+ 2,74	+ 10,78
Randfontein #	25,70	26,70	+ 3,89	− 1,11
Rhone Poul.Rorer #	422,50	434,30	+ 2,79	+ 9,12
Royal Dutch #	953	953	—	+ 6,48
R T Z #	82,10	82,55	+ 0,54	+ 1,66
Sega Enterprises	158	150	− 5,06	− 22,68
Saint-Helena #	30	30,95	+ 3,16	+ 3,16
Schlumberger #	612	607	− 0,81	+ 13,45
SGS Thomson Micro.	365	359	− 1,64	− 2,17
Shell Transport #	95	96,45	+ 1,52	+ 4,83
Siemens #	258,40	262	+ 1,39	+ 8,75
Sony Corp. #	359,90	358,90	− 0,27	+ 5,55
Sumitomo Bank #	63,40	60,45	− 4,65	− 16,62
T.D.K #	341	342	+ 0,29	+ 0,58
Telefonica #	133,50	131,90	− 1,19	+ 7,67
Toshiba #	31,80	32,25	+ 1,41	+ 0,93
Unilever #	903	909	+ 0,66	− 0,21
United Technol. #	379	384,90	+ 1,55	+ 8,42
Vaal Reefs #	349	361	+ 3,43	+ 6,48
Volkswagen A.G #	2614	2596	− 0,68	+ 19,63
Volvo (act.B) #	138	133,40	− 3,33	+ 23,40
Western Deep #	155	160,10	+ 3,29	+ 0,06
Yamanouchi #	102	102,10	+ 0,09	− 2,78
Zambia Copper	7,65	10,10	+ 32,02	+ 65,57

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 27 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	2,145 d
CEPME 8,5% 88-97CA	102,01	4,960
CEPME 9% 89-99 CA#	112,27	8,844
CEPME 9% 92-06 TSR	122,75	5,449
CFD 9,7% 90-03 CB	124,40	9,541
CFD 8,6% 92-05 CB	120,05	6,342 d
CFF 10% 88-98 CA#	110,10	2,740
CFF 9% 88-97 CA#	103,48	2,984
CFF 10,25%90-01CB#	120,50	9,884
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,45	6,038 d
CLF 9%88-93/98 CA#	105,41	8,591
CNA 9% 4/92-07	—	6,682 d
CRH 8,6% 92/94-03	118,21	5,066
CRH 8,5% 10/87-88#	109,59	7,208
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,81	8,224
EDF 8,6% 92-04 #	—	6,976
Emp.Etat 6%93-97 #	101,18	3,258
Finansder 9%91-06#	123,36	1,309 d
Finansd.8,6%92-02# ■	117,28	0,071
Floral9,75% 90-99#	113,57	5,075
OAT 8,5% 87-97CA#	101,98	5,700
OAT 88-98 TME CA# ■	101,65	0,028
OAT 9/85-98 TRA	—	3,885
OAT 9,50%88-98 CA#	108,20	3,700
OAT TMB 87/99 CA# ■	99,90	0,044
OAT 8,125% 89-99 #	109,80	5,565
OAT 8,50%90/00 CA#	—	7,173
OAT 85/00 TRA CA#	107,54	2,491
OAT 10%5/85-00 CA#	118,32	6,796
OAT 89-01 TME CA# ■	105,42	0,089
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,52	1,027
OAT 8,50% 89-19 #	124,78	2,359
OAT 8,50%92-23 CA#	—	8,521
SNCF 8,8% 87-94CA	109,30	8,928
Lyon.Eaux 6,5%90CV	930,20	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	68	68
Baccarat (Ny) ◆	500	500
Bains C.Monaco	495	509
Bque Transatlant. ◆	138,40	138,40
B.N.P.Intercont.	528	551
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	380	380
Champex (Ny)	26,85	26,90
CIC Un.Euro.CIP	337	333
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2121	2121
Concorde-Ass Risq	940	945
Continental Ass.Ly	390,10	435
Darblay ◆	415	415
Didot Bottin	796	796
Eaux Bassin Vichy ◆	3890	3890
Ecia	818	813
Ent.Mag. Paris ◆	1509	1509
Fichet Bauche ◆	75,50	75,50
Fidel	33,60	34
Finalens	355	362
F.I.P.P.	362	355
Fonciere (Cie)	531	534
Fonciere Euris	247	244
Fonc. Lyonnaise #	654	641
Foncina #	485	485
Francarep	250	250
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1301	1300
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	951	951
G.T.I (Transport)	200	202
Immobail	102	102
Immobanque	639	630
Locamion (Ly) ◆	470	470
Lucia ◆	58	58
Monoprix ◆	210	210
Metal Deploye ◆	375	375
Mors #	8,20	8,35
Navigation (Nle)	99,95	102
Optorg ◆	284	284
Paluel-Marmont	225	215
Exa.Clairefont(Ny)	1055	1055
Parfinance	224,90	225
Paris Orleans	260	263
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI) ◆	1014	1014
PSB Industries Ly	352	351,90
Rhin Moselle(Ny)	1700	1700
Rougier #	295	297
Saga	135	113,10
Salins du Midi	607	687
S.I.P.H. ◆	182,10	280,70 d
Sofal ◆	37	37
Sofragi	4330	4250
Taittinger	1810	1811
Tour Eiffel	245	249,90
Vicat	430	440
Finaxa	306	304
Gaillard (M) ◆	1608	1608
Givaudan-Lavirotte ◆	1025	1025
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	188	188
Gd Moul.Strasbourg	1800	1800
Immeubl.Lyon(Ly)#	465	465,10
L.Bouillet (Ly) ◆	320	320
Lloyd Continental ◆	7000	7000
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyon Gerl.(Ly)	145	145
Matussiere Forest	70	71
Moncey Financiere	2845	2820
M.R.M. (Ly)	169,50	165
Part-Dieu Fin)(Ly)	110,10	110,10
Poliet	478	479
Sabeton (Ly)	738	737
Samse (Ly)	832	828
Sechilienne (Ly)	1055	1054
Tanneries Fce (Ny) ◆	288,40	286,40
Union Gle Nord(Li) ◆	192,50	192,50

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	142,10	143,10
Fiat Ord	18,70	18,80
Gevaert	369,20	369,20
Gold Fields South	130	125,10
Kubota Corp	24	24
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45	45
Robeco	455,20	452
Rodamco N.V.	167	163
Rolinco	472	472,10
Sema Group Plc	104	104
Solvay SA	3700	3700

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 27 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	41	41
AFE #	455	455
Aigle #	195	191
Albert S.A (Ns) ◆	117,60	117,60
Altran Techno. #	1896	1880
Montaignes P.Gest. ◆	2199	2199
Assystem #	438,80	438
Bque Picardie (Li) ◆	605	605
Bque Tarneaud(B)#	260	260
Bque Vernes	163	162,50
Beneteau #	635	635
B I M P	63,50	63,50
Boiron (Ly) #	706	709
Boisset (Ly)#	293,40	294,10
But S.A.	358	357
Cardif SA	849	842
C.E.E #	171,50	173,50
Cermex (Ly)	370,30	370,90
CFPI #	320	320
Change Bourse (M)	268	270,10
Christ.Dalloz #	2400	2400
CNIM CA#	212,50	213
Codetour	308,90	305
Comp.Euro.Tele-CET	463,80	436
Conflandey S.A.	254	257
C.A.Haute Normand.	319,90	319,50
C.A. Paris IDF	780	785
C.A.Ille & Vilaine	343	343
C.A.Morbihan (Ns)	318	323,40
C.A.du Nord (Li)	530	536
C.A. Oise CCI	281	288,90
Creeks ◆	21,75	21,75
Devanlay ◆	461	461
Devernois (Ly)	525	525
Ducros Serv.Rapide ◆	64,50	64,50
Adecco Trav.Tem.Ly	449	449
Europ.Extinc.(Ly)#	417,20	428
Expand s.a	400	400
Factorem	685	682
Faiveley #	313	318,50
Finacor	79,20	79,20
Fininfo	574	575
Fructivie	618	618
Gautier France #	235,40	235,40
Gel 2000	69	69
GFI Industries #	900	880
Girodet (Ly) # ◆	25	25
GLM S.A.	284,90	285
Grandoptic.Photo #	844	849
Gpe Guillin # Ly	180	173,50
Kindy #	144,50	147,90
Guerbet	299,50	300
Hermes internat.1#	1638	1622
Hurel Dubois	595	598
ICBT Groupe #	195,90	195
I.C.C.	119	120
ICOM Informatique	290	288,60
Idianova ◆	69	69
Inf. Computer #	105	105
IPBM	66	66,10
M6-Metropole TV	495	509
Manitou #	675	680
Manutan	510	499
Marie Brizard #	1040	1011
Maxi-Livres/Profr.	165	165
Mecelec (Ly)	69,50	68,45
MGI Coutier	231	231
Monneret Jouet Ly#	90	88
Naf-Naf #	60	61,90
NSC Schlum. Ny	678	650
Onet #	990	990
Paul Predault #	200	206
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	80	88
Phyto-Lierac	374,90	366
Pochet ◆	955	955
Poujoulat Ets (Ns) ◆	214,90	214,90
Radiall #	556	570
Rallye(Cathiard)Ly	235,70	236
Robertet #	1089	1090
Rouleau-Guichard	364	360
Securidev #	80,75	80,50
Smoby (Ly)#	612	612
Sofco (Ly) ◆	47,90	47,90
Sofibus ◆	367	362
Sogepag #	151	155,80
Sogeparc (Fin)	870	872
Sopra	461	474
Steph.Kelian #	96,50	95
Sylea	590	598
Teisseire-France	168	168
TF1-1	504	500
Thermador Hold(Ly)	282,50	283
Trouvay Cauvin #	121	125
Unilog	552	553
Union Fin.France	606	599
Viel et Cie #	137	131,80
Vilmorin et Cie #	463	469
Virbac	603	600

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 27 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	70	70
Coil	157	160
Electronique D2	577	580
FDM Pharma n.	200	204,70
Genset	250	249,90
High Co.	187	186
Infonie	125	125
Joliez-Regol	87	86,50
Mille Amis	116,50	116,50
Picogiga	229,50	227,90
Proxidis	23,90	23,90
Stelax ◆	4,25	4,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 27 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Beghin CI ◆	720	720
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	21,10
Générale Occidentale ◆	85,50	85,50
Mumm ◆	1400	1400
Sté lecteurs du Monde ◆	165,10	165,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

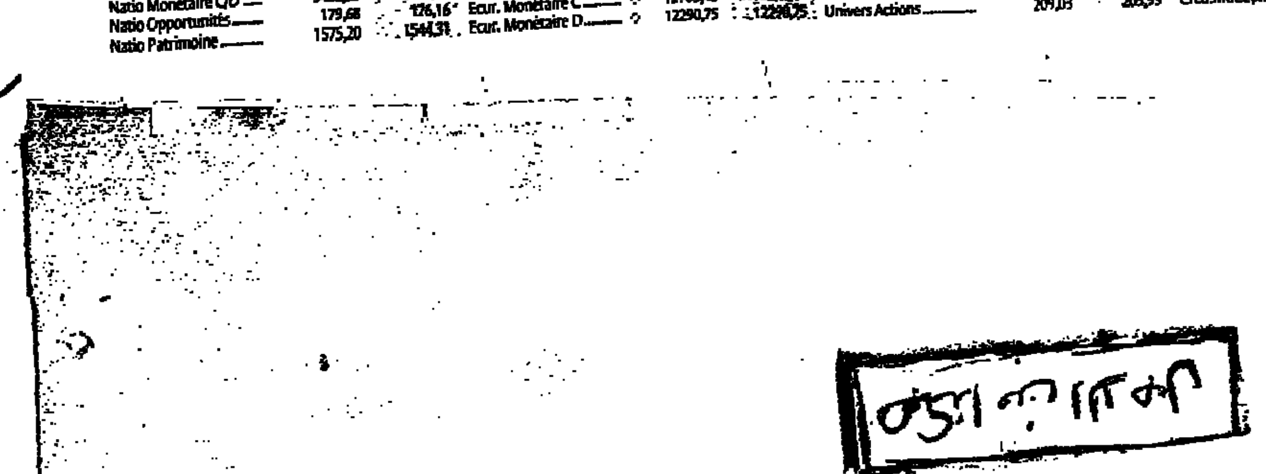
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon detaché ; ● droit detaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	129,35	123,19
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◇	2398,09	2362,65
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9627,91	9627,91
Arbitr. Première ◇	9707,19	9611,08
Arbitr. Sécurité ◇	17671,17	17583,25
BNP		
Antigone Trésorerie	872946	872946
Natio Court Terme	14023	14023
Natio Court Terme2	380745	380745
Natio Epargne	2273,29	2258,28
Natio Ep. Capital C/D	16750,15	16584,31
Natio Ep. Croissance	2621,17	2569,72
Natio Ep. Obligations	231,30	226,76
Natio Epargne Retraite	152	149,82
Natio Epargne Trésor	11127,16	11104,95
Natio Epargne Valeur	621,50	609,31
Natio France Index	1301,51	1275,99
Natio Immobilier	1342,36	1316,04
Natio Inter	2014,73	1975,23
Natio Monétaire C/D	5422,33	5422,33
Natio Opportunités	179,68	176,16
Natio Patrimoine	1575,20	1544,31
Natio Perspectives	1393,65	1366,32
Natio Placements C/D	77835,58	77835,58
Natio Revenus	1132,47	1121,36
Natio Sécurité	11325,20	11325,20
Natio Valeurs	1209,51	1185,79
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91164,20	91164,20
Oblig. ttes caté.	256,10	252,32
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◇	731,37	716,07
Le Livret Portefeuille D ◇	974,38	948
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Develop. C/D ◆	2389,81	2385,04
Patrimoine Retraite C ◇	308,24	309,20
Sicav Associations C ◇	2399,79	2399,79
CDC TRESOR		
Fonsicav C ◇	19395,88	19395,88
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19092,39	19073,32
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	244,47	239,68
Ecur. Capicourt C ◇	231,31	231,31
Ecur. Capitalisation C ◇	244,41	244,41
Ecur. Distrimonétaire D. ◇	10458,75	10458,75
Ecur. Expansion C ◇	81556,97	81556,97
Ecur. Géovaleurs C ◇	3162,59	3100,58
Ecur. Investis. D ◇	199,17	195,26
Ecur. Monépremière ◇	11184,21	11184,21
Ecur. Monétaire C ◇	12905,40	12905,40
Ecur. Monétaire D ◇	12290,75	12290,75
Ecur. Trésorerie C/D ◇	317,20	317,20
Ecur. Trimestriel D ◇	2027,57	2027,57
Eparcourt-Sicav D ◇	199,44	199,44
Géoptim C ◇	12444,71	12260,80
Géoptim D ◇	12111,14	11932,16
Horizon C ◇	1946,65	1908,48
Prévoyance Ecur. D ◇	105,85	105,85
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11847,60	11847,60
Ecur. Sécuripremière C ◇	11803,77	11791,98
Ecur. Sensipremière C ◇	12828,51	12828,51
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	118223,29	118223,29
Atout Amérique	161,53	157,59
Atout Asie	99,77	97,34
Atout Futur C	702,85	685,71
Atout Futur D	661,65	645,51
Coexis	1935,42	1899,33
Dieze	2028,69	1991,06
Elicash ◇	937778,95	937778,95
Epargne-Unie	189,89	185,26
Eurodyn	2190,38	2136,96
Indicia ◆	1489,34	1452,74
Moné.JC ◇	11824,96	11824,96
Moné.JD ◇	11449,04	11449,04
Oblifutur	536,37	526,37
Oraction	1802,32	1758,36
Revenu-Vert	1223,11	1280,30
Sévéa ◆	113,04	110,28
Synthesis	17577,96	17233,29
Uni Foncier	1356,96	1323,86
Uni France	765,85	747,17
Uni Garantie C	1854,88	1820,29
Uni Garantie D	1418,68	1392,23
Uni-Régions	1684,53	1643,44
Univar C ◇	306,29	306,29
Univar D ◇	300,47	300,47
Univers Actions	209,03	203,99
Univers-Obligations	236,32	231,91
CIC BANQUES		
Francic	655,07	635,99
Francic Pierre	126,62	122,93
Francic Régions	1832,94	1779,55
CIC PARIS		
Cicamonde	1453,46	1411,13
Convertcic	376,64	371,07
Ecocic	1601,74	1555,09
Oblicic Mondial	3642,29	3588,44
Oblicic Régions	1206,29	1190,43
Rentacic	170,19	167,67
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1361,83	1348,35
Lion 20000 C	16992,24	16992,24
Lion 20000 D	16300,10	16300,10
Lion Association	10940,23	10940,23
Lion Plus	1529,30	1499,31
Lion Tresor	2517,28	2492,36
Oblilion	2010,92	1991,01
Sicav 5000	661,66	648,69
Slivafrance	1110,83	1089,06
Slivam	532,01	521,58
Slivarente	246	241,16
Slivinter	664,16	651,14
Trilion	5306,44	5238,34
Crédit Mutuel Finance		
Avenir Alizes	2261,39	2217,05
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	151,50	147,45
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	906,53	906,53
Créd.Mut.Ep.Ind.C	122,04	116,77
Créd.Mut.Ep.J	22702,84	22702,84
Créd.Mut.Ep.long.T.	255,79	248,94
Créd.Mut.Ep.Monde	1423,63	1385,53
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1841,28	1805,18
Cred.Mut.Ep.Quatre	1121,12	1099,14
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	831,37	795,57
Saint-Honoré Capital ◆	19416,56	18851,03
St-Honoré March. Emer. ◆	758,13	725,48
St-Honoré Pacifique ◆	684,87	655,38
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1815,91	1815,91
Stratégie Actions	996,89	958,55
Stratégie Rendement	1911,69	1851,53
LA POSTE		
Amplitude Monde C ◇	892,22	870,46
Amplitude Monde D ◇	869,18	847,98
Amplitude Europe C/D ◇	133,60	130,34
Elanciel D ◇	155,69	151,89
Emergence Poste D ◇	127,07	123,97
Geobilys C ◇	649,18	639,59
Géobilys D ◇	619,61	610,45
Intensys C ◇	116,76	116,59
Intensys D ◇	111,81	111,64
Latitude C ◇	146,95	146,95
Latitude D ◇	138,25	138,25
Oblitys D ◇	620,48	611,31
Plénitude D ◇	182,35	177,90
Poste Gestion C ◇	44030,85	44030,85
Revenus Trimestr. D ◇	5349,24	5296,26
Solstice D ◇	2367,14	2361,24
Thésora C ◇	967,37	957,79
Thésora D ◇	880,53	871,81
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37588,01	37588,01
Actimonétaire D	30606,98	30606,98
Cadence 1 D	1080,29	1069,59
Cadence 2 D	1083,48	1072,75
Cadence 3 D	1071,02	1060,42
Capimonétaire C	406,37	405,96
Capimonétaire D	377,57	377,19
Sogeoblig C	9072,66	8983,03
Interoblig C	7102,24	7031,92
Intersélection France D	656,97	644,09
S.G. France opport. C	1876,40	1839,61
S.G. France opport. D	1791,26	1756,14
Sogenfrance C	1628,24	1596,31
Sogenfrance D	1488,29	1459,11
Sogepargne D	306,80	305,74
Soginter C	2039,30	1999,31
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1395,97	1368,60
Sogeliance D ◆	1715,77	1696,78
Sogenfrance Tempo D ◆	164,65	164,65

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.



FOOTBALL Monaco a battu, lors d'une rencontre d'un niveau moyen, le Paris-SG, dimanche 26 janvier, lors du match au sommet de la 24e journée du championnat de France de division 1. Les deux buts ont été inscrits par Sylvain Legwinski et Sonny Anderson. ● LE CLUB PARISIEN n'est toujours pas capable de montrer un visage rassurant et laisse s'échapper Monaco alors qu'il comptait huit points d'avantage après douze journées. ● LES MONÉGASQUES ont désormais pris une solide avance au classement, qui leur permet d'envisager un sixième titre de champion de France. Leur entraîneur, Jean Tigana, a su donner à une équipe talentueuse un surcroît de rigueur. ● MICHEL PLATINI, dans un entretien au *Journal du dimanche*, s'est déclaré déçu du *« manque de volonté »* de l'Etat pour préparer la Coupe du monde de 1998.

Paris SG laisse Monaco s'échapper vers le titre de champion de France

Logiquement battus (2-0) par une solide équipe monégasque, les footballeurs parisiens comptent désormais sept points de retard sur leurs adversaires d'un soir. Les Bastiais, malgré leur défaite face à l'OM, restent en embuscade deux points derrière eux

MONACO
de notre envoyé spécial

Le tombeau des illusions parisiennes est un bijou architectural planté au bord de la Mediterranée. Dans les tribunes de l'élégant stade


FOOTBALL

Louis II, l'ambiance est habituellement calme, voire compassée. Dimanche 26 janvier au soir, dans une atmosphère enfin digne d'un match de football de haut niveau, les joueurs du Paris-Saint-Germain ont dit adieu au titre de champion de France.

Le constat peut paraître hâtif alors qu'il reste quatorze journées de championnat à disputer, mais personne n'est dupe. Après avoir compté huit points d'avance sur son rival monégasque à l'issue de la douzième journée disputée en octobre 1996, les coéquipiers de Paul Le Guen n'ont cessé depuis de sombrer dans une affligeante médiocrité. Les joueurs parisiens se retrouvent aujourd'hui dans la peau d'un boxeur sonné n'ayant pas encore subi le K.O. final mais qui sait déjà que le combat est perdu. Et c'est bien l'AS Monaco de Jean Tigana qui se retrouve désormais en tête avec sept points d'avance sur un Paris-Saint-Germain à la dérive.

Sur une pelouse en piteux état, le Paris-Saint-Germain n'a jamais donné l'impression de pouvoir prendre en défaut une formation monégasque bien organisée et combative. Comme souvent, Bernard Lama n'a fait que retarder l'échéance, le gardien de l'équipe de France et du Paris-Saint-Germain, détournant d'abord un tir de Sonny Anderson (44e minute) avant de stopper dans la foulée une tête de Gilles Grimandi juste avant que l'arbitre, Bernard Saules, ne siffle la fin d'une première période frustrante pour les amateurs de spectacle.

Mais à l'heure actuelle, dans un contexte visiblement très pénible à vivre pour toute l'équipe parisienne, même Bernard Lama n'est pas infaillible. Le premier but monégasque, celui qui a déclenché la faillite collective du Paris-Saint-Germain, lui est même imputable, le ballon frappé de la tête par Sylvain Legwinski glissant de ses mains pour finir dans les filets (63e minute). A partir de là, le PSG, qui avait déjà montré ses limites, s'est écroulé. Perdant tous les duels, les Parisiens ont laissé les solistes de Jean Tigana jouer une séduisante partition. Et s'il ne reste qu'une image à garder de ce match, c'est bien celle de Sonny Anderson entamant à la 70e minute une longue chevauchée, poursuivi en vain par un Bruno N'Gotty. L'action se termina par un splendide tir croisé du Brésilien, enterrant définitivement les espoirs parisiens.

Paris brûle-t-il ? Il suffit parfois de croiser des regards pour se rendre compte de la gravité d'une situation. Visages blêmes, lèvres pincées, yeux rougis, certains joueurs parisiens sortant des vestiaires n'avaient pas besoin de prononcer la moindre parole pour que tout le monde réalise l'ampleur du désastre collectif touchant le club. Comme si le fait de voir échapper le titre de champion de France pour la troisième saison consécutive venait, dans la douceur d'une nuit monégasque, de devenir une réalité palpable.

« La critique est facile, l'art est difficile », lançait en souriant le président du club, Bernard Brochand, tout en assurant que la révolution n'était pas à l'ordre du jour et que le tandem Ricardo-Bats n'était nullement menacé d'ici la fin de saison. *« Cela fait six mois que nous construisons du solide à Paris et nous n'allons pas nous arrêter là. Les grandes équipes ne meurent jamais et il faut continuer à se battre pour le titre jusqu'au bout »*. Bernard Brochand n'est pas pourtant dupe. Ce PSG n'est pas de taille à rivaliser avec son adversaire monégasque. Le club parisien n'a pas les moyens de ses ambitions, ou ne se les est pas donnés. Outre le fait que le club monégasque profite du fameux régime fiscal particulier concernant ses joueurs étrangers résidant en Principauté, le PSG semble surtout dépassé par les réalités impitoyables du « big business » régnant désormais sur la planète football.

La politique de formation, choisie il y a quelques années par la nouvelle équipe dirigeante, se trouve aujourd'hui torpillée par les effets pervers de l'arrêt Bosman. *« Nous sommes en train de nous battre pour changer la législation. Notre proposition concernant le statut du joueur professionnel, dont une partie de la rémunération pourrait enfin être réglée en droit d'auteur, est à l'ordre du jour à Matignon. Si ce projet est adopté, nous pourrons lutter avec les autres grands clubs européens qui bénéficient d'une fiscalité beaucoup plus attrayante pour les joueurs, et stopper les départs en masse de nos meilleurs éléments »*, précise Bernard Brochand, pendant que Michel Denisot, lui aussi préposé au rôle de pompier de service, lance : *« Perdre à Monaco est une déception, mais cela n'a rien d'infâmant »*.

Pas infamant peut-être mais tout de même inquiétant. Sans jeu collectif, avec des joueurs autrefois talentueux mais désormais impuissants, le PSG ne fait plus peur à personne. Comme le dit avec une pointe d'inquiétude son président : *« Il va nous falloir du courage pour jouer samedi prochain au Parc face à Cannes »*. Du courage et surtout du talent. Mais c'est sans doute trop en demander actuellement.

Alain Constant

Jean Tigana a fait des solistes monégasques un orchestre

MONACO
de notre envoyé spécial

Sa voix douce et son regard ressemblent à celui d'un enfant. Jean Tigana, quarante et un ans, savoure la victoire de son équipe sur le PSG sans verser dans le triomphalisme. Ce n'est de toute façon pas le genre de l'homme

PORTRAIT
Ancien joueur de haut niveau, l'entraîneur a su convaincre des joueurs déjà doués de travailler pour réussir

qui, après une splendide carrière de joueur couronné de cinquante-deux sélections en équipe de France, est en train d'acquérir une flatteuse réputation d'entraîneur de haut niveau.

Si l'AS Monaco est aujourd'hui à la tête du championnat avec une avance aussi confortable, c'est d'abord au travail de son jeune technicien qu'il le doit. Dur, intraitable, parfois coléreux, mais aussi chambreur, complice et drôle avec ses joueurs, Jean Tigana a enfin apporté à l'équipe monégasque ce qui lui manquait depuis de trop longues années : la rigueur. Un terme souvent galvaudé mais qui, face au PSG, a pu se vérifier dans chaque action de jeu, notamment en deuxième période. Du « pressing » à la récupération en passant par un engagement physique impressionnant lors du duel et une solidarité jamais démentie, la patte Tigana a sauté aux yeux de tous les observateurs.

Un entraîneur qui a la chance de posséder dans ses rangs des joueurs aussi doués techniquement que Sonny Anderson, Thierry Henry, Victor Ikpeba et Ali Benarbia, pourrait se contenter de laisser ces artistes en liberté. Le buteur brésilien, le prodige originaire des Ulis en banlieue parisienne, le champion olympique nigérien ou le maître à jouer franco-algérien ont, chacun à leur façon, les moyens de faire basculer un match sur un exploit individuel.

« LE NIVEAU S'EST ÉLEVÉ »

Jean Tigana a su faire de ces solistes de grands musiciens au service d'un orchestre de premier ordre. Sans brider leurs qualités, mais en les obligeant à se mettre au service de la collectivité, il a fait de l'AS Monaco une redoutable machine. *« A l'époque où je jouais, il y avait des équipes en première division qui n'étaient pas au point tactiquement. Aujourd'hui, le niveau de jeu s'est élevé. Sur tous les plans : physique, technique et tactique, le football français a énormément progressé. Les matches sont plus serrés et il nous faut travailler sans cesse pour faire la différence. Depuis 1991 et la Coupe de France, ce club n'a rien gagné. En tant que joueur, j'ai tout gagné, sauf la Coupe du monde. Je n'aime pas perdre et je veux que cette équipe remporte des trophées. Pour y parvenir, je ne connais qu'une solution : le travail... »*

Pour ramener des trophées à Monaco, il a eu l'intelligence de bien s'entourer. *« Des hommes de qualité »*, précise-t-il. Jean-Luc Ettori s'occupe des gardiens, Jean-Claude Puel de la condition physique, et l'on attend bientôt le grand buteur Delio Onnis qui s'occupera des attaquants. Jean Tigana sait donc déléguer, mais personne ne songerait à lui retirer ne serait-ce qu'une parcelle de son pouvoir. Le patron de l'équipe, c'est lui. Et lui seul.

Tous, les anciens comme les plus jeunes, respectent l'ancien grand joueur devenu entraîneur à poigne. *« Parfois, il a ses humeurs et on ne sait pas comment le prendre »*, avoue Thierry Henry, dont le début de carrière doit beaucoup aux conseils avisés de Jean Tigana.

Depuis dix-sept mois, Jean Tigana est donc aux commandes du club de la Principauté. Héritant d'un groupe miné par des conflits internes, l'ancien joueur d'origine malienne a su transformer une équipe de pseudo-vedettes en redoutable formation.

Des joueurs comme Henry, Irles, Martin ou Dos Santos se sont vu accorder leur chance. D'autre comme le Danois Petersen, un ancien joueur d'Ajax, se sont vu retirer sa confiance en raison de leur manque de sérieux. Ambitieux, Jean Tigana a fait de l'AS Monaco un champion de France en puissance et un quart de finaliste européen prometteur. Certains en font déjà le futur sélectionneur de l'équipe de France. Lui se contente de préciser que son contrat avec Monaco se termine en 1999. En attendant, on travaille...

Al. C.

La bataille pour l'Europe fait rage

Le Paris SG a peut-être perdu le titre de champion de France, dimanche à Monaco. Mais il peut encore se retrouver en Ligue des champions, la saison prochaine, puisque deux clubs français y seront inscrits en vertu des nouveaux règlements de l'Union européenne de football (UEFA). Bastia, qui a perdu à Marseille, reste à deux points des Franciliens. Les autres places européennes restent ouvertes : Bordeaux, Strasbourg, Metz, Auxerre, Nantes, Marseille, Guingamp et Lyon n'étant séparés que par huit points... En bas du classement, Caen, Nancy et Nice, qui ont tous trois perdu, voient leurs espoirs s'étioler un peu plus. La quatrième place de relégable, actuellement occupée par Montpellier, menace également Lens et Le Havre. Lors de la prochaine journée, Monaco effectue un difficile déplacement à Lyon et le Paris SG accueille Cannes.

Le championnat de France de football de D1

24e journée

Match	Score
Marseille-Bastia	1-0
Bordeaux-Nice	4-1
Strasbourg-Rennes	3-0
Nancy-Metz	2-3
Nantes-Le Havre	1-1
Montpellier-Lyon	2-1
Guingamp-Lille	1-0
Cannes-Lens	0-0
Caen-Auxerre	2-3
Monaco-Paris SG	2-0

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Nantes	0	43
2	Auxerre	1	30
3	Metz	1	31
18	Lille	4	57
19	Nice	5	47
20	Marseille	9	53

Classement

	Points	J	G	N	P	Diff.	Class.	Séries
1 Monaco	51	24	15	6	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]NGGG
2 Paris SG	44	24	12	8	4	[illegible]	[illegible]	GPNNP
3 Bastia	42	24	12	6	6	[illegible]	=	PGGGP
4 Bordeaux	40	24	11	7	6	+10	=	GPGPG
5 Strasbourg	40	24	13	1	10	+1	=	GPPGG
6 Metz	39	24	10	9	5	+7	=	PNGNG
7 Auxerre	38	24	10	8	6	+12	=	GGPPG
8 Nantes	35	24	8	11	5	+17	=	GGNGN
9 Marseille	33	24	8	9	7	+3	▲2	NNGPG
10 Guingamp	32	24	8	8	8	-1	▲2	GNPPG
11 Lyon	32	24	8	8	8	-5	▼2	PPGPP
12 Rennes	31	24	9	4	11	[illegible]	▼2	PGPGP
13 Cannes	29	24	7	8	9	-8	▲1	PGPGN
14 Lille	29	24	7	8	9	-10	▼1	PPPNP
15 Le Havre	26	24	6	8	10	-5	=	NGPPN
16 Lens	26	24	7	5	12	-12	=	NPPPN
17 Montpellier	25	24	5	10	9	-6	=	PPGNG
18 Caen	20	24	4	8	12	-11	=	PPGNP
19 Nancy	19	24	4	7	13	-12	=	GNPGP
20 Nice	17	24	4	5	15	-24	=	GPGNP

Les buteurs

1 Guivarc'h (Rennes) 17 buts
2 N'Doram (Nantes) 14 buts
Zitelli (Strasbourg) 14 buts

Les attaques

1 Nantes 44 buts
2 Monaco 42 buts
3 Bordeaux 37 buts

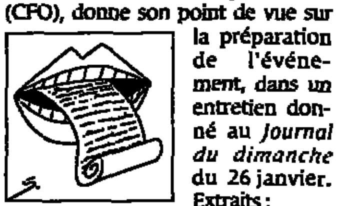
Les défenses

1 Monaco 17 buts
2 Paris SG 18 buts
3 Auxerre 19 buts

25e journée (samedi 1er février) : Bastia-Strasbourg (le dim. 2)/Rennes-Caen /Nice-Marseille/Auxerre-Nancy/Lille-Bordeaux/Metz-Nantes/Le Havre-Montpellier/Lyon-Monaco (le dim. 2)/Paris SG-Cannes/Lens-Guingamp

Michel Platini déplore le « manque de volonté » de l'Etat dans l'organisation du Mondial 1998

À CINQ CENTS JOURS de l'ouverture de la Coupe du monde de football, Michel Platini, coprésident du Comité France organisation (CFO), donne son point de vue sur


VERBATIM

la préparation de l'événement, dans un entretien donné au *Journal du dimanche* du 26 janvier. Extraits :

« L'Etat a construit le stade et rénové les autres. Pour le reste, on ne peut pas dire qu'il soit omniprésent. Au CFO, on s'est démerdés tout seuls sans subventions, et quasiment sans compte à rendre (...). Ils sont toujours en train de serrer les vis, de tailler dans les budgets. Du coup, ils n'ont pas fait grand-chose. C'est une déception pour moi. Parce qu'on pouvait avoir toutes sortes d'idées fabuleuses, je parle d'idées qui n'auraient pas coûté trop cher. Mais il a manqué la volonté de le faire. »

« En arrivant au CFO, je suis parti du sentiment qu'organiser soixante-quatre matches – et c'est notre mission –, c'est bien, mais qu'il fallait faire plus : que les 500 000 visiteurs étrangers attendus soient heureux au-delà d'une heure et demie de match. Qu'ils viendraient en France aussi pour passer du bon temps, boire, bouffer, rigoler. Ça s'appelle l'accueil. Dès lors, pourquoi ne pas monter des opérations, via les syndicats d'initiative, impliquant des villages ou montrant les produits de nos régions ? (...) Les maires des villes ont très bien compris mon message. Ils s'organisent, réfléchissent à des trucs, des animations. La question est de savoir si eux aussi auront tous les moyens de le faire. »

« Aux Jeux olympiques d'Albertville, 200 millions étaient débloqués juste pour la cérémonie d'ouverture. Nous, on ne fera pas quelque chose d'aussi fastueux. Au départ, c'est une discussion entre Joao Havelange et Jacques Chirac sur l'idée d'une grande fête populaire et gratuite sur les Champs-Elysées. Si la Ville de Paris nous aide, ça ira. Mais si on est tout seuls à payer et qu'on n'a pas d'argent, alors on ne le fera pas. »

« La mise au point du calendrier a duré un an et demi (...). On a donc beaucoup discuté. Idem pour le prix des billets pour chaque match. Pourquoi 120 francs et pas 121 ou 122 ? Un franc de plus par billet et c'est 2,5 millions de francs de plus dans les caisses. Pour la finale, ce sera 350 francs, parce qu'à ce prix-là, pour une finale de Coupe du monde dans son pays, une fois dans le siècle, tout le monde est concerné. (...) Les 80 000 billets de la finale, je pourrais les vendre tout seul, rien qu'avec les gens que je connais. On est harcelés de partout. »

« J'aime beaucoup Jacquet. C'est un superbe technicien. Quand vous perdez un match sur trente-deux, vous êtes forcément bon. (...) Il connaît bien son affaire, c'est le plus beau palmarès du football français. »

Alain Prost poursuit ses tractations pour créer une écurie de formule 1 à son nom

LES SPORTS MÉCANIQUES n'ont jamais apprécié les fuites, et le milieu de la formule 1 déteste laisser échapper des nouvelles qu'il ne contrôle pas. Alain Prost a donc vivement réagi aux


FORMULE 1

informations, parues dans le *Journal du dimanche* du dimanche 26 janvier, sur l'imminence de la création d'une écurie à son nom. *« Il n'y a absolument rien de fait. Un point sur ce projet sera fait vers la mi-février »*, a tenu à préciser l'ancien pilote, dimanche. Officiellement cette fois. Ce démenti a cependant valeur de confirmation sur la volonté du quadruple champion du monde de jouer à l'avenir un rôle important dans la formule 1.

Comme l'Ecossais Jackie Stewart, qui alignera deux voitures à son nom, dès le début de la saison, le 9 mars au Grand Prix d'Australie, Alain Prost veut poursuivre brillamment sa carrière sur les circuits. Son nom est un sésame. Et il sait qu'il bénéficie de la bienveillance des pouvoirs publics.

Le gouvernement a toujours fait savoir son intérêt pour la formule 1. Les socialistes et François Mitterrand avaient su comment donner les moyens à Guy Ligier de faire tourner son équipe. Guy Drut a souligné, il y a un peu plus d'un an, l'importance d'une écurie française *« porte-drapeau de l'industrie automobile nationale. »* Et le ministère de la jeunesse et des sports n'a pas ménagé ses efforts dans ce sens depuis plusieurs mois. Alain Prost s'est donc engagé sur cette voie royale, car quasi officielle. C'est le meilleur moyen pour lui de réaliser son rêve : être le grand patron d'une équipe qu'il estime être capable de mener sur le chemin du succès.

Alain Prost semble pourtant vérifier la difficulté de faire aboutir son projet. Flavio Briatore, le propriétaire de Ligier, par ailleurs directeur de l'écurie Benetton, est prêt à lui vendre ses parts.

Mais Alain Prost ne s'engagera pas financièrement s'il n'a pas la certitude de pouvoir équiper ses voitures du moteur Peugeot. *« Je souhaite avoir un contrat* [avec Peugeot] *et je suis confiant à ce sujet*, déclare-t-il lundi, au journal *L'Equipe*. *Dans chaque accord, il existe des conditions suspensives liées à l'obtention d'un autre accord. Je suis confronté à ce système "en cascade". »*

La prudence s'impose en effet sur la poursuite de l'engagement de Peugeot dans la formule 1. Malgré le départ de Renault à la fin de la saison, le constructeur français n'est pas encore décidé à prolonger l'expérience. Celle-ci est loin de lui avoir apporté autant de satisfactions que les rallyes et les raids. On sait Jacques Calvet, le président de PSA, d'autant plus sceptique que les monoplaces Jordan-Peugeot n'ont pas brillé en 1996. Leurs pilotes ne sont pas montés une seule fois sur un podium alors que Renault se couvrait de gloire avec Williams.

Alain Prost peut persuader quelques-uns des meilleurs techniciens de la formule 1 de venir l'entourer. Pour le châssis, on cite le nom de John Barnard, l'ancien artisan de ses succès avec McLaren, en fin de contrat avec Ferrari. Bernard Dudot, directeur technique de Renault-Sports, serait également prêt à rejoindre l'ancien champion du monde. Sur ces noms, comme sur le montant des investissements nécessaires – 350 millions de francs par saison seraient nécessaires –, Alain Prost reste prudent. Il ne veut pas s'engager tant qu'un élément manque à l'ensemble de sa construction. A quarante et un ans, dont seize passés sur les circuits du championnat du monde, il sait plus que tout autre que la réussite en formule 1 nécessite une colossale dépense d'énergie.

Christophe de Chenay

En gagnant la Coupe d'Europe, Brive change de dimension

Vainqueur de Leicester 28-9 à l'Arms Park de Cardiff, le club corrézien succède à Toulouse

Au terme d'un parcours parfait, un match parfait : le CA Brive a conquis la Coupe d'Europe de rugby, mise en jeu pour la deuxième fois, samedi 25 janvier, sur la pelouse de l'Arms Park de Cardiff en inscrivant quatre essais, un drop et une pénalité face aux « Tigres » de Leicester, qui n'ont pu marquer que trois pénalités (28-9). A la liesse des Corréziens s'est ajouté le dithyrambe des commentateurs britanniques.

CARDIFF
de notre envoyé spécial

Brive n'en finit plus d'être champion. De Cardiff à la Corrèze, de l'Arms Park à la place de Guerle, centre de Brive rebaptisé centre du monde. Des quinze joueurs du CAB (Club athlétique briviste) entrés en gloire comme on entre en religion à la masse des supporteurs anonymes trop heureux pour se donner un autre nom, ils voudraient tous que le temps s'arrête, que la fête commence et recommence, que le bal de la victoire soit éternel. Quel week-end ! Quelle folie ! Hier encore, le CAB était un club sans palmarès, Brive, une discrète sous-préfecture nichée dans un recoin du département. Et le voilà deuxième champion d'Europe des clubs de l'histoire ovale. De leur ville, vingt et un envoyés spéciaux ont fait une capitale, une « adresse » rugbystique, sur laquelle toute l'Europe de l'ovale est désormais contrainte de se pencher.

Il fallait voir défiler les joueurs dans la tribune présidentielle de l'Arms Park, les voir lever à tour de rôle cette massive coupe en argent, soudain si légère. Certains l'embrassaient. D'autres voulaient y plonger la tête, pour boire, qui sait, un champagne imaginaire. Qu'importe. C'est là, dans ces quelques mètres carrés gorgés de légende, qu'ils ont tenu au bout de leurs bras l'héritage, que les Blanc et Noir de Brive ont vraiment succédé aux Rouge et Noir de Toulouse, sacrés l'an dernier. La pelouse était loin. Il n'y avait plus de match, plus de combat. Gregory Kacala n'avait plus besoin de pousser ses charges, Sébastien Carrat de s'envoler sur son aile ou Thierry Labrousse de régner sur la touche, il n'y avait plus que des champions, et c'était eux. Plus tard, il serait bien temps de comprendre. D'analyser ce qui avait transformé les joueurs d'un CAB qui n'a jamais été champion de France en dévoreurs de « Tigres » anglais, ce qui avait permis à Brive de terrasser Leicester, exécuteur des ambitions toulousaines en demi-finale.

L'HOMME DE LA SITUATION

Un peu plus tard, Sébastien Viars, l'arrière arrivé il y a six ans en Corrèze, disait son bonheur et son soulagement. Il se souvenait, pour en sourire, des mordantes railleries de son ami Laurent Cabannes, passé maître en cruauté volontaire. *« Vous êtes toujours champion d'automne,* lui soufflait à l'oreille le troisième ligne international, *et au printemps, au moment de la finale, vous êtes à Roland-Garros. »* En juin dernier encore, Toulouse, après Béziers (1972, 1975), avait brisé l'élan. Brive attend depuis presque un siècle le bouclier de Brennus, rustique symbole de la consécration nationale. Et son équipe a désormais conquis la Coupe d'Europe, inventée il y a à peine plus d'un an. Elle a bousculé le meilleur club anglais, prolongé la suprématie du rugby tricolore. Le parcours sans une défaite dans la compétition témoigne de l'étonnante métamorphose briviste, dont la victoire de Cardiff a confirmé les effets. En deux ans, le CAB a changé de peau et d'âme. Il s'est donné à un président médiatique, s'est découvert un entraîneur professionnel de l'entraînement, et une équipe qui gagne. Chacun s'est glissé avec bonheur dans son rôle.

Patrick Sébastien s'est emparé du pouvoir, repoussant dans l'oubli une partie de la vieille garde « cabiste ». Sa tonitruante arrivée a inquiété ceux qui n'y voyaient qu'un caprice de star, soucieux de faire du club sa danseuse. Et, comme par miracle, Sébastien est redevenu Boutot. Pour les beaux yeux du rugby corrézien, la vedette parisienne a égaré son pseudonyme. Elle s'est effacée derrière l'ancien joueur du club, épris du CAB, comme s'il était, d'un coup, redevenu le troisième ligne remplaçant qui avait assisté du banc de touche à la finale perdue de 1975. Le président a délégué, l'homme s'est tenu proche des joueurs. *« L'amitié est passée par le terrain, par les deux premières mi-temps, avant la troisième »,* soulignait-il à Cardiff.

Et puis, il y a eu Laurent Seigne, l'invention d'un entraîneur. L'ancien pilier international a fait ses débuts de coach à Brive. Il a beau être un enfant du pays, son intronisation inattendue, l'année dernière, avait suscité doutes et questions. Serait-il l'homme de la situation, lui, l'ennemi du clinquant et de la flamboyance, qui refuse, malgré l'Europe, de *« donner des leçons ou d'être un professeur de rugby »* et ne se réclame de personne ? Il s'est pourtant vite imposé, aux joueurs d'abord. Il leur a inculqué cette féroce rigueur, démontrée à l'Arms Park au détour de chaque maul, dans le délicat exercice des touches, bases du jeu de Leicester. Il les a habitués à la modestie, au souci *« de bien faire ce que l'on sait faire »,* a obligé les avants à faire des *« milliers de touches »,* les arrières *« des millions de passes »,* au dire de Sébastien Viars. Assisté de Bernard Faure, il les a soumis à une intense préparation physique, au point d'en dégoûter certains. Et a établi la concurrence, selon le principe que les vingt-cinq joueurs de l'effectif peuvent tous être titulaires.

A l'Arms Park, les « Tigres » de Leicester se sont heurtés à une bande de rugbymen infatigables, rendus capables de concentrer toutes les qualités de leur jeu en quatre-vingts minutes. Ils avaient perdu ce sens inné de l'erreur faisant d'ordinaire le charme et la détresse des équipes françaises. Bob Dwyer s'avouait ébahi. L'entraîneur de Leicester ne s'attendait pas à cela. Des Français au mental inébranlable, à la discipline supérieure à celle des Anglais, cela ressemblait à un mauvais rêve de coach australien. En veine d'hommage, il confiait que cette équipe de Brive saurait tenir son rang dans l'hémisphère Sud, au milieu des vedettes sud-africaines ou néo-zélandaises du super 12.

Pascal Ceaux

■ **Le président de la République, Jacques Chirac, recevra les joueurs et les dirigeants de Brive à** l'Elysée, vendredi 6 février. Il avait félicité, par téléphone, Patrick Sébastien, le président du Club athlétique briviste (CAB), dès samedi, peu après la victoire de l'Arms Park.

■ **Bourgoin a remporté, dimanche 26 janvier à Béziers,** la finale de la première édition de la Conférence européenne, en battant Castres sur le score de 18 à 9.

La colère des clubs français

Séraphin Berthier, le président de la CNRE, a manifesté, samedi 25 janvier, à Cardiff, son mécontentement quant aux conditions de l'organisation de la Coupe d'Europe. Il s'est notamment inquiété du flou entretenu sur le partage de l'argent entre les équipes participantes, le calendrier de la saison prochaine et la liste des engagés. Il a menacé d'un retrait des clubs français, faute d'éclaircissement sous quinze jours, évoquant alors la possibilité d'une nouvelle compétition franco-anglaise. Dans l'Hexagone, les clubs ont d'ores et déjà décidé de séparer en deux championnats distincts les groupes A1 et A2, dès la saison prochaine.

En bref

● **Le Club Athlétique Brive-Corrèze (CAB)** a été fondé en 1912.
● **Président omnisport :** Pierre Dauzier, PDG d'Havas. Président de la section rugby : Patrick Boutot (Sébastien).
● **Saison 1996 :** finaliste du championnat de France, vainqueur du Challenge Yves-Du Manoir
● **Palmarès :** champion d'Europe (1997), vainqueur du Challenge Yves-Du Manoir (1996)
● **Entraîneurs :** Laurent Seigne, Pierre Montlaur. Capitaine : Alain Penaud.
● **Budget :** environ vingt millions de francs.

Gregory Kacala, l'homme de fer du CAB

CARDIFF
de notre envoyé spécial

PORTRAIT
Le géant polonais transfuge du XIII a mené la charge briviste

Si c'était un homme, il serait de fer. Si c'était une montagne, elle serait de muscles. Au jeu du portrait chinois, Gregory Kacala déchaîne l'imagination, rançon de ses 112 kilos répartis sur 194 centimètres. Impossible de ne pas en faire des tonnes, le Polonais de Brive est un tel volume ! Il n'impressionne pas que par les chiffres. Il suffit de les voir, lui et ses épaules plus larges que la Corrèze. Sur la pelouse de l'Arms Park de Cardiff, il s'est encore arrangé pour exhiber sa force. Charges à répétition, percussions renversantes, les avants de Leicester se souviendront longtemps de Kacala. *« Au début de la saison,* remarque Laurent Seigne, l'entraîneur du Club athlétique briviste (CAB), *tout le monde me disait qu'il était mauvais, que je ne devrais pas le prendre. Aujourd'hui, tout le monde s'intéresse à lui, et en parle comme un joueur d'exception. La vérité est sans doute entre les deux... »*

Pendant deux ans, Gregory Kacala s'est exilé du rugby à XV. L'argent et la faconde de Jacques Fouroux l'avaient attiré vers le XIII, à Lyon, puis au Paris-Saint-Germain. Son retour pouvait laisser perplexe. Saurait-il s'adapter aux nouvelles règles du jeu, retrouver les ficelles du XV qui ne seront jamais celles de son lointain cousin ? Le troisième ligne avoue s'être senti un peu perdu, *« au début ».* Le style de Brive n'avait rien à voir avec celui du PSG. Ni même avec celui de Grenoble, où Kacala, le quinziste, s'était vraiment fait connaître, après une étape au Creusot à son arrivée de Pologne. Puis, le rugby lui est revenu. Il ne s'est guère embarrassé, faisant siennes les vertus les plus simples. Il s'est mis à courir droit, à renverser les défenses, et à s'accrocher à la balle jusqu'à ce que ses coéquipiers viennent lui prêter main-forte.

Muni de ces quelques principes, il réussit à faire mal. Après la finale, samedi, Bob Dwyer, l'entraîneur de Leicester, n'a pas tari d'éloges sur ce troisième ligne surdimensionné. Sa force, Gregory Kacala la puise dans un intense entraînement physique qui est devenu la marque de fabrique de Brive. Entre midi et deux, Bernard Faure, le préparateur, soumet les joueurs à un véritable régime professionnel, où les exercices se multiplient. Athlétisme, piscine, étirements, répétés jusqu'à neuf fois par semaine. Pour l'avant polonais, c'est une aubaine. Sa débauche d'énergie aux quatre coins des terrains exige une forme impeccable. Il s'est donc, plus que beaucoup d'autres, acclimaté aux travaux forcés brivistes.

« A mon sens, il est au niveau international », proclame Jean-Claude Skrela. L'entraîneur de l'équipe de France partage avec Kacala des origines polonaises. Un jour, promet-il, il prendra le temps d'évoquer le pays avec lui. Cela ne suffit pas à ouvrir au troisième ligne de Brive les portes du XV tricolore. Il n'est pas certain qu'il puisse s'inscrire dans le jeu prôné par l'encadrement. Pour séduire le duo composé de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, il faudrait qu'il fasse plus de passes. *« On pourrait le prendre,* concède Skrela, *mais il risquerait de faire doublon avec Abdel Benazzi. »* Gregory Kacala est en instance de naturalisation. Il a joué vingt-sept fois pour la Pologne, mais il ne dirait pas non à s'engager pour la France. Qui sait si sa performance de Cardiff ne va pas en faire un Bleu...

P. Ce.

La presse britannique dithyrambique

LA PERFORMANCE de Brive, vainqueur de la Coupe d'Europe de rugby aux dépens de Leicester (28-9) samedi 25 janvier, à l'Arms Park de Cardiff, a été largement commentée, dimanche, dans la presse britannique. Tous les journaux de qualité saluent la victoire et la grande partie réalisée par la formation française.

« Les tigres de papier ont été déchirés » par le jeu et l'enthousiasme de l'équipe de Brive, titre un *Sunday Time* sans pitié pour les Tigers de Leicester. *« Pour quelqu'un qui aime le rugby et le sport en général, ce jour* [NDLR : de la finale] *a été béni. Depuis la finale de la Coupe du monde en Afrique du Sud, rarement l'occasion nous a été donnée d'assister à un match aussi plein, aussi brillant et épique »,* écrit le journal, qui ajoute : *« Brive a été dévastateur. Les joueurs ont réalisé une grande performance. Brive, c'est aussi un grand club. »*

« Brive a coulé Leicester », titre pour sa part le *Sunday Telegraph*. *« Que le rugby peut être merveilleux quand il est joué de cette façon. Nous avons vécu à Cardiff un grand match, passionnant, un des meilleurs sûrement depuis longtemps »,* écrit l'ancien international anglais Paul Ackford pour le *Sunday Telegraph*. *« L'Arms Park, où régnait une belle cacophonie, a été un grand feu d'artifice. Splendide et avec de l'action »,* peut-on lire encore dans ce journal.

« Les artistes français au sommet », titre *The Observer*, hebdomadaire dominical. *« Ils* [les Brivistes] *sont venus du plus profond de la France. Ils sont arrivés avec classe et style. Brive a joué un grand match. Rarement nous avions vu une aussi belle équipe dans ces terres »,* peut-on lire en pages intérieures.

The Independent écrit de son côté : *« Les Tigres on été aveuglés par la brillance du jeu de Brive. »* Et, conclut l'auteur de l'article : *« S'il y a un meilleur club dans le monde que Brive, qu'on me le dise et qu'on me le ramène ! »*

Melbourne : neuvième titre majeur pour Pete Sampras

L'AMÉRICAIN PETE SAMPRAS a remporté les Internationaux d'Australie, dimanche 26 janvier, à Melbourne en battant Carlos Moya en moins d'une heure et demie (6-2, 6-3, 6-3). L'Espagnol, passé de la 25e à la 9e place mondiale, s'est déclaré fatigué après avoir réussi des résultats impressionnants pendant deux semaines. Pour parvenir en finale, il avait battu les deux finalistes 1996, Boris Becker et Michael Chang. Devant Pete Sampras, il n'a pu développer son jeu de fond de court et n'a pu trouver suffisamment d'énergie pour rendre ses volées incisives. Sampras, lui, a estimé que cette victoire était physiquement la plus dure qu'il avait connu : *« Avec la chaleur et les balles molles et lourdes, ce tournoi a été particulièrement épuisant »,* a-t-il expliqué. Grâce à cette neuvième victoire dans un tournoi du grand chelem, il se rapproche du record du Suédois Björn Borg qui, avec onze titres, détient le plus grand nombre de victoires majeures dans l'ère du tennis « open » commencée en 1968. Pour Sampras, *« ce sont sur les titres en grand chelem que se base et se juge une carrière».*

Patinage artistique : grand chelem russe aux championnats d'Europe

LES CHAMPIONNATS d'Europe de patinage artistique et danse sur glace se sont achevés samedi 25 janvier au palais omnisport de Paris-Bercy sur un sans-faute russe : après les victoires chez les messieurs d'Alexei Ourmanov, chez les couples de Marina Eltsova et Andrei Bouchkov, et en danse d'Oksanna Gritshuk et Evgueni Platov, Irina Slutskaya s'est imposée chez les dames. Un tel grand chelem est une première dans l'histoire du patinage. Mais cette domination n'est pas forcément un gage de succès lors des championnats du monde qui vont se disputer mi-mars à Lausanne, particulièrement chez les dames. Si Irina Slutskaya a aisément reconquis son titre à grands renforts de sauts, le sens de la chorégraphie lui fait encore trop cruellement défaut. Quant à ses dauphines, la Hongroise Krisztina Czako (deuxième) et l'Ukrainienne Yulia Lavrenchuk (troisième), efficaces mais peu gracieuses, elles se sont hissées sur le podium faute de concurrence. Le magnifique programme libre de la Russe Maria Butyrskaya, grande favorite de l'épreuve, n'a pas suffi à compenser un programme technique catastrophique.

DÉPÊCHES

■ **HIPPISME : « Abo Volo » remporte le Prix d'Amérique.** Le trotteur normand, âgé de neuf ans, a enlevé nettement, dimanche 26 janvier à Vincennes, le Prix d'Amérique. Grand favori d'une épreuve considérée comme l'une des plus importantes au monde, il a battu le record chronométrique de l'épreuve, courant sur le pied de 1 mn 14 s 6 au kilomètre.

■ **ATHLÉTISME : Philippe Lamblin a été élu président** de la Fédération française d'athlétisme (FFA), samedi 25 janvier. Il succède à Jean Poczobut. Jusqu'ici président de la Ligue Nord-Pas de Calais et vice-président délégué de la FFA chargé du partenariat et de la communication, M. Lamblin entend renforcer les structures des clubs, définir précisément le statut des athlètes d'élite et *« proposer des services répondant aux attentes des pratiquants».*

■ **BASKET : l'entraîneur français Michel Gomez a été remercié** par les dirigeants du club grec de basket-ball du PAOK Salonique. L'ancien technicien de l'équipe de France et de Pau-Orthez, qui avait pris en charge l'équipe grecque au mois de septembre 1996, paie les mauvais résultats enregistrés par le PAOK depuis le début de la saison, et notamment l'élimination en 8e de finale de la coupe Korac face aux Italiens de Benetton Trévise. Il sera remplacé par le joueur américain Scott Kyles. – *(AFP.)*

■ **BOXE : Hacine Cherifi a conservé son titre** de champion d'Europe des poids moyens, en battant aux points, le Croate Branko Sobot, samedi 25 janvier à Stuttgart en Allemagne. Le Français compte désormais vingt-trois victoires, un nul et une défaite à son palmarès. – *(AFP.)*

■ **SKI ALPIN : Mario Reiter s'est imposé dans le slalom de Kitzbühel,** dimanche 26 janvier. L'Autrichien a devancé l'Italien Alberto Tomba et le Norvégien Finn-Christian Jagge. Le grand favori de l'épreuve, Thomas Sykora, déjà auteur de cinq victoires en slalom cette saison, termine septième. Le Français Sébastien Amiez est sorti dans la première manche. A Cortina d'Ampezzo, L'Italienne Deborah Compagnoni s'est imposée dans le géant pour la troisième fois consécutive. C'est la première fois de sa carrière qu'elle s'impose dans son pays.

■ ***COMBINÉ NORDIQUE :* Fabrice Guy a remporté,** dimanche 26 janvier, au Brassus, en Suisse, le Championnat de France de combiné nordique. Vainqueur de l'épreuve de saut, samedi 25 janvier, à Chaux-Neuve (Doubs), le champion olympique de 1992 a également réalisé le meilleur temps de la course de fond de 10 km. Sylvain Guillaume, tenant du titre, a été disqualifié dans l'épreuve de fond pour avoir couru sans dossard. – *(AFP.)*

Le ministère de la jeunesse et des sports bientôt au Quartier latin

LES SERVICES *du ministère de la jeunesse et des sports, actuellement* installés en location dans la tour Olivier-de-Serres dans le XVe arrondissement de Paris, devraient emménager, dans le courant du deuxième semestre 1998, dans l'ancien immeuble de Hachette à l'angle des boulevard Saint-Germain et Saint-Michel, dans le VIe arrondissement. Les négociations permettant à l'Etat de se rendre propriétaire de ces locaux situés au cœur du quartier latin sont sur le point aboutir. Après d'importants travaux d'aménagement, les 500 agents du ministère disposeront d'environ 17 000 m² de bureaux. Le ministère accueillera aussi, dès 1998, sur 2 000 m², le Musée national du sport, qui devrait quitter prochainement ses actuels locaux au Parc des Princes (environ 800 m²).

Carl Lewis prendra sa retraite en juin à Houston

L'AMÉRICAIN CARL LEWIS, l'homme aux neuf médailles d'or olympiques aujourd'hui âgé de 35 ans, a confirmé, lors d'une conférence de presse, dimanche 26 janvier à Sydney, au surlendemain de sa 7e place sur 100 m à Auckland (Nouvelle-Zélande) dans le fort modeste temps de 10 s 76, qu'il courrait en compétition pour la dernière fois de sa carrière en juin à Houston, la ville où il réside. *« Beaucoup de gens m'encouragent à continuer, mais j'ai l'intention de participer à ma dernière course à Houston (Texas) en juin »,* a déclaré « King » Carl, qui s'est ensuite engagé à faire mieux à la prochaine réunion de Sydney, lundi 27. *« J'avais dit à Auckland que je réussirais un chrono situé quelque part entre le record du monde et 11 secondes, et mes préditions se sont avérées exactes »,* a ajouté ensuite avec humour Carl Lewis. *« Physiquement, je pourrais encore continuer trois ou quatre ans, mais le mental s'en va avant les jambes »,* a ajouté, plus sérieux, Lewis qui a précisé qu'après sa tournée d'adieux il envisageait de s'investir dans les organisations caritatives. – *(AFP.)*

[Fragments d'une page adjacente, en marge gauche :]

...CHEL PLATINI, dans un entretien au Journal du dimanche, s'est déclaré ... du « manque de volonté » de l'Etat pour préparer la Coupe du monde de 1998

...on de France

...points de retard ... derrière eux

...manque de volonté ...ion du Mondial 1998

...de 1 à son nom

L'équipe de Green Bay remporte la finale du championnat de football américain

Les joueurs du Wisconsin vainqueurs de la trente et unième édition du Super Bowl

Avec des hurlements de joie et des farandoles, les supporteurs des Green Bay Packers ont envahi, dans la soirée du dimanche 26 janvier, les rues de La Nouvelle-Orléans (Louisiane) pour fêter la victoire de leur équipe face aux New England Patriots dans le 31e Super Bowl. Les Green Bay Packers ont battu les New England Patriots 35 à 21 devant près de 75 000 spectateurs et plus de 100 millions de téléspectateurs aux Etats-Unis.

ATLANTA
correspondance

Les ordinateurs se sont trompés. Interrogés à la veille de la rencontre, ils avaient désigné les Green Bay Packers vainqueurs confortables de la trente et unième édition du Super Bowl. Puis ils avaient livré froidement un pronostic à deux chiffres, quatorze, le nombre de points qui allaient séparer l'équipe gagnante de sa victime, les New England Patriots. Ils se sont trompés.

Dimanche 26 janvier 1997, Green Bay a bien remporté la finale du championnat de football américain et offert à sa population de fidèles, la plus réduite de la National Football League (96 466 habitants au matin du match), un succès dont elle avait perdu le goût depuis vingt-neuf ans. Mieux : les Packers ont effectivement creusé un écart de quatorze points, 35-21, réussissant cinq touchdowns contre trois à leurs adversaires. Mais il ne s'était trouvé aucun cerveau informatique pour oser imaginer que le Superdome de La Nouvelle-Orléans abriterait sous sa voûte de toile un spectacle aussi joyeusement *imprévisible et capricieux*.

Les spécialistes s'accordaient sur ce point : entre Green Bay et New England, le jeu allait opposer deux écoles aux idées aussi peu semblables que les plaines gelées du Wisconsin, terrain d'entraînement des Packers (*Le Monde* daté 26-27 janvier), et les avenues élégamment vêtues de Boston, lieu de naissance des Patriots. Les premiers allaient tourner tous leurs regards vers l'offensive et espérer de Brett Favre, leur quarterback, une avalanche de passes longues et précises. Les Patriots, défensifs jusqu'à en être parfois austères, se préparaient à fermer le jeu et avancer pas à pas vers le camp adverse.

COMME PAR MAGIE

Une prometteuse disparité, joliment résumée par Drew Bledsoe, le quarterback de New England, au moment des ultimes effets de manche : « *Si les Packers doivent l'emporter, ils le feront sûrement dès le début du match. Nous, il nous faudra sans doute attendre la fin de la rencontre pour apercevoir le titre et nous ruer dessus avec nos dernières forces.* »

La réalité a rejoint ses idées, avant de les dépasser et les semer en route. Le premier touchdown de la partie, une interminable passe de Brett Favre venue se poser comme par magie dans les bras grands ouverts d'Andre Rison, a donné l'avantage à Green Bay après seulement trois minutes de jeu, 7-0.

Normal, ont pensé les analystes. Normal et presque rédigé d'avance. Mais New England a répondu, timidement d'abord, puis avec une franche insolence. Un premier touchdown de Keith Byars, un deuxième réussi par Ben Coates. 14-10 pour New England à la fin du premier quart temps. A Boston, la bière devait déjà inonder les comptoirs. A Green Bay, la neige étouffait sûrement mal les premiers pleurs.

La suite ? Remuante. Et délicieusement décousue. Le deuxième quart-temps offre à Brett Favre l'occasion de justifier son titre de meilleur joueur de la saison, décerné par ses pairs quelques semaines plus tôt. Il place Antonio Freeman sur l'orbite d'un superbe touchdown (17-14). Avant d'achever lui-même son *oeuvre par une conclusion identique* (27-14). A la mi-temps, les soupirs ont changé de ville. Il est plus de 20 heures en Louisiane, le Super Bowl a débuté depuis près de deux heures. Mais ses traits restent encore très flous. Et les ordinateurs ont déjà *reconnu leur faiblesse*.

La deuxième moitié de la soirée tient facilement en moins de soixante secondes. Le troisième quart-temps traîne en longueur lorsque Drew Bledsoe et Curtis Martin réveillent leur monde par un touchdown, le troisième et, malheureusement, dernier pour les Patriots, 27-21. New England reprend des couleurs. *Pour peu de temps.*

Les vingt secondes qui suivent alimenteront sans doute encore les conversations, à Green Bay, bien après la prochaine fonte des neiges. Elles raconteront ce sublime touchdown de Desmond Howard, une course de 90 mètres avalée à l'allure d'un pur-sang.

Et celui de Mark Chmura, plus *classique mais assez éloquent* pour imposer le silence, 35-21. Il reste plus de quinze minutes de jeu mais le trente et unième Super Bowl de l'Histoire connaît son vainqueur. Green Bay, Wisconsin, une ville de rien, de glace et d'ennui, où toutes les rues mènent d'un même pas vers le stade de football.

Alain Mercier

Eldorado publicitaire

Les années n'ont aucun effet d'usure sur le Super Bowl. A trente et un ans, la finale du championnat de football américain n'a jamais avoué une telle santé. Et, surtout, une telle richesse. Aux Etats-Unis, *on estime son public à 140 millions de téléspectateurs, dont près de* 100 millions suivent la rencontre dans son intégralité. L'événement le plus regardé de l'année est aussi devenu le plus rentable. Il en coûtait cette année 1,2 million de dollars (environ 6 millions de francs) aux marques qui souhaitaient glisser leur message entre les innombrables arrêts de jeu. Le double, au dollar près, de la somme réclamée dix ans plus tôt. Cher, donc. Mais la chaine Fox, nouvelle propriétaire des droits de la rencontre, a été contrainte de refuser du monde. Pas moins de trente annonceurs se sont partagé cet appétissant gâteau. Et la plupart l'ont fait en présentant, pour l'occasion, les dernières créations imaginées par leurs agences publicitaires.

Brett Favre, la revanche d'un condamné

ATLANTA
correspondance

Brett Favre a peu dormi. Une poignée d'heures, peut-être moins. La première nuit après une victoire au Super Bowl n'est jamais bien longue, surtout pour le quarterback. Il lui faut raconter son match, sa vie, son œuvre. Et, dans le cas de Brett Favre, remettre bon ordre dans un puzzle aux pièces usées à force d'avoir trop servi. Depuis ses débuts professionnels, en 1991, le maître du jeu des Green Bay Packers a traversé plus d'épreuves personnelles que pour*raient en totaliser tous ses équipiers réunis*. Un parcours à obstacles qui fait dire aujourd'hui à ce gaillard de vingt-sept ans, élevé dans le Mississippi, à une heure d'autoroute de La Nouvelle-Orléans, que « *la gloire est un moment trop précieux pour le croire éternel* ». Salué depuis dimanche soir comme le meilleur « bras » de sa génération, Brett Favre n'a pas à creuser longuement sa mémoire pour retrouver trace de ses malheurs les plus récents. En mai 1996, la rumeur le localise à Topeka, au Kansas, enfermé pour six semaines et demie dans un centre de réhabilitation pour drogués. Il en a poussé lui-même la porte, volontairement, sans autre contrainte que le besoin de soigner son accoutumance au Vicodim. Ce médicament analgésique est souvent utilisé, en football américain, pour supporter la douleur des chocs et effacer les traces de vieilles blessures.

PORTRAIT

Le quarterback des Green Bay Packers est salué comme le meilleur « bras » de sa génération

Brett Favre avait pris l'habitude d'en avaler une pilule, parfois deux, avant de renter sur le terrain. Rien de grave, un « mal » nécessaire. Au moins au début. « *Mais j'ai commencé à augmenter les doses*, raconte-t-il. *Cinq, huit, dix cachets. Un soir, j'ai poussé jusqu'à treize. Je pouvais à peine articuler trois mots.* »

Le traitement le laisse sans force, mais il est salutaire. Brett Favre sort de clinique dans la peau d'un homme neuf. En fin d'été, il épouse sa compagne, Tynes, la mère de sa fille de cinq ans. La drogue a perdu sa trace, comme l'avait fait l'alcool quelques années plus tôt. Mais le drame le guette encore. A l'automne, la presse du Mississippi rapporte le décès de son meilleur ami, un vieux complice des années de collège, tué dans un accident de voiture.

Le coup est rude. Et pire encore lorsque l'enquête de police révèle l'identité du conducteur, son propre frère, Scott Favre, seulement blessé, mais assommé par la boisson. Un mois plus tard, sa sœur Brandi fait à son tour les titres des journaux. Elle est en prison, accusée de compli*cité active dans une sombre affaire d'attaque à* main armée. Encore une fois, le coup est rude. « *Mais Brett a tout encaissé sans broncher*, explique aujourd'hui Mike Holmgren, l'entraîneur des Green Bay Packers. *Je ne connais personne qui aurait réussi à surmonter une telle succession d'épreuves et conservé intacte sa concentration. Son année a été éprouvante, mais sportivement exceptionnelle.* »

Dimanche 26 janvier 1997, beaucoup d'observateurs ont cru deviner, derrière le triomphe de Green Bay, la marque d'une réhabilitation pour son infortuné quarterback.

A. M.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Match en retard de la onzième journée

Limoges-Dijon	83-84

Classement : 1. Pau-Orthez, 37 pts ; 2. Villeurbanne, *36* ; *3. Limoges, 35* ; *4. Le Mans, 34* ; 5. Paris-SG, 33 ; 6. Montpellier, 32 ; 7. Cholet et Nancy, 31 ; 9. Dijon, 30 ; 10. Antibes et Levallois, 28 ; 12. Chalon-sur-Saône, 28 ; 13. Strasbourg, Besançon et Evreux, 25 ; 16. Gravelines, 24.

FOOTBALL

Championnat de France D 2

Amiens-Le Mans	2-2
Saint-Brieuc - Châteauroux	0-4
Valence-Toulouse	0-0
Mulhouse-Epinal	3-1
Louhans-Cuiseaux - Toulon	0-1
Red Star-Gueugnon	0-0
Sochaux-Perpignan	3-0
Troyes-Niort	0-0
Laval-Lorient	1-2
Saint-Etienne - Beauvais	2-2

Charleville-Martigues est reporté.

Classement : 1. Martigues, 43 pts ; 2. Toulouse, 41 ; 3. Châteauroux, 40 ; 4. Niort, 38 ; 5. Le Mans, *38* ; *6. Saint-Etienne, 36* ; *7. Sochaux, 35* ; 8. Amiens, 35 ; 9. Lorient, 35 ; 10. Saint-Brieuc, 32 ; 11. Troyes, 31 ; 12. Perpignan, 31 ; 13. Gueugnon, 31 ; 14. Valence, 31 ; 15. Laval, 29 ; 16. Louhans-Cuiseaux, 29 ; 17. Toulon, 29 ; 18. Red Star, 28 ; 19. Mulhouse, 28 ; 20. Beauvais, 27 ; 21. Charleville, 19 ; 22. Epinal, 15.

Coupe d'Angleterre

Troisième tour	
Coventry (D 1)-Woking (Ama.)	1-1
Troisième tour à rejouer	
Leeds (D 1)-Crystal Palace (D 2)	1-0
West Ham (D 1)-Wrexham (D 3)	0-1
Quatrième tour	
Carlisle (D 4)-Sheffield (D 1)	0-2
Everton (D 1)-Bradford (D 2)	2-3
Derby (D 1)-Aston Villa (D 1)	3-1
Hednesford (Ama.)-Middlesbrough (D 1)	2-3
Leicester (D 1)-Norwich (D 2)	2-1
Manchester United (D 1)-Wimbledon (D 1)	1-1
Newcastle (D 1)-Nottingham (D 1)	1-2
Chelsea (D 1)-Liverpool (D 1)	4-2

Championnat d'Espagne
Vingt et unième journée

Extremadura-La Corogne	1-0
Valence-Espanyol Barcelone	1-1
Real Madrid-Celta Vigo	4-0
Bilbao-Alicante	5-0
FC Barcelone-Rayo Vallecano	6-0
FC Séville-Santander	0-0
Logrones-Real Sociedad	1-0
Compostelle-Saragosse	2-1
Gijon-Oviedo	0-0

Valladolid-Betis Séville (lundi).
Tenerife-Atletico Madrid (reporté).

Classement : 1. Real Madrid, 49 pts ; 2. FC Barcelone, 46 ; 3. Deportivo La Corogne, 39 ; 4. Real Sociedad Saint-Sébastien, 37 ; 5. Betis Séville, 36 ; 6. Atletico Madrid, 35 ; 7. Athletic Bilbao, 32 ; 8. Valladolid, 30 ; 9. Racing Santander, 30 ; 10. Tenerife, 29 ; 11. Valence, 28 ; 12. Oviedo, 26 ; 13. Celta Vigo, 24 ; 14. Rayo Vallecano Madrid ; 15. Espanyol Barcelone ; 16. Compostelle, 23 ; 17. Sporting Gijon, 22 ; 18. Logrones, 21 ; 19. FC Séville, 18 ; 20. Hercules Alicante, 18 ; 21. Saragosse, 15 ; 22. Extremadura, 15.

Championnat d'Italie
Dix-huitième journée

Bergame-Cagliari	4-1
Inter Milan-Udine	1-1
Juventus Turin-Reggiana	3-1
Lazio Rome-Bologne	1-2
Naples-Parme	2-1
Sampdoria Gênes-Pérouse	5-2
Vérone-Milan AC	3-1
Vicence-Florentina	3-2
Plaisance-AS Roma	0-0

Classement : 1. Juventus Turin, 36 pts ; 2. Sampdoria Gênes, 32 ; 3. Vicence, 30 ; 4. Inter Milan, 29 ; 5. Bologne, 26 ; 6. Atalanta Bergame ; 7. Parme ; 8. Naples, 27 ; 9. Fiorentina, 26 ; 10. Milan AC, 25 ; 11. AS Roma, 24 ; 12. Lazio Rome ; 13. Udine, 23 ; 14. Plaisance, 20 ; 15 Pérouse, 18 ; 16. Cagliari, 15 ; 17. Vérone, 14 ; 18. Reggiana, 10.

Coupe d'Afrique des nations 98 (Eliminatoires)

● Groupe 1

Zimbabwe-Ghana	0-0

Classement : 1. Ghana, 4 pts ; 2. Zimbabwe, 1 ; 3. Angola, 0 ; 4. Soudan forfait.

● Groupe 2

Côte-d'Ivoire - Bénin	1-0
Mali-Algérie	1-0

Classement : 1. Mali, 6 pts ; 2. Algérie, 3 ; 3. Côte-d'Ivoire, 3 ; 4. Bénin, 0.

● Groupe 3

Sénégal-Egypte	*0-0*

Maroc-Ethiopie (reporté).

Classement : 1. Sénégal, 4 pts ; 2. Egypte, 2 ; 3. Maroc, 1 ; 4. Ethiopie, 0.

● Groupe 4

Guinée-Tunisie	1-0

Classement : 1. Tunisie, 3 pts ; 2. Guinée, 3 ; 3. Sierra Leone, 0 ; Centrafrique forfait.

● Groupe 5

Kenya-Gabon	1-0
Cameroun-Namibie	4-0

Classement : 1. Cameroun, 4 pts ; 2. Kenya, 3 ; 3. Namibie, 3 ; 4. Gabon, 1.

● *Groupe 6*

Tanzanie-Zaïre	1-2
Liberia-Togo	1-2

Classement : 1. Togo, 6 pts ; 2. Zaïre, 4 ; 3. Liberia, 1 ; 4. Tanzanie, 0.

● Groupe 7

Malawi-Zambie	0-2
Mozambique-Ile Maurice	3-0

Classement : 1. Zambie, 6 pts ; 2. Mozambique, 3 ; *3. Malawi, 3* ; *4. Ile Maurice, 0.*

RUGBY

Coupe d'Europe

Finale : Leicester-Brive	*9-28*

Conférence européenne

Finale : Castres-Bourgoin	9-18

Championnat de France (Groupe A 1)
Onzième journée

● Poule 1

Périgueux-Agen	16-32
Nîmes-Grenoble	21-13
Toulouse-Béziers	23-7

Bourgoin-Dax (reporté).
Biarritz-Castres (reporté).

Classement : 1. Toulouse, 29 pts ; 2. Agen, 26 ; 3. Bourgoin, 25 ; 4. Dax, 24 ; 5. Grenoble, 21 ; 6. Castres, 20 ; 7. Béziers, 17 ; 8. Biarritz, 17 ; 9. Périgueux, 17 ; 10. Nîmes, 16.

● Poule 2

Montferrand-Toulon	23-15
Perpignan-Pau	15-19
Bègles-Bordeaux - Paris UC	49-3
Narbonne-Colomiers	39-18

Dijon-Brive (reporté).

Classement : 1. Montferrand, 28 pts ; 2. Pau, 25 ; 3. Bègles-Bordeaux, 23 ; 4. Perpignan ; 5. Toulon ; 6. Narbonne, 23 ; 7. Brive, 22 ; 8. Colomiers, 19 ; 9. Dijon, 14 ; 10. Paris UC, 14.

SKI ALPIN

Deuxième descente masculine de Kitzbühel (Autriche)
1. F. Strobl (Aut.) 1 mn 51 s 58 ; 2. W. Franz (Aut.), à 0 s 57 ; 3. L. Alphand (Fra.), à 0 s 62 ; 4. J. Strobl (Aut.), à 0 s 66 ; 5. K. Ghedina (Ita.), à 0 s 92.
Coupe du monde de descente : 1. L. Alphand (Fra.), 605 pts ; 2. K. Ghedina (Ita.), 534 ; 3. W. Franz (Aut.), 438.

Slalom masculin de Kitzbühel
1. M. Reiter (Aut.) 1 mn 38 s 09 ; 2. A. Tomba (Ita.), à 0 s 19 ; 3. F.-C. Jagge (Nor.), à 0 s 45 ; 4. T. Stangassinger (Aut.), à 0 s 61 ; 5. K. Kimura (Jap.), à 0 s 62.
Coupe du monde de slalom : 1. T. Sykora (Aut.), 616 pts ; 2. T. Stangassinger (Aut.), 410 ; 3. S. Amiez (Fra.), 268.
Classement général de la Coupe du monde : 1. K.-A. Aamodt (Nor.), 701 pts ; 2. L. Alphand (Fra.), 637 ; 3. K. Ghedina (Ita.), 620.

Super-G féminin de Cortina d'Ampezzo (Italie)
1. I. Kostner (Ita.) 1 mn 17 s 04 ; 2. P. Wiberg (Suè.), à 0 s 10 ; 3. K. Seizinger (All.), à 0 s 20 ; 4. H. Gerg (All.), à 0 s 43 ; 5. M. Dorfmeister (Aut.), à 0 s 54.
Coupe du monde de super-G : 1. P. Wiberg (Suè.), 389 pts ; 2. H. Gerg (All.), 330 ; 3. I. Kostner (Ita.), 305.

Slalom géant féminin de Cortina d'Ampezzo
1. D. Compagnoni (Ita.) 2 mn 38 s 25 ; 2. K. Seizinger (All.), à 0 s 59 ; 3. S. Nef (Sui.), à 1 s 42 ; 4. P. Wiberg (Suè.), à 2 s 04 ; 5. H. Zurbriggen (Sui.), à 2 s 09.
Coupe du monde de géant : 1. D. Compagnoni (Ita.), 460 pts ; 2. A. Wachter (Aut.), 349 ; 3. K. Seizinger (All.), 340.
Classement général de la Coupe du monde : 1. P. Wiberg (Suè.), 1 239 pts ; 2. K. Seizinger (All.), 945 ; 3. D. Compagnoni (Ita.), 755.

SKI NORDIQUE

Championnat de France de ski de fond
Messieurs (15 km) : 1. V. Vittoz (La Clusaz) ; 2. P. Remy (Gérardmer) ; 3. G. Marguet (Montbenoît).
Dames (10 km) : 1. A. Pierrel (Vagney-Rochesson) ; 2. S. Villeneuve (Douanes) ; 3. K. Philippot (Ranspach).

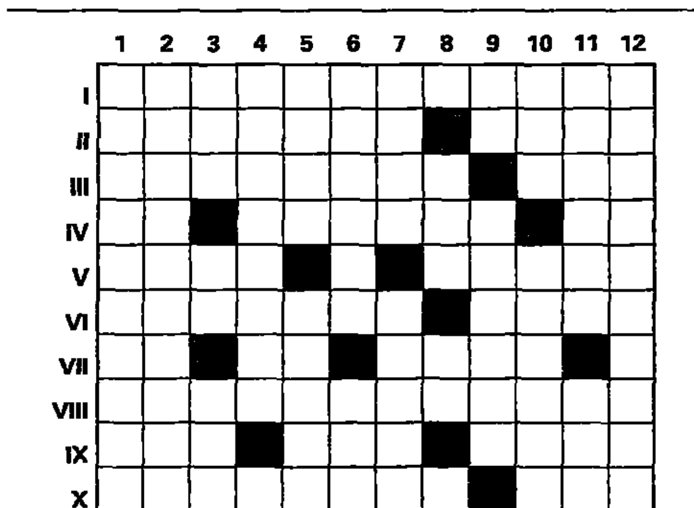
Championnat de France de combiné
Messieurs : 1. F. Guy (Mouthe) ; 2. N. Bal (Autrans) ; 3. E. Gouy (Autrans).

TENNIS

Internationaux d'Australie
Finale du simple messieurs : P. Sampras (EU, n° 1) b. C. Moya (Esp.) 6-2, 6-3, 6-3.
Finale du double mixte : M. Bollegraf (P-B)-R. Leach (EU, n° 3) b. L. Neiland (Let.)-J.-L. De Jager (AfS) 6-3, 6-7 (5/7), 7-5.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97007

● *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Craquant sous la dent, mais *souvent un peu trop salé*. – II. Il se voulait grand polémiste, en fait il n'a réussi qu'à faire l'idiot. Le précédent n'en manquait pas. – III. Pour faire des films et les costumes. Pareil. – IV. Un bon rapport. Vit ou survit d'un petit apport. Démonstratif. – V. Prépara le tronc. Les autres chez Sartre, mais pas chez Dante. – VI. De gros paquets *d'oseille*. A permis aux Américains d'aller dans la Lune. – VII. Fin de partie. Donne le choix. Perdues à la naissance, on les prend plus tard en villes. – VIII. Exposeraient le problème. – IX. *Lettres en rondelles. Gros* tas de sable. Grand Lac américain. – X. Mises de côté. Plusieurs révolutions.

VERTICALEMENT

1. Sont toujours prêts à couvrir les chefs. – 2. Le comble pour elle serait de recevoir un Molière en interprétant Iphigénie. – 3. Assez leste quand on le double. Personnel. Présidée par Arafat. – 4. Passe sur les ondes, mais est impossible à entendre. – 5. La Thaïlande avant 1938. Avoir une aspiration pour le suivant. – 6. Succédané de sein. Une grande période de l'histoire. – 7. Grosses et vieilles colères. On peut y tailler un costard. – 8. Patronne sur le calendrier. Plonge en mer du Nord. – 9. En liberté. Empoisonne. – 10. Le plus jeune est déjà centenaire. Fera parvenir son texte sur un coup de fil. – 11. Les filles de tonton. Femme de lettres américaine. – 12. Le fait pour elles d'accepter ne veut pas dire qu'elles soient d'accord.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97006

HORIZONTALEMENT

I. Thermomètres. – II. Retour. Shape. – III. Abeille. Emir. – IV. Id. *Té. If. Aar.* – V. Nouets. Lai. – VI. Glaïeul. Or. – VII. Œstrogène. – VIII. Ault. Uoruc (couru). – IX. Ini. Médée. Ui. – X. Non agressive.

VERTICALEMENT

1. Train-train. – 2. Hebdo. Uno. – 3. Eté. Ugolin. – 4. Roitelet. – 5. Muletas. MG. – 6. ORL. Situer. – 7. Ei. Erode. – 8. Es. *Fluorés.* – 9. *Thé. Algues.* – 10. Ramai. Ec. – 11. Epia. On. UV. – 12. Serrurerie.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 2

Les nombres croisés de l'année

Horizontalement :

A. Multiple de 97
B. Multiple de 97
C. Multiple de 97
D. Multiple de 97

	1	2	3	4
A	0			
B			0	
C				
D				

Verticalement :

1. Multiple de 97
2. Multiple de 97
3. Multiple de 97
4. Multiple de 97

Complétez cette grille où seuls les zéros ont été placés. Même en admettant qu'un nombre puisse commencer par 0, il *n'y en a pas* d'autres dans la grille.

Réponse dans *Le Monde* du 4 février.

Solution du problème n° 1
Désordre au bureau

Le nombre de déplacements *pour ranger les dossiers est 11* :

1. Dossier 4 en étagère 5 (D4E5) – 2. D5E6 – 3. D6E7 – 4. D7E2 – 5. D3E3 – 6. D4E4 – 7. D5E5 – 8. D6E6 – 9. D7E7 – 10. D2E2 – 11. D1E1.

Pour montrer que la solution est *minimale*, il suffit de calculer la distance entre chaque dossier et son étagère au début de la manutention : D1 = 1 (à une longueur de E1), D2 = 1, D3 = 1, D4 = 2, D5 = 2, D6 = 2, D7 = 2, soit un total de onze longueurs. C'est le nombre incompressible de déplacements nécessaires pour que les dossiers soient rangés.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

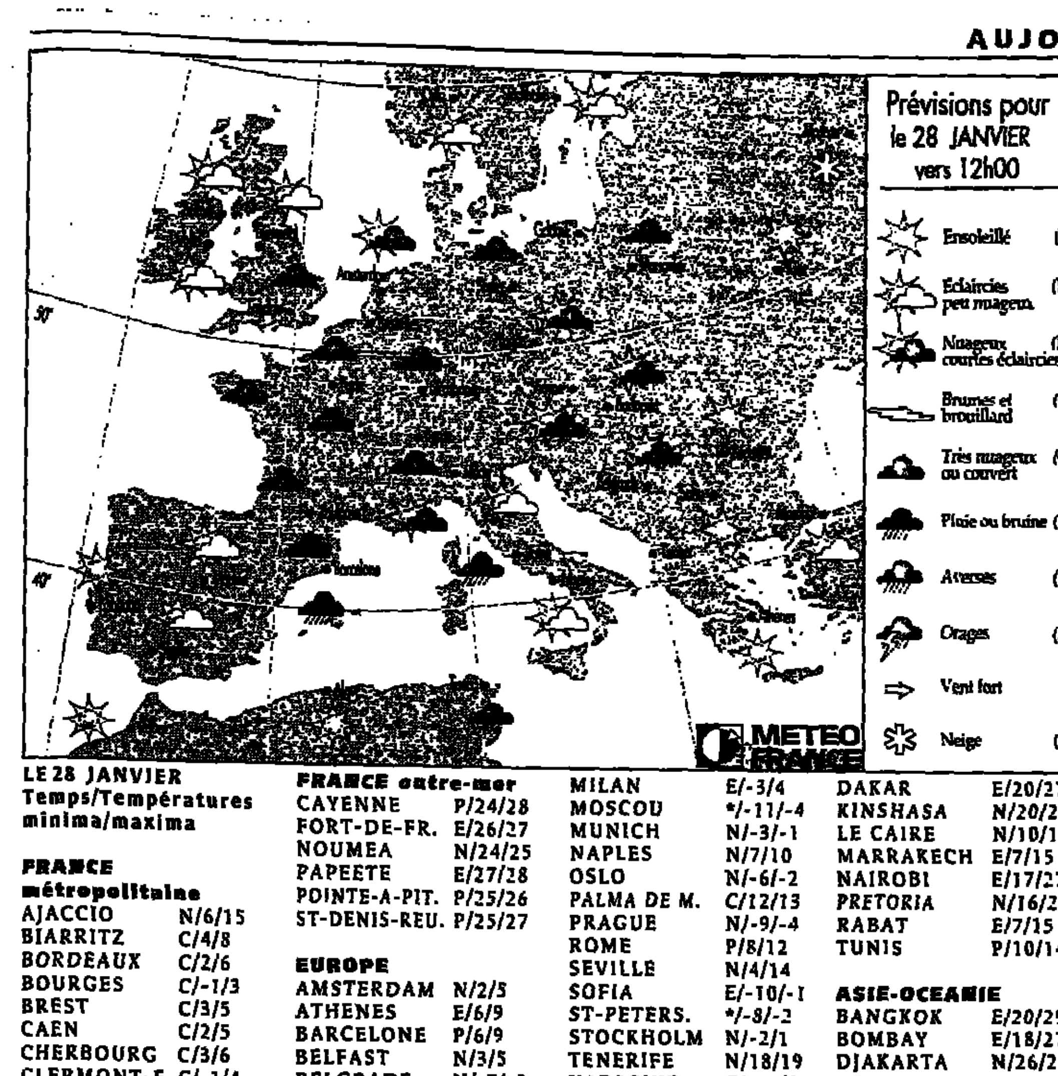


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30



LE 28 JANVIER		**FRANCE outre-mer**		MILAN	E/-3/4	DAKAR	E/20/27
Temps/Températures		CAYENNE	P/24/28	MOSCOU	*/-11/-4	KINSHASA	N/20/28
minima/maxima		FORT-DE-FR.	E/26/27	MUNICH	N/-3/-1	LE CAIRE	N/10/17
		NOUMEA	N/24/25	NAPLES	N/7/10	MARRAKECH	E/7/15
FRANCE		PAPEETE	E/27/28	OSLO	N/-6/-2	NAIROBI	E/17/27
métropolitaine		POINTE-A-PIT.	P/25/26	PALMA DE M.	C/12/13	PRETORIA	N/16/25
AJACCIO	N/6/15	ST-DENIS-REU.	P/25/27	PRAGUE	N/-9/-4	RABAT	E/7/15
BIARRITZ	C/4/8			ROME	P/8/12	TUNIS	P/10/14
BORDEAUX	C/2/6	**EUROPE**		SEVILLE	N/4/14		
BOURGES	C/-1/3	AMSTERDAM	N/2/5	SOFIA	E/-10/-1	**ASIE-OCEANIE**	
BREST	C/3/5	ATHENES	E/6/9	ST-PETERS.	*/-8/-2	BANGKOK	E/20/29
CAEN	C/2/5	BARCELONE	P/6/9	STOCKHOLM	N/-2/1	BOMBAY	E/18/27
CHERBOURG	C/3/6	BELFAST	N/3/5	TENERIFE	N/18/19	DJAKARTA	N/26/28
CLERMONT-F	C/-1/4	BELGRADE	N/-7/-2	VARSOVIE	C/-11/0	DUBAI	E/11/19
DIJON	C/-1/2	BERLIN	C/-7/2	VENISE	N/-2/4	HANOI	N/10/18
GRENOBLE	C/1/5	BERNE	C/-4/-2	VIENNE	N/-12/-4	HONGKONG	E/8/18
LILLE	C/-1/4	BRUXELLES	C/0/4			JERUSALEM	N/8/15
LIMOGES	C/0/4	BUCAREST	E/-11/-3	**AMERIQUE**		NEW DELHI	E/4/16
LYON	C/0/4	BUDAPEST	N/-14/-6	BRASILIA	P/20/25	PEKIN	E/-19/-7
MARSEILLE	N/6/12	COPENHAGUE	N/1/3	BUENOS AIRES	E/24/31	SEOUL	N/-8/-1
NANCY	C/-2/3	DUBLIN	N/3/5	CARACAS	P/22/25	SINGAPOUR	P/26/28
NANTES	C/1/4	FRANCFORT	N/-3/0	CHICAGO	N/-13/-10	SYDNEY	C/20/23
NICE	N/7/13	GENEVE	N/-4/-2	LIMA	P/15/19	TOKYO	E/5/8
PARIS	C/-1/4	HELSINKI	*/-7/1	LOS ANGELES	C/9/15		
PAU	C/2/6	ISTANBUL	N/1/4	MEXICO	E/9/17		
PERPIGNAN	N/6/11	KIEV	E/-8/-4	MONTREAL	*/-12/-4		
RENNES	C/2/4	LISBONNE	E/5/13	SAN FRANC.	C/10/12		
ST-ETIENNE	C/-1/4	LIVERPOOL	N/0/4	SANTIAGO	E/9/17		
STRASBOURG	C/-1/5	LONDRES	C/1/5				
TOULOUSE	C/3/6	LUXEMBOURG	C/-3/1	**AFRIQUE**			
TOURS	C/0/3	MADRID	N/0/7	ALGER	E/10/12		

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

Grisaille dominante et températures fraîches

L'ANTICYCLONE centré sur les îles Britanniques influence les conditions météorologiques sur notre pays, mais il reste beaucoup d'humidité résiduelle dans les basses couches de l'atmosphère. Par conséquent, la grisaille prédominera encore largement, et les températures resteront assez fraîches.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera humide et gris tout au long de la journée, et on aura parfois quelques bruines le long des côtes de la Manche. Températures stationnaires, entre 4 et 7 degrés l'après-midi. Vent de nord-est jusqu'à 50 km/h en rafales sur les côtes.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur ces régions, les nuages et les brumes seront fortement présents. Il gèlera faiblement le matin, et le mercure ne dépassera guère 3 ou 4 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Beaucoup de nuages, de brumes et de brouillards au menu de la journée ; toutefois, les reliefs des Vosges et du Jura seront bien ensoleillés l'après-midi. Le thermomètre variera entre – 2 degrés le matin et 1 degré l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages seront présents tout au long de la journée, et on aura parfois quelques gouttes de pluie aux pieds de la chaîne des Pyrénées. Les températures seront inférieures aux normales saisonnières : entre 4 et 6 degrés l'après-midi. Vent de nord-est jusqu'à 50 km/h sur les côtes atlantiques.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera très nuageux et parfois accompagné de quelques flocons de neige sur l'Auvergne et les Alpes. Les températures ne dépasseront pas 2 ou 3 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Malgré quelques belles apparitions du soleil en matinée, les nuages seront nombreux, et il pleuvra sur le Languedoc-Roussillon en fin d'après-midi. Températures de saison, entre 10 et 13 degrés l'après-midi.

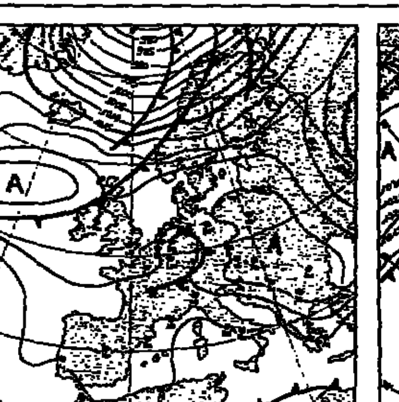
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Les éleveurs italiens continuent leur mouvement de protestation contre les amendes infligées par Bruxelles pour dépassement des quotas laitiers. Ils ont bloqué les accès de l'aéroport de Milan-Linate le samedi 25 janvier. D'autres manifestants ont été bloqués par les forces de l'ordre à une quinzaine de kilomètres de la capitale. – *(AFP.)*

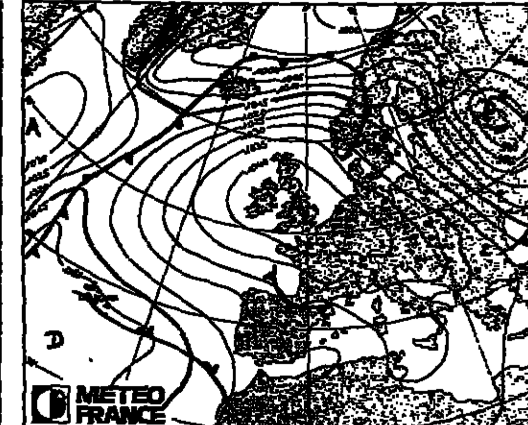
■ **NICE.** L'aéroport Nice-Côte d'Azur a accueilli 6 602 000 passagers en 1996, ce qui représente une augmentation de 7,5 % par rapport à 1995.
Ces chiffres le placent à la première place des aéroports français après ceux de Paris. La ligne Paris-Nice reste l'axe principal des liaisons avec Bordeaux, Strasbourg et Lille, enregistrant de fortes progressions. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN.** Une ligne de train à grande vitesse va être construite à Taïwan. Longue de 340 km, elle reliera les principales villes en 2003. – *(AFP.)*

■ **FÉRIÉS.** Lundi 27 janvier est un jour férié en Australie, à Monaco et en Nouvelle-Zélande. Mardi 28, à Cuba.



Situation du 27 janvier



Prévisions pour le 28 janvier

La petite Mercedes se fait désirer

En choisissant de divulguer progressivement sa petite Classe A avec un an d'avance, la firme de Stuttgart joue un délicat quitte ou double



D.R.
La Mercedes Classe A sera disponible en octobre

LA PETITE Mercedes Classe A est une voiture encore virtuelle mais déjà omniprésente. Sa production débutera à la fin du printemps et son lancement commercial est prévu le 24 octobre. Mais sa silhouette compacte, son capot plongeant et son hayon arrière en forme de bulle nous sont déjà familiers. Pas cachottier, Mercedes a fait savoir que « la petite dernière » mesure 3,57 m et que son moteur, placé transversalement, glisse sous l'habitacle en cas de choc pour protéger les occupants. Les tarifs ? A partir de 110 000 francs, avec freinage ABS et double airbag en série.

Exhibée au Mondial de l'automobile de Paris, en octobre – un an avant sa commercialisation –, la Classe A est une habituée des écrans publicitaires. Pour la première fois de son histoire, Mercedes a même accepté de s'afficher dans le métro. Grâce à un numéro vert, plus de 36 000 « contacts » ont été noués avec des *« interlocuteurs privilégiés »*. Programme des prochains mois : apparitions dans les zones piétonnes, sur les autoroutes ou les plages, *« shows de présentation »* en province et détails supplémentaires sur la voiture.

« A voiture exceptionnelle, communication exceptionnelle », fait-on valoir chez Mercedes. Si la méthode n'est, en réalité, pas tout à fait révolutionnaire, les efforts déployés sont à la mesure du défi que se lance la firme de Stuttgart. Quelle que soit la bonne humeur dont s'entoure son lancement, la Classe A n'a aucun droit à l'erreur. De ce modèle pas plus long qu'une Renault Clio dépend une bonne partie du succès de la stratégie de recentrage de Mercedes.

La firme gagne de l'argent et les ventes progressent, mais ses dirigeants savent qu'à long terme le marché des grosses berlines va stagner. Un monospace (Classe V) vient d'apparaître, un 4 x 4 de loisirs est annoncé en attendant une voiture moyenne. Cependant, la croissance future dépendra de la Classe A. En France, l'objectif est d'en vendre au moins 15 000 unités en 1998, soit une hausse de 50 % des immatriculations de Mercedes.

CHANGER D'IMAGE

L'affaire est d'importance ; elle est, surtout, délicate : il s'agit de convaincre un public (la clientèle féminine, en particulier) qui ne s'est jamais intéressé à la marque, qu'une Mercedes peut être compacte, agile et relativement abordable. Difficulté supplémentaire : le message, selon lequel la Classe A possède la qualité et la sécurité qui font la réputation de la marque, et n'est pas pour autant une *« voiture de riches »*, est d'autant plus délicat à formuler que l'arrivée de ce petit modèle en rupture de ban peut froisser les propriétaires de respectables Mercedes. Sur le numéro vert mis en place par la firme, se sont manifestés quelques fidèles, inquiets ou interloqués...

Face à de tels enjeux, on comprend l'intérêt de se faire du temps un allié, au risque de lasser ou de susciter des attentes qui seront déçues. Inimaginable s'il s'était agi de promouvoir un véhicule destiné à remplacer un autre, cette stratégie (dont les inspirateurs répugnent à communiquer le coût exact) présente des avantages. Elle permet de se distinguer dans un monde automobile dont le renouvellement s'accélère (la longévité des voitures s'est accrue, mais leur carrière commerciale s'est raccourcie) en occupant le terrain et en créant un phénomène d'attentisme. Au passage, la Classe A peut mieux marquer son territoire face à la Smart, le futur mini-modèle urbain produit à l'initiative de Swatch et de... Mercedes.

Cette communication graduelle est aussi une communication unilatérale vis-à-vis de la presse, qui ne pourra se faire sa propre opinion que vers le mois de juin. La Classe A est-elle, comme l'affirme opportunément Mercedes, une alternative à la Renault Scénic ? Impossible de se prononcer sans connaître les dimensions intérieures de la voiture – non encore communiquées – et avoir fait connaissance *de visu* avec l'habitacle.

Mercedes n'est pas seul à apprécier les charmes de ce que les publicitaires appellent le *« teasing »*. En 1992, après avoir fait durer le suspense sur la décision ou non de fabriquer la Twingo, Renault l'avait finalement présentée en octobre au Salon de Paris avant de se livrer à un strip-tease médiatique fort efficace jusqu'en avril.

Récemment, Fiat a dévoilé avec plus de deux ans d'avance son déroutant petit monospace Multipla (*Le Monde* du 21 janvier), Citroën fait durer le plaisir avant de livrer en pâture le Berlingo « Multispace », et Rover annonce pour fin 1999 la remplaçante de la Mini, son monument historique.

MARCHÉ DE « NICHES »

Chez Opel, qui ne cache rien de son monospace Sintra depuis six mois, on assure toutefois qu'il s'agit de prendre de vitesse la presse spécialisée. En revanche, Ford a joué l'effet de surprise avec l'atypique Ka, ce qui lui réussit assez bien (1 174 ventes sur les trois premières semaines de janvier en France).

Si les stratégies de communication sont toujours plus affinées, c'est sans doute que, désormais, la différence se fait moins sur les différences techniques des voitures que sur leur personnalité et leur image. Mais ce phénomène reflète aussi la nécessité grandissante pour les constructeurs de sortir de leur registre traditionnel sur un marché automobile qui devient un kaléidoscope de « niches ». *« Les grandes séries de véhicules standardisés vont s'amenuiser*, résume-t-on chez Renault. *Nous sommes condamnés à élargir nos gammes et à prendre des risques. »*

Jean-Michel Normand



VTT à suspension inédite

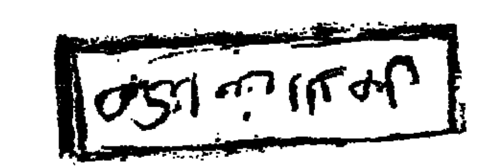
Le COMP FS.3 de Nakamura (8 990 francs) est désormais distribué en France avec huit autres modèles de la marque (à partir de 2 590 francs) dans le réseau Intersport. Disponible en jaune et en rouge, ce VTT à l'esthétique ravageuse pèse 12,6 kg. Il est notamment équipé d'une suspension arrière placée juste au-dessus du pédalier et intégrée dans le cadre en aluminium. Les vélos Nakamura sont garantis cinq ans par Intersport (deux ans pour les pièces détachées).

Le maïs transgénique commercialisé dans « l'urgence »

LA DÉCISION d'autoriser la mise sur le marché de maïs génétiquement modifié dans l'Union européenne, annoncée le 18 décembre 1996, a fait l'objet d'une réunion houleuse de la Commission européenne, révèle *Le Soir* dans son édition du lundi 27 janvier. Le procès-verbal de cette réunion, publié par le quotidien belge, montre que le commissaire italien Emma Bonino, chargée de la politique des consommateurs, regrettait que la Commission ait *« été amenée à prendre une décision si sensible (...) sous la pression et l'urgence liées au problème d'importation de stocks de maïs des Etats-Unis. (...) Une réflexion plus approfondie aurait pu être faite pour assurer une pleine prise en compte des inquiétudes des consommateurs et de leur souhait de transparence »*. Elle constatait que certains doutes subsistaient sur les avis rendus par les comités scientifiques concernant l'innocuité du maïs transgénique. Sir Leon Brittan, commissaire aux relations extérieures, avait estimé que la mise sur le marché *« faciliterait les relations avec les Etats-Unis »*.

■ **TAUROMACHIE : l'Union des villes taurines de France** (UVTF), réunie en assemblée générale, samedi 25 et dimanche 26 janvier à Béziers (Hérault), a prononcé plusieurs sanctions à l'encontre d'éleveurs ayant présenté en 1996 des taureaux aux cornes limées. L'UVTF, qui rassemble 42 villes, a décidé la suspension pendant un an sur les places françaises des taureaux Torrestrella, appartenant à l'éleveur Don Alvaro Domecq (de Jerez de la Frontera, en Andalousie) dont des bêtes avaient présenté des cornes limées lors de la Feria de Nîmes du 27 mai et à Bayonne le 31 août.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 8 du samedi 25 janvier.** Premier tirage : 3, 21, 30, 39, 43, 45, numéro complémentaire : 37 ; rapports pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 176 460 F ; pour 5 bons numéros : 9 190 F ; pour 4 bons numéros : 181 F ; pour 3 bons numéros : 18 F.
Second tirage : 3, 5, 14, 26, 29, 32, numéro complémentaire 30 ; rapport pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 107 975 F ; pour 5 bons numéros : 5 380 F ; pour 4 bons numéros : 127 F ; pour 3 bons numéros : 14 F.



THÉÂTRE Le Berliner Ensemble traverse une crise depuis que Martin Wuttke a démissionné du poste *d'intendant le 4 décembre 1996. Ce* grand comédien, qui a triomphé dans *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, n'a pas réussi à imposer son plan de restructuration du *théâtre fondé par Bertolt Brecht en* 1949. ● MARTIN WUTTKE met en cause Barbara Schall-Brecht, la fille et héritière du dramaturge, qui selon lui nuit à l'indispensable renouveau *de la tradition, en imposant* des vues strictes sur la façon de mettre en scène l'œuvre dramatique de son père. ● MIROIR de l'ex-RDA, dont il a épousé l'évolution, le Berliner Ensemble est aujourd'hui victime de son histoire. *Alors que l'Allemagne s'apprête à* fêter, en 1998, le centième anniversaire de la naissance de Brecht, il *n'arrive* pas à trouver sa place dans Berlin réunifié.

L'irrésistible déclin du Berliner Ensemble

Après la mort de Heiner Müller et la démission de Martin Wuttke, la scène fondée par Bertolt Brecht s'enfonce dans une crise liée à l'héritage de la RDA et au mythe encombrant de son inventeur

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Que va devenir le Berliner Ensemble ? *La question est posée depuis que*, le 4 décembre 1996, Martin Wuttke a démissionné du poste d'intendant. Son mandat aura été le plus court de l'histoire de la scène fondée par Bertolt Brecht : moins d'un an. Pourtant, quand il avait été nommé, le 26 janvier 1996, Wuttke avait suscité beaucoup d'espoir. Jeune (trente-quatre ans), *grand comédien, esprit vif et fédérateur*, il avait entre les mains de quoi raviver le théâtre du Schiffbauerdamm. Mais il a dû jeter l'éponge, mis à mal par un k.o. technique face à l'Histoire.

A l'extérieur du théâtre, le Sénat n'a pas soutenu financièrement ses projets, sur lesquels il s'était pourtant engagé. Sans cet argent, Martin Wuttke ne pouvait pas mener à bien son projet ambitieux de restructuration du Berliner Ensemble. A l'intérieur du théâtre, le jeune intendant a dû affronter les résistances d'une partie de la troupe qui n'acceptait pas Einar Schleef, son metteur en scène mentor. Par ailleurs, il n'a pas réussi à trouver un terrain d'entente avec Barbara *Schall-Brecht, la fille de Bertolt* Brecht, héritière de ses droits pour l'Europe. Ce conflit, fondamental puisqu'il porte sur l'artistique, a beaucoup compté dans la démission de Martin Wuttke. Il met au jour un problème récurrent et intrinsèque au Berliner Ensemble : comment faire vivre l'œuvre de Brecht dans un théâtre qui lui est indissociablement lié ?

DESSIN MAJA

CORTÈGE DE FANTÔMES

Le Berliner Ensemble n'est pas, aujourd'hui, le seul grand théâtre européen en crise. A Milan, le Piccolo Teatro est lourdement menacé par la remise en cause de son fondateur, Giorgio Strehler, que certains politiques voudraient bouter hors de la scène qu'il dirige depuis 1949. Les coups portés aux théâtres de Berlin et Milan témoignent d'une période *où le goût* d'abattre les statues ne s'embarrasse pas de *considérations artistiques. Mais*, dans le cas du Berliner Ensemble, l'Histoire, avec son cortège de figures, de morts et de fantômes, pèse de tout son poids dans la crise.

Heiner Müller, qui dirigea le théâtre de 1991 à sa mort en 1995, pose parfaitement le problème dans la dernière pièce qu'il ait écrite, *Germania 3*. Outre Hitler et Staline, on y voit une foule de personnages qui ont compté dans le siècle allemand : Rosa Luxembourg, Ernst Thälmann, Walter Ulbricht, Goebbels, Lénine, Trotski. Heiner Müller les fait se rencontrer, en mêlant le temps et les dates : ce sont des gens privés d'ancrage, des spectres qui errent dans les ruines de l'Histoire. Bertolt Brecht les rejoint au cours d'une scène qui se passe après sa mort, au Berliner Ensemble. Tandis qu'un metteur en *scène et un comédien discutent de* la façon de monter *Coriolan*, il fait *entendre sa voix* : « *De moi ils diront* : "Il a fait des propositions. Nous ne les avons pas acceptées. Pourquoi l'aurions-nous fait ?" *Voilà ce qui doit être écrit sur ma tombe.* »

Le poids de l'héritage, le choc de l'Histoire. C'est de ces deux maux que souffre le Berliner Ensemble. La crise qui l'agite aujourd'hui vient de loin. Fondée en même temps que la RDA, en 1949, la scène de Bertolt Brecht et de son épouse, la comédienne Hélène Weigel, s'est construite selon les mêmes principes que l'Allemagne de l'Est : contre le nazisme, pour une société nouvelle. Elle a dû s'accommoder de l'évolution de la RDA à l'intérieur du bloc soviétique, ce qui n'a pas été facile. Tant que Bertolt Brecht était en vie, il a insufflé sa prodigieuse force créatrice au Berliner *Ensemble, qu'il a par ailleurs* protégé de trop d'immixtions du *régime. A la mort du dramaturge*, en 1956, Hélène Weigel a repris les rênes. L'Etat lui a dit : « *Si tu ne peux pas maintenir le niveau, ferme le théâtre.* » Hélène Weigel a maintenu l'Ensemble, en reprenant des mises en scènes de Brecht.

La question de l'avenir du Berliner Ensemble s'est donc posée très tôt. Puis elle a été complètement et volontairement oubliée. Les trois années – de 1971 à 1974 – pendant lesquelles Ruth Berghaus a succédé à Hélène Weigel, cherchant à revivifier le répertoire brechtien, n'ont constitué qu'une parenthèse dans l'histoire du théâtre. Après 1974, il est devenu une vitrine officielle du régime, avec des représentations figées et un Brecht momifié. Cela a duré jusqu'à la chute du mur de Berlin, en 1989. Alors l'Histoire a rouvert ses plaies. Comme par un *fait exprès, le Berliner Ensemble est* situé tout à côté de la Friedrichstrasse qui, du temps du mur, était un des points de passage de la frontière. Cela en fait un symbole grevé *d'une double malédiction : celle de* la face sinistre de la RDA et celle de la sanctification de Brecht.

Pour remédier à ces problèmes, le Sénat de Berlin a décidé, en 1990, de faire souffler un vent nouveau sur le Berliner Ensemble, en lui conférant une direction collective, avec cinq intendants venus de l'ex-Est et de l'ex-Ouest : Peter Palitzsch, Fritz Marquart, Heiner Müller, Peter Zadek et Matthias Langhoff. L'idée était joyeuse mais absurde. Cinq, cela faisait trop de monde pour un théâtre et trop peu d'espace pour l'ego de chacun. En 1994, le dramaturge Heiner Müller a pris seul la direction artistique du Berliner Ensemble. Avec un atout majeur : une assez grande crédibilité *pour se permettre l'insolence vis*-à-vis du mythe brechtien. C'est lui qui a mis en scène *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, le seul spectacle du BE qui ait fait un triomphe dans les dernières années. Mais Heiner Müller est mort (le 30 décembre 1995) avant d'avoir eu le temps de poser sa marque. Il avait fait de Martin Wuttke, qui jouait Arturo *Ui, son héritier spirituel.*

COQUILLE VIDE

Quand il a pris ses fonctions, Wuttke a posé une question qui a beaucoup fait sourire : « *Comment avoir une vie érotique avec des fantômes ?* » Ce n'était pas qu'une plaisanterie. Quarante-huit ans après sa fondation, le Berliner Ensemble ressemble à une coquille vide peuplée de spectres. Aujourd'hui encore, la cantine du théâtre est meublée des chaises et tables qu'avait choisies Hélène Weigel. Dans la salle, la croix rouge que Bertolt Brecht avait peinte sur l'aigle impérial trônant au-dessus d'une loge rappelle aux spectateurs le message politique de la fondation. A l'extérieur, le paysage urbain subit les bouleversements liés à la réunification de Berlin, à deux pas du cœur *historique, la Potsdamer Platz.*

Ainsi, le bâtiment du Schiff*bauerdamm témoigne de l'inscrip*tion du théâtre dans la ville où s'inscrit l'histoire allemande du siècle. C'est sa force, et son drame. Qui aujourd'hui voudrait du Berliner ? Un nouvel intendant devrait être nommé avant fin mars. Mais aucun grand nom ne figure pour l'instant parmi les candidats. Il faudra du temps pour que le Berliner Ensemble retrouve l'énergie et le désir indispensables à son renouveau : le temps d'apprivoiser les fantômes. Au cours des dernières décennies, le mythe de Bertolt Brecht est devenu sentimental, et son œuvre intouchable. Si le Berliner Ensemble ne les réactive pas, s'il se contente de représenter les pièces de Brecht dans le strict respect du souvenir, il est condamné pour longtemps à n'être qu'un musée.

B. S.

De l'argent, peu de public

Le Berliner Ensemble est doté d'une subvention de 120 millions de deutschemarks (400 millions de francs), qui va être portée à 240 millions de DM en 1998. Y travaillent à plein temps 160 personnes, dont 37 comédiens permanents. Parmi ceux-ci, vingt sont originaires de l'ex-RDA. Les autres viennent de l'ex-RFA. Le salaire mensuel des comédiens varie de 3 000 DM pour les plus jeunes à 8 000 ou 9 000 DM pour les plus anciens.

La fréquentation du Berliner n'est pas glorieuse : 65 % de taux de remplissage en 1996. De plus, ce chiffre ne tient pas compte du fait qu'un spectacle comme *La Résistible ascension d'Arturo Ui* de Bertolt Brecht (mise en scène par Heiner Müller et jouée par Martin Wuttke) remplit la salle à chaque représentation, tandis que la plupart des autres productions se donnent devant des parterres clairsemés.

La gardienne du temple

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Entrer chez Barbara Schall-Brecht, *c'est ouvrir un vieux roman* allemand. Une gouvernante introduit le visiteur, des gâteaux à la manière de Brême attendent sur la table d'une vaste pièce, haute de plafond et habitée de tant de meubles, tableaux, livres et objets qu'on se croirait dans un musée. *D'ailleurs, cet appartement est un* musée : Bertolt Brecht le remplit de son souvenir à travers sa fille. Voix forte, affirmée, Barbara Brecht se livre au jeu de l'entretien, « *uniquement parce que vous venez de France*, précise-t-elle, *et que la France aime beaucoup mon père.* »

PORTRAIT

Barbara Schall-Brecht, la fille de l'auteur le plus joué en Allemagne avec Shakespeare

Barbara Schall-Brecht est née en 1930. Elle a passé la majeure partie de son enfance et de son adolescence hors d'Allemagne – au Danemark, en Finlande et aux Etats-Unis, où sa famille émigra pour fuir le nazisme. *Elle avait dix-neuf* ans quand son père et sa mère, la comédienne Hélène Weigel, sont venus dans la toute nouvelle République démocratique allemande pour fonder le Berliner Ensemble. « *A ce moment-là, mon père est devenu Brecht-der-Dichter, le grand poète reconnu. Mais pour moi cela ne changeait pas grand-chose. Les rôles dans la famille étaient déjà établis.* »

En 1956, Bertolt Brecht meurt à cinquante-huit ans. « *Personne ne s'était attendu qu'il disparaisse si jeune. Il laissait beaucoup de documents, dans lesquels il fallait mettre de l'ordre. Maman s'en est chargée. Moi j'ai mené ma carrière d'actrice, je me suis mariée, j'ai élevé mes enfants. Tout était normal jusqu'à la mort de maman, en 1971.* » Depuis, Barbara Schall (du nom de son mari, comédien) veille sur un trésor : *l'héritage artistique de* Brecht, qu'elle partage avec son frère Stephan, installé aux Etats-Unis.

PAS DE MÉLANGE

Dès qu'il s'agit d'aborder la question des droits, Barbara Brecht se raidit. Au point d'en devenir surprenante. Si, d'aventure, le visiteur lui demande combien de demandes lui sont faites, chaque année, pour des mises en scène de pièces de Brecht, elle répond : « *Aucune.* » En clair : toutes passent par les éditeurs allemands et français – c'est à dire L'Arche et Suhrkamp. « *Je veux seulement connaître le nom du metteur en scène et des comédiens qui jouent les deux rôles principaux.* »

Pour certains grands théâtres, comme le Berliner Ensemble, les discussions ont lieu sans intermédiaire. Cela ne les empêche pas d'être âpres. Barbara Schall a des idées arrêtées sur la fidélité envers l'œuvre : « *On peut faire des coupes, mais j'interdis de mélanger des textes de Brecht entre eux, ou avec des textes d'autres auteurs.* »

« MÉCHANCETÉ »

Cette femme déterminée sait qu'elle n'a pas que des amis dans le milieu du théâtre. Elle le dit : « *Vous ne devez pas oublier qu'il y a une campagne d'une méchanceté particulière envers moi depuis dix, quinze ans. On veut me rendre responsable de la situation du Berliner. Même Wuttke est parti en disant que je ne lui avais pas donné les droits. C'est faux. Il avait des options pour neuf pièces. Mais il n'a répondu à aucune des lettres où je lui demandais ce qu'il allait faire.* »

Martin Wuttke, intendant du Berliner Ensemble de janvier à décembre 1996 *(lire l'entretien ci-contre)*, a joué près de cent fois *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, dans la mise en scène de Heiner Müller. Pour chaque représentation, Barbara Schall-Brecht a reçu du Berliner Ensemble 6 000 deutschemarks (20 000 francs). Brecht est avec Skakespeare l'auteur le plus joué en Allemagne.

B. S.

Martin Wuttke, intendant de janvier à décembre 1996

« Il faut pouvoir mettre Brecht en question »

« *Vous avez été nommé* intendant du Berliner Ensemble en janvier 1996. Moins d'un an plus tard, le 4 décembre, vous avez donné votre démission. Pourquoi ?

– Il y avait trop de difficultés et d'incertitudes. Je m'étais donné cinq ans pour changer progressivement l'Ensemble. Je voulais recruter de jeunes comédiens et modifier les structures. Le Berliner pourrait fonctionner avec moins de personnel. Jusqu'à la chute du mur, c'était un théâtre d'Etat, où tous les postes avaient plusieurs titulaires. En RDA, ça n'avait aucune importance, le chômage n'existait pas. Aujourd'hui, la situation est tout à fait différente. Au moment de ma prise de fonction, je m'étais entendu avec le sénateur à la culture de Berlin. J'étais parti d'un préalable : avoir la sécurité pour pouvoir conclure des contrats de plusieurs années avec des gens de valeur. Mais les décisions étaient sans cesse repoussées.

» Par ailleurs, quand on travaille dans un théâtre qui est lié à Bertolt Brecht, il est nécessaire d'avoir accès à ses œuvres. Je suis parti de l'idée que je pourrais m'entendre avec ses héritiers. Cela a été de plus en plus problématique, et, à la fin, c'est devenu impossible.

– Sur quels points étiez-vous en conflit avec Barbara Schall-Brecht, la fille de Bertolt Brecht ?

– Ce n'était pas un problème personnel. Je n'ai rien contre cette femme. Mais nous avions des conceptions théâtrales inconciliables. Si je suis directeur artistique du Berliner et que je ne peux pas imposer mes vues sur le plateau, je dois m'en aller. Au début, j'ai espéré *contourner l'obstacle. Puis j'en suis* venu à l'idée qu'il faudrait faire un éclat pour montrer que l'œuvre de Brecht appartient à tous. On pourrait par exemple prendre une pièce que personnellement je trouve très intéressante, *La Décision*, sans en avoir les droits, et l'on organiserait une représentation où l'on en viendrait à ce que la police intervienne sur scène. On pourrait aussi travailler à la manière de Brecht, c'est-à-dire choisir une thématique, puis improviser. Au lieu de monter *Sainte Jeanne des abattoirs*, on ferait écrire une *Sainte Jeanne de Berlin* par un jeune auteur. Ce serait beaucoup plus conforme aux intentions de Brecht que d'apporter un soin mal entendu à la conservation de la tradition.

» Il y aurait évidemment une alternative : confier le Berliner aux héritiers de Brecht. C'est un choix, ce n'est pas le mien. Je pense qu'il faut revoir la question des droits. C'est un conflit tout à fait moderne. Tant qu'il n'est pas réglé, le Berliner ne peut se renouveler. Ce théâtre n'est pas seulement la scène fondée par Brecht et Hélène Weigel. C'est un organisme vivant.

– D'après vous, à quand remonte la crise du Berliner Ensemble ?

– Elle est très ancienne. Elle vient du fait que le Berliner a été créé pour un artiste et un metteur en scène – Brecht – dans des conditions sociales déterminées et avec une idée précise de ce qu'il devait être et faire. Cette unité politique et artistique s'est perdue. Si l'on veut la remplacer par une autre, il faudrait détruire ce qui a été construit. *Mais on ne peut pas d'un côté dire* qu'on pense avec la tête de Brecht, et de l'autre faire un théâtre complètement différent ou nouveau.

– Cela veut dire que le Berliner ne peut pas être un théâtre comme les autres ?

– Non. C'est un théâtre d'élite, même si actuellement le mot n'est pas à la mode. Du temps de Brecht, le Berliner était anti-élitaire dans sa relation au public, et élitaire sur le plan artistique. C'était véritablement l'archétype d'une scène d'artiste. C'est pour cela que ce n'est pas un théâtre comme il y en a des centaines d'autres en Allemagne. Mais, aujourd'hui, le Berliner vit sans perspectives, tant du point de vue politique que de sa position artistique dans une ville comme Berlin.

– Pensez-vous que ce théâtre puisse disparaître ?

– C'est impossible. Le problème vient du fait que personne ne veut fermer le Berliner et que personne ne sait ce qu'il faut en faire. Tout le monde voudrait qu'il soit sensationnel, qu'on y joue Brecht, Müller, et qu'il soit toujours plein. Pour ça, il faut pouvoir mettre Brecht en question, l'intégrer au contexte actuel et oser dire que certains aspects de son œuvre sont dépassés. La parole écrite n'est pas une chose sainte. Elle doit être travaillée. Brecht lui-même le disait. Ce que je reproche à Barbara Brecht, c'est de penser que les mots sont intouchables. Tant que cette situation perdure, le Berliner n'a pas d'avenir. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

Armand Gatti présente à Sarcelles trois « tentatives d'opéra » sur le refus et la résistance

L'homme de théâtre mêle son histoire à celle de Jean Cavaillès, mathématicien fusillé par les nazis

Armand Gatti présente à Sarcelles du 28 au 30 février, et en trois lieux différents, *L'Inconnu nº 5 du Fossé des fusillés du Pentagone d'Arras*, une œuvre déclinée en trois opéras, résultat visible de neuf mois de travail sur place. Autour de la figure de Jean Cavaillès, mathématicien fusillé par les nazis, on retrouve la poétique de l'auteur, mêlant mécanique quantique, Histoire et épisodes personnels.

***L'INCONNU Nº 5 DU FOSSÉ DES FUSILLÉS DU PENTAGONE D'ARRAS*, d'Armand Gatti. Sarcelles, RER Garges-Sarcelles. *Opéra probable* : le 28 à 19 heures et le 30 à 20 h.30, Gymnase Kergomard, avenue Auguste-Perret. *Opéra supposé* : le 29 à 10 heures (suite à 14 heures), salle André-Malraux, rue Taillepied. *Opéra possible* : le 29 à 20 heures, salle Pablo-Neruda, 4, avenue Paul-Valéry. *Hommage à Evariste Gallois* : le 30 à 18 heures, collège Evariste-Gallois. Réservation obligatoire au *tél.* : 01-48-70-00-76 ou 01-48-59-80-64.**

Les trois opéras ou *« tentatives d'opéra »* présentés par Armand Gatti durant trois *jours* à *Sarcelles* représentent la partie émergée d'un travail de neuf mois sur place. Un patient travail de taupe. A son *habitude*, *Gatti* a constitué avec ses stagiaires, « loulous » apprentis et aguerris, ses plasticiens et ses scénographes, sa « tribu » et ses relais, un réseau complexe de galeries mentales imprenables. Y transite, par des corps formés au kung-fu et au chant, la poétique chère à l'auteur qui mêle mécanique quantique et Histoire à quelques épisodes de sa vie. *Les* opéras chantent leur union en mots, en voix, en esprit dans l'idée de résistance autour de la figure du mathématicien Jean Cavaillès, fondateur du réseau Cohors et fusillé par les nazis.

Ces trois opéras ne forment que le tiers de l'œuvre et valent *« promesse d'un opéra de trente jours »*, affirme Gatti. Leur titre exact, qu'il faut lire au long, pour bien prendre en compte le refus de la norme assumé par l'auteur est : *L'Inconnu Nº 5 du Pentagone des fusillés de la prison d'Arras, actes probables avec les rapports bouleversés de l'objectif et du subjectif, les interactions (bouleversées elles aussi) du visible et de l'inobservable, de l'information et de son coût d'incertitude. En même temps, actes possibles d'univers symétriques redéfinissant le langage qui nous vient du savoir, en sentinelles du dire, le long des barbelés paradoxaux de la connaissance.* Un « titre » qui vaut pour l'ensemble des parties et pour chacune, présentées *in progress*, comme l'état d'un travail en cours. Spectacle de leçons plus que leçons de spectacle.

SPECTACLE « SUSPECT »

Car le spectacle – probable, supposé ou possible – toujours *« suspect » est présent à chaque instant* dans ces répétitions générales non d'une révolution à venir, mais dans celle, plus modeste et plus réelle, qu'il faut voir devant soi. Quiconque se rendrait à Sarcelles dans la disposition d'esprit d'un spectateur de théâtre risquerait de s'y *égarer, sauf à prendre en compte* la *« finalité »* du spectacle selon Gatti : les hommes et femmes avec qui il a travaillé durant son élaboration, à qui il a accordé ses mots quand ils ne lui proposaient pas les leurs. C'est par cette porte étroite qu'il faut entrer dans l'œuvre, non par l'ouverture d'une scène traditionnelle. Prévenant – ou prudent –, Gatti a déjà inclus le spectateur dans son opéra. Celui-ci a ses *délégués (cinq), plutôt* malvoyants et mal-entendants, souvent à côté des choses, débordés par ce qui se passe, mais qui, dans leurs interrogations, *« apportent l'Histoire »*.

L'*Opéra probable*, le plus achevé des trois, qui ouvre et clôt les trois jours se joue entre poème dramatique et messe. Jean Cavaillès (dont les initiales sont J.C.) meurt en défendant une certaine idée de résistance. Il est célébré comme *une autre forme d'Esprit saint* – laïque –, dont les acteurs appelleraient l'incarnation. La science serait le corps et la poésie le sang de cette tentative de communion. Et *Gatti poserait les repères* d'une dramaturgie-liturgie de nouveau type. Ses acteurs sont tout sauf des personnages. Ils se présentent *comme* des *intermédiaires soumis* au verbe, à ses symétries appuyées, et la course de leurs corps est conçue comme une versification dans l'espace. Tout n'est pas musique, mais tout doit être entendu comme tel. Gatti distribue aux spectateurs le texte de l'opéra comme autant de partitions à suivre. Comme *pour permettre* à chacun d'entrer dans le chœur.

Cette concélébration du refus (refus d'un théâtre psychologique, *refus d'un théâtre d'action* et de caractères, refus *« de créer une illusion »*) ouvre à une démarche poétique de connaissance, dans les mutations de personnages-mots, *de personnages-concepts*, de personnages-particules. Si l'œuvre de Gatti s'apparente à quelque théâtre, c'est au mystère médiéval. A cela près que sa Passion de Jean Cavaillès *ne serait pas selon* Armand Gatti, dans la mesure où elle est aussi celle de l'auteur. Qu'il y aurait une forme de partage ou de reconnaissance mutuelle entre les *deux résistants*. Qu'ils entonneraient ensemble, avec les vivants et les morts, la litanie qui ébranle les murs de la salle de spectacle pour qu'advienne un théâtre de résistance à Sarcelles et ailleurs : *« Que la cathédrale soit ! »*

Jean-Louis Perrier

Trente-six chapelles et une cathédrale

A l'imitation de Cavaillès, *qui apportait au général de Gaulle* à Londres une azalée, une statue représentant la France enchaînée, des photos de Chartres, un poème de Péguy et un almanach des provinces de France, Stéphane Gatti, fils d'Armand, a demandé à *trente-six stagiaires* les cinq dates les plus importantes de leur existence. Avec leurs images, leurs mots et leurs objets, il a transformé trente-six chambres du foyer des jeunes travailleurs, en trente-six chapelles. Chacune dit : *« Je résiste »*.

A 200 mètres, un immeuble entier a été érigé en *« cathédrale de la Résistance »*. *Aux étages supérieurs*, les noms des 203 membres du réseau Cohors sont portés sur des étendards blancs. Au premier étage, s'alignent les héros de la résistance selon Gatti, de Sitting Bull à Ulrike Meinhof, de Bobby Sands à Che Guevara, de Jean Moulin aux Manouchian, de Farid Al-Din Attas à Baal Shem Tov. Les *ex-voto* des habitants de Sarcelles à *la résistance* (au racisme, au sida) sont placés au rez-de-chaussée.

★ *Soit X, l'inconnu* : Foyer des jeunes travailleurs, 8-10 avenue Paul-Valéry. *Est réel ce qui résiste, une cathédrale à la Résistance* : 1-3-5, allée Maillol, Sarcelles.

John Adams dénonce « la haine de la culture » aux Etats-Unis

Concert triomphal à Manchester du compositeur américain le plus joué du moment

SLOMINSKY'S EARBOX, CONCERTO POUR VIOLON, HARMONIELEHRE, de John Adams. Kurt Nikkanen (violon), Orchestre Hallé, John Adams (direction), le 23 janvier, Bridgewater Hall, Manchester.

MANCHESTER
de notre envoyé spécial

John Adams ne semble pas avoir connu l'humiliation pénible de *ces applaudissements qui re*tombent si vite qu'il faut l'obstination de quelques *aficionados* pour les faire durer au moins jusqu'au moment où l'auteur vient saluer. *D'abord*, le compositeur américain le plus joué du moment est sur le podium, car il dirige sa propre musique, prenant jusqu'à douze semaines par an sur son planning de compositeur pour ce faire ; ensuite, le triomphe est immense, à Manchester, et pas seulement parce qu'on fait fête à ses cinquante ans.

Entendre *Harmonielehre* (1985), vaste triptyque symphonique empruntant son titre à Schönberg, est une expérience étonnante. Malgré les carences acoustiques du Bridgewater Hall (*lire ci-contre*), on y entend l'extrême stabilité de l'orchestration, la répartition presque magique des plans sonores dans un spectre large, respirant pleinement : une *ligne de contrebasses*, un « tapis » soyeux de cuivres, une grande ligne, longue et lyrique, de violons, quelques motifs vifs et légers des bois et du reste des cordes, *saupoudrés* de quelques percussions et nimbés d'un halo de synthétiseur. Ces « ingrédients » sont la signature du son adamsien, de ses assemblages raffinés *alla* Ravel.

Dans le même temps, Adams est capable de concevoir une sonorité rugueuse, incisive, presque *trash*, comme dans le dernier mouvement de sa *Symphonie de chambre* (1992) : *« Je ne suis pas cataloguable, et j'avoue ne jamais penser ma musique en termes de « stratégie » artistique. Je préférerais sans doute, comme Steve Reich par exemple, suivre un chemin directionnel, où de nouveaux éléments viendraient calmement transformer le langage, dans une logique très repérable. Mais je ne peux m'empêcher d'effectuer des angles droits, des volte-face, des « choses défendues ». Il est vrai que, depuis quelques temps, je me suis concentré sur des pièces vives, virtuoses, parfois irrévérencieuses ; cette période s'achèvera provisoirement avec la composition de mon concerto pour piano,* Century Rolls. *Ensuite, j'écrirai un oratorio, pour 1999, probablement sur les textes apocryphes des Ecritures. Ceci dit, je ne me sens pas capable de donner du plaisir au public... »*

En France, Adams est souvent attaqué par des commentateurs qui ne connaissent de lui que deux ou trois pièces. Mais la résistance vient aussi de certains musiciens. On se souvient des mines consternées de la plupart des membres de l'Ensemble intercontemporain, jouant de manière ostensiblement distante la musique trop « sonnante » du Californien. *« Ce sont d'excellents musiciens, mais cela a été une expérience difficile. Je crois que j'ai été invité pour des raisons politiques et non musicales : on voulait faire entrer « le diable » dans l'orthodoxie boulezienne, signifier une ouverture d'esprit et de répertoire. Moi, je ne veux jouer qu'avec des musiciens qui m'aiment pour ce que je suis musicalement, pas pour ce que je réprésente : ceux du London Sinfonietta, de l'Orchestre Hallé à Manchester, de l'Ensemble Modern à Francfort ou du Schönberg Ensemble, à Amsterdam... Je sais qu'en France, du moins à Paris, on m'oppose toujours à Pierre Boulez. J'aime certainement mieux sa musique qu'il n'aime la mienne, mais je n'ai pas envie d'être récupéré « contre » Boulez, cela n'a pas de sens. La seule chose que je ne comprends pas chez lui, c'est l'obstination dans une conception très étriquée de la musique du* XX*e siècle, où Sibelius, Chostakovitch et Britten – sans parler du jazz, de la chanson, du rock – sont mis à l'index. C'est tout. »*

Si le premier mouvement du *Concerto pour violon* (1993) est d'une abstraction presque austère, si *Slominsky's Earbox*, sa dernière pièce, ultravirtuose et très stravinskienne (les carrures de la « Danse sacrale » y sont évoquées), mêle les repères minimalistes (la construction d'une séquence sur un matériau « minimal » d'alto solo) et post-romantiques (grandes phrases, accords somptueux), John Adams ne répugne pas à frôler le style de Paul Anka, dans les *songs* de son troisième ouvrage lyrique, *I Was Looking At The Ceiling And Then I Saw The Sky* (donné à Bobigny la saison dernière) ou celui de Paul McCartney pour son nouveau concerto pour clarinette, dont la création française aura lieu à l'automne, par... l'Ensemble Intercontemporain.

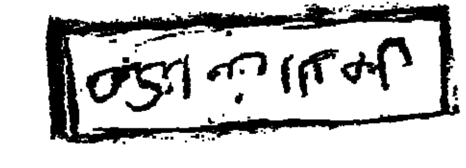
> « En France, on m'oppose toujours à Pierre Boulez. J'aime certainement mieux sa musique qu'il n'aime la mienne »

Les rappeurs pourraient danser sur *Scratchband* (1996), les raves diffuser sans peine les titres « planants » de *Hoodoo Zephyr*. *« Il est vrai que je me suis toujours senti proche de la musique dite populaire. J'avoue même que mon rêve serait de réussir quelque chose pour le Broadway de cette fin de siècle.* I Was Looking At The Ceiling *tend vers cela, mais il y a quelque chose qui ne fonctionne pas. La trame dramatique n'est peut-être pas assez perceptible et le public de Broadway n'a peut-être pas envie d'entendre ce qui se passe dans les milieux défavorisés de Los Angeles... Aujourd'hui, nous vivons une période très difficile aux Etats-Unis. L'économie prospère mais les aides à la culture n'ont jamais été si basses. Il y a quelque chose de terrible dans ce vaste pays, c'est la haine de l'intelligence, de la culture : regardez le couple Clinton. On aime chez lui ce côté solide, plein de bon sens. Elle, c'est une femme très intelligente, très intellectuelle, et 80 % de l'Amérique la déteste pour cela même... »*

Renaud Machart

La médiocre acoustique du Bridgewater Hall

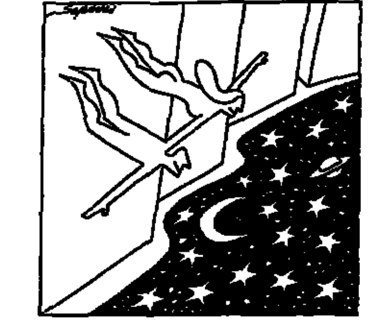
Paris et Londres l'ont rêvé, Manchester l'a fait. La ville de résidence de l'orchestre fondé par Sir Charles Hallé s'offre, sans renforts de fonds publics, une immense salle de 2 400 places, cannelle, acier et or. On passera sur la moquette des foyers, inspirée des *Nymphéas* de Claude Monet, sur les « sculptures » rose bonbon qui courent en cascade sur le mur, le long des bastingages des deux mezzanines. Ce qui « passe » moins, c'est l'acoustique. Le compromis retenu, entre le plan « boîte à chaussures » (Musikverein de Vienne) et la disposition en « vignobles » (Philharmonie de Berlin) donne une acoustique très réverbérée, floue, où les cuivres et les bois couvrent les cordes dans les *forte*, où les timbales font disparaître un violon solo situé dix mètres en avant. Pour les oreilles peu pointilleuses, le volume sonore y est une joie certaine. En septembre 1996, *Le Sacre du printemps* de Stravinsky y avait perdu ses os... Un mouvement lent de Bruckner y sera probablement mieux accueilli.



هكذا من الأهل

Les Zig'Zinzin fêtent Bourvil

Le duo aborde un répertoire peu connu et surprenant du chanteur-comédien



LE DUO Les Zig'Zinzin (Eric Gallet et Bertrand Rivoalen) abordent avec fantaisie et talent de comédiens (qu'ils sont) les répertoires de la chanson française, évoluant toujours avec sûreté entre le rire et le tragique. Après le cinéma des années 30 ou la Belle Epoque, leur Fête à Bourvil emmène vers une face peu connue, surprenante, du comédien-chanteur. Ainsi interprètent-ils une quinzaine de chansons réalistes, de ballades poétiques ou de bêtises désopilantes qu'ils font vivre grâce à la mise en scène de Patrice Perrault. On rit avec *Les Terrassiers*, *Houpetta la Bella* ou *Nous n'irons pas à Calcutta*, on est ému par *Pas d'chance*, *Le P'tit Poisson rouge*, qui a des accents presque cruels, par des raretés comme *Qui donc eût dû ?* ou *Candide*. L'accordéoniste Frédéric Deschamps est un complice plus qu'un simple accompagnateur. La soirée se termine par un pot-pourri (*Les Crayons*, *La Tactique du gendarme*, *Salade de fruits*...), mais ce sont d'abord ces petites perles inconnues qui méritent le déplacement.

★ Point-Virgule, 7, rue Saint-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 20 heures, les lundi et mardi, jusqu'au 25 février. Tél. : 01-42-78-67-03. 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

François Killian (piano)
Formé au Conservatoire de Paris, puis en Allemagne, François Killian a remporté tout jeune le Prix des conservatoires allemands. Aujourd'hui, il enseigne et donne des concerts. Pianiste sensible, délicat, il n'est pas de ceux qui veulent épater le public, mais le convier à une soirée intimiste, même si son jeu peut, à l'occasion, éblouir par son brio. Œuvres de Weber, Liszt et Ravel.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

Chœur et orchestre Paris-Sorbonne
Bruckner : *Symphonie nº 3, Messe en mi mineur.* Jacques Grimbert (direction).
On fait de la musique à la Sorbonne, certes pas au niveau des plus grandes formations, mais Grimbert sait faire des programmes, exhumer à l'occasion des œuvres rares (ce n'est pas le cas cette fois-ci) et toujours emmener ses troupes vers la victoire.
Amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 28. Tél. 01-42-62-71-71. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 165 F.

Emmylou Harris
Reine de Nashville sans céder aux tics des cow-boys de pacotille, Emmylou Harris a souvent prêté sa voix magnifique aux grands *songwriters* du rock. Son éclectisme l'a amenée à collaborer récemment avec le producteur Daniel Lanois pour un album, *Wrecking Ball*, aventureux et onirique.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, les 27 et 28. Tél. : 01-47-00-55-22. 165 F.

Mundy
Rodées dans les rues de Dublin, les chansons de Mundy, solide espoir du rock irlandais, se parent du lyrisme d'une *Celtic soul* propre à la verte Eirin. Jusqu'à atteindre parfois une grandiloquence coupable.
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris 9e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-46-27-82-82. 121 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ADIOS !
Film français de Nicolas Joffrin (1h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

BRIGANDS, CHAPITRE VII
Film franco-géorgien-italien-suisse d'Otar Iosseliani (2h 09).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odeon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES COULEURS DU DIABLE
Film français d'Alain Jessua (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

EAU DOUCE
Film français de Marie Vermillard (52).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

EN ROUTE VERS MANHATTAN
Film américain de Greg Mottola (1 h 29).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LAYLA MA RAISON
Film tunisien de Taïeb Louhichi (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

QUAND LE SOLEIL DEVINT FROID
Film d'Yim Ho (1 h 39).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LA RANÇON (*)
Film américain de Ron Howard (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

SARAKA BO
Film français de Denis Amar (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TIRÉ A PART
Film français de Bernard Rapp (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

TOUT DOIT DISPARAÎTRE
Film français de Philippe Muyl (1 h 35)
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 27 JANVIER

Le Comte Ory
de Rossini. Rockwell Blake (le comte Ory), Philippe Georges (Raimbaud), Annick Massis, Liliana Faraon (la comtesse), Paul Gay, Alfonso Echeverria (le gouverneur), Ensemble orchestral de Paris, Chœur de l'Opéra-Comique, Rico Saccani (direction), Eric Vigié (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 27, 28 et 30 janvier et les 1er et 3 février. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Huguette Dreyfus (clavecin)
Œuvres de Rameau, Bach et Scarlatti.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

MARDI 28 JANVIER

Société des vents de Montréal
Poulenc : *Le Bal masqué*. Harsanyi : *L'Histoire du petit tailleur*. François Castang (récitant), Lionel Peintre (baryton).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 12 h 30, le 28. Tel. : 01-40-49-47-17. 70 F.

A sei voci, Ensemble l'Itinéraire
Musique de Lévinas, sculptures de Totsikas, Technique IRCAM.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 14 heures et 15 h 30, le 28 ; 15 heures et 16 h 30, le 29. Tél. : 01-44-84-44-84. Entrée libre.

MERCREDI 29 JANVIER

Pedro Burmester (piano)
Schumann : *Fantaisie pour piano*. Chopin : *Préludes op. 28*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 29. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Itamar Golan (piano), Shlomo Mintz (violon), Matt Haimovitz (violoncelle)
Beethoven : *Trios pour piano, violon et violoncelle*.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, les 29 et 31 janvier et le 3 février. Tél. : 01-40-20-52-29. 130 F.

Quatuor Rosamonde
Œuvres de Mozart, Chostakovitch et Beethoven.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

JEUDI 30 JANVIER

Le Rossignol, Pierrot lunaire
Stravinsky : *Le Rossignol*. Schoenberg : *Pierrot lunaire*. Christine Schäfer (récitante), Natalie Dessay (le Rossignol), Wolfgang Bünten (le Pêcheur), Jean-Luc Chaignaud (l'Empereur de Chine), Wendy Hoffmann (la Cuisinière), Hélène Perraguin (la mort), Askar Abdrasakov (le Bonze), Franz Hawlata (le Chambellan), Chœur du Théâtre du Châtelet, Orchestre de Paris, Ensemble Intercontemporain, Pierre Boulez (direction), Stanislas Nordey (mise en scène).
Châtelet, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 19 h 30, le 30 janvier et les 1er, 3, 5 et 7 février ; 17 heures, le 9 février. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.

VENDREDI 31 JANVIER

Michel Béroff, Jean-François Heisser (piano)
Stravinsky : *Concerto pour deux pianos solos, Petrouchka.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 31. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Ensemble Court-Circuit
Hertz : *Mister Blue a du vague à l'âme*. An : *Scintillations*. Eslava : *Ojos claros, serenos*. Sighicelli : *Nearby*. Vincent David (saxophone), Pierre-André Valade (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 31. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Henze : *Erlkönig, création*. Schubert : *Symphonie nº 4 « Tragique », Rosamunde*. Berg : *Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange »*. Christian Tetzlaff (violon), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 31. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Deutsche Kammerphilharmonie Bremen
Schubert : *Offertoire « Intende voci », Lieder, messe D 950.* Marie-Noëlle de Callata (soprano), Martina Borst (mezzo-soprano), Robert Chafin, Jan Kabanow (ténor), Cornelius Hauptmann (basse), Kammerkor Stuttgart, Frieder Bernius (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-49-52-50-50. De 90 F à 390 F.

Béatrice Cramoix
Œuvres de Clérambault, Prey, Hersant et Grandval.
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, le 31 janvier et le 1er février. Tél. : 01-43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

La Chauve-Souris
De Johann Strauss. Francis Dudziak, Catherine Dune, Brigitte Lafon, Lionel Peintre, Jacques Perroni, Rodolphe Briand, Jean-Louis Meunier, Sortie d'artistes, Patrice Caurier, Moshe Leiser (mise en scène).
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mº Bourg-la Reine. 20 h 45, le 31 janvier et le 1er février. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F.

SAMEDI 1er FÉVRIER

Ensemble InterContemporain
Œuvres de Nunes, Schoeller, Campana, Wishart, Harvey, Jarrell, Varèse, Romitelli, Donatoni, Carter, Francesconi et Xenakis. Donatienne Michel-Dansac (soprano), Emmanuelle Ophèle (flûte), Didier Pateau (hautbois), Dimitri Vassilakis (piano), Technique IRCAM, Pascal Rophé (direction).
IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mº Rambuteau. 15 heures, 16 heures, 17 heures, 18 heures et 19 heures, les 1er et 2 février. Tél. : 01-44-78-48-16. Entrée libre.

Midori (violon), Robert McDonald (piano)
Kreisler : *Prélude et allegro dans le style de Pugnani*. Enesco : *Sonate pour violon et piano nº 3*. Flagello : *Déclamation op. 54*. Franck : *Sonate pour violon et piano.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 1er février. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Ensemble Itinéraire
Gavazzi : *Flötentraum*. Markeas : *Tarabust*. Michat : *Isme Ebde*. Strasnoy : *Une nonne sur la cordes raide*. Daniel Kawka (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 1er février. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Concert électroacoustique
Mantovani : *Double jeu, Paysage nocturne*. Hertz : *Création*. Fuente : *Les Bretteurs*. Markeas : *Jeux de langage.* Gilles Tressos (saxophone), Marc Zerguine (batterie), Laurent Cuniot (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 11 heures, le 2 février. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

Sandrine Piau (soprano), Jérôme Corréas (basse), Claire Giardelli (viole de gambe), Aline Zylberajch (clavecin)
Haendel : *Cantates et duos*.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 2 février. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Quatuor Emperor
Haydn : *Quatuor à cordes nº 6*. Britten : *Quatuor à cordes op. 25.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 11 heures, le 2 février. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Ensemble Alternance
Wang : *Profil d'outremer*. Tanabe : *Trio pour trio*. Daiban : *Sept signatures.* Amaral : *Textos, parafrases, perspectivas*. Annick Minck (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 2 février. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

The Golden Vanity
De Britten. Alexandra Delannoy (piano), Chœur d'enfants Nadia Boulanger, Claire Marchand (direction), Vincent Tavernier (mise en scène).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mº Porte-de-Vanves. 17 heures, le 2 février. Tél. : 01-45-31-10-96. 100 F.

Brigitte Engerer (piano)
Œuvres de Tchaïkovski, Scriabine, Prokofiev et Moussorgski.
Garches (92). Centre culturel Sidney-Bechet, 86, Grande-Rue. 17 heures, le 2 février. Tél. : 01-47-41-39-32.

JAZZ

Outlaws of Jazz
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 27. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Jean-François Canape Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 28. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 78 F.

Jean-Loup Longnon, Nicolas Montier
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 28 et 29. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

François Corneloup Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 29. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Alain Brunet Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 100 F.

Patrick Gauthier Group
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 30. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Eric Le Lann Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 31 janvier et les 1er et 3 février. Tél. : 01-42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 100 F.

David Lynx, Diederik Wissels Quartet
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 1er, 2, 3 et 4 février. Tél. : 01-53-01-96-96. De 80 F à 110 F.

Jacques Labarierre, Jean-Jacques Avenel
Le Regard du Cygne, 210, rue de Belleville, Paris 19e. Mº Place-des-Fêtes, Télégraphe. 17 heures, les 2 et 9 février. Jusqu'au 9 mars. Tél. : 01-43-58-55-93. Entrée libre.

The Zawinul Syndicate
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

Hans Koch, Martin Schütz, Freddy Studer
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

VRAC
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 17 heures, le 2 février. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

Carey Bell
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Kat Onoma
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris 9e. Mº Pigalle. 20 h 30, les 29, 30 et 31 janvier et le 1er février. 110 F.

3 Coulours Red
Le Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 94 F.

Fleshtones
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Linton Kwesi Johnson & the Bovell Dub Band
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, le 1er février. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

Mush, Sleepers, Mary's Child, Dèche d'en face
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 1er février. Tél. : 01-69-43-03-03.

CHANSON

David McNeil
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 F à 220 F.

Graeme Allwright
Théâtre des Déchargeurs-La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-42-36-00-02. 100 F.

Les Ménilmarlous
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 21 h 15, les 27 et 28. Tél. : 01-42-78-67-03. 80 F.

Georges Chelon
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les 28, 29, 30 et 31 janvier et les 1er, 4, 5, 6, 7 et 8 février. Tél. : 01-42-36-37-27. Location Fnac, Virgin. 90 F.

Henri Tachan
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, les 28, 29, 30 et 31 janvier et les 1er, 4, 5, 6, 7, 8 et 11 février, jusqu'au 15 février. Tél. : 01-46-06-10-17. 140 F.

Giovanna Marini
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, les 28, 29, 30 et 31 janvier et le 1er février. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Dany Brillant
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 28, 29, 30 et 31 janvier et le 1er février ; 17 heures, le 2 février. Tél. : 01-47-42-25-49. De 140 F à 220 F.

Souingue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 28, 29, 30 et 31 janvier et les 1er, 4, 5, 6, 7, 8 et 11 février ; 17 heures, les 2 et 9 février, jusqu'au 30 mars. Tél. : 01-42-25-20-74. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Eddy Mitchell
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 h 30, les 29, 30 et 31 janvier et le 1er février ; 16 h 30, le 2 février. Tél. : 01-44-68-44-68. De 197 F à 287 F.

Trio Pied de poule
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Kalifa
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 1er et 2 février. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

MUSIQUE DU MONDE

Bratsch
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, les 27, 28, 30 et 31 janvier et le 1er février ; 16 h 30, le 2 février. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac. 159 F.

Bevinda
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 30 janvier et le 6 février, jusqu'au 13 février. Tél. : 01-43-57-24-24. 70 F.

Sonia M'Barek
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Edson Cordeiro
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-42-00-14-14. 110 F.

Festival Reggae Music International
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 19 heures, le 31. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Les Joueurs de Waza
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, le 31 janvier et le 1er février. Tél. : 01-40-51-38-37. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Hamdi Benani
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Mº Boucicaut. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

Teca Calazans, Chapeu Preto, Naka, Jovino Santos
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 17 h 15, le 1er février. Tél. : 01-40-03-75-75. 40 F.

Orchestre national de Barbès
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

Camel Zekri
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 18 heures, le 1er février. Tél. : 01-45-13-19-19. De 70 F à 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Daniel Larrieu, William Forsythe
Daniel Larrieu : *Delta*. William Forsythe : *Hypothetical Stream.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 28, 29, 30 et 31 janvier et le 1er février. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Compagnie Piollet Guizerix
Jean Guizerix : *Imminence, immanence, Danses de travers*. Yvonne Rainer : *Trio A*. Andy Degroat : *Giselle échappée et autres variations.*
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, les 28, 29, 30 et 31. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Compagnie la Spirale de Caroline
Olivia Grandville : *Zig-zag.*
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mº Guy-Môquet. 20 h 30, les 28, 29, 30 et 31 janvier et le 1er février. Tél. : 01-42-26-47-47. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 120 F.

Claudia Triozzi
Galina Dark.
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier, Saint-Ambroise. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Raimund Hoghe
Meinwärts.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, les 28 et 29. Tél. : 01-43-57-42-14. 100 F.

Compagnie Maguy Marin
May Be.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Béjart Ballet Lausanne
Messe pour le temps présent.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 29, 30 et 31 janvier et les 1er, 4 et 5 février ; 15 heures, le 2 février. Tél. : 01-47-27-81-15. 230 F.

Compagnie le Grand Grigou, Benoît Lachambre
Jean-Daniel Magnin. Alain Rigout : *L'homme qui était mort*. Benoît Lachambre : *Etude pour silhouette accroupie.*
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier, Saint-Ambroise. 20 h 30, les 30 et 31 janvier et le 1er février. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Pascal Gravat, Prisca Harsch
L'Amour de la fille et du garçon.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. 19 h 30, le 31 janvier et le 1er février ; 15 h 30, le 2 février. Tél. : 01-43-57-42-14. 100 F.

Karin Pontiès, Nicole Mossoux, Un œuf is un œuf
Karin Pontiès : *Planta Baja*. Nicole Mossoux : *Pompeï*. Un œuf is un œuf : *Trees in the Asylum Wall.*
Châtillon (92). Chapelle des Sarments, 15, rue de la Gare. 20 h 45, le 31 janvier et le 1er février. Tél. : 01-46-57-22-11.

Anne Teresa de Keersmaeker
Mikrokosmos.
Noisiel (77). La Ferme du Buisson, allée de la Ferme. 20 h 30, le 31 janvier et le 1er février. Tél. : 01-64-62-77-77. 120 F.

Compagnie Anomalie
Josef Nadj : *Le Cri du caméléon.*
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 15 h 30, le 2 février. Tél. : 01-47-81-69-02. 100 F.

RADIO Après quinze ans d'existence, NRJ est parvenue à se hisser au deuxième rang des radios, derrière RTL et devant France-Inter et Europe 1. ● « ROBINET À MUSIQUE » selon ses détracteurs, la radio constitue désormais un groupe solide, qui affiche 93 millions de francs de bénéfices. Elle vient de modifier ses statuts en vue de son développement. ● LA RECETTE du succès de Jean-Paul Baudecroux, le créateur de NRJ, tient à une approche marketing des goûts du public et à un fort investissement promotionnel. ● L'EXPANSION du groupe passe par l'international. En France, elle s'accommode mal de la régulation du secteur radiophonique par le CSA. Jean-Paul Baudecroux avait engagé contre celui-ci, début décembre 1996, un bras de fer qui a précipité la fin de la loi Carignon.

NRJ joue le marketing contre la réglementation

Deuxième station française après RTL, le groupe de Jean-Paul Baudecroux affiche une santé insolente et tente de se développer sur l'international. Il s'accommode mal de la régulation du secteur radio en France, comme en témoigne son conflit avec le CSA

MAUVAIS GARÇONS ou fins stratèges ? Les responsables de la radio NRJ savent en tout cas se faire remarquer. Les bons résultats financiers qu'ils viennent de publier juste après avoir défié le CSA révèlent leur montée en puissance dans le paysage radiophonique.

Après quinze ans d'existence, cette radio musicale est parvenue à se hisser au deuxième rang, derrière RTL et devant France Inter et Europe 1. Elle affiche un bénéfice de près de 93 millions de francs, et vient de transformer ses statuts en société à directoire et conseil de surveillance pour faire appel à *« des personnalités qui contribueront par leur notoriété et leur expérience au développement du groupe »*. Dans le même temps, dans le conflit qui l'oppose au CSA, elle mobilise ses auditeurs pour qu'ils harcèlent le standard du premier ministre et à ses visiteurs elle offre un disque compact intitulé *Ben Mon Cochon* !

« C'est une belle aventure. Créer une radio est la réalisation d'un vieux rêve. Depuis longtemps, je suis fasciné par ce media », commente, faussement modeste, Jean-Paul Baudecroux, président de NRJ. Dans les années 70, ce fan de *La Famille Duraton*, le célèbre feuilleton de Radio Luxembourg, aimait la radio au point de se contenter de porter le Nagra d'un de ses copains d'Europe 1. Après quelques essais infructueux de création d'une station, notamment dans une île anglo-normande, il profite de la libéralisation des ondes en 1981 pour lancer NRJ. Avec quelques bénévoles, il s'installe dans 25 mètres carrés, rue du Télégraphe, près des Buttes-Chaumont. Aujourd'hui, son bureau fait presque la même surface, mais il est au centre d'un bâtiment situé dans un quartier cossu du 16e arrondissement. NRJ a dépensé 200 millions de francs pour racheter cet immeuble à la firme Total et le transformer en une coque blanche et transparente. Equipé d'une technologie très moderne, il abrite dix-huit studios. Trois cents des mille personnes employées par le groupe y travaillent.

PANEL D'AUDITEURS

En 1996, le groupe NRJ, qui commercialise aussi Chérie FM et Rire et Chansons, a réalisé un chiffre d'affaires de 854 millions de francs, en progression de 20 % par rapport à l'année précédente, et revendique 7,8 millions d'auditeurs. Homme de marketing, Jean-Paul Baudecroux offre à ses auditeurs ce qu'ils aiment entendre. Grâce à un système de sondage auprès d'un panel de deux cents personnes – qui lui coûte 10 millions de francs par an –, il suit à la trace la manière dont le public perçoit une nouveauté musicale, en fonction des tranches d'âge. Ensuite, il suffit de diffuser les disques ainsi testés aux heures où le public qui les apprécie ouvre son transistor. *« C'est un robinet à musique. Ils ne prennnent aucun risque »*, grincent les concurrents. Pour se faire connaître, NRJ ne lésine pas sur les dépenses. Du parrainage de tournées d'artistes et de manifestations sportives au partenariat de films à succès, le groupe a dépensé 140 millions de francs en 1996.

Côté publicité, les responsables de NRJ s'efforcent d'empiéter sur les généralistes, qu'ils estiment *« surinvesties »*. En 1996, le chiffre d'affaires publicitaire des radios a progressé de 0,7 %. NRJ et Chérie FM ont été en hausse de 15 % et 12 %, alors que RTL, Europe 1 et RMC ont toutes regressé. Pour se développer, NRJ doit séduire un public plus âgé et à plus fort pouvoir d'achat. *« Pour les 25-49 ans, on se classe devant Europe 1. On souhaite que la moitié de nos auditeurs aient moins de 50 ans. Car, il est nécessaire d'avoir une image jeune pour attirer les cinquantenaires et plus »*, précise un responsable du groupe.

VOLONTÉ D'EXPORTATION

Un autre axe de développement du groupe est l' *« exportation du modèle »*. *« Cela se passe un peu plus lentement que nous l'espérions »*, reconnaît Alain Weill, directeur financier. Implanté en Suisse, Allemagne, Belgique et Suède, le groupe accuse 50 millions de francs de pertes sur l'international. En revanche, son activité de diffusion, sous la bannière de la Sogetec, qui diffuse 450 radios parmi lesquelles RFM, RTL 2 et Nostalgie, a vu son chiffre d'affaires croître de 23 % et son résulat d'exploitation passer de 2 à 7 millions de francs.

Au point où il en est de son expansion, le groupe NRJ s'accomode mal de la régulation du secteur radiophonique. C'est justement dans le souci de rentabiliser son réseau Rire et Chansons que NRJ a fait son coup de force de décembre. Quinze stations disséminées sur le territoire reprennnent alors ce programme sans suivre la procédure légale. Face à la mise en demeure du CSA de cesser cette diffusion, NRJ mobilise ses auditeurs et les humoristes qui se produisent sur ce réseau. Ses concurrents crient au coup de force. *« Ils savent admirablement exploiter les faiblesses de la société française »*, commente Philippe Labro, vice-président de RTL. D'autres stigmatisent l' *«arrogance »* de la radio et sa *« culture de passage en force »*. Pour se défendre, M. Baudecroux se pose en victime : *« Mon combat est juste, c'est celui du bon sens et du bon droit. Je trouve grave que des réglementations trop perverses fabriquent des gens qui les enfreignent. Je demande l'égalité de traitement. Est-il anormal qu'un groupe qui emploie mille personnes et paie 100 millions de francs d'impôts soit traité avec autant d'égards que les groupes Matra-Hachette ou Bertelsman ? »*

La question des radios est une de celles à laquelle s'est attelé le CSA après le renouvellement de trois de ses membres (*Le Monde* du 23 janvier). Un dossier dont les enjeux sont le pluralisme sur les ondes et la survie économique de certaines stations.

Françoise Chirot

Objectif : publicité locale

Les responsables du groupe NRJ lorgnent sur la publicité locale. Pour eux, commerçants, artisans, et autres restaurants des petites villes représentent autant d'annonceurs potentiels. S'y implanter permettrait de capter un marché estimé à 5 milliards de francs, actuellement entre les mains de la presse gratuite. Pour l'instant, NRJ réalise dans ce secteur 600 millions de francs de chiffre d'affaires.

Alain Weill, directeur financier de la station, repousse l'objection selon laquelle un trop grand développement de la publicité radio risque d'obérer les recettes de la presse quotidienne régionale. *« Plus les supports sont nombreux, plus le marché s'élargit »*, estiment les responsables de NRJ. Au CSA, on n'est pas persuadé de l'« élasticité » totale de ce marché.

Création d'un bouquet numérique gouvernemental en Espagne

PLUSIEURS MÉDIAS ont constitué, vendredi 24 janvier, une plate-forme de programmes numériques sous la houlette de Telefonica (télécommunications) et avec la participation, notamment, de la télévision publique espagnole (RTVE) et du groupe mexicain Televisa. Telefonica – entreprise semi-publique, en voie de privatisation complète – aura 35 % des actions de la société, et RTVE et Televisa 25 % chacun. La décision de mettre en œuvre ce projet gouvernemental de bouquet satellitaire avait été prise au mois de novembre, avec la participation du groupe privé Antena 3. Mais, un mois plus tard, celui-ci s'associait à un autre projet de plate-forme, formé par Canal Plus Espagne et TV3 de Catalogne, suscitant la colère du gouvernement espagnol (*Le Monde* du 8 janvier).

Celui-ci a annoncé, vendredi 24 janvier, la prochaine adoption d'un règlement sur le secteur audiovisuel, notamment en ce qui concerne les décodeurs de la télévision payante, dont l'homologation technique dépendrait désormais de l'exécutif. Le journal *El Pais*, partenaire du projet privé, affirme, samedi 25 janvier, que le gouvernement veut *« empêcher par décret le fonctionnement de la plate-forme numérique de Canal Plus »*.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Leo Kirch aurait exigé le remplacement de Bernd** Kundrun, directeur de la chaîne cryptée allemande Premiere, selon *Der Spiegel*. L'hebdomadaire affirme que Canal Plus et Bertelsmann – qui ont chacun 37,5 % du capital, Kirch en détenant 25 % – ont apporté leur soutien à M. Kundrun. Bertelsmann et Leo Kirch sont en conflit ouvert pour le contrôle du marché de la télévision payante en Allemagne.– (*AFP.*)

■ **PRESSE : le quotidien *Le Midi libre* n'a pas paru dimanche 26 janvier**, en raison d'un mouvement de grève dans ses services techniques. *Le Midi libre* (170 718 exemplaires de diffusion totale payée en 1995), dont le siège est à Montpellier, est diffusé dans tout le Languedoc-Roussillon et en Aveyron.

■ **MAGAZINES : le groupe britannique EMAP** vient de reprendre le mensuel *Golf Magazine* (41 356 exemplaires en diffusion totale payée) au groupe BC (éditions Bernard Chevry). EMAP possède déjà *Golf européen* (20 013 exemplaires) et quatre titres en Grande-Bretagne : *Golf World*, *Golf Weekly*, *Fore !* et *Golf Industry News*.

■ **PUBLICITÉ : le premier groupe publicitaire français**, Havas Advertising, a été condamné le 13 janvier, par le tribunal de commerce de Paris, à payer 85 millions de francs à six banques (BNP, Arjil, Caisse des dépôts, Francic, CNP et Crédit national). Le groupe était en litige avec ces six institutions financières, actionnaires minoritaires de l'agence RSCG avant que celle-ci ne fusionne fin 1991 avec Eurocom pour donner naissance à Euro-RSCG, devenue Havas Advertising. Le litige portait sur une « soulte » de 85 millions de francs, prévue lors de cette fusion, et dont Havas Advertising contestait la validité (*Le Monde* du 21 juin 1996). Le groupe publicitaire se refuse à tout commentaire sur ce jugement.

هكذا من الاصل

Les voies de Dieu...

par Alain Rollat

RIEN DE TEL qu'une promenade dans les émissions religieuses de France 2, le dimanche matin, pour se remettre les images à l'endroit. On y rencontre toujours de bons Samaritains capables de n'importe quel décryptage. Comment comprendre, par exemple, le comportement contre-productif d'un militant du Front national en campagne à Vitrolles qui se laisse aller aux dérapages les plus éculés alors que ses chefs de file s'échinent à policer leur discours public ? La scène, diffusée samedi, se passe sous le regard d'une caméra de Canal Plus enquêtant pour « L'Hebdo », de Michel Field. Ce militant en croise un autre, du camp adverse, il engage la conversation, mais, à bout d'arguments, il ne peut s'empêcher de puiser dans son répertoire classique : *« Pédé ! »*, *« Connard ! »*. Eh bien ! la clé de cette forme d'atavisme se trouve dans l'Ecclésiaste : *« Ce qui est tordu ne peut être redressé. »* Cela vaut pour les hommes comme pour les choses.

Et cela vaut pour les adeptes du Coran autant que pour ceux de la Bible. Il n'y a malheureusement que cette tranche de télévision dominicale pour servir de canal d'expression aux musulmans qui vivent leur foi dans l'oecuménisme. L'un de ces croyants de bonne volonté regrettait ainsi la polarisation des médias sur les fanatiques dont les crimes dénaturent sa religion. Il déplorait que les *« les forces du Mal occupent les écrans »* au détriment des *« forces du Bien. »* La télévision française n'a pourtant jamais accordé aux *« forces du Bien »* autant d'attention qu'en ce moment. Quarante-huit heures à peine après la fin des « Aventures du Bien » racontées sur TF 1 par Marek Halter, c'est M 6 qui prenait le relais, ce dimanche soir, pour mettre à l'honneur, dans son magazine « Zone interdite », tous ces anonymes de la générosité publique qui, loin des sentiers de la charité médiatisée, forment l'armée des bénévoles sans lesquels la France républicaine aurait perdu le souvenir de la fraternité. De tous les engagements individuels illustrés par ces documents, le plus spectaculaire était sans doute celui de Martine, ce substitut du tribunal de Bobigny qui pousse la conscience professionnelle jusqu'à accueillir sous son propre toit, pour leur servir de mère, en compagnie du retraité de la gendarmerie qui partage sa vie, les enfants abandonnés aux soins de la justice dans sa juridiction.

Mais ce que dit cette femme n'est pas moins réconfortant que ce qu'elle fait : s'il est vrai que, *« lorsqu'on n'a pas de moyens, rien ne vaut le bricolage pour s'en sortir, parce que cela oblige tout le monde à travailler ensemble »*, il y a enfin de l'espoir en perspective au moment où va être inaugurée l'Année de l'emploi des jeunes. A condition, bien entendu, de ne pas sous-estimer la leçon versée à ce dossier de la solidarité nationale par « Trente millions d'amis », le magazine de TF 1 consacré aux animaux : *« Si les hommes s'accordaient entre eux la même confiance que les chiens accordent aux hommes, tout irait mieux... »*

Un travail, en avoir ou pas

Le premier numéro du magazine d'information économique et sociale « La Preuve par trois », réalisé en collaboration avec les stations régionales de France 3, est consacré à l'emploi

L'ÉCONOMIQUE et le social font une percée remarquée sur toutes les chaînes. Après « Capital », d'Emmanuel Chain, sur M 6, après les nombreux magazines de services de La Cinquième, la rentrée a vu l'apparition de « C'est à suivre », de Claude Sérillon, sur France 2, et du « Monde de Léa », de Paul Amar, sur TF 1. A son tour, France 3 ouvre sa grille à une émission centrée sur l'économie et ses conséquences sociales. « La Preuve par trois », magazine de reportages réalisé en collaboration avec les stations régionales de la chaîne et diffusé en deuxième partie de soirée le dernier mardi du mois, a pour ambition de *« donner de la chair à l'économie »*. Sans surprise, c'est le thème de l'emploi qui a été retenu pour le premier numéro.



Réductions d'effectifs, plans sociaux, restructurations, cessations d'activité : en 1996, en France, plusieurs centaines de milliers de postes ont été supprimés. « La Preuve par trois » a voulu mettre des visages sur ces statistiques. En Picardie, en Lorraine, en Dauphiné, en Bretagne, les journalistes ont rencontré des hommes et des femmes qui, après avoir donné dix, vingt, voire trente ans de leur vie à une entreprise, se retrouvent du jour au lendemain au chômage ou contraints de reprendre leur vie professionnelle à zéro.

« J'ai cru qu'une bombe me tombait sur la tête », confie Gilles, quarante-six ans, dont trente à la chaîne chez Chausson. Depuis qu'en mars dernier l'entreprise picarde a fermé ses portes, l'ouvrier recherche un nouvel emploi. *« Je me suis défoncé pour rien »*, dit-il. Même amertume dans la voix de Martine, quarante-six ans elle aussi, entrée à seize ans chez L'Epée, le fabriquant de pendulettes de prestige de Sainte-Suzanne, dans le Doubs, licenciée après que la société eut fait faillite. Devant la bâtisse désaffectée, elle exprime sa tristesse : *« Dans cette entreprise, il y a des planchers qui craquent, ce n'est pas moderne, mais, comme dans les histoires d'amour, ce n'est pas parce qu'on attrape des rides qu'on ne s'aime plus. »* Il y a aussi Jean-François, de Lannion, jeune père de famille qui, à vingt-huit ans, et bien que titulaire d'un bac pro, n'a jamais réussi à décrocher un boulot. *« On est une génération foutue*, lâche-t-il. *On va être dans la merde pendant trente à quarante ans. Moi, dans quarante ans, j'aurai soixante-huit ans. Ma vie sera finie. »*

« DAVANTAGE DE RECUL »

A l'exception de deux reportages porteurs d'espoirs (l'implantation réussie de l'américain Whirlpool en Picardie et l'exemple d'un créateur d'entreprises à Sophia-Antipolis), le tableau dressé par les journalistes de France 3 est franchement sombre. D'emploi il est question, certes, mais d'emploi recherché, rarement trouvé, d'emploi perdu, jamais retrouvé. *« Lorsqu'on a fait appel aux rédactions régionales pour nourrir le magazine, les journalistes nous ont spontanément proposé des histoires d'échecs !*, se défend Jean-Pierre Bennechet, rédacteur en chef et coordonnateur à Paris des différents reportages, au côté de Jacques Bayle. *Les sujets qui faisaient référence à des créations d'emplois étaient pour la plupart trop anecdotiques. »*

Malgré l'intérêt des reportages, ce premier numéro de « La Preuve par trois » est plutôt indigeste. Désireux de donner la priorité au terrain, les responsables ont conçu une sorte de super « JT » de cinquante-deux minutes où les sujets (six films de sept à huit minutes chacun) se succèdent en enfilade. En studio, Laurent Bignolas, qui d'ordinaire présente, en alternance avec Elise Lucet, le « 19-20 » de France 3, se contente d'une ou deux phrases de lancement des sujets. Sans forcément demander une armée d'experts, la complexité du dossier exigeait un minimum d'éléments de mise en perspective et d'explications chiffrées. Les rédacteurs en chef promettent *« davantage de recul et de cadrage »* pour le numéro de février, consacré à la SNCF.

Sylvie Kerviel

★ **« La Preuve par trois », France 3, mardi 28 janvier à 23 h 05.**

LUNDI 27 JANVIER

TF 1

20.45

▶ LE SURDOUÉ
Téléfilm d'Alain Bonnot, avec Charlotte de Turckheim, Yves Rénier [2/2] (100 min). 868992
L'histoire mouvementée d'une famille confrontée à des problèmes financiers, des difficultés de couple, etc. Qu'on se rassure, tout finit bien.

22.25

GRANDS REPORTAGES
Magazine. L'Amérique des milices (70 min). 2100983
23.35 Ex Libris. Magazine. Science et conscience. Invités : Georges Charpak, Hubert Reeves, Cavanna, Pierre Pelot, Yves Coppens, Théodore Monod (65 min). 5907602
0.40 et 1.40, 2.20, 3.25, 4.05, 4.40 TF 1 nuit.

0.55 7 sur 7. Magazine (rediff.). 1.50 Cas de divorce. Série. 2.30 Le Trio à cordes Millieres. Concert. 3.35 et 4.15, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.50 Musique. (25 min).

France 2

20.50

LE FILS DU CORDONNIER
Feuilleton d'Hervé Baslé, avec Roland Blanche, Andrzej Seweryn. [3/3] (120 min). 780814
Pierre retrouve Jules dans la salle commune de l'hôpital où il vient d'être conduit, malade.

22.50

LA FRANCE EN DIRECT
Magazine dans le cadre des « Lundis de l'information ». La pollution de l'air : respirer ou conduire, il faut choisir ! (90 min). 800114
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Magazine. Littérature. Invités : P. Citati, M. Butor, J. Roubaud (70 min). 5813664

2.15 Expédition Selva. Documentaire. 3.05 D'un soleil à l'autre. Magazine. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. 3.50 Les Z'amours (rediff.). 4.20 Aux marches du palais. Documentaire. [2/2] J.F. Kennedy. 4.30 La Compète. 5.00 Chip et Charly (30 min).

France 3

20.45

LA CÉRÉMONIE DES 7 D'OR 1996
Divertissement présenté par Catherine Matausch et Jean-Claude Brialy. En direct du Palais des Sports (140 min). 590114
Cette fois, les téléspectateurs ont droit de cité.
23.05 Journal, Météo.

23.40

OMBRE SUR ELVERON
Téléfilm O de James Goldstone, avec James Franciscus, Leslie Nielsen (100 min). 7864840
Un médecin qui a refusé de pratiquer un avortement sur la fille du shérif d'une petite ville des Etats-Unis est assassiné. Un téléfilm de 1968 où l'on retrouve Don Ameche, Franchot Tone et Leslie Nielsen qui s'est illustré depuis dans la série des "Y a-t-il un flic pour...".

1.20 Lignes de mire. Magazine (rediff.). 2.20 Musique graffiti. Magazine. Jazz. *Round Midnight, Bella Ciao* par le Barney Wilen Quartet (20 min).

Arte

20.45

JOUR DE FÊTE ■ ■ ■
Film de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble (1947, 80 min). 326488
Ce Jour de fête *en couleurs (tourné parallèlement à la version noir et blanc avec le procédé français Thomsoncolor) ne fait pas oublier son frère qui nous a tant charmés, et qui est le véritable classique.*
22.05 Kinorama. Magazine.

22.15

HYÈNES (RAMATOU) ■
Film de Djibril Diop Mambety, avec Mansour Diouf, Ami Diakhate (1992, 105 min). 145553
Une femme a été chassée d'un village du Sahel. Trente ans plus tard, vieille et richissime, elle revient pour proposer aux habitants une fortune contre la vie de l'homme qui l'a trahie.
0.00 Ici et Là. Court-métrage brésilien de Sandra Kogut, avec Regina Casé (1995, v.o., 30 min). 6374
0.30 La Reine Margot ■ Film de Jean Dréville, avec Jeanne Moreau (1954, 105 min). 9483225
2.15 Sinatra enregistre. Documentaire (rediff., 30 min). 6288732
Une escapade en studio, lors de l'enregistrement, en 1985, de l'album L.A. Is My Lady.

M 6

20.45

DELTA FORCE
Film O de Menahem Golan, avec Chuck Norris, Lee Marvin (1985, 135 min). 889756
Inspiré d'événements authentiques, un film d'aventures et d'action illustrant la politique de force reaganienne.

23.00

QUAND J'AVAIS CINQ ANS, JE M'AI TUÉ ■
Film de Jean-Claude Sussfeld, avec Hippolyte Girardot, Patrick Bouchitey (1993, 105 min). 8054404
0.45 Culture pub. Magazine présenté par Christian Blachas et l'équipe de Culture pub (rediff., 30 min). 8962041

1.15 Jazz 6. Magazine. [1/2] Artie Shaw : "Time is all you've got". 2.25 Best of d'un artiste. 3.50 Fréquenstar. Magazine. Patrick Dupond. 4.35 Les Tribus du Lobi. Documentaire. 5.20 Culture pub. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE ■ ■
Film de Neil Jordan, avec Tom Cruise (1994, 115 min). 263422
Le thème du vampirisme est ici renouvelé par des sentiments diaboliques et humains, le plus souvent ambigus.
22.30 Flash d'information.

22.35

LE MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR ■ ■
Film de Benjamin Ross, (1995, v.o., 99 min). 8792466
Librement inspiré d'un fait divers réel, cet étrange film se promène entre l'humour noir et l'étude pathologique.
0.15 Six degrés de séparation. Film de Fred Schepisi (1993, v.o., 110 min). 9595577
2.05 Le Veilleur de nuit. Téléfilm de Philippe de Broca (75 min). 2534515

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. Les Américains sont-ils nos adversaires ?, avec Paul-Marie de la Gorce, Claude Moisy, Joe Fitchett, Edward Behr et Jacques Maisonrouge.
21.30 Fiction. Les Petites Baleines de la côte Est ; 22.08 L'Amant-fantôme.
22.40 Toit ouvrant.

0.05 Du jour au lendemain. Jean-Yves Tadié pour les Œuvres complètes de Nathalie Sarraute en Pléiade. 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du mardi 10 avril 1945, avec Fred Adison et son orchestre. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Festival Couperin. Concert donné le 12 octobre 1996 en l'église de Brie-Comte-Robert, par l'Ensemble Il Divertimento. Œuvres de Scarlatti.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Monnet, Arcuti, Rodrigue.
23.07 Entre les lignes. Frédérique Patureau *(Le Palais Garnier)*.

0.00 La Rose des vents. Concert donné le 9 décembre 1996, salle Olivier-Messiaen à Radio-France. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Eric Rohmer : de Mozart en Beethoven.

22.30 Les Soirées de Radio Classique... (Suite). 0.00 Les Nuits de Classique.

TV 5

20.00 Thalassa. Bikini : atomic park.
21.00 Enjeux le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Monde est à vous. (France 2 du 19/01/97).
0.05 Concert intime. Concert [1/2] R. Seguin (25 min). 76044770

Planète

19.40 Une tragédie américaine : la guerre de Sécession. [3/6] Massacres en série.
20.35 Expédition pôle Sud.
21.25 Variations sur un thème d'alto.
22.20 Pancho Villa.
23.20 Chili, la mémoire et l'oubli.
23.45 L'Opéra sauvage. [17/21] Le cœur musicien.
0.40 Les Chemins de fer australiens. [4/7] XTP de Brisbane à Sydney (50 min).

Odyssée

19.50 Les Archives fabuleuses de l'armée française. [3/6] La libération de la France.
20.40 Les Hommes du rivage. [2/7].
21.35 Mission planète Terre.
22.10 Nomenklatura-
23.05 L'Empreinte du fleuve Niger.

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première.
21.00 Chambre à part ■ Film de Jacky Cukier (1989, 90 min). 7907599
22.30 et 1.50 Le J.T.S.
23.00 Velvet Jungle Sessions. Best of.

France Supervision

20.30 Le Complexe du kangourou ■ Film de Pierre Jolivet (1986, 80 min). 26387824
21.50 Cybervision.
22.45 Musiques de films. Joseph Kosma.
23.35 Nancy Jazz Pulsations. La Compagnie Lubat de Gasconha.
0.30 Gala de patinage artistique.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Père tranquille ■ Film de René Clément (1946, N., 95 min). 1237080
22.05 Les Combattants de l'ombre ■ ■ Film de Fritz Lang (1946, N., v.o., 110 min). 98138466
23.55 Tire-au-flanc ■ ■ Film de Jean Renoir (1928, N., muet, 85 min). 37877805

Ciné Cinémas

20.30 Money. Film de Steven Hilliard Stern (1990, 94 min). 1240534
22.15 Les Cent Fusils ■ Film de Tom Gries (1969, v.o., 110 min). 4518534
0.05 Mensonge. Film de François Margolin (1991, 90 min). 2820577

Série Club

20.50 La Famille cigale.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Zéro un Londres. Des goûts et des couleurs.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. Au-delà du voile.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Petit gibier pour gros chasseurs.

Canal Jimmy

20.00 Mister Gun. L'espion qui ne m'aimait pas.
20.30 Souvenir. Tempo spécial Joe Dassin (29 mars 72).
21.15 New York Police Blues.
22.05 Chronique de la route.
22.10 Dangereuse sous tous rapports ■ ■ Film de Jonathan Demme (1986, 110 min). 70130756
0.00 The Neville Brothers. Concert enregistré en 1991 (55 min). 58874022
0.55 Destination séries.
1.25 Fawlty Towers. Basil the Rat.
2.00 American Music Awards 1997 (180 min).

Festival

20.30 Le Coup de sirocco ■ Film d'Alexandre Arcady (1978, 105 min). 84988553
22.15 Une femme explosive. Téléfilm de Jacques Deray, avec Roger Hanin, Laure Killing (90 min). 52715669

Téva

20.45 Le paradis d'Angela. Téléfilm de Joe Napolitano, avec Cindy Williams, Cathy Podewell (90 min). 500178027
22.15 Murphy Brown. C'est rond tout ça.
22.45 XY Elles. Invitée : Edwige Antier.
23.45 Système Téva.

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique de Michel Polac. Levez l'encre.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. L'Alaska ; Halifax ; La Thaïlande.
22.00 En parcourant le monde. Hong Kong.
22.30 L'Heure de partir.

Eurosport

18.00 Football. Les légendes de la Coupe du monde de football.
19.00 Skeleton. Coupe du monde. (3e manche) à La Plagne.
19.30 Luge. Coupe du monde "Nature". (2e manche) à Bielsko Biala.
20.00 Speedworld.
22.00 Sport de force. L'homme le plus fort du monde.
23.00 Eurogoals.
0.00 Snooker. La ligue européenne 1997 : 2e partie (90 min).

Muzzik

19.30 L'Invité. Gavin Bryars.
20.00 Joueur de blues. Souffleur de rêves.
21.00 Intermezzo. Opéra de Richard Strauss. Festival de l'Opéra de Glyndebourne. Mise en scène de John Cox, dir. Gustav Kuhn.
23.40 Steve Coleman et Five Elements en concert au Hot Brass 96.
0.45 Préludes de Debussy.
1.35 Récital Teresa Berganza.
2.20 Musiques émotions. Clips (430 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15 Eurobus - Agri. 20.10 et 22.50, 1.20 International. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 90° Est. 21.40 et 0.10, 1.40 Analysis. 21.45 Cinema. 21.50 Media. 23.15 Visa. 23.20 Ecologia. 0.15 Eurobusiness. 0.20 Agrinova (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 *Le Grand Journal*. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 *Le 18-21*. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

Signification des symboles :
- ▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■ ■ Ne pas manquer.
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les bébés se font trop rares au Japon

Le journal des milieux d'affaires, « Nihon Keizai », s'alarme de la baisse de la natalité et des risques désastreux qu'elle risque d'avoir sur la vie économique

LE VIEILLISSEMENT rapide de la population japonaise est l'un des grands sujets de préoccupation dans l'archipel. Commentant les conclusions du récent rapport de l'Institut démographique du ministère de la santé, le journal des milieux d'affaires, *Nihon Keizai*, souligne les graves conséquences économiques et sociales d'une évolution démographique plus prononcée que prévu.

Les conclusions de l'Institut démographique sont alarmistes : à partir de 2007, la population japonaise – qui aura alors atteint 128 millions d'habitants – va suivre une pente descendante et pourrait tomber à 70 millions en 2100. La diminution des naissances accentuera le vieillissement : si, en 1995, il y avait cinq actifs pour une personne âgée, en 2050 il n'y en aura plus que deux.

Le *Nihon Keizai* du 22 janvier dresse un tableau assez noir de l'avenir du Japon. Cette évolution démographique, écrit-il, risque de mettre les systèmes d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse au bord de la faillite, malgré une inévitable augmentation des cotisations (en ce qui concerne l'assurance-vieillesse, elles passeront de 17,3 % à 34 %). *« La part des charges sociales par rapport au revenu national passera de 35,8 % aujourd'hui à 51,5 % en 2035, et si l'on tient compte du déficit budgétaire c'est 73 % du revenu national qui seront absorbés »*, note le journal. Ce qui se traduira par une perte du dynamisme économique (de 2,8 % en 2000, le taux de croissance du PIB



tombera à 1,1 % en 2025) et une augmentation du nombre des demandeurs d'emploi parmi les personnes d'âge mur (de 3,3 % actuellement, le taux de chômage pourrait dépasser les 10 % à la fin du premier quart du siècle prochain). En même temps, poursuit le quotidien, qui se fonde sur les conclusions de l'institut de recherches économique Sanwa, le Japon s'engagera à partir de 2009 sur la voie du déficit commercial.

Tous les pays industrialisés connaissent, depuis les années 70, une baisse de la natalité, écrit le *Nihon Keizai*, qui précise : *« Le Japon n'en a pris conscience que tardivement, et il se trouve aujourd'hui du point de vue démographique dans la situation de l'Italie ou de l'Espagne. »* Selon le quotidien, l'un des facteurs de baisse de la natalité est l'accroissement du nombre des femmes actives et sans enfant. Aussi préconise-t-il des mesures, actuellement très insuffisantes, permettant d'allier maternité et emploi. C'est également le point de vue de l'*Asahi*, qui écrit qu'il faut rendre la société plus *« vivable »* pour les couples qui travaillent.

Philippe Pons

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Jacques Chirac est un réaliste : il sait donc qu'il n'existe aucune recette magique en ce qui concerne l'emploi des jeunes. C'est aussi un volontariste : il fera tout pour obtenir des résultats significatifs sur un dossier qui est, sondages et enquêtes le démontrent systématiquement, le plus sensible de tous. Pour le chef de l'Etat, le préalable s'appelle la croissance. Elle ne suffit pas mais elle ne se remplace pas. Cette année, le gouvernement espère atteindre ou même dépasser 2,3 %, alors que la barre fatidique du recul du chômage s'établit autour de 2,5 %. La remontée du dollar peut contribuer à combler la différence. Nicolas Sarkozy préconisait d'amplifier la baisse de l'impôt sur le revenu, d'autres militent en faveur d'une augmentation du pouvoir d'achat. Jacques Chirac est ouvert à tout ce qui peut faciliter la reprise

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert

■ Pactise-t-on avec la barbarie ? Face à elle, il y a eu, de tout temps, des hommes pour prôner la « collaboration ». On a vu la suite. La peur n'est pas une politique. Les intégristes islamistes ne le font pas exprès. Ils aiment égorger le mouton. Aujourd'hui, ils se sont mis en tête d'égorger tout un peuple au nom de leurs fantasmes. En Algérie, désormais, c'est tous les jours la fête de l'Aïd el Kebir, et c'est l'homme de la rue qui est sacrifié au couteau. Face à cette bestialité, la question n'est pas de savoir si l'on se range ou non derrière A. Zeroual. On ne peut observer froidement ce qui se passe en Algérie. Comment ne pas avoir le cœur soulevé devant la sauvagerie de l'intégrisme islamiste ?

LIBÉRATION
Serge July

■ L'hypothèse de la cohabitation est délicate pour la gauche. Elle ne peut pas renoncer à gouverner, sauf à perdre toute crédibilité, c'est-à-dire tout avenir. En cas de victoire, même de justesse, elle devra gouverner avec de nombreux handicaps, le pire étant de devoir absolument démontrer en quelques mois qu'il est possible de faire autrement, et beaucoup mieux, qu'Alain Juppé. Il est interdit de décevoir pour le Parti socialiste et ses alliés au risque d'une tragédie politique. La porte est à ce point étroite pour la gauche qu'elle s'apparente à un trou de souris. (...) Le chef de l'Etat est de ceux qui pourraient s'en satisfaire, si tant est que sa préoccupation principale soit d'être réélu en 2002.

EN VUE

■ Le premier député et maire de Moscou, **Vladimir Resin**, a déclaré à l'agence de presse Interfax que le milliardaire et homme d'affaires américain **Donald Trump** – qui a visité la capitale en novembre 1996 – se faisait fort de restaurer l'un des plus grands hôtels moscovites, le Moskva, et de le transformer en dix-huit mois en une « super-tour » de luxe. Ce serait la première fois que le célèbre spécialiste de l'immobilier investirait en dehors des Etats-Unis. Il serait aussi intéressé par un autre hôtel voisin, le Mossya. Ces deux établissements sont dans un état de décrépitude avancée.

■ Londres compte un nouveau deux-étoiles au **Michelin**. En distinguant **Tom Aikens**, les inspecteurs du célèbre guide ont désigné le grand chef de Grande-Bretagne le plus précoce. Agé seulement de vingt-six ans, le cuisinier du Pied-à-terre, sur Charlotte Street, a détrôné **Marco Pierre White**, qui avait, quand il reçut ses deux étoiles en 1990, douze mois de plus.

■ Les commerçants du quartier de la gare de La Plata, capitale de la province de Buenos Aires, se sont réconciliés avec **Jean-Jacques Annaud**. Le cinéaste tourne actuellement en Argentine un film intitulé *Sept ans au Tibet* et avait obtenu que les magasins restent fermés durant quatre jours. Mécontents des indemnités versées par la production du film, les boutiquiers avaient dans un premier temps exprimé leur mécontentement.

■ Si les instances officielles américaines ne l'autorisent pas à patiner pour les Etats-Unis lors des prochains Jeux olympiques d'hiver à Nagano, au Japon, **Tonya Harding** pourrait demander à représenter un autre pays. Son agent évoque la Bolivie. La patineuse américaine avait été interdite de compétition à vie après l'attentat fomenté contre sa rivale **Nancy Kerrigan**, en 1994, dans lequel sa complicité avait été démontrée.

■ Les autorités indiennes ont donné l'autorisation au chanteur d'origine grecque **Yanni** de donner deux concerts, les 20 et 21 mars, devant le **Taj Mahal**. Les bénéfices aideront à la restauration du célèbre monument funéraire.

■ Pour son soixante-cinquième anniversaire, le 27 février, **Elizabeth Taylor** a l'intention, à la demande de la femme de l'homme d'affaires d'Arabie saoudite **Adnan Kashoggi**, de donner une grande fête de charité à Istanbul avec pour objectif de rassembler quelque 3 millions de dollars. Cette somme servira à construire un centre d'accueil d'environ 200 lits pour les enfants de Tchétchénie.

■ Les commanditaires américains de l'acteur et metteur en scène britannique **Kenneth Branagh** viennent de lui jouer bien involontairement un mauvais tour. Ils ont fait publier dans la presse spécialisée de cinéma des annonces réclamant qu'on lui attribue les Oscars du meilleur acteur et du meilleur réalisateur. Ils auraient dû en rester là. En demandant que l'Oscar du meilleur auteur de scénario lui soit également remis pour son film *Hamlet*, ils ont tout simplement oublié un certain **William Shakespeare**.

MARDI 28 JANVIER

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série. Un mort qui a de la chance.
17.10 Melrose Place. Feuilleton.
18.15 K 2000. Série. Le cercle de feu.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER LA REINE ? ■ ■
Film de David Zucker, avec Leslie Nielsen, Priscilla Presley (1988, 95 min). 352954
Le délire d'une comédie qui emporte le spectateur dans un tourbillon de gags.

22.20

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar. Les erreurs judiciaires : L'Affaire Seznec. Invité : Denis Seznec. (100 min). 7399916
0.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Un chat parmi les pigeons.
0.55 et 1.35, 2.40 TF 1 nuit.
1.10 Reportages. Documentaire. La vie est belle (rediff., 25 min). 8377271
1.45 et 2.50, 3.45, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Le Prince de Bel Air. Série. Will a horreur de l'hôpital.
18.00 Matt Houston. Série. Piège pour Houston.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.15 Studio Gabriel. Invité : Robert Charlebois.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.55

LE SAINT DE MANHATTAN
Film de Tim Hunter, avec Danny Glover, Matt Dillon (1992, 105 min). 2158751
22.40 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.55

LE JEUNE MARIÉ ■ ■
Film de Bernard Stora, avec Richard Berry, Brigitte Fossey (1982, 95 min). 521698
0.30 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Cinéma. Invités : Claire Denis, Marco Ferreri (80 min). 7770146
2.05 Histoires courtes. Court métrage. Nicotine. 2.48 Vie d'esclaves. Documentaire. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 Les Z'amours (rediff.). 4.20 Pyramide (rediff.). 4.55 Délirenlair. Documentaire. 5.05 Chip et Charly. Les champions de la cuisine (30 min).

France 3

16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Fil et la Pelote*, de Roland Dumas.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.45

SPÉCIAL QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu. Les Masters d'argent (105 min). 725888
Dernière sélection avant les Masters d'or.
22.30 Journal, Météo.

23.05

LA PREUVE PAR TROIS
Magazine présenté par Laurent Bignolas. Cher emploi. Au sommaire : Un plan social : et après ? ; Portrait des salariés des usines Chausson à Creil ; Achète emplois contre subventions ; Destin de deux entreprises étrangères implantées en France ; J'y suis, j'y reste ; Certains salariés font passer l'amour de leur région avant leur emploi, etc. (55 min). 4834596
● Lire page 28.
0.00 Cinéma étoiles. Magazine (30 min). 1728
1.00 Capitaine Furillo. Série.
1.45 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. *Quatuor avec piano* de Gustav Mahler (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Peurs animales : les pieuvres. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [33/39].
19.30 7 1/2. Les journalistes sont-ils crédibles ?
20.00 Archimède (30 min). 1428
20.30 8 1/2 journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : LA LOI DU COLLÈGE
Documentaire de Mariana Otero [1/3] (55 min). 1842312
Des élèves attachants mais indisciplinés, filmés jour après jour pendant un an, dans un collège de banlieue réputé difficile.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES VIRTUOSES DU MASQUE
21.45 Le Cri contre Sodome est bien grand. Documentaire de Michael Gleich et Holger Preue (60 min). 5871374
Y a-t-il une esthétique propre à la littérature homosexuelle ?
22.45 Le Langage perdu des grues. Téléfilm de Nigel Finch, avec Brian Cox, Eileen Atkins (90 min). 840867
0.15 La Galerie d'August von Platen. Documentaire (35 min). 9027875
0.50 La Page blanche. Téléfilm d'Olivier Assayas, avec Virginie Ledoyen (rediff., 70 min). 7311875
2.00 Yves Saint-Laurent tout terriblement. Documentaire (rediff., 50 min). 6887558

M 6

17.55 Bugs. Série. Bombe au mercure.
18.55 Code Quantum. Série. La fuite.
19.50 et 2.05 Mode 6 : spécial hommes.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 E = M 6 junior. Réintroduction d'antilopes au Maroc.

20.50

L'HISTOIRE SANS FIN ■
Film de Wolfgang Petersen, avec Barret Oliver (1984, 105 min). 142954
Ce film ouest-allemand rivalise avec les productions Lucas-Spielberg pour les effets spéciaux, le fantastique et... l'imagination.

22.35

FATAL INSTINCT
Téléfilm (Δ) de David Tansik, avec Scott Valentine, Charles Napier (90 min). 657157
L'histoire d'une machination dont est l'objet un jeune et brillant, mais timoré, substitut du procureur, accusé par sa maîtresse, la nièce de son patron, du meurtre de celui-ci.
0.05 Les Documents de Zone interdite. Les Français ont du cœur (rediff.).
2.10 Culture pub. (rediff.).
2.40 Best of 100 % français. 4.05 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.35 Broadway Magazine. Documentaire (50 min).

Canal +

15.15 Le Vrai Journal (rediff.).
16.00 Six Degrés de séparation. Film de Fred Schepisi (1993, 110 min). 2125119
17.50 Carland Cross. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Claude Carrière, Hippolyte Girardot.

20.15

FOOTBALL
En direct. Coupe de la Ligue, quart de finale : Montpellier - Rennes. 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 2799596

22.30

LINO
Documentaire de Doug Headline et Dominique Cazenave. Avec Jacques Chancel, Françoise Fabian, Charles Aznavour (50 min). 88645
23.20 Flash d'information.
23.30 Grand Nord. Film de Nils Gaup, avec Christophe Lambert, James Caan (1995, v.o., 87 min). 11770
1.00 N'oublie pas que tu vas mourir ■ Film de Xavier Beauvois (1995, 120 min). 1049784

Radio

France-Culture

20.30 Archipel médecine. La salle de garde, les carabins.
21.32 La Pointe du Raz reconquise.
22.40 Nuits magnétiques. *Eclats de Russie, images d'aujourd'hui, mémoires d'hier.*
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Otte. 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 11 décembre 1996 au Centre Pompidou, par l'Ensemble Ars Nova, dir. Philippe Nahon. Œuvres de Schumann, Monnet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Schöllhorn.
23.07 Atout chœur. Œuvres de Ballif.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Giuliani, Castelnuovo-Tedesco, Pujol, Gershwin, De Sarasate, Brouwer. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Le chef d'orchestre Evgueni Mravinski.* Roméo et Juliette, extraits de la suite nº 2, op. 64b, de Prokofiev. Concerto pour piano nº 1, op. 23. S. Richter, de Tchaïkovski. *La Khovantchina*, prélude, de Moussorgski. Symphonie nº 6, de Chostakovitch. *Raymonda*, extraits, de Glazounov. Symphonie nº 3 Liturgique, de Honegger.
22.40 Les Soirées de Radio Classique... (Suite). Œuvres de Weber, Beethoven, Bruckner. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Serial violeurs. Casino : les entrailles. Musique sur ordonnance. Post-scriptum.
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Le malheur et la honte. Invités : Annie Ernaux, Jacques Borel, Nadine Trintignant.

Planète

20.35 Missions aériennes au Vietnam. [4/6].
21.30 Bombes à retardement.
22.20 Une tragédie américaine : la guerre de Sécession. [3/6] Massacres en série.
23.10 Expédition pôle Sud.
0.05 Variations sur un thème d'alto.

Odyssée

20.30 L'Equilibre de la nature. [3/4] Le vison.
21.15 Voyager. [2/26].
22.10 Les Archives fabuleuses de l'armée française. [3/6] La libération de la France.
23.00 Les Hommes du rivage. [2/7].
23.55 Mission planète Terre.

Paris Première

20.00 et 23.55 20 h Paris Première.
21.00 Programme non communiqué.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 Adieu blaireau ■ Film de Bob Decout (1984, 90 min). 5236916

France Supervision

20.30 Ramuntcho ■ Film de Pierre Schoendoerffer (1958, 90 min). 36020770
22.00 Contact.
22.50 Sauvé des eaux.
23.45 Les Movidas espagnoles. [3] Le rock heavy metallico.
0.35 La Croisière blanche.
1.30 Grand Large (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Quartier latin ■ Film de Pierre Colombier et Christian Chamborant (1939, N., 90 min). 2528770
22.00 La Fugitive (La Fuggitiva) ■ Film de Pietro Ballerini (1941, N., v.o., 85 min). 31533732
23.25 Gigi ■ ■ Film de Jacqueline Audry (1948, N., 95 min). 96687751

Ciné Cinémas

20.30 L'Eté en pente douce ■ Film de Gérard Krawczyk (1987, 100 min). 1216577
22.10 Etat second ■ Film de Peter Weir (1994, v.o., 120 min). 95060374
0.10 Le Facteur sonne toujours deux fois ■ Film de Bob Rafelson (1981, 115 min). 38457184

Série Club

20.50 Les Champions. La traversée du désert.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Zéro un Londres. Les plaisirs du ciel.
23.00 La Famille cigale.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Maille à partir avec les tatiés.
0.40 Le Retour du Saint. Le choix impossible.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui ne voulait pas partir.
21.25 Le Fugitif. Cas de conscience.
22.15 Chronique de la route.
22.20 James Dean and Me (50 min). 46813732
23.10 Star Trek : The Next Generation. La bataille (v.o.).
0.00 Earth 2. Eve.
0.45 Mister Gun. L'espion qui ne m'aimait pas.

Festival

20.30 Maîtres et Valets. Feuilleton [3/13].
22.15 Sentiments. Téléfilm de Livia Gianpalmo, avec Maria Angela Melato, Valérie Millilo (95 min). 72738765
23.50 La Baby-Sitter. Les Antilles aux lardons (25 min).

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Secrets d'alcôve. Téléfilm de Paul Schneider, avec Connie Sellecca, Kevin Dobson (90 min). 500656428
22.15 Murphy Brown. Les Smith à Washington.
22.45 XY Elles. Invitée : Claire Brétecher.
23.45 Système Téva. Environnement : les transports verts (55 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique de Jacques Lanzmann. Partir.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Préserver la nature, la Jordanie, l'Indonésie.
22.00 En parcourant le monde. South East Asia.
22.30 L'Heure de partir (120 min).

Eurosport

17.00 Natation. En direct. Coupe du monde (5e manche) à Glasgow (Ecosse) (120 min). 482664
19.00 Bobsleigh. Coupe du monde (5e manche) à Konigsee (Allemagne).
20.00 Sport de force. L'homme le plus fort du monde.
21.00 Boxe. En direct de Belfast (Irl.). Combat poids lourds-légers : Darren Corbett-Nigel Rafferty (Irlande) (120 min). 852765
23.00 Football. Coupe du monde 98 (match amical : Portugal-France) et les matches Bolivie-Equateur et Ghana-Maroc.
0.30 Equitation (60 min).

Muzzik

20.00 The Brandenburg Concertos. [3] (30 min). 867
20.30 et 2.20 L'Invité. Kenny Barron et Nino Cinelu.
21.00 Steve Reich à la Cité de la musique.
23.20 Joseph Haydn : Les Saisons.
1.45 Recollections : Dexter Gordon et Red Rodney (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 0.10, 1.50 Economia. 19.45 et 21.15, 0.20 Correspondent. 20.10 et 21.40, 0.15, 1.40 Analysis. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Europeos. 21.45 Artissimo. 21.50 Media. 22.50 et 1.20 International. 23.15 Eurobusiness (5 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable

Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans

□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Les Tortues Ninja 2. Film de Michael Pressman (1990, 95 min), avec David Warner. *Comédie.*
22.05 Les Bérets verts. Film de John Wayne, Ray Kellogg (1967, 140 min), avec John Wayne. *Guerre.*
0.40 Raphaël le tatoué. Film de Christian-Jaque (1938, 85 min), avec Fernandel. *Comédie.*

TMC

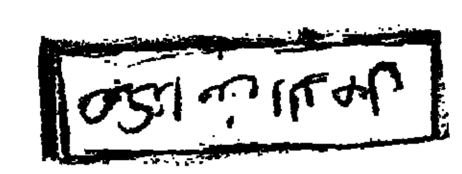
20.35 Le Retour de Surcouf : Tonnerre sur l'océan Indien. Film de Sergio Bergonzelli (1966, 95 min), avec Gérard Barray. *Aventures.*

TSR

20.35 Jumpin' Jack Flash. Film de Penny Marshall (1986, 115 min), avec Whoopi Goldberg. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MARDI 28 JANVIER 1997

Numéro rouge

par Pierre Georges

ENFIN, une bonne initiative ! Les autorités de Pékin viennent de mettre à la disposition du peuple un numéro de téléphone vert. Ou rouge comme l'on préférera. Cette ligne téléphonique, du genre 3615 délation politique, aura une fonction et une seule : dénoncer *« les violations de la morale ou le style de travail incorrect »* des journalistes chinois.

Un présentateur de la télévision d'Etat qui ne court guère le risque d'être politiquement incorrect a ainsi énoncé – doit-on dire ânonné ? – la charte des *« six critères »* du *« bon journaliste »*. Le bon journaliste, *« ingénieur de l'âme »* selon la définition du parti, *« doit être de tout cœur avec le peuple »*. D'où les cinq autres critères : *« Assumer son rôle de direction de l'opinion. Respecter la Constitution et les lois. Respecter la véracité de l'information. Respecter le style correct et pur de travail. Et maintenir l'esprit d'unité. »*

Le bon journaliste sait, d'instinct et de devoir, faire le tri entre les bonnes et les mauvaises nouvelles. La bonne nouvelle est au bon journaliste cette seconde nature qui évite tout malentendu et toute déviation. La mauvaise nouvelle va au mauvais journaliste comme l'eau à la rivière. Le tri est donc assez aisé *« sous le contrôle du Parti communiste et du peuple »*.

Tout article méritant grand éloge devra ainsi être signalé par le biais du public aux autorités afin de connaître une diffusion à la mesure de ses mérites. Tout article n'œuvrant pas dans le bon sens, celui de la *« stabilité politique »* et du *« bonheur des masses »*, pourra et devra être dénoncé. Afin notamment que le *« contrôle social »* se charge de remettre son auteur dans le droit chemin de son sacerdoce, le service de *« la civilisation spirituelle socialiste »*.

Ainsi va la vie de la presse en Chine. Selon Reporters sans Frontières, dix-huit journalistes y sont plus précisément remis dans le droit chemin. C'est-à-dire en prison. Ils ne sont pas les seuls, tant dans le monde entier, la tentation chinoise de mettre les mots et le verbe au service du pouvoir, est largement partagée.

Prenons la Russie et la télévision d'Etat dans son périlleux et permanent exercice d'intox sur la santé de Boris Eltsine. Prenons Belgrade et la performance inouïe des médias officiels à taire à la rue ce que la rue vit, fait et voit depuis des semaines. Prenons l'Algérie et la presse d'opposition, sommée de garder le silence ou de sous-estimer l'ultra-violence que le peuple algérien subit au quotidien. Et ainsi de suite, car la liste est longue des pays où il n'est de bonne presse qu'aux ordres. Et, hélas ! parfois pire, de bons journalistes qu'emprisonnés ou morts.

Ce n'est évidemment pas le cas en France. Même si parfois on peut s'interroger sur les velléités « chinoises » de quelques ultras qui confondraient volontiers télévision publique et voix du pouvoir, la presse est libre. Sans numéro vert. Sans autre *« contrôle social »* que celui exercé par son lectorat ou par son audience. Sans autres lois que celles la régissant et celles protégeant les libertés individuelles. La presse est libre, certes dans les limites de sa survie économique, mais elle l'est. Ce n'est pas une nouvelle, dira-t-on. Voire.

Le gouvernement algérien veut renforcer son contrôle sur la presse

Pour Lionel Jospin, « la France ne doit pas rester silencieuse »

BRAVANT une interdiction officielle, une cinquantaine de personnes, conduites par les signataires de l'« appel pour la paix », se sont rassemblées, dimanche 26 janvier à Alger, pour déposer une gerbe à la mémoire des victimes d'un attentat à la voiture piégée commis il y a une semaine et qui a fait 21 morts selon le bilan officiel et 42 selon la presse. Les autorités avaient bloqué la circulation aux abords du quartier central de Belcourt, en vue d'empêcher le groupe, conduit par Mouloud Hamrouche, le chef de file du courant rénovateur du Front de libération nationale (FLN, l'ex-parti unique) et le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Seddik Débaili, d'atteindre le lieu même de l'attentat.

La veille, une centaine de manifestants, dont une majorité de femmes, avec à leur tête l'une des figures du mouvement féministe, Khalida Messaoudi, s'étaient réunies dans ce même quartier pour une *« Algérie libre et démocratique »*.

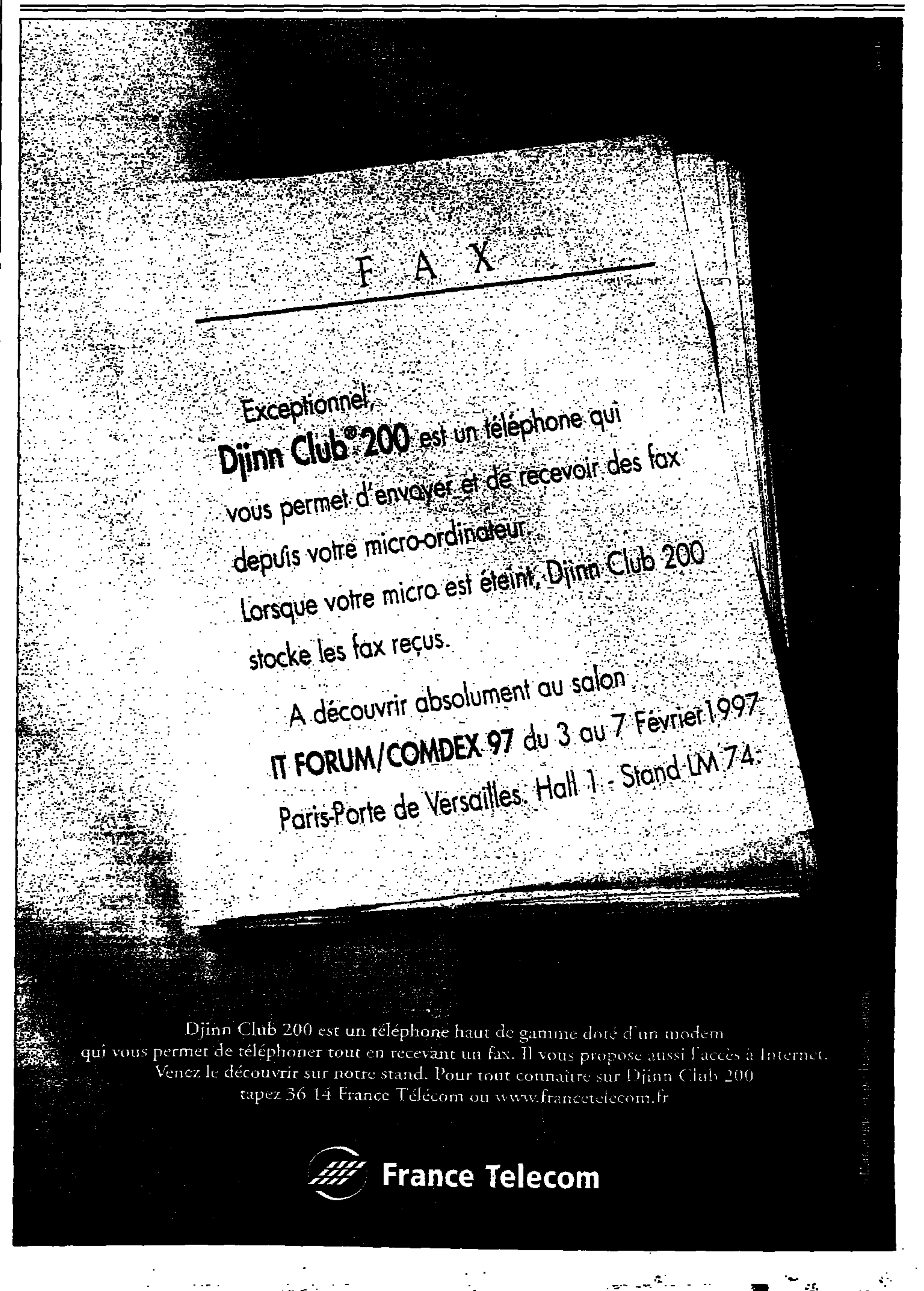
Accusant certains journaux *« d'amplifier le nombre des victimes ou parfois même d'inventer des actes terroristes là où ils ne sont pas survenus »*, le ministère de l'intérieur a adressé une sévère mise en garde à la presse, samedi 25 janvier. L'Etat ne *« saura tolérer davantage toutes les dérives »* de certains titres de la presse qui font *« le jeu de la propagande terroriste »*, a prévenu le ministère de l'intérieur dans un communiqué. En pratique, *« l'information sécuritaire »* est régie depuis 1994 par un arrêté qui stipule qu'en matière de *« terrorisme »* seulent peuvent être publiées les informations de source officielle. Une nouvelle loi sur l'information est en préparation.

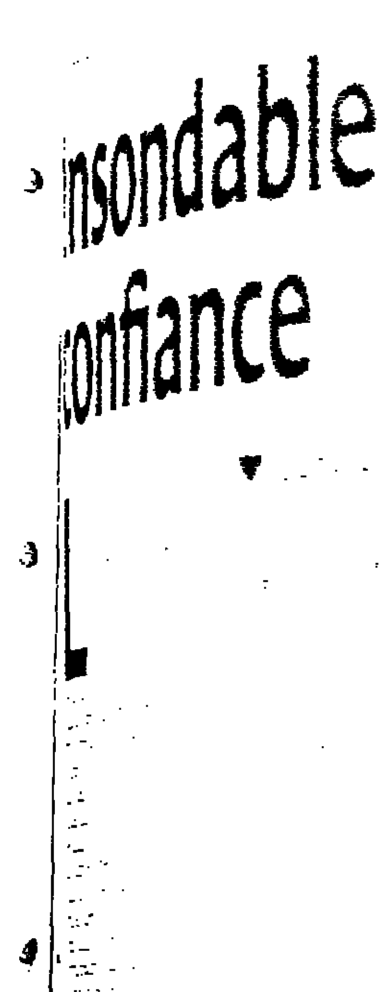
Alors que de nouvelles tueries attribuées aux islamistes ont porté à plus de 250 le nombre de morts depuis le début du ramadan, l'allocution du président Zeroual, prononcée vendredi soir, continue à susciter des réactions opposées dans la classe politique algérienne. La promesse d'exterminer le *« terrorisme »* faite par le chef de l'Etat a séduit le FLN ainsi que l'Alliance nationale républicaine (ANR). Son président, l'ancien premier ministre Redha Malek, a vanté le *« discours ferme »* du président Zeroual tout en ajoutant qu'il *« aurait dû faire un appel plus direct à la population pour qu'elle s'organise »*. Le Parti du renouveau algérien (PRA), représenté au gouvernement, appelle de son côté à *« des actes concrets pour remédier aux faiblesses du dispostif sécuritaire »*.

Applaudi par les « éradicateurs », le discours présidentiel a été, à l'inverse, sévèrement jugé par l'opposition. A la fois adversaire du régime et opposé à tout compromis avec les islamistes, le secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Saadi, a estimé que l'allocution du chef de l'Etat *« venait fermer un peu plus le jeu politique »*. Avec trois autres formations politiques, dont l'ancien Parti communiste, le RCD a appelé samedi à un *« rassemblement des forces vives de la nation* [pour relever] *le défi du double péril que représentent le projet intégriste et le système prédateur* [du pouvoir] ». Favorable, lui, à une solution politique n'excluant pas l'ex-Front islamiste du salut (FIS), le Front des forces socialistes (FFS) a dénoncé un *« discours de haine* [qui va] *dresser les Algériens les uns contre les autres »*.

En France, le Parti socialiste a réagi officiellement aux événements algériens. Dans un entretien publié lundi dans le quotidien *Libération*, le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, estime qu'il serait *« utile que le gouvernement français lance des consultations au niveau européen. La France doit lever le tabou, elle ne doit pas rester silencieuse, ni donner l'impression de soutenir inconditionnellement le pouvoir algérien »*, affirme M. Jospin. Se disant *« pessimiste sur l'immédiat »*, le leader du PS juge que *« aussi faibles soient les forces démocratiques algériennes, c'est là que se trouve une solution, une lueur d'espoir »*.

Jean-Pierre Tuquoi





Reprise à la Bourse de Paris

LA BOURSE de Paris était orientée à la hausse, lundi 27 janvier. Lors des premiers échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,52 % et s'appréciait encore de 0,17 %, à 2 474,36 points, à 12 h 15.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en forte baisse. L'indice Nikkei s'était inscrit en clôture en repli de 2 %, à 17 334,90 points. Un haut responsable du ministère japonais des finances a affirmé que les opérateurs étrangers ne sont pas responsables de la chute des actions nippones.

Sur le marché des changes, le dollar était orienté à la hausse, cotant à 1,6350 deutschemark, 5,5125 francs et 119,20 yens. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, évoluait en léger repli : l'échéance mars cédait 10 centièmes, à 130,22 points. La semaine sera marquée par la réunion, jeudi 30 janvier, du conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France. Certains analystes espèrent une baisse du taux des appels d'offres à cette occasion. Les opérateurs surveilleront aussi la publication de la croissance du produit intérieur brut américain au quatrième trimestre 1996, vendredi 31 janvier.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	27/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Generale	321928	199201921
Michelin	441341	138144517,70
Rhone Poulenc A	658375	119845572,70
Axa-UAP	328501	116942029,90
Elf Aquitaine	194304	99122683
Eaux (Gle des)	131275	88477141
B.N.P.	378753	85787844,30
Total	166195	77043342
Carrefour	19980	65341546
Alcatel Alsthom	140782	64415821,60

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT. 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 27 janvier, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17689,40	−1,23	−10,46
Honk Kong index	13379,60	−1,70	−0,53

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/01	Var. en % 23/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2430,34	−1,26	+4,95
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2015,72	+3,76	+7,57
Milan MIB 30	1186	+1,19	+4,86
Francfort Dax 30	3003,24	−1	+3,96
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1552,14	+2,70	+1,55
Madrid Ibex 35	474,66	−0,24	+6,72
Amsterdam CBS	465,70	+0,39	+6,49

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/01	% 23/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,3000	+0,01	325	349
Écu	6,5380	−0,23	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,4895	−0,88	5,2100	5,8100
Belgique (100 F)	16,3595	+0,01	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,3400	+0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4530	−0,20	3,2100	3,7100
Danemark (100 krd)	88,3800	[illegible]	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,8040	−0,55	8,4200	9,2600
Gde-Bretagne (1 L)	8,9450	−0,98	8,5800	9,4300
Grèce (100 drach.)	2,1500	−0,46	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,2000	−0,60	71	81
Suisse (100 F)	390,5200	+0,76	375	399
Norvège (100 k)	83,9100	−0,67	79	88
Autriche (100 sch)	47,9430	+0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0005	−0,51	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3700	−0,50	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,0702	−1,46	3,8000	4,4000
Japon (100 yens)	4,6313	−0,39	4,4300	4,7800

PARITES DU DOLLAR 27/01

FRANCFORT : USD/DM	−1,6298
TOKYO : USD/Yens	118,9880

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,25	5,55
Allemagne	3	5,76
Grande-Bretagne	5,94	7,99
Italie	7,56	7,28
Japon	0,47	2,47
Etats-Unis	5,25	6,52

MATIF

Échéances 24/01	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 97	136083	130,32
Juin 97	235	128,66
Sept. 97	12	127,48
Déc. 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 26 - lundi 27 janvier 1997 : 554 648 exemplaires 3

CONJONCTURE
La Biélorussie de plus en plus isolée
page IV

IDÉES
Les leçons de la crise en Corée du Sud
page V

Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

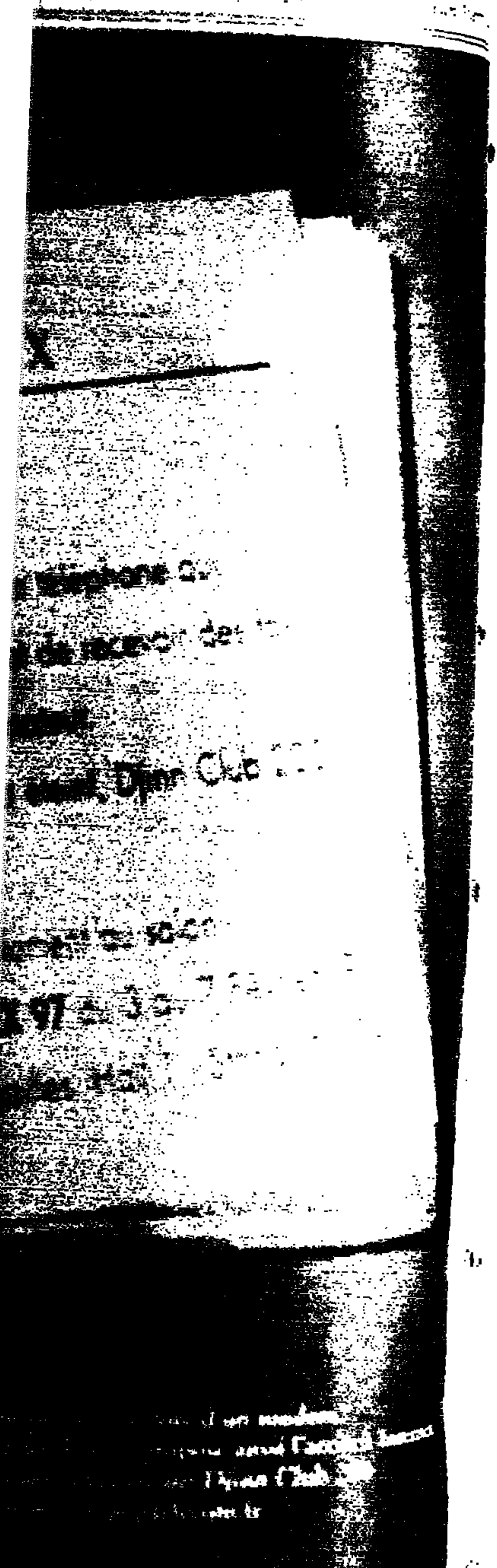
FORMATION
L'an VI des Instituts universitaires professionnalisés
page VI

INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES
de la page VII à la page XIV

MARDI 28 JANVIER 1997

rien veut renforcer
ur la presse
doit pas rester silencieuse



D O S S I E R

Insondable confiance

« La confiance, ça ne se décrète pas, ça se mérite ! » : le premier ministre Jacques Chirac, en juin 1986, ne croyait pas si bien dire. Une décennie plus tard – Jacques Chirac président –, le moral des Français est en berne. Les indicateurs qui mesurent leur appréciation de la situation économique restent mauvais après avoir été catastrophiques. Tant l'indice Insee que Sociétal-BVA ont franchi, en décembre 1995 pour le premier, en octobre 1996 pour le second, des records de pessimisme. Mais, surprise, cette déprime ne se traduit pas dans les actes. Les ménages ont fortement réduit leur comportement d'épargne en 1996 et l'on parle déjà d'année record en matière de consommation (2,4 % en volume, la plus forte progression depuis 1990).

« C'est ce que j'appelle la schizophrénie des Français, remarque Christian de Perthuis, directeur général adjoint de Bipe conseil. *Et l'on retrouve, sous une autre forme, cette déconnexion au niveau des entreprises. »* Ainsi, selon l'indice mensuel de l'Insee, l'analyse que les patrons font de la situation économique ces derniers mois est toujours mauvaise en général, mais nettement meilleure lorsqu'elle s'applique à leur cas particulier, même si les investissements restent médiocres.

Est-ce à dire que confiance économique et conjoncture ne sont pas liées ? *« Les indicateurs de confiance ne sont pas des anticipateurs, mais des rétroviseurs de conjoncture*, poursuit Christian de Perthuis. *Dans les périodes de retournement conjoncturel, il existe toujours un décalage entre l'appréciation de la situation et la conjoncture du moment. »*

N'empêche, on n'avait pas enregistré une telle sinistrose depuis une dizaine d'années. Plus précisément

▼ Catalyseur

Les économistes traquent les secrets de ce ressort qui peut amplifier l'impact d'une politique... ou la bloquer

depuis l'automne 1984, à la suite du changement de politique économique des socialistes au pouvoir. Les promesses non tenues seraient-elles à l'origine des coups de déprime des Français ? Actuellement, c'est la politique d'assainissement des budgets publics et la hausse des prélèvements obligatoires qui accentuent le décalage entre leur perception de la situation et l'évolution conjoncturelle. *« Les ménages estiment que la contraction budgétaire va se traduire par une diminution des filets de sécurité traditionnellement apportés par l'Etat »*, conclut l'analyste du Bipe.

Les économistes ne ménagent pas leur peine pour élucider les ressorts de la confiance en économie. Certains ont tenté d'évacuer cette notion embarrassante en réduisant les comportements économiques à de simples calculs d'intérêt. D'autres la placent au coeur des anticipations des agents économiques, dont découlent la réussite ou l'échec d'une politique. D'autres encore tentent de réconcilier confiance et rationalité, à l'instar de Christian Schmidt, professeur d'économie à l'université Paris-IX-Dauphine. *« La difficulté de la confiance tient au fait qu'elle correspond à une connaissance de second degré*, explique-t-il. *Elle s'entend comme un jugement porté par le sujet économique sur l'information dont il dispose lorsqu'il prend sa décision. »*

Protéiforme, cette notion recouvre des concepts très différents. A la suite du krach boursier d'octobre 1987, des enquêtes auprès des investisseurs ont cherché à déterminer les raisons de la panique. On leur proposa une liste de dix nouvelles pouvant être considérées *a priori* comme responsables du krach, raconte André Orléan, directeur de recherche au CNRS. Il y figurait des éléments comme la hausse des taux d'intérêt ou les déclarations pessimistes du secrétaire américain au Trésor à propos du dollar. Les investisseurs, tant individuels qu'institutionnels, mirent au premier rang, pour expliquer leur comportement massif de vente, la chute de 200 points du Dow Jones que connut la Bourse dès son ouverture, le lundi 19 octobre, et les chutes de prix à la fin de la semaine précédente.

En somme, l'effondrement de la confiance sur les marchés a sa propre logique, qui ne s'appuie pas forcément à court terme sur la réalité économique. *« On est bien ici face à une dynamique endogène*, poursuit André Orléan. *La confiance des investisseurs ne porte que secondairement sur la politique ou la croissance économique. Ce qui compte pour eux, au premier chef, ce sont les réactions prévisibles du marché. Vu la puissance des marchés, ils sont capables de rendre leurs croyances réelles. »*

Martine Laronche

Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Claire Blandin

Le social mondialisé

« Economie globale, ravages nationaux ? », s'interrogeait récemment *The Economist* (18-24 janvier). *« Chômage en France, crise en Corée du Sud. La faute à la mondialisation ? »*, se demandait à son tour *Courrier international* (23-29 janvier). Chômage, précarité de l'emploi, rigueur salariale, protection sociale remise en cause... les méfaits sociaux – réels ou supposés – de la mondialisation sont devenus l'obsession des salariés et de leurs gouvernements.

L'ouverture généralisée des économies à la concurrence internationale a déclenché – compétitivité et alignement des prix obligent – restructurations, libéralisation et déréglementation. Ces mouvements ébranlent le modèle social de chaque pays. En Allemagne et en France, l'Etat-providence et son coût trop élevé sont remis en cause, et une flexibilité accrue du marché du travail est réclamée par les chefs d'entreprise. Au Japon et en Corée du Sud, l'emploi à vie assuré par les grands groupes en contrepartie d'une absence de protection sociale, est voué à disparaître. Tel était bien l'objectif de la nouvelle loi du travail que le gouvernement sud-coréen avait fait adopter en catimini fin décembre. La question est donc posée. L'accroissement des échanges mondiaux et la progression des pays émergents doivent-ils se traduire par un alignement « par le bas » des conditions sociales de chacun des pays : abandon de la protection sociale en France et perte de l'emploi à vie en Corée du Sud ?

16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 0
COMMERCE MONDIAL
STOCKS D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS
1968 70 72 74 76 78 80 82 84 86 88 90 92 94
Source : A. Andersen

Indicateurs de la mondialisation (en % du PIB mondial)

Les salariés qui, dans les pays occidentaux, ont déjà accepté beaucoup de sacrifices, s'insurgent par crainte d'une régression permanente. Même les Britanniques, après dix-huit ans de déréglementation « thatchérienne », aspirent maintenant à un peu plus de sécurité et d'équité. Mais ce n'est pas seulement l'Europe vieillissante qui se cabre sur des acquis menacés. La Corée du Sud, l'un des quatre « dragons » asiatiques, lui emboîte le pas avec une vigueur et une soudaineté insoupçonnées.

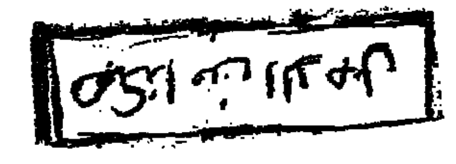
Les grands groupes et les firmes multinationales, acteurs principaux de la mondialisation, s'inquiètent également de ses conséquences négatives. A trop durcir et à précariser les conditions d'emploi, les salariés sont poussés à augmenter leur épargne de sécurité plutôt qu'à consommer, et menacent du même coup les débouchés des entreprises. Et donc leurs profits. Les responsables politiques, désorientés, sont à la recherche d'un nouveau modèle conciliant les contraintes de la mondialisation et la préservation de la cohésion sociale.

Le débat sur les retraites en France en est un exemple. La précarité, couplée à l'évolution démographique, menace directement à terme le pouvoir d'achat du troisième et du quatrième âge, alors que ces catégories de population sont précisément les cibles de consommation de demain. Le même problème se pose en Corée : l'emploi à vie était la condition de la constitution d'une épargne pour la retraite qui compensait l'absence de pension. Les chantres du libéralisme que sont les fondateurs du Forum de Davos établissent eux aussi le même constat et s'en inquiètent : *« Les dirigeants politiques et économiques sont affrontés au défi de fournir la preuve que le nouveau capitalisme global peut fonctionner au bénéfice du plus grand nombre et pas seulement à celui des dirigeants d'entreprise et des investisseurs. »*

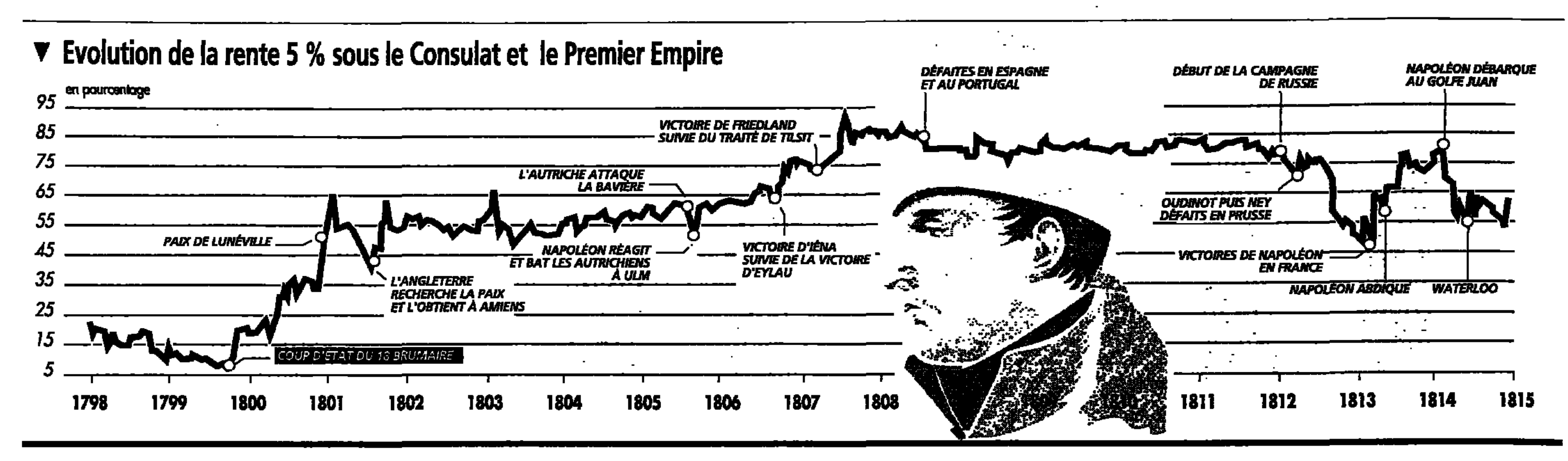
Comment concilier le refus du « moins-disant social » et la mondialisation de l'économie ? La disparition des modèles nationaux est sans doute le point de passage obligé pour aboutir à la nouvelle donne sociale qui naîtra de cette mondialisation.

Mais qui sera capable de relayer les gouvernements nationaux, mal placés pour définir cette nouvelle donne ? Certainement pas l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'est encore refusée, lors de son dernier sommet à Singapour, à inscrire une clause sociale dans les règles qui régissent les échanges mondiaux.

Soutien inespéré pour les manifestants sud-coréens, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a estimé, le 23 janvier, que la nouvelle loi du travail adoptée par la Corée du Sud ne correspondait pas – contrairement aux engagements pris par son vingt-neuvième et tout récent adhérent – aux *« normes internationales »* en vigueur sur les droits sociaux fondamentaux, notamment en matière de liberté d'association et de négociation collective. Cette « jurisprudence » montre que l'OCDE, souvent considérée comme un promoteur du libéralisme, prend elle-même conscience qu'un minimum de sécurité est indispensable aux bienfaits de l'économie. A condition que la réaction soit au niveau du défi : mondialisée comme l'est le capitalisme.



هكذا من الأصل



Napoléon et les marchés financiers : de l'idylle au désamour

▼ Après avoir restauré la crédibilité de l'Etat, Bonaparte devenu empereur finira son règne totalement discrédité...

Quel est le rapport entre Napoléon, le général de Gaulle et Edith Cresson ? Edith Cresson n'avait *« rien à cirer de la Bourse »*. Le général de Gaulle déclarait : *« La politique de la France ne se fait pas à la corbeille. »* Quant à Napoléon, il ne portait pas non plus les spéculateurs dans son cœur : *« Des hommes sans Etat, sans capitaux, sans patrie, qui vendent et qui achètent chaque jour dix fois plus de rente qu'il ne s'en trouve sur le marché. »* Sûr qu'il n'aurait pas aimé George Soros.

Napoléon, qui déteste qu'on lui résiste, voit dans les cours de la rente 5 % (le titre d'Etat qui représente alors le baromètre de la Bourse) le reflet de sa propre image. Le couple pouvoir-marchés financiers a toujours fonctionné sur le mode du *« je t'aime moi non plus »*. Le pouvoir politique est condamné à séduire celui qui le contraint dans ses ambitions et qu'il méprise parfois : le marché financier.

De l'ambition, Napoléon Bonaparte en a à revendre. Mais, quand il arrive aux affaires, la crédibilité de l'Etat est au plus bas. Pendant la Révolution, les impôts ne rentrent pas. On prend l'habitude de ne plus les acquitter. La monnaie n'a plus de valeur. La période révolutionnaire aboutit à la fameuse *« banqueroute des deux tiers »* du 30 septembre 1797. L'Etat annule purement et simplement la majeure partie de sa dette. Ce qu'il en reste est transformé en un seul titre : c'est ainsi que naît la rente 5 %. Comme plus tard les emprunts russes, la banqueroute des deux tiers restera longtemps dans la mémoire collective comme une spoliation de l'épargne par l'Etat. *« L'argent n'a pas d'odeur, mais il a de la mémoire »*, dira Lamartine.

Bonaparte prend le pouvoir le 9 novembre 1799 (coup d'Etat du 18 brumaire). La Bourse salue dès son arrivée le nouvel homme fort, par une progression de plus de 40 % en une semaine. L'idylle entre les boursiers et le futur empereur commence. Le cours de la rente est multiplié par neuf en un peu plus d'un an. Celui-ci passe de 7 francs un mois avant le coup d'Etat à 63 francs en février 1801.

Il est vrai que l'on est passé d'une période de quasi-anarchie à un pouvoir fort et novateur. De nombreux épargnants ont été ruinés pendant la Révolution. Edmond et Jules de Goncourt décriront une caricature de cette époque représentant *« une poissarde faisant l'aumône à un rentier »*. C'est dire si la Révolution n'a pas été tendre avec les épargnants. En revanche, Bonaparte reconquiert leur estime en restaurant la crédibilité de l'Etat.

De nombreuses réformes sont engagées et le spectre de la banqueroute s'évanouit. Le code civil, la Banque de France sont créés. L'administration et les impôts sont réorganisés. Dès le deuxième semestre 1800, les intérêts de la dette publique sont intégralement honorés. En 1802, le budget de l'Etat est équilibré. On a donc affaire à ce que l'on appellerait aujourd'hui un partisan d'une politique budgétaire rigoureuse. Un *« maastrichtien »*, pourrait-on dire si Napoléon ne voulait pas construire une union européenne par l'épée et autour de sa personne. Tous les signes sont alors réunis pour emporter la confiance des milieux financiers. Les relations entre les marchés et Bonaparte sont orientées au beau fixe jusqu'en 1804.

Une seconde phase débute avec l'Empire. Napoléon I[er] mène des campagnes militaires victorieuses qui sont autofinancées : *« Le temps n'est pas venu pour la France de fonder ses finances sur les emprunts »*, dira-t-il en 1808. Ces guerres rapportent plus d'argent qu'elles n'en coûtent puisque les pays conquis versent un tribut à l'Empire. Même les pays qui ne sont pas encore attaqués financent une partie des dépenses de l'Empire en contrepartie de leur neutralité.

L'Espagne débourse ainsi 68 millions de francs et les Républiques italiennes plus de 20 millions en 1804. Dans d'autres circonstances, on appellerait ça du racket. Mais peu importe ces considérations morales, les boursiers ne sont pas des enfants de chœur. Ils constatent que les finances publiques se portent bien, et chaque succès militaire se traduit par une hausse.

Un mois avant la victoire d'Austerlitz, la Grande Armée défait déjà les Autrichiens à Ulm, en octobre 1805. La Bourse ne tarde pas à réagir et la rente fait un bond de 11 % en trois semaines. En octobre 1806, Napoléon entre dans Berlin après la victoire d'Iéna face aux Prussiens. La confiance des investisseurs s'en trouve renforcée. La rente progresse de 15 % en cinq semaines. Au total, de 1804 à 1808, elle aura crû de 12,6 % par an.

Mais les défaites dans la péninsule ibérique face aux Espagnols et aux Anglais, pendant l'été 1808, mettent fin à cette orientation des cours. Ces échecs montrent que l'empereur n'est plus invincible. La confiance du marché se retourne et les cours stoppent leur progression. On entre alors dans une troisième phase, caractérisée par le doute et la lassitude. Pendant quatre années, les épargnants observent une position d'attente. La rente se replie entre 1808 et 1812 de 1,7 % en moyenne annuelle.

LA BEREZINA

Le départ des troupes napoléoniennes pour Moscou, en février 1812, marque une nouvelle étape dans la défiance des marchés face aux initiatives impériales. Le système napoléonien ne fonctionne qu'en cas de victoire. Les guerres ne sont autofinancées que si elles sont gagnées. Dans le cas contraire, elles se révèlent très coûteuses. Et le marché le sait. La campagne de Russie est ainsi sanctionnée par une baisse de 7,5 % de la rente en près d'un an. Victor Hugo, évoquant la retraite de Russie, écrira : *« Pour la première fois, l'Aigle baissait la tête. »* La Berezina inaugure d'autres défaites, qui feront plonger la rente de 77 francs le 12 février 1813 à 45 francs le 4 février 1814. La rupture entre les marchés et Napoléon est désormais consommée. On atteint un point de non-retour quand les défaites de Napoléon sont ressenties positivement par le marché. Celui-ci voit ces défaites comme un signe de la fin du régime, et des dépenses qui y sont liées.

L'arrivée des armées étrangères dans Paris, le 31 mars 1814, soulage ainsi les épargnants. La rente gagne 7,7 % en une semaine. Plus fort encore, l'abdication de Napoléon I[er], quatre jours plus tard, est accueillie triomphalement par la Bourse : la rente gagne un quart de sa valeur en une semaine ! Napoléon, qui a restauré la crédibilité de l'Etat, aura donc fini par perdre entièrement la confiance des marchés. Mais l'empereur n'a pas joué sa dernière carte. Il revient de son exil sur l'île d'Elbe et débarque à Golfe-Juan le 1[er] mars 1815.

Pendant la période des Cent Jours qui va suivre, le désamour entre les opérateurs et Napoléon sera total. La nouvelle de son débarquement, connue à Paris le 6 mars, se traduit par une chute de plus de 17 % des cours. Les Cent Jours se solderont par une baisse d'un tiers des cours de la rente. Suivant cette même logique, les opérateurs se réjouissent de la défaite de Waterloo, le 18 juin 1815. Il s'agit pour eux d'une bonne nouvelle, puisqu'elle pousse Napoléon vers la porte de sortie. Ils achètent massivement des titres et la rente enregistre 15 % de hausse en une semaine.

Cette défaite fait par ailleurs d'autres heureux : Nathan Rothschild est informé le premier de l'avancement des combats, grâce à... un réseau de pigeons voyageurs. Il achète des titres anglais avant tout le monde et accroît ainsi sa fortune.

Le départ définitif de Napoléon pour Sainte-Hélène et le retour de la royauté signifient la fin des guerres ruineuses pour l'Etat. Mais le passif laissé par l'empereur à la Restauration s'élève à plus de 2 milliards de francs. Comme Bonaparte en arrivant au pouvoir, la royauté cherchera à retrouver le soutien des marchés financiers. La lutte pour la confiance devait donc connaître un nouvel épisode. L'histoire de la crédibilité des Etats n'en était pourtant qu'à son commencement.

Laurent Fléchaire
Jacques-Marie Vaslin

Bibliographie

● **A qui se fier ? Confiance, interaction et théorie des jeux,** *La Revue du Mauss* n° 4, deuxième semestre 1994 (La Découverte/Mauss, 316 p., 160 F).
● **Souveraineté, légitimité de la monnaie,** sous la direction de Michel Aglietta et André Orléan (cahiers *Finance, éthique, confiance,* Association d'économie financière, CREA, 1995, 417 p., 280 F).
● **La Construction sociale de la confiance,** ouvrage collectif (à paraître aux éditions Association d'économie financière/Montchrestien).
● **La société de confiance,** d'Alain Peyrefitte (Odile Jacob, 556 p., 160 F).
● **Trust, The Social Virtues and the Creation of Prosperity,** de Francis Fukuyama (Penguin Books, 457 p., 99 F).

Insondable confiance

Suite de la page I

Rationnel ou pas, *« le paramètre de la confiance est crucial pour accélérer l'impact d'une politique économique et éviter ses effets pervers »*, assure Jacques Le Cacheux, directeur du département des études à l'Observatoire français de conjoncture économique (OFCE). Et de rappeler la théorie de Keynes. *« Son intuition réside dans le fait que, les marchés n'étant ni suffisamment nombreux ni suffisamment efficaces pour coordonner toutes les décisions, les anticipations vont revêtir un aspect crucial, avec un aspect autoréalisant »*, explique l'économiste de l'OFCE.

Ainsi, si les ménages pensent que la situation de l'emploi va se dégrader, ils vont épargner et consommer moins, les entreprises produiront moins et licencieront, ce qui validera a posteriori les anticipations pessimistes des ménages. Les politiques keynésiennes vont donc chercher à restaurer la confiance en réinjectant du pouvoir d'achat...

LA DETTE

Des hommes politiques au gouverneur de la Banque de France, tous appellent de leurs vœux la confiance, sésame supposé vers des lendemains meilleurs. Edouard Balladur, alors qu'il était premier ministre, avait demandé au comité pour l'histoire économique de la France du ministère des finances d'étudier les emprunts de la Restauration, avant de lancer lui-même une grande souscription publique en mai 1993. Quelles sont les leçons de 1814 ? A cette époque, rappelle Jean-Marie Thiveaud, délégué général de l'Association d'économie financière et conseiller historique de la Caisse des dépôts et consignations, les caisses de l'Etat sont vides et la confiance des petits rentiers a été ébranlée par la *« banqueroute des deux tiers »*, l'annulation de la majeure partie de la dette de l'Etat par le Directoire, le 30 septembre 1797.

Louis XVIII va s'employer à restaurer le crédit public, au propre comme au figuré. La Constitution de 1814 prend la forme d'un véritable pacte de confiance entre le roi et la nation. La première loi de finances, constitutionnelle, voit le jour le 28 avril 1816. Elle met en place l'édifice financier français avec la Banque de France, le Trésor, la Caisse d'amortissement de la dette publique et la Caisse des dépôts et consignations, qui vont fonder ensemble le renouveau du crédit public.

Trois emprunts successifs témoignent de la montée en puissance de la confiance. Le premier, en 1816, est un échec : il n'est souscrit que par deux banques étrangères ; le second, un an plus tard, mobilise tous les grands banquiers de la place ; le troisième, en 1818, obtient un énorme succès et le gouvernement est obligé de faire donner la troupe pour contenir les souscripteurs...

Davantage que de confiance économique, Jean-Marie Thiveaud préfère parler de confiance monétaire et financière. Selon lui, le lien qui scelle les sociétés archaïques repose sur la notion de dette qui induit le mécanisme du crédit, au double sens moral et financier. L'homme est débiteur des dieux et la relation de confiance entre les divinités et le groupe est le ciment des premiers clans. Ce système de la dette fondatrice va, selon l'historien, impliquer une prééminence de la sphère financière, qui va perdurer jusqu'au XVIII[e] siècle, puis céder la place à une logique d'échanges de production instaurée par les pères de l'économie politique (Turgot, les physiocrates, Adam Smith...). La confiance n'est plus fondée sur le crédit mais sur l'échange.

Depuis vingt ans, on a progressivement abandonné cette logique économique de production/redistribution pour un retour de la prééminence de la finance, avec l'énorme pouvoir des marchés financiers. *« Si aujourd'hui la société a perdu confiance, c'est que nous sommes revenus dans une logique financière sans vouloir en tenir compte*, estime Jean-Marie Thiveaud. *Le couple capital-travail s'est inversé. Aujourd'hui l'argent est plus productif que l'industrie. Dans ce contexte, il est aberrant de maintenir dans l'esprit des gens qu'il y aura toujours du travail. Les règles du jeu ne sont plus adaptées, et il faut réinventer un système de juste redistribution. »*

Le thème de la confiance fait florès. Après le succès retentissant de *La Fin de l'Histoire*, l'essayiste américain Francis Fukuyama s'en est emparé dans un nouveau livre (*Trust, the Social Virtues and the Creation of Prosperity*, Penguin Books, 1995). Pour lui, le bien-être d'une nation ainsi que sa compétitivité sont conditionnés par le niveau de confiance inhérent à la société. Une idée partagée par Alain Peyrefitte (*La Société de confiance*, Odile Jacob, 1995), qui conforte cette thèse par des exemples historiques en revisitant, au passage, Max Weber.

Francis Fukuyama oppose deux types de nations : d'un côté, le Japon, l'Allemagne et les Etats-Unis, dotés d'un haut niveau de confiance, et, de l'autre, la France, l'Italie et la Chine capitaliste (Hongkong et Taïwan) d'un faible niveau. A quoi tient ce décalage ? La France aurait en commun avec les sociétés chinoises traditionnelles une faiblesse des associations intermédiaires entre la famille, comme cellule de base, et l'Etat interventionniste.

Résultat, la vie économique française s'est développée autour d'entreprises à caractère familial et de grandes sociétés publiques. Les associations professionnelles se seraient comportées comme des lobbies protectionnistes. Dans une ode au libéralisme, Fukuyama prône un Etat restreint qui permette au secteur privé de produire des richesses et à la société civile de créer une solidarité indépendante du gouvernement. La religion joue également un rôle important dans l'analyse de Fukuyama. Il rappelle, à l'instar d'Alain Peyrefitte, la théorie de Max Weber selon laquelle les valeurs prônées par le protestantisme ont permis le développement du capitalisme moderne, et n'hésite pas à élargir l'argumentaire au Japon, qui aurait adossé son développement économique au bouddhisme.

Mais quel est le secret pour susciter la confiance ? Christian Schmidt, professeur d'économie à l'université Paris-IX-Dauphine, avance deux exemples historiques célèbres, Raymond Poincaré et Antoine Pinay, des hommes qui par leur réforme monétaire et leur politique économique ont incarné la confiance. Voire Raymond Barre, s'il avait été soutenu par un parti. D'après Christian Schmidt, ces hommes ont en commun d'avoir fait appel au *« bon sens »*.

Jean-Michel Servet, professeur d'économie à l'université Lumière-Lyon-II, s'est intéressé au contexte propre à faire émerger la confiance. Trois éléments seraient indispensables. Premièrement, la mémoire qui permet un processus d'identification.

Et de rappeler l'exemple d'une banque qui avait raté sa campagne publicitaire : le banquier, avec son slogan *« Votre argent m'intéresse »*, avait été associé à un vampire. Sur un autre registre, Bill Clinton ne jouait-il pas, lors des premières élections, sur le mythe Kennedy ?

Deuxième point, la proximité. En France, les énarques sont perçus comme trop éloignés des préoccupations quotidiennes. En Afrique, les banques, considérées comme inaccessibles, suscitent la défiance, alors que la Loterie nationale, avec ses petits guichets au coin des rues, a su drainer l'épargne populaire.

UN PARI

Troisièmement, la foi, la croyance. *« Nous sommes aux antipodes de l'individualisme,* développe Jean-Michel Servet. *Il faut se reconnaître comme membre d'une totalité. Cela suppose des processus de médiation, rôle que peuvent jouer les associations. Mais, en France, celles-ci procèdent davantage de regroupements de consommateurs et ne sont pas suffisamment participatives. »* Selon lui, beaucoup font fausse route en cherchant à rassurer à tout prix : *« C'est exactement l'inverse qu'il faut faire,* explique-t-il. *La confiance se fonde sur un pari, une projection dans une période d'incertitude. »*

Qu'est-ce qui empêche aujourd'hui les Français de faire ce pari ? En dépit d'un léger frémissement enregistré en décembre dans les sondages, le tandem Juppé-Chirac a toutes les peines du monde à inspirer confiance. Faut-il incriminer la politique fiscale ? Michel Brulé, cofondateur de BVA, préfère évoquer dans la revue *Sociétal* (novembre 1996) l'échec des gouvernements à faire face à l'objectif majeur qui leur est assigné : donner du travail à ceux qui en cherchent, au premier rang desquels les jeunes. *« Les Français sont aujourd'hui comme les actionnaires d'une entreprise à qui le management demanderait régulièrement de "faire leur devoir" en mettant la main à la poche, et qui ne verraient jamais venir le redressement annoncé,* conclut-il. *Il n'y a pas là de quoi voir la vie en rose. »*

M. L.

Un indicateur de défiance

Pour Jean-Michel Servet, professeur d'économie à l'université Lumière-Lyon-II, le développement du *hard discount* a valeur de symptôme. Il voit dans le succès des produits sans marque un indicateur de perte de confiance. Le consommateur n'achète plus un produit les yeux fermés et se refuse à payer plus cher *« une différence supposée »*. Selon Jean-Michel Servet, le recul de la marque commerciale traduit un rejet de l'institution qu'est l'entreprise, une montée de l'individualisme, et illustre la défiance qui peut s'installer dans une relation économique.

… désamour

André Orléan, économiste et directeur de recherche au CNRS

« La confiance ne se réduit pas à un calcul du risque »

« La confiance a-t-elle sa place dans l'analyse économique ?

– La confiance est une notion embarrassante pour la théorie économique dans la mesure où elle évoque un *mode de relation* qui semble échapper, au moins partiellement, à ce qui constitue le principe même de l'action économique, à savoir le calcul rationnel. Il y a dans la confiance qu'on accorde l'expression d'une ouverture à l'autre fort éloignée de l'*homo œconomicus*, qui ne poursuit, dans ses relations avec ses semblables, que la recherche méticuleuse de son profit.

» Cet embarras que suscite la notion de confiance est parfaitement illustré par les positions de l'économiste américain Oliver Williamson, exposées dans son article *Calcultiveness, Trust and Economic Organization*, en 1993. Il y voit un concept flou, ambigu et trompeur dès lors qu'on cherche à l'appliquer aux réalités économiques. Aussi propose-t-il aux économistes d'en éviter systématiquement l'usage pour lui préférer la notion de risque.

» En effet, qu'est-ce que faire confiance, sinon prendre un risque, par exemple celui de perdre la somme avancée à un client ? Pour Williamson, la confiance se réduit au résultat d'un calcul, celui de la probabilité que son client le rembourse dans les délais convenus. Réduire la confiance à un calcul du risque, c'est pour l'économiste une opération essentielle, puisqu'elle lui permet d'éliminer tout ce que cette notion ambiguë évoque de liens sociaux, étrangers à l'économie.

» Toutefois, de nombreux économistes reconnaissent, dans la foulée du Prix Nobel Kenneth Arrow, que *« la confiance est un important lubrifiant des rapports sociaux »*. On peut opposer, par exemple, l'épaisseur des contrats qui font la fortune des avocats d'affaires américains au simple respect de la parole donnée, qui prévaut dans certaines communautés de la diaspora chinoise de l'Asie du Sud-Est ou dans celle constituée par les diamantaires juifs de New York. A rebours de la position défendue par Williamson, ces exemples nous invitent à une analyse de la confiance qui donne tout son poids aux structures sociales et aux obligations non économiques dans lesquelles l'activité économique est encastrée.

– Les économistes se partagent-ils entre ceux qui y croient et ceux qui n'y croient pas ?

– Ce n'est pas si simple ! Entre ceux qui croient au facteur confiance en économie et ceux qui pensent, comme Williamson, que ce terme est le plus souvent trompeur, il existe un moyen terme qui a la faveur des économistes, l'idée de réputation.

» La réputation serait la solution à la question de confiance dans une société désacralisée où la puissance du serment n'est plus reconnue. Tout le courant moderne s'en inspire. Elle repose sur une idée simple : pourquoi puis-je raisonnablement faire confiance à mon médecin, par exemple ? Tout simplement parce que s'il fait un mauvais diagnostic et que je m'en aperçois, cela nuira à sa réputation, et donc à sa clientèle future. Mon médecin a donc intérêt à bien me soigner. On retrouve ici la logique du gage : si je puis faire confiance à mon médecin, c'est parce qu'il met en gage sa réputation.

» Le rôle de la réputation est également au cœur des stratégies des grandes marques. Un bon exemple est donné par Perrier, qui, en 1990, retira ses bouteilles du monde entier à la suite de la découverte de traces de benzène aux Etats-Unis. Une réaction *a priori* disproportionnée, mais qui vise à rétablir une réputation. Soulignons que, pour être crédible, il est décisif de ne pas fuir ses responsabilités.

– Finalement, la notion de réputation ne suffit-elle pas à tout expliquer ?

» Je ne crois pas. Avec la notion de réputation, nous sommes revenus dans l'univers du calcul économique traditionnel : c'est parce qu'il est dans l'intérêt d'autrui de tenir ses engagements que je lui fais confiance. La crédibilité est une forme atténuée et appauvrie de la relation de confiance, par nature plus ouverte. Par ailleurs, ce mécanisme ne peut fonctionner que dans des situations très particulières où chacun doit pouvoir être juge de l'action considérée. Cela implique que cette action soit connue de tous et qu'aucune ambiguïté n'existe quant à son interprétation. Ces deux conditions sont rarement réunies. Dans la pratique, pour pallier ce manque d'information, les individus s'appuient souvent sur des dispositifs réglementaires. Ces repères construits socialement sont une dimension importante de la confiance qui échappe aux analyses libérales en termes de réputation.

– Comment la confiance prend-elle forme ?

– Cette notion renvoie à une dimension fondamentale du lien social qui rend possible la coopération entre les hommes, là où n'existait auparavant que la méfiance réciproque. Elle constitue un élément central de la production de richesses et repose sur trois processus fondamentaux : le gage, la sanction et la bienveillance. Le gage est ce que l'individu met en jeu comme preuve de sa détermination à tenir ses promesses. Lorsque le gage est une valeur monétaire, comme dans le cas d'une hypothèque ou d'un nantissement, la part jouée par la confiance est réduite. Son rôle est plus important lorsque le gage procède de valeurs non économiques, par exemple religieuses, comme dans le cas d'un serment. La notion de gage est ici étroitement liée à celle de sanction : le serment est crédible dans la mesure où parjurer provoque la colère divine.

» La bienveillance est le troisième élément qui intervient dans la notion de confiance. Sans elle, la relation se briserait sur les premiers imprévus. Cette interprétation amicale du comportement de l'autre va permettre de surmonter les difficultés au bénéfice des deux parties. Cette bienveillance permet de comprendre une caractéristique bien connue de la confiance, à savoir son caractère autovalidant : en faisant confiance à autrui, je renforce sa bienveillance à mon égard, ce qui diminue d'autant la probabilité de trahison.

– Peut-on parler de confiance pour les marchés financiers ?

– Les marchés sont caractérisés par une extrême susceptibilité qui les porte à chercher les points faibles pour en tirer immédiatement profit. C'est tout le contraire de cette attitude de bienveillance que nous avons placée au centre de la notion de confiance. Ce qui compte pour un marché, ce n'est pas tant l'évolution de l'économie que celle du marché lui-même et ses réactions prévisibles. Le marché est une mécanique autoréférentielle où chacun agit en ayant en tête la question suivante : comment va réagir le marché ? Cette incertitude pousse les opérateurs à se cristalliser sur des déclarations, des positions politiques qui n'ont pas de rapport direct avec les données fondamentales de l'économie.

En réalité, les opérateurs cherchent à être rassurés, et cette inquiétude les pousse à surinterpréter les signaux sociaux. La confiance me semble inappropriée pour caractériser les réactions des marchés financiers car elle est incomplète, jamais acquise.

– En quoi l'absence ou la présence de confiance peut-elle influer sur la conjoncture ?

– Ce qu'ont montré les modèles économiques, c'est le caractère autoréalisateur des sentiments de confiance ou de défiance. Si tous les individus ont une représentation morose de l'avenir, ils investissent peu et créent un enchaînement qui nuit à la conjoncture. A l'inverse, une vision optimiste engendre un cercle vertueux. On retrouve ici au niveau macroéconomique le caractère autovalidant de la confiance. Elle possède une dynamique spécifique où les phénomènes de contagion et d'exemplarité jouent un rôle majeur. La réalité économique n'est pas donnée dès le départ, mais est le produit de nos représentations et de nos croyances. »

Propos recueillis par Martine Laronche

Eurotunnel ou l'histoire d'une trahison

▼ Comment un placement s'est transformé en cauchemar pour des milliers de petits porteurs

Devenir actionnaire du plus *« gigantesque péage du monde »*, souscrire à un projet porté par *« les plus grands institutionnels financiers internationaux »*, être partenaire d'*« un pas de géant »* technologique, s'offrir le *« plus grand chantier du siècle »* : c'est en ces termes que s'affichaient les annonces publicitaires faites lors de l'appel à souscription pour Eurotunnel, en novembre 1987. L'ampleur du chantier le justifiait ? Peut-être. Mais le choix de faire appel à des fonds privés pour financer un projet d'une telle ampleur exigeait surtout de convaincre, massivement. Et l'on a su convaincre.

Depuis, pour beaucoup d'épargnants, bien des illusions sont tombées. Investi de la confiance quasi aveugle de centaines de milliers de petits actionnaires lors de son introduction en Bourse, le *« rêve »* d'Eurotunnel s'est transformé, en quelques années, en *« véritable cauchemar »*. Abus de confiance ? *« Non, autant cette expression me paraît adaptée pour le cas du Crédit foncier, autant elle est déplacée s'agissant d'Eurotunnel »*, souligne une spécialiste en placements financiers.

Dans le cas du Crédit foncier, *« la garantie sécuritaire de l'investissement était incontestée, et tout y concourait »* ; dans celui d'Eurotunnel, en revanche, *« la nature risquée du placement était d'emblée perceptible et affichée »*, poursuit notre experte. Un risque affiché ? Certes, le *« prospectus »* visé par la COB (Commission des opérations de Bourse), en novembre 1987, stipule que le projet Eurotunnel implique *« un certain risque que le souscripteur ne doit pas tenir pour négligeable »*. Une prudence réitérée lors de la troisième augmentation de capital d'Eurotunnel, en mai 1994, où la même COB précisait que l'entreprise *« comporte une part de risque significative qu'il appartient au seul souscripteur d'apprécier »*.

Précisément, il s'agissait d'*« apprécier »*. Comment ? Deux paramètres sont en cause : la nature des motivations d'investissement des souscripteurs et les moyens dont ils ont disposé pour mesurer le risque. *« La plupart des actionnaires d'Eurotunnel ont répondu à un cri du cœur*, précise Albert Jauffret, président de l'Adacte (Association de défense des actionnaires d'Eurotunnel). *Le tunnel sous la Manche a véhiculé un vieux mythe presque légendaire. En ce sens, la motivation des petits porteurs a été affective et comprenait une bonne part d'irrationnel. »* Un mécanisme qui a d'ailleurs plus fonctionné en France (611 000 actionnaires en 1995) qu'en Grande-Bretagne (135 000 porteurs).

« Les Anglais ont choisi d'investir pour les avantages tarifaires [gratuité des voyages, etc.], *associés à la détention de titres*, fait remarquer Dominique Maire, responsable de la communication d'Eurotunnel. *Pas pour la rentabilité de l'action elle-même. »* C'est acquis, les actionnaires anglais ont une plus grande connaissance des mécanismes boursiers. Mais l'argument ne résiste guère. Moins aguerris, les épargnants français ont clairement été appelés à investir dans une perspective de rentabilité et de constitution de retraite.

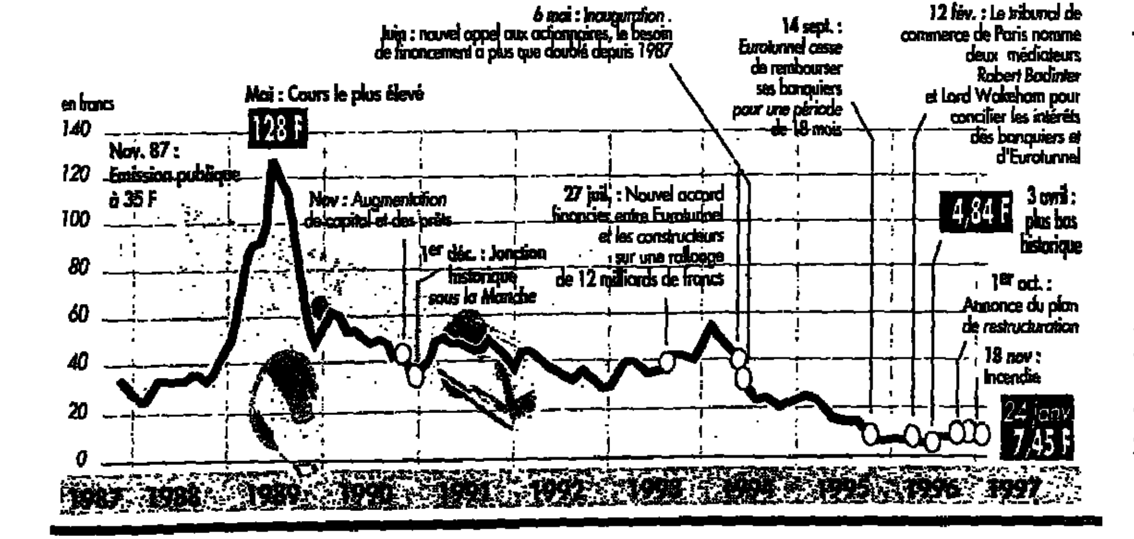
Discours rassurants des promoteurs et constructeurs, prévisions fastes des opérateurs (SNCF), anticipations élogieuses d'Eurotunnel, incitations répétées – et intéressées – des banques à l'achat d'actions : *« L'image générale qui a été entretenue autour du placement d'Eurotunnel a de loin masqué le peu d'éléments de prudence que certains choisissent de valoriser aujourd'hui, mais qui sont, pendant des années, passés totalement inaperçus »*, constate Christian Cambier, président de l'APAE (Association pour l'action Eurotunnel).

Les publicités très officielles de novembre 1987 n'annonçaient-elles pas *« un rendement annuel moyen de quelque 17 % pendant toute la durée de la concession »* ? De son côté, le coprésident d'Eurotunnel n'a-t-il pas déclaré, en décembre 1987, qu'il s'agissait d'un placement *« de bon père de famille »* ? A l'évidence, il fallait convaincre. Et l'on s'est attaché à fortifier l'engouement par la confiance, à présenter l'aventure de capital-risque en placement sûr et rentable.

On connaît la suite : la construction du tunnel a coûté deux fois plus cher que prévu (89 milliards de francs), l'endettement s'élève actuellement à 70 milliards de francs, et près de 740 000 porteurs détiennent un titre qui s'échangeait aux alentours de 7,45 F le 24 janvier 1997 – contre 35 francs lors de la souscription de novembre 1987 –, après un plus haut historique de 128 francs en mai 1989…

Olivier Piot

▼ L'effondrement du « chantier du siècle »



▼ Le moral des Français

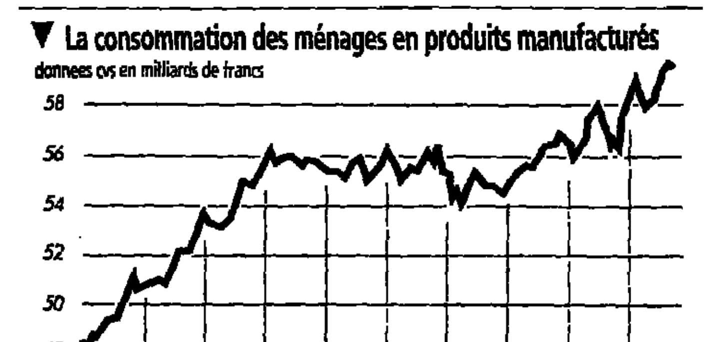
indice Sociétal-BVA

Election présidentielle · Elections législatives · Guerre du Golfe · Election présidentielle · Elections législatives · 38,4

1984 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96

Source : Enquête nationale menée auprès de 924 personnes (17-19 oct. 1996)

▼ La consommation des ménages en produits manufacturés



Source : Insee

Questions-réponses

1 Le consommateur français est-il plus pessimiste que ses voisins européens ?

C'est ce qui apparaît à la lumière des résultats du *« baromètre européen de la consommation »* créé par l'institut Ipsos pour le compte de la banque Sofinco. Plus de 6 000 personnes de sept pays d'Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas) ont été interrogées, du 2 au 11 décembre, sur leur moral et leurs intentions de consommation. A la question *« quand vous pensez à la situation économique de votre pays, quel est votre état d'esprit ? »*, les Français répondent *« plutôt ou très pessimistes »* à 76 % (Allemagne et Belgique : 72 % ; Grande-Bretagne : 44 % ; Espagne : 60 % ; Italie : 68 % ; Pays-Bas : 20 %).

On retrouve également cette prédominance française au travers des enquêtes mensuelles d'opinion de la Commission européenne (réalisée par l'Insee pour la France). En novembre 1996, l'indicateur de confiance des consommateurs atteignait –255 pour la France, –140 pour l'Allemagne occidentale, –195 pour l'Italie. En revanche, dans les deux pays qui ont vu décroître leur taux de chômage, les résultats sont largement positifs : 110 pour la Grande-Bretagne, 120 pour les Pays-Bas.

2 Cette crise de confiance se retrouve-t-elle dans l'entreprise ?

L'édition 1996 du sondage Sofres-MOA-ANDCP (Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel) sur le climat social montre que la déprime était plus grave en France que dans d'autres pays européens à l'automne dernier. Plus de 5 000 salariés (tous secteurs, toutes catégories socioprofessionnelles) ont été interrogés en septembre et octobre dernier. S'ils saluent les performances de leur entreprise, ils estiment que les efforts fournis pour faire face à la mondialisation et à la concurrence ne sont pas payés de retour. L'appréciation de leur situation dans l'entreprise en témoigne : 14 % seulement des Français estiment que leur situation s'améliore, contre 24 % des Britanniques, 26 % des Italiens et des Allemands, 40 % des Espagnols.

3 Comment l'Insee mesure-t-il la confiance des ménages ?

L'Insee réalise, depuis juin 1986, une enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages. 2000 ménages, renouvelés tous les trois mois, sont interrogés par téléphone sur leur niveau de vie passé et futur, le chômage, l'évolution passée et future des prix, l'opportunité d'acheter et d'épargner, leur situation financière passée et actuelle, enfin leur situation financière dans l'avenir et leur capacité à épargner. Les données sont traduites en soldes d'opinion. Toutefois, l'opinion des ménages est assez volatile, signale l'Insee. Ces derniers peuvent réagir à des événements politiques (élections, guerre du Golfe…) davantage que ne le justifierait les seuls facteurs économiques.

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	déc	nov.	nov	nov	oct.	nov	oct.
Dernier mois connu	+1,1	−1,4	+2,3	+0,3	−1,7	−0,5	+0,4
Cumul sur 12 mois	+5,6	+4,5	+3,2	+2	−2,3	+0,2	+2,8
Taux de chômage (en %)	déc.	nov.	déc.	nov.	oct	déc.	déc.
Dernier mois connu	5,3	3,3	10,9	12,7	12,2	6,7	9,7
Un an avant	5,6	3,4	9,9	11,6	12,2	8	9,4
Indice des prix (en %)	déc	nov.	déc.	déc.	jan	déc	nov.
Dernier mois connu	0	−0,3	+0,3	+0,2	+0,2	+0,3	+0,4
Sur 12 mois	+3,3	+0,5	+1,5	+1,7	+2,6	+3,1	+2
Solde commercial (en milliards)	nov.	nov.	oct.	oct.	oct.	oct	nov.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−13,2	+901,4	+9,4	+ 16,9	+7 262,4	−0,5	+1,8
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−162,1	+ 7 072,7	+95,4	+121,9	+65 905,7	−11,8	+34,4
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−162,1	+65,7	+64,2	+23,5	+42,5	−18,1	+25,2
Croissance du PIB (en %)							
3e trimestre 1996 (rythme annuel)	+2,1	+0,4	+3,3	+3,5	+2,4	+1,8	+3,3
Sur 12 mois	+2,2	+3,2	+1,9	+1,4	+0,7	+2,2	+1,6
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2,1	+1,4	−0,7	+1,3	+3,5	−0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	−1,8	−2,6	−3,4	−3,2	−3,7	−3,7	−1,5
1996 (estimations OCDE)	−1,6	−4,1	−4,1	−4,1	−6,7	−4,8	−2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

INDICATEURS DE QUATRE PAYS D'ASIE DU SUD-EST

● **PHILIPPINES.** Les investissements étrangers affluent aux Philippines (+150 % au cours des huit premiers mois de 1996), malgré les incertitudes politiques. Le ralentissement de l'inflation et l'accélération du rythme de croissance complètent cette évolution positive.

Croissance 1996 (estimation)	Taux d'inflation	Change/yen (sur un an)
6-6,5 %	+ 5,2 % (déc. 96)	- 10,1 %

Solde commercial annuel : - 12,2 milliards de dollars (sept. 96)

● **MALAISIE.** L'une des économies émergentes les plus dynamiques d'Asie s'attend à un léger ralentissement en 1997, avec tout de même 8 % de croissance. Le souci majeur reste le développement des infrastructures et de la formation.

Croissance 1996 (estimation)	Taux d'inflation	Change/yen (sur un an)
8,2 %	+ 3,3 % (nov. 96)	- 11,2 %

Solde commercial annuel : + 38 milliards de dollars (oct. 96)

● **INDONÉSIE.** Les troubles politiques ne semblent *guère avoir affecté l'activité qui devrait progresser de* 7,5 % en 1997 comme en 1996. Le redressement des prix des hydrocarbures tombe bien pour Djakarta, les exportations hors pétrole ayant connu un ralentissement.

Croissance 1996 (estimation)	Taux d'inflation	Change/yen (sur un an)
7,5 %	+ 6,6 % (déc. 96)	- 8,2 %

Solde commercial annuel : + 5,65 milliards de dollars (août 96)

● **THAILANDE.** Après dix années de records, l'économie thaïe est *légèrement dégrisée* : la croissance 1996 devrait être plus près de 7 que de 8 % et le déficit de la balance des paiements devient préoccupant (8,3 % du PIB). Ce malaise pourrait n'être que très passager.

Croissance 1996 (estimation)	Taux d'inflation	Change/yen (sur un an)
7-7,5 %	+ 4,84 % (nov. 96)	- 8,8 %

Solde commercial annuel : - 13,7 milliards de dollars (sept. 96)

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	25 590 000	3 121 500

Vers une meilleure compétitivité pour la France et l'Allemagne ?

▼ Europe occidentale
L'appréciation simultanée du dollar, de la lire et de la peseta devrait bénéficier aux exportateurs français et allemands

Si les indicateurs conjoncturels européens n'ont guère suscité de surprise ces dernières semaines, la hausse du dollar américain constitue en revanche un événement. A plus de 1,60 mark à la mi-janvier, c'est un gain d'au moins 5 % que la devise américaine a engrangé en l'espace de quelques semaines par rapport à son niveau moyen du deuxième semestre 1996. Que ce mouvement se poursuive n'est pas garanti. Son origine est suffisamment incertaine pour éviter toute conclusion hâtive sur la durée du phénomène. Pour autant, si tel était le cas, cette hausse aurait des implications bénéfiques sur les perspectives conjoncturelles européennes.

Deux raisons essentielles permettent d'aboutir à cette conclusion. La première tient à l'amélioration de la compétitivité extérieure des entreprises européennes, en premier lieu celles du noyau dur européen, vis-à-vis de la zone dollar. La seconde raison résulte des effets induits de la hausse du dollar sur le SME. Moins fréquemment abordé, cet aspect s'avère d'importance pour les pays dont la participation à la monnaie unique européenne soulève encore des incertitudes.

Pour des raisons probables de liquidité, la place du mark dans les transactions internationales étant significativement plus importante que celles des autres devises européennes, les fluctuations d'ampleur du dollar, à la hausse comme à la baisse, ne se font jamais de manière proportionnelle au regard des différentes monnaies du SME. En cas de défiance vis-à-vis du dollar, les arbitrages sont plus forts en faveur du mark qu'ils ne le sont en faveur des autres devises européennes. Dans le cas contraire, celui d'un regain de confiance dans la devise américaine, le mouvement inverse est observé : le mark pâtit davantage de ce changement que les autres devises du SME.

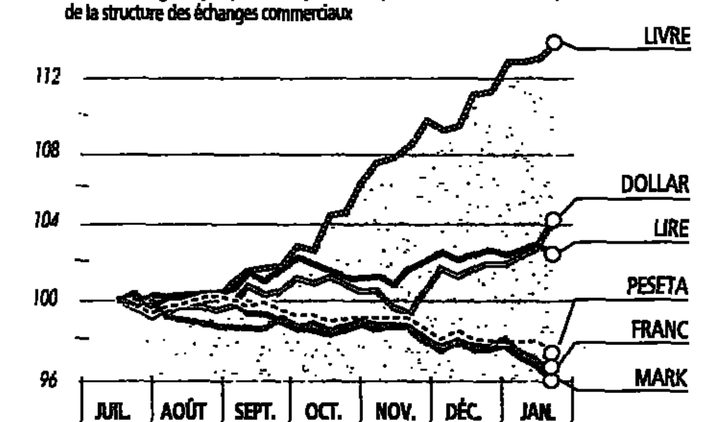
Au contraire des épisodes largement dévastateurs pour l'Europe monétaire et économique qu'ont constitués les accès de faiblesse du dollar de 1992-1993 et de 1995, ces distorsions sont aujourd'hui plutôt bénéfiques. Le dollar s'apprécie, de sorte que les monnaies habituellement les plus exposées face au mark allemand en tirent profit. Le cours de la lire et de la peseta dans le SME s'est ainsi sensiblement raffermi ces dernières semaines. A moins de 970 lires pour 1 mark, la crédibilité des promesses italiennes de stabilité de sa monnaie se trouve singulièrement renforcée et profite, par là même, à une convergence plus rapide des taux à long terme italiens avec ceux du noyau dur européen. En Espagne, cet environnement a en outre permis une nouvelle baisse des taux directeurs de la banque centrale.

Ces mouvements ont de multiples effets. Ils contribuent à réduire la sous-évaluation de ces devises à l'égard de celles du noyau dur européen, et aident à rétablir des conditions de compétitivité plus équitables entre le nord et le sud du continent. Au sud, les exportateurs en pâtiront. Mais, en revanche, la situation conjoncturelle des pays concernés devrait retirer d'importants bénéfices d'une décrue supplémentaire des taux d'intérêt et du regain de crédibilité dont bénéficient l'Espagne et l'Italie quant à leur participation à l'euro en 1999. Les estimations évaluent respectivement à 0,5 et 1 point de PIB la réduction du déficit budgétaire consécutive à une baisse de 1 point de taux d'intérêt espagnols et italiens.

Dans un contexte de difficultés extrêmes, les marges de manœuvre des politiques budgétaires pourraient s'en trouver quelque peu débridées et l'activité y trouver son compte. Les perspectives

▼ Taux de change effectifs* au cours des six derniers mois

* Taux de change moyen pondéré à partir d'un panier de 18 monnaies représentatif de la structure des échanges commerciaux



Source : Datastream

1997 pour ces pays aujourd'hui particulièrement moroses, la croissance attendue n'excédant pas 1 % en Italie et 2 % en Espagne, seront sans nul doute révisées à la hausse si ce cercle vertueux venait à s'installer dans la durée.

Les influences de l'appréciation du dollar sur la compétitivité extérieure européenne sont plus notables pour les pays du noyau dur dont l'activité économique a souffert ces dernières années d'un environnement défavorable en matière de change. Les exportateurs *français et allemands devraient* bénéficier simultanément de l'appréciation du dollar, de la lire, de la peseta ainsi que de la livre sterling, dont le mouvement d'appréciation initialement déclenché par des facteurs domestiques a pleinement tiré profit de la hausse récente du dollar. Ce regain de *compétitivité a donc tout lieu d'affecter* les performances globales à l'exportation, tant sur le front des échanges extra-européens qu'intra-européens.

C'est pour le moins une bonne nouvelle au moment où les seuls signaux de raffermissement de la *croissance perceptibles dans ces* deux pays, depuis l'été dernier, sont précisément ceux des commandes à l'exportation. Nul doute qu'une telle dynamique, en allégeant les contraintes de compétitivité et donc de productivité auxquelles sont obligées de faire face les entreprises, offrirait des perspectives d'emploi plus satisfaisantes qu'il ne ressort de la plupart des prévisions conjoncturelles récentes. L'investissement productif qui paraît de même avoir largement souffert des pertes de *compétitivité extérieure de la* France et de l'Allemagne, et au sujet duquel les perspectives demeurent peu réjouissantes, aurait dans ces conditions toutes les chances d'amorcer une nouvelle embellie courant 1997.

Au total, France et Allemagne pourraient connaître des rythmes de croissance d'un demi-point supplémentaire aux prévisions actuelles, 1997 passant du statut de médiocre à celui de bonne année. Si tel était le cas, l'exercice de bouclage budgétaire serait, comme dans le cas de l'Espagne et de l'Italie, bien que par des circuits d'une autre nature, rendu plus aisé.

Tout à la fois porteuse pour l'activité et facteur de convergence accélérée entre les pays européens, une hausse du dollar ne s'avère-t-elle pas finalement, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, un vecteur puissant de convergence vers l'euro ?

Véronique Riches
Economiste à la Société générale

La Biélorussie de plus en plus isolée

▼ Ex-URSS
Le rationnement a été réintroduit dans certaines villes du pays

Cinq ans après la disparition de l'URSS, l'économie de la Biélorussie fait toujours le grand écart entre deux systèmes antinomiques, avec en prime les décisions intempestives du président Loukachenko dont les pouvoirs, déjà exorbitants, ont été renforcés à l'issue du référendum contestable du 24 novembre 1996. L'image du pays est d'autant plus brouillée que les statistiques officielles continuent à travestir la réalité.

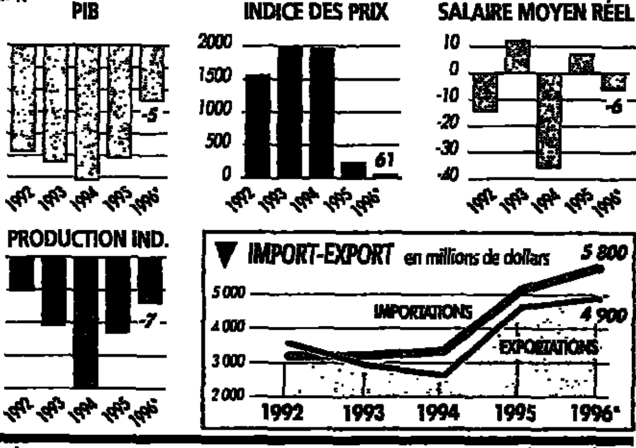
Ainsi, la Biélorussie aurait retrouvé le sentier de la croissance *en 1996 avec une augmentation du* PIB de 1 %, liée à la reprise industrielle. Une hypothèse tenue pour suspecte par les experts occidentaux, étant donnée l'importance des stocks d'invendus. En effet, pendant que les entreprises du complexe militaro-industriel s'engagent sans ardeur dans la reconversion, les industries civiles, toujours sous la tutelle des ministères, s'en tiennent au vieux dogme « produire pour produire » et accumulent les arriérés de paiement. En fait de privatisation, l'Etat se borne pour l'instant à conférer le statut de société par actions à certaines entreprises, en ne cédant qu'une part symbolique de *leur capital*.

Par ailleurs, lors du référendum de novembre, les Biélorusses se sont prononcés à une forte majorité contre la libre commercialisation de la terre. Dans un tel contexte, la timide émergence d'un secteur privé, dans le tertiaire notamment, relève presque du miracle. Ne contribuant au PIB que pour 15 % environ, il est victime à la fois d'une surveillance tatillonne et d'une forte pression fiscale, et ne doit souvent sa survie qu'à la clandestinité. Quant aux banques, soupçonnées d'avoir partie liée avec *la mafia, pourtant moins* puissante qu'en Russie, elles sont périodiquement menacées de nationalisation par le président.

Moins rapide que dans la plupart des autres Etats de la CEI, la décélération de l'inflation a néanmoins marqué un réel progrès en 1996, selon les données officielles. Mais là encore, le bilan est incertain vu les entorses fréquentes faites au plan de stabilisation. Aussi la désinflation pourrait-elle s'expliquer en partie par le maintien de toute *une série de prix sous le contrôle* de l'administration, qui a été étendu à de nouvelles catégories de produits lors de la campagne référendaire. Résultat : les pénuries sont réapparues et le rationnement a été réintroduit dans certaines villes du pays.

Le soutien artificiel du taux de change du rouble biélorusse, encadré depuis janvier 1996 dans un « corridor » selon le modèle russe, n'a pas été plus concluant. Si cette mesure a fait les beaux jours du marché noir, elle a surtout englouti les maigres réserves de la banque nationale, d'autant que les 70 millions de dollars destinés par le FMI à la stabilisation de la monnaie ont servi à acheter des engrais pour les *fermes collectives et à indemniser* les raffineries de la hausse du prix mondial du pétrole. L'artificialité *du change a, en outre, érodé la* compétitivité des rares produits exportables (engrais, bois, lin, *fibres synthétiques*, produits pétroliers), avec pour conséquence un creusement du déficit commercial. Ces résultats peu flatteurs pour un président en quête de plébiscite, ajoutés aux pressions de milieux d'affaires dynamiques, ont conduit à la suppression du « corridor » fin octobre 1996 et à la dévaluation de 30 % environ du rouble biélorusse, dont le cours suit désormais le rythme de l'inflation.

▼ Des résultats très médiocres



* Estimation

Source : BERD

L'autoritarisme débridé de M. Loukachenko et la mollesse des réformes entraînent la Biélorussie dans un isolement croissant, sans équivalent dans l'Europe post-communiste. L'une après l'autre, les *institutions internationales* ont pris leurs distances : le FMI a gelé ses crédits en janvier 1996, la *Banque mondiale en mai* et l'Union européenne début janvier 1997 ; à la même date, le Conseil de *l'Europe a suspendu son statut* d'invité spécial. De leur côté, les investisseurs étrangers observent *une prudente réserve* : avec, entre 1989 et 1995, un montant de capital investi à peine supérieur à 8 dollars par habitant, *la Biélorussie* se situe loin, très loin derrière les autres Etats européens de l'ex-URSS.

Seule la Russie continue à fermer les yeux. Avoir un allié dévoué sur son flanc ouest, surtout dans la perspective d'un élargissement de l'OTAN, est crucial pour elle. Tout comme l'est ce couloir d'accès à l'Europe pour ses produits, et notamment son gaz, beaucoup plus sûr que l'Ukraine et moins onéreux que les pays baltes.

Mais de là à tenir l'économie biélorusse sous perfusion, il y a un pas que la Russie n'est pas prête à franchir, car le coût supporté est déjà bien lourd. L'effacement réciproque des dettes publiques (hors dette énergétique), en février 1996, s'est soldé par 170 millions de dollars à son détriment, sans parler des pertes que représentent, depuis l'entrée en vigueur de l'union douanière (mai 1995), l'évasion de capitaux russes et la contrebande d'alcool. Aussi la Communauté des Républiques souveraines, portée sur les fonts baptismaux en avril 1996 par ces deux Etats, risque-t-elle de demeurer longtemps une coquille vide.

Marie-Agnès Crosnier

UN CHIFFRE

− 14,8 %

LE PRIX DE LA VIANDE BOVINE EN EUROPE EN 1996

Les prix agricoles à la production ont reculé sur toute la ligne l'année dernière en Europe, *indique l'Office des* statistiques communautaire Eurostat.

Mais la baisse moyenne de 1,6 % dissimule de grandes disparités. Notamment sur les marchés de la viande, qui ont vu les prix chuter de 1,3 % en moyenne (une baisse bien moindre qu'en 1995, où elle avait été de 3,8 %). Les bovins, frappés par la crise de la « vache folle » ont perdu 14,8 % de leur valeur marchande (13,8 % pour les veaux, pourtant exempts de tout soupçon de maladie).

Dans le même temps, les autres viandes ont vu la demande, *et donc aussi les* cours, se redresser vivement : les moutons et les agneaux auraient gagné *9,9 %*, les porcs 9,1 % et la volaille 4,6 %.

Du côté des végétaux, mêmes irrégularités. Le recul moyen de 1,1 % recouvre de fortes hausses, comme celle des olives et de l'huile d'olive (+ 19 %) et des légumes frais (+ 8,8 %), mais aussi de fortes baisses, comme celles des *« plantes sarclées »* – essentiellement les pommes de terre –, qui enregistrent une baisse de 23,4 % après, il est vrai, une flambée exceptionnelle en 1995.

UN CHIFFRE

-14,8 %

Les leçons de la crise en Corée du Sud

par Jean-Raphaël Chaponnière

Depuis trois semaines, grèves et manifestations violentes se multiplient en Corée du Sud. Les travailleurs s'insurgent contre une loi autorisant le licenciement pour raison économique, votée dans la quasi-clandestinité le 26 décembre dernier à l'instigation du président Kim Young-sam, élu en 1993, qui semble renouer avec les méthodes des dictatures qu'il a si longtemps combattues. Alors que la Corée venait de s'engager auprès de l'OCDE à reconnaître la liberté syndicale, la loi a repoussé à 2002 cette échéance, tout en s'inspirant des conseils des experts du château de la Muette pour imposer plus de flexibilité au marché du travail. A l'heure de la globalisation, la Corée n'a sans doute pas d'autre choix pour s'ajuster à la concurrence internationale, et les Coréens auraient peut-être accepté ces réformes si le gouvernement avait joué le jeu de la démocratie et n'était pas revenu sur ses engagements en matière de liberté syndicale.

L'histoire économique récente explique la situation actuelle. Après deux décennies très dynamiques, la Corée avait marqué le pas entre 1980 et 1985. Ensuite, la réévaluation du yen a dopé les exportations coréennes, et la démocratie, arrachée par les manifestations de 1987, a fait démarrer un second moteur, celui de la consommation intérieure.

Entre 1987 et 1989, les revendications sociales se sont multipliées. Les entreprises, qui ne manquaient pas de « grain à moudre », ont acheté la paix sociale. Depuis lors, les salaires augmentent de 15 % l'an – un record mondial – et, en 1996, la hausse a encore été de 10 %. Ils atteignent des niveaux européens dans certains secteurs comme la construction automobile (14 000 francs par mois en moyenne) ou l'électronique, où les ouvriers coréens de Samsung Electronics sont mieux rémunérés que ceux des filiales anglaises. La Corée a créé 5 millions d'emplois en dix ans (1987-1996) et le chômage a été ramené à 2 % (légèrement plus dans le cas des diplômés). Les Coréens refusent de travailler dans les activités « 3D » – *dirty, difficult, dangerous* – et, depuis 1990, l'emploi dans le secteur manufacturier diminue.

Les augmentations de salaires ont alimenté un essor sans précédent du marché. La Corée vivait auparavant sous le règne de l'austérité de la consommation. Jusqu'à la fin des années 70, les ouvriers, qui assemblaient des téléviseurs couleur pour l'exportation, ne recevaient chez eux que le noir et blanc car l'Etat interdisait la diffusion couleur. Les ventes de biens durables ont explosé – celles de voitures ont triplé entre 1987 et 1993 –, mais le renouvellement devient la principale composante des ventes, et leur progression ralentit : le marché automobile n'augmente plus que de 4 % l'an, les ventes d'articles ménagers ont diminué en 1996.

Cet essoufflement est d'autant plus préoccupant que le marché s'ouvre à la concurrence internationale et que les Coréens achètent plus volontiers étranger que les Japonais. L'administration a longtemps veillé à ce que le pays n'importe que l'essentiel – équipement et biens intermédiaires –, et tout produit fini importé était jugé comme un luxe inutile ; les articles de consommation ne représentent encore que 12 % des importations.

Suite aux revendications sociales de 1987-1989, les salaires ont augmenté de 15 % l'an. En 1996, la hausse a encore été de 10 %

La Corée est devenue un enjeu commercial, et ce protectionnisme est condamné. Son marché de produits manufacturés est au septième rang, entre le Royaume-Uni et le Brésil ; la Corée est le cinquième débouché des Etats-Unis devant l'Allemagne, le deuxième du Japon, mais le huitième (en dehors d'Europe) de la France, à égalité avec la Tunisie. Les Américains font pression pour démanteler les barrières non tarifaires. L'ouverture inquiète. Les industriels craignent qu'elle ne provoque une baisse de 5 à 10 % de la production industrielle ; autorisées depuis peu, les implantations étrangères dans les services mettent en péril les entreprises locales peu performantes.

Les Coréens s'inquiètent aussi de l'évolution de leurs performances sur les marchés étrangers. Après avoir progressé de façon spectaculaire, les exportations ont été de plus en plus confrontées à la concurrence des produits de qualité japonaise fabriqués à des coûts chinois par les filiales nippones. Les salaires ne sont pas les seuls responsables de la dérive des coûts en Corée. Les banques, dont les bilans sont grevés par des créances douteuses, proposent des crédits à 12 % à leurs meilleurs clients, alors que l'inflation est de 4,4 %. Les coûts de logistique sont les plus élevés d'Asie ; les infrastructures n'ont pas suivi la croissance, et l'Etat a tardé à réagir ; le parc de véhicules a quadruplé, mais le réseau d'autoroutes n'a pas augmenté, et la construction de la ligne à grande vitesse accumule les retards.

Pour lutter contre les hausses de salaires, les entreprises souhaiteraient embaucher de la main-d'œuvre étrangère, mais l'Etat est bien décidé à maintenir un contrôle sévère des entrées de travailleurs immigrés – ils seraient 100 000, soit 0,5 % de la population active. Les *chaebols*, eux, font pression pour une réforme du code du travail : il n'existe pas d'emploi à vie, mais les 800 000 salariés de ces grands groupes bénéficient de contrats à durée indéterminée qui prévoient des indemnités d'un mois de salaire par année d'ancienneté en cas de licenciement. Par contre, les salariés des PMI, quatre fois plus nombreux, sont soumis à des conditions bien plus précaires.

Autre solution de baisse des coûts : les délocalisations. Depuis 1991, les Coréens investissent davantage à l'étranger que les étrangers n'investissent en Corée (respectivement 5 et 2,8 milliards de dollars en 1996). La chaussure et la confection ont déménagé en Indonésie ou en Chine ; l'électronique grand public dans le Sud-Est asiatique et en Europe.

La Corée exporte davantage vers le Sud qu'en direction de l'OCDE, où sa position s'est érodée. En 1996, les succès sur les marchés émergents n'ont plus suffi à pallier le ralentissement des exportations vers les pays industrialisés. L'appréciation d'environ 30 % du won par rapport au yen et le retournement du cycle des mémoires électroniques – 15 % des exportations – ont freiné les exportations, dont le rythme a brusquement ralenti (+ 2,5 %), alors que les importations progressaient de 15 %. Equivalant à 4 % du PNB, le déficit courant devient préoccupant, même si l'endettement extérieur (100 milliards de dollars) n'est plus une contrainte. Ce ralentissement sème la panique dans un pays où l'on évoque une crise de survie dès que la croissance se rapproche de 5 %.

L'exemple coréen pourrait préfigurer ce qui attend d'autres économies asiatiques. Longtemps, la Corée, Taïwan et Hongkong ont été les seuls à pratiquer une stratégie d'exportation. Depuis dix ans, ils affrontent la concurrence de pays de la région qui, comme la Thaïlande, se sont inspirés de leur modèle, mais ces derniers sont à leur tour confrontés aux nombreux pays qui, en Amérique Latine, en Afrique et en Europe de l'Est, cherchent à transformer leurs bas salaires en avantage comparatif.

Jean-Raphaël Chaponnière est ingénieur de recherche au CNRS (Institut de recherche économie production développement de Grenoble).

LIVRES

De l'industrie comme l'un des beaux-arts

par Philippe Arnaud

HISTOIRE DE LA FRANCE INDUSTRIELLE
sous la direction de Maurice Lévy-Leboyer
Larousse, 550 p., 295 F.

Si vous n'avez pas encore offert toutes vos étrennes, il n'est pas trop tard. Entre une monographie de Michel-Ange, des peintres flamands de la Renaissance ou de Balthus, pourquoi ne pas glisser cette *Histoire de la France industrielle* ? C'est presque un livre d'art, et qui nous rappelle que longtemps art et industrie furent à ce point mêlés que l'on se donnait la peine de distinguer entre « arts libéraux » et « arts mécaniques ».

Cette somme séduit d'abord par l'abondance de ses illustrations : photos bien sûr, mais aussi dessins, affiches publicitaires. On retrouve par exemple, avec plaisir l'affiche de Savignac pour Bic (« *Elle court, elle court, la pointe Bic* »), mais aussi un motif dessiné vers 1780 par le Bavarois naturalisé français Oberkampf, sur de la toile de Jouy (la fameuse « *indienne* »).

C'est Maurice Lévy-Leboyer, professeur émérite à l'université Paris-X-Nanterre, qui a dirigé cet ouvrage collectif, auquel ont participé les meilleurs spécialistes de l'histoire économique de la France, parmi lesquels Jean-Marie Chevalier, Jacques Marseille, Alain Plessis, Christian Stoffaës..., on ne peut tous les citer.

Le plan du volume est chronologique. Il couvre la période 1700-2000. Il était difficile de trouver un fil conducteur qui permette de relier le temps des manufactures et celui de la haute technologie. C'est pourtant sur la continuité française qu'insiste Maurice Lévy-Boyer, soulignant notamment la capacité technique et la qualité du système éducatif d'un pays qui a longtemps nourri des doutes sur sa propre capacité industrielle, et contribué à légitimer la thèse d'un « retard » sur ses concurrents, partiellement injustifiée.

De la confection de la tapisserie de basse lisse à la Manufacture des Gobelins au prototype de maïs mis au point par Rhône-Poulenc, en passant par les glaces de Saint-Gobain, la plaque ondulée en fibrociment, le marteau-piqueur pneumatique, le moteur d'avion Gnome et Rhône, la DS, la caravelle, sans parler des centrales nucléaires et des hauts fourneaux, nous sommes conviés à une revue de détail des produits *made in France*, tant il est vrai que ce sont ses produits qui font la réputation d'une industrie.

On relira également avec intérêt les principaux épisodes qui ont construit la grande et la petite histoire du capitalisme à la française sous la Ve République : le « plan calcul » adopté en 1966 après « l'affaire Bull », l'offre publique d'échange de BSN sur Saint-Gobain en janvier 1969, les grandes restructurations au début des années 80 comme celle de la CGE (Alcatel Alsthom), le rachat par Pechiney d'American Can en 1988, etc.

Le dernier chapitre, « Entre rétrospective et prospective », tente de dessiner les grandes lignes de l'industrie du prochain siècle. Parmi celles-ci, déjà programmée, une « évolution profonde » du salariat traditionnel. Un seul reproche à adresser à cette synthèse éclairante et inédite : des caractères parfois trop petits (le texte est abondant) qui rendent la lecture, çà et là, difficile.

Les pièges à éviter pour l'Union monétaire

par Marie Owens Thomsen

Beaucoup a été dit sur les critères de convergence et sur le processus visant à créer une union monétaire européenne. Mais le débat sur les chances de survie de cette future union a été bien peu fourni. Une question notamment mérite d'être posée : quelle importance aura la convergence, une fois l'Union monétaire mise en place ? A ce stade, il est possible d'identifier trois domaines exclus du traité de Maastricht, mais essentiels pour la survie de l'Union ; ce sont le chômage, le déficit démocratique et la politique budgétaire commune.

Supposons que l'Europe opte pour la solution la plus pratique et que tous les pays entrent dans l'Union monétaire. Le chômage ne figure pas parmi les critères de Maastricht. Pourtant, dans ce domaine, il s'est opéré un mouvement de convergence très important – vers le haut ! Il y a 18 millions de chômeurs en Europe et le taux de chômage s'élève à 10,75 % en moyenne. Le lien entre le taux de change et le chômage n'est pas direct, mais il existe une transmission indirecte à travers les mécanismes de prix. Un pays qui a un déficit de sa balance de base verra sa devise se déprécier si elle opère dans un système de taux de change flexibles. En situation de changes fixes, ce sont les prix intérieurs qui doivent baisser. S'ils ne peuvent pas baisser, ou pas suffisamment, une crise peut s'ensuivre.

C'est le problème que connaît l'Europe avec son taux de chômage actuel. Il est politiquement et humainement difficile d'accepter que les salaires baissent. De plus, la rigidité de la réglementation du travail en Europe est telle que l'embauche est découragée. Le contraste avec les Etats-Unis est souvent évoqué. En moyenne, chaque année, 17 % des Américains, soit environ 8 millions de personnes, déménagent d'un Etat à l'autre. Cette mobilité de la main-d'œuvre qui facilite le processus d'ajustement interne, contribue également à maintenir un niveau de production élevé.

En Europe, une autre source de difficulté éventuelle dans l'ajustement interne est le déficit démocratique. Cette notion résulte du faible soutien populaire dont bénéficient des réformes qui sont indispensables. Si la flexibilité des prix extérieurs disparaît avec la création de l'Union européenne, il faut retrouver cette flexibilité au niveau des prix intérieurs, ce qui suppose des réformes structurelles qui risquent fort de manquer de soutien populaire. L'Union monétaire est-elle pour autant condamnée à l'échec ? Non, car il est possible de compenser la rigidité des prix intérieurs par une plus grande flexibilité fiscale. Prenons à nouveau l'exemple des Etats-Unis. Ce pays dispose d'un système d'impôt fédéral progressif. Quand la Californie était en plein boom, en 1987-1991, son taux d'imposition marginal (contribution de cet Etat au budget fédéral) était de 17 %. Au cours de la récession qui a suivi, ce taux est tombé à 12,5 %. Sans cette progressivité ou dégressivité de l'impôt en fonction du taux de croissance, les Californiens auraient payé l'équivalent de 11 milliards de dollars d'impôts supplémentaires en 1994. Ces variations de taux d'imposition peuvent représenter de 1,2 % à 2 % des salaires. Ces ajustements sont automatiques puisqu'il n'y a pas besoin de négociations entre les Etats pour adopter un compromis. Certes, une politique fiscale discrétionnaire peut être efficace, mais pour contrebalancer des rigidités structurelles, il faut aussi introduire une flexibilité structurelle.

Trois domaine essentiels sont exclus du traité de Maastricht : le chômage, le déficit démocratique et la politique budgétaire commune

Quelle est la solution proposée par l'Europe ? Le pacte de stabilité et de croissance qui consiste à faire en sorte que les différents Etats respectent des critères de déficit et de dette. Pour corriger un déficit public supérieur à 3 % du PIB, un pays aura dix mois. Si ce déficit persiste, il devra verser des fonds non rémunérés à la Commission européenne. Si, deux ans plus tard, la situation est toujours identique, ces fonds seront conservés par la Commission. Le montant de l'amende pourra être compris entre 0,2 % et 0,5 % du PIB ; au minimum 0,2 % plus 0,1 % pour chaque pour cent du ratio déficit/PIB supplémentaire, jusqu'à un maximum de 0,5 % du PIB. Seuls les pays qui affichent un PIB négatif de 2 % peuvent échapper à cette sanction. Avec un PIB entre – 0,75 % et – 2 %, le pays pourra plaider sa cause devant le conseil des ministres européen. Entre un *PIB* positif et jusqu'à – 0,75 %, la sanction sera automatique.

Cette proposition est tout le contraire de la flexibilité américaine car elle rend l'ajustement interne des régions en pénurie encore plus difficile, et n'est logique que pour des raisons purement politiques. Le gouvernement allemand l'a proposée pour rendre l'Union monétaire plus acceptable à sa population et pour décourager un pays d'exporter ses problèmes vers les autres membres de l'Union monétaire. A court terme, le pacte de stabilité peut être utile. A long terme, il pose un risque pour la survie de l'Union. Les pays de l'Union doivent pouvoir faire face aux chocs économiques ensemble et avoir un degré d'adaptabilité interne, sinon cette union risque de subir des crises potentiellement fatales. C'est la raison pour laquelle les trois points faibles que nous avons mentionnés doivent progressivement s'améliorer.

Puisque l'Union ne pourra pas survivre sans un marché du travail plus flexible, sans le soutien des populations et sans stabilisateurs automatiques fiscaux, les différents pays devront nécessairement s'engager dans cette voie. On peut donc prévoir une importante libéralisation des marchés du travail. *Le soutien de la population sera cependant difficile à obtenir à court terme car le chômage va certainement s'aggraver dans un premier temps.*

Mais une fois que les réformes auront commencé à produire des résultats en termes de créations d'emplois, les gouvernements bénéficieront d'un soutien plus important de la part de l'opinion publique. Il faut simplement espérer que les gouvernements dureront assez longtemps pour recueillir les fruits de cette politique... Les expériences de certains nations ont valeur d'enseignement. Les pays européens qui ont connu le taux de croissance le plus important en moyenne annuelle entre 1981 et 1993, sont ceux qui ont un degré de réglementation relativement faible : l'Angleterre, l'Irlande et le Danemark. A l'autre extrême, se trouvent la Grèce et l'Italie.

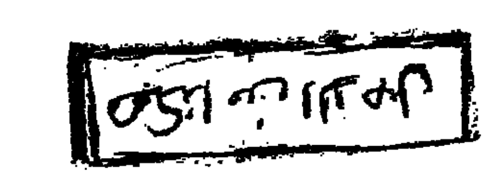
Le pacte de stabilité sera remplacé par un système budgétaire européen flexible. Le budget européen sera transformé, et vraisemblablement élargi au détriment des budgets nationaux. A la longue, il est impossible d'imaginer une banque centrale européenne sans un pendant au niveau budgétaire. Dans ce contexte, il est clair que l'Europe va évoluer vers une union politique et qu'elle va entreprendre une réforme importante de ses institutions, travail que la conférence intergouvernementale a déjà démarré.

Marie Owens Thomsen est responsable des études économiques à la BIP-Dresdner.

PARUTIONS

■ **LE CHÔMAGE EST-IL UNE FATALITÉ ?**
de Jean-Marie Albertini
A mi-chemin du manuel et de l'essai, ce livre destiné surtout au public étudiant offre les points de repère essentiels sur le chômage. Jean-Marie Albertini, chercheur au CNRS, connu pour ses talents de pédagogue et de vulgarisateur, est l'auteur de nombreux ouvrages d'initiation économique. Pas de solution miracle ici, mais un inventaire des principales analyses, et des politiques de lutte contre le chômage contemporain. A noter : un glossaire fort utile (PUF, « Major », 320 p., 98 F).

■ **MÉTHODOLOGIE ÉCONOMIQUE, de Claude Mouchot**
L'économie est-elle une science ? Une science inexacte, assurément, si l'on se réfère aux tâtonnements – et aux erreurs – qui jalonnent l'histoire de cette discipline. En détaillant la multiplicité des théories et des discours, Claude Mouchot, professeur à l'université Lumière-Lyon-II, s'est employé à décrypter ces « *causalités croisées* », omniprésentes dans la réalité économique. A noter un chapitre intéressant sur les problèmes posés par « *la rationalité économique* » et sur le nécessaire retour sur scène du « *politique* » en tant que contrepoint à une science économique trop dominante (Hachette, « HU Economie », 318 p., 135 F).



L'an VI des Instituts universitaires professionnalisés

Créées en 1991, à l'initiative de Claude Allègre, alors conseiller de Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale de l'époque, les Instituts universitaires professionnalisés (IUP) tiennent-ils leur pari ? Un pari ambitieux puisque leur vocation est de former des jeunes « cadres de terrain » imprégnés de la culture de l'entreprise grâce à la forte implication du monde économique dans les cursus, et donc immédiatement opérationnels. Une chose est sûre : les IUP se développent à un rythme soutenu.

En 1991, les 27 premiers IUP ont accueilli quelque 2 000 étudiants. Cinq ans plus tard, on compte 30 000 étudiants, inscrits dans 187 IUP : 94 dans le secteur secondaire (industrie, sciences, etc.) et 93 dans le tertiaire, qui rassemble les deux tiers des effectifs. L'implantation des IUP dans le tertiaire représente une vraie innovation, dont l'objectif est d'offrir aux étudiants une voie concurrente aux écoles de commerce, plus proche de l'entreprise et beaucoup moins onéreuse.

Les IUP forment en trois ans des étudiants recrutés au niveau bac + 1. Le diplôme, de niveau bac + 4, est une maîtrise assortie du titre d'« ingénieur-maître », décerné après avis d'un jury spécial. Aujourd'hui, le recul est insuffisant pour disposer d'un bilan sur l'insertion des diplômés. Seules peuvent être recueillies des données très partielles.

A l'université Montpellier-I, par exemple, l'IUP du commerce et de la vente, ouvert en 1992, a mené en décembre 1996 une enquête sur sa première promotion, sortie en août 1995. Sur 37 diplômés, 62 % avaient un emploi, 11 % poursuivaient leurs études et 24 % étaient en recherche d'emploi.

DEMANDE D'HABILITATION

A l'université de Savoie, l'IUP ingénierie du management et des services, à Chambéry, qui a ouvert en 1992 une filière transport, hôtellerie, tourisme et loisirs (THTL), a réalisé une enquête à la même période. Sur 60 étudiants qui ont répondu, 75 % avaient un emploi, 5 % faisaient leur service militaire, 5 % poursuivaient des études et 15 % étaient en recherche d'emploi ou en inactivité. Autre donnée pour cet IUP : seuls 20 % de ceux qui avaient un emploi étaient dotés du statut de cadre.

▼ Formation
Plus de 40 % de l'enseignement des IUP est dispensé par des cadres d'entreprise

« *Les entreprises ne jouent pas le jeu* », déplore Eric Vernette, directeur de l'IUP. Quels sont les salaires d'embauche ? Là non plus, pas de statistiques globales. Pour l'IUP de Chambéry, l'enquête indique une moyenne de 110 000 francs brut par an. Mais 30 % des salaires sont inférieurs à 70 000 francs net.

Du côté des entreprises qui connaissent ces filières, l'écho est favorable. « *Les diplômés sont expérimentés, proches du monde de l'entreprise et, surtout, ils ont les idées claires sur ce qu'ils souhaitent faire* », remarque Anne Bosi-Raux, chargée du recrutement à la BNP, où les diplômés de la filière banque-finance ont un salaire d'embauche d'« *environ 160 000 francs brut par an* ». Du même ordre de grandeur que celui des jeunes diplômés d'écoles de commerce (entre 150 000 et 190 000 francs par an).

Les IUP ne manquent pas d'atouts. Comme le souligne l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (Igaen), qui a enquêté auprès de 54 IUP au cours de l'année 1993-1994, « *d'une façon générale, tous les IUP s'avèrent le produit d'une véritable collaboration entre les universités et les entreprises, en vue d'une adéquation de la formation à l'emploi, l'absence d'une telle adéquation étant fréquemment reprochée à l'éducation nationale* ». En fait, les cadres d'entreprise interviennent à tous les niveaux.

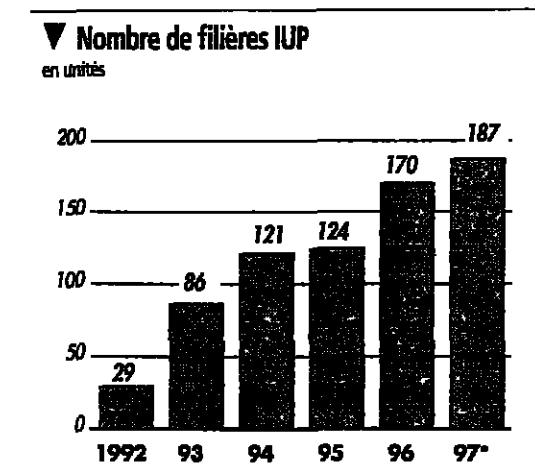
Ainsi, au départ, la moitié des enseignements devaient être dispensés par eux. Ce quota, aboli en 1995 par le ministère de l'éducation nationale, a finalement été ramené à un quart dans le cahier des charges des IUP publié en 1996 par la Commission consultative nationale (CCN) des IUP et des IUT (Instituts universitaires de technologie). Néanmoins, l'Igaen constate que les professionnels réalisent en moyenne 40,5 % des enseignements, en dépit de la faiblesse des rémunérations et défraiements.

Les stages en entreprise figurent parmi les points forts de cette formation : l'Igaen observe que leur durée moyenne est de sept mois et une semaine sur trois ans. Dans les IUP du tertiaire, elle atteint même neuf mois, selon le ministère de l'éducation nationale. Aussi, quand le projet des « stages diplômants » a été présenté comme une innovation par le CNPF, « *on en est resté pantois* », souligne Jean-Claude Werrebrouck, président de l'assemblée des directeurs d'IUP et directeur de l'IUP de Lille-I management et distribution. En outre, différentes instances regroupent à parité des universitaires et des professionnels, à l'instar de la CCN, chargée de donner son avis sur l'habilitation des IUP accordée pour quatre ans.

« *L'idée de départ était que l'on ne pouvait habiliter une IUP qu'à partir du moment où une organisation professionnelle s'engageait et pouvait même chiffrer les débouchés* », indique Jean-Claude Werrebrouck. « *A chaque fois que la CCN reçoit une demande d'habilitation, nous, au CNPF, interrogeons le secteur professionnel concerné sur ses besoins*, ajoute Michel Guyot, chargé de l'enseignement au CNPF, qu'il représente à la CCN. *Et ceci a parfaitement été accepté par les universitaires.* »

Malgré cette apparente réussite, les difficultés rencontrées par les IUP n'ont pas manqué. Initiatives de gauche, ils ont pu apparaître comme des concurrents des écoles d'ingénieurs, des IUT, et comme des sous-produits universitaires. Le CNPF n'a pas beaucoup apprécié que ce projet soit lancé sans concertation. Finalement, l'existence même des IUP « *a été remise en question durant le gouvernement Balladur* », se souvient Yvar Ekland, ancien président de la Commission consultative nationale des IUP et des IUT (CCN) et ancien président de l'université Paris-Dauphine. Cette période de flottement, qui a duré près d'un an, n'a sans doute pas favorisé la promotion des IUP ni leur image. Ce qui explique sans doute en partie que les effectifs n'atteignent pas l'objectif initial de cent étudiants par promotion. Ils sont en moyenne soixante-quatre, selon le rapport 1995 de l'Igaen.

▼ Nombre de filières IUP
en unités



▼ Evolution des effectifs
en milliers

1992	93	94	95	96	97*
1 500	6 495	14 000	16 000	20 229	23 700

*Estimations

Source : ministère de l'éducation

En outre, le projet initial a été « *édulcoré* » en 1995, indique Yvar Ekland. « *L'obligation de deux langues vivantes a été supprimée, la durée des stages raccourcie, et l'on a dit aussi que toutes les formations à caractère professionnel de type MST (maîtrise des sciences et techniques) avaient vocation à devenir des IUP.* » Ce qui a brouillé le paysage universitaire.

De plus, l'avis de la CCN sur les habilitations des IUP n'a pas toujours été suivi. Ainsi, en 1996, elle a proposé de ne pas habiliter dix IUP ne répondant pas, selon elle, aux exigences du cahier des charges. « *Le ministère a décidé de les habiliter pour un an* », indique Yvar Ekland. Par ailleurs, le rapport 1995 de l'Igaen souligne plusieurs anomalies, comme des effectifs trop faibles, voire nuls, dans certains IUP en 1re année, et des recrutements directs trop importants en 2e année d'étudiants de niveau bac + 2 (DUT, BTS, Deug, classes prépas, etc.). D'où des profils d'étudiants parfois très hétérogènes et difficiles à gérer.

Enfin, l'Igaen relève « *l'inadaptation fréquente des moyens* », qui « *compromet le développement de ces nouvelles filières cependant relativement peu onéreuses* ». D'où des solutions parfois bricolées, par exemple le versement par les étudiants d'une redevance, en principe facultative, pouvant atteindre 10 000 francs par an.

A l'université Paris-IX-Dauphine, les semestres d'études de l'IUP gestion du patrimoine ont été amputés d'une semaine, par souci d'économie.

D'autres IUP doivent restreindre le nombre de places offertes faute de locaux et de postes d'enseignants suffisants, comme à Montpellier-I, où il y a 600 demandes d'inscription pour 45 places à l'IUP du commerce et de la vente.

En dépit de leur relatif succès, les IUP restent méconnus auprès des étudiants et des employeurs. Ils manquent de moyens financiers pour s'imposer. On prévoyait à l'origine que la moitié des étudiants universitaires devraient sortir des IUP en l'an 2000. Une prévision très éloignée de la réalité.

Francine Aizicovici

Ingénieur-maître

Le titre d'ingénieur-maître, de niveau bac + 4, délivré par les Instituts universitaires professionnalisés (IUP), ne doit pas être confondu avec celui d'ingénieur, de niveau bac + 5. Le risque de confusion entre les deux a d'ailleurs conduit le Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (CNISF), ainsi que l'Union des cadres ingénieurs CGC, à intenter un recours en Conseil d'Etat, qui les a déboutés, fin 1994.

Le titre d'ingénieur-maître est décerné aux étudiants diplômés d'une maîtrise obtenue en IUP, sur proposition d'un jury spécial, composé à parité d'enseignants et de cadres d'entreprise. Celui-ci se prononce au vu de l'ensemble de la scolarité, et notamment des compétences développées par l'étudiant au cours des stages. Certains IUP n'ont pas encore mis en place ce titre, que les étudiants réclament pourtant. D'autres placent la barre très haut. En gestion du patrimoine, à l'université Paris-IX-Dauphine, les étudiants doivent avoir 14 de moyenne. Dans les IUP du secteur tertiaire, 67 % des diplômés d'une maîtrise sont ingénieurs-maîtres.

Les vertus de l'alternance

Chef de rayon chez Castorama, « *c'est une vie très prenante, mais formidable* ». Valérie Cressent, vingt-trois ans, titulaire d'une maîtrise délivrée par l'Institut universitaire professionnalisé (IUP) management de la distribution de Lille-I et du titre d'ingénieur-maître, n'aura guère eu le temps de souffler entre la fin de ses études et son premier emploi. Fin août 1996, son mémoire à peine soutenu, un poste l'attend déjà.

Elle a découvert le monde du travail et de la distribution lors de son année de licence à l'IUP, grâce à un stage de deux mois et demi chez Kiabi, une chaîne de magasins de vêtements. Puis, en année de maîtrise, qu'elle a effectuée en alternance dans la même société, où elle était responsable du rayon « *accessoires* » et d'une équipe de trois personnes. Durant un an, elle a donc passé deux jours par semaine à l'université et trois en entreprise. « *Travailler et faire son mémoire en parallèle, ce n'est pas toujours évident.* »

Cette année en alternance a été « *déterminante* » pour son embauche à Castorama, assure-t-elle. « *C'est le fait d'avoir allié études universitaires et expérience professionnelle, d'avoir déjà eu des responsabilités.* » Ce qui peut paraître paradoxal avec son statut de chef de rayon « stagiaire », qu'elle doit conserver six à huit mois, le temps « *d'apprendre le métier et de s'adapter à l'entreprise* ». Son salaire est d'environ 120 000 francs brut par an, primes incluses. « *Un salaire très correct* », juge-t-elle.

DIRECTEMENT EN LICENCE

A l'instar de 60 étudiants de sa promotion sur 80, Valérie est entrée à l'IUP directement en licence. Certains étaient en effet déjà titulaires, comme elle, d'un DUT (diplôme universitaire de technologie), d'autres d'un BTS, ou avaient suivi des études de niveau bac + 2. « *Les étudiants ne connaissent pas bien la filière IUP. C'est dommage, en première année, il y a aussi un stage.* » Pourquoi a-t-elle fait le choix de l'IUP ? « *Souvent les grandes écoles sont chères. Et puis c'est une formation universitaire reconnue.* » Mais pas très connue. C'est pourquoi, en 1994, elle a participé à la création de Promodis, une association d'étudiants destinée à « *promouvoir l'IUP et à développer le réseau d'entreprises partenaires* ».

Celles-ci sont une dizaine, qui versent leur taxe d'apprentissage à l'IUP, détachent des cadres pour participer à l'enseignement et proposent des stages. L'IUP est d'ailleurs issu d'une formation pour le management de la distribution, créée il y a une dizaine d'années par un ensemble d'entreprises. Les cadres viennent à l'IUP « *parler de leur métier, dans les domaines du marketing, des ressources humaines, etc.* ». Bref, ils racontent « *la vie au quotidien* ».

Un dialogue s'installe avec les étudiants. « *Les professionnels apportent leur expérience et, nous, notre vécu. Certains ont des méthodes anciennes ou des points de vue avec lesquels nous ne sommes pas d'accord. On en discute.* » A l'évidence, ses années d'IUP l'ont marquée. N'est-elle pas présidente de l'Association des anciens ? « *J'essaie toujours de vendre l'IUP parce qu'il m'a beaucoup apporté, à commencer par un emploi et un métier que j'aime.* »

F. A.

Des initiatives locales

On compte 187 instituts universitaires professionnalisés (IUP). Certains ont su faire preuve d'imagination. Quelques exemples :

▼ MONTPELLIER-I

L'IUP du commerce et de la vente, à Montpellier-I, qui organise dix mois de stage sur trois ans d'études, a mis en place une convention avec la Fnaim (Fédération nationale des agents immobiliers). Celle-ci finance une spécialisation en vente immobilière, y fait intervenir des professionnels et mandate un coordinateur chargé de faire le lien entre eux.

▼ CLERMONT-FERRAND-I

A l'université d'Auvergne-Clermont-Ferrand-I, les étudiants de l'IUP management et gestion des entreprises ont l'obligation d'effectuer au moins un stage de quatre mois à l'étranger. Ils peuvent aussi y étudier durant un semestre. « *Nous avons tissé des liens avec trente facultés ou écoles étrangères* », précise Maurice Chenevoy, directeur de l'IUP. Du Canada aux Etats-Unis en passant par la Pologne et la Biélorussie. Pour financer les voyages, l'IUP a créé une association, cogérée par les professionnels et les étudiants, à laquelle ces derniers cotisent à raison de 5 000 francs par an. Un fonds social prend en charge les frais de ceux qui n'ont pas les moyens de payer. L'IUP multiplie d'ailleurs les réseaux. Pour placer chaque année environ 400 étudiants en stage, elle collabore avec 150 à 200 entreprises.

▼ UNIVERSITÉ DE SAVOIE

L'international, c'est également le point fort de l'IUP d'ingénierie du management et des services de l'université de Savoie. Dans chacune des deux filières : transport, hôtellerie, tourisme et loisirs (THTL) et management et gestion des entreprises (MGE), les étudiants peuvent obtenir des doubles diplômes délivrés par l'IUP et des universités britanniques et allemandes.

▼ DAUPHINE-PARIS-IX

Enfin, si la formation continue est quasiment absente des IUP, alors qu'elle figure dans le cahier des charges, certains se lancent dans l'aventure, comme celui de Dauphine-Paris-IX, en gestion du patrimoine, qui, dès octobre, proposera une maîtrise en deux années d'études, accessible à des cadres de niveau bac + 2.

Secteurs de Pointe





Regroupant 33 communes (350 000 habitants) **LE DISTRICT DE RENNES**, Etablissement Public, recherche pour sa Direction du Développement Economique et de la Technologie son (sa)

Responsable du Développement

- Filière des Télécommunications -

Votre fonction, stratégique pour l'agglomération rennaise, sera de prospecter en France comme à l'étranger les entreprises de Télécommunications et des secteurs associés en vue de leur implantation sur le District.

Une formation d'ingénieur (SUPELEC, SUP TELECOM, ou équivalent) et **une expérience commerciale probante** sont indipensables pour réussir dans ce poste impliquant une aptitude relationnelle à haut niveau (Elus, scientifiques, dirigeants d'entreprises, ingénieurs de développement...).

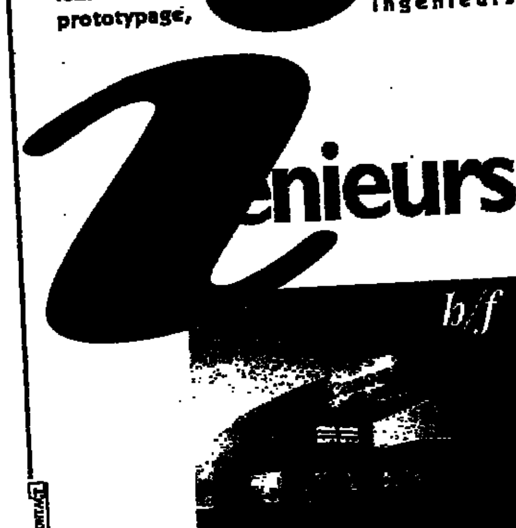
Bien sûr, vous parlez anglais et vous êtes disponible pour de fréquents déplacements de courte durée.

Merci d'adresser votre lettre de candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. RDFT/LM à notre conseil : Olivier PLESSE - **OUEST RESSOURCES HUMAINES 12 Quai Duguay Trouin - 35000 Rennes**, qui vous garantit discrétion et réponse. Les premiers entretiens pourront se dérouler à Paris.

ORH



CANON RESEARCH CENTRE FRANCE S.A. (Un des 5 laboratoires de Recherche et Développement du Groupe CANON en dehors du Japon) est un centre de recherche et de prototypage, représentant la créativité du Groupe dans les domaines des datacommunications et télécommunications. Pour poursuivre notre développement, nous recrutons 6 ingénieurs



Pour notre département Architectures de Télécommunications

1 INGÉNIEUR DE RECHERCHE - CDI - réf. DNA.01

Profil : Docteur en Informatique, vous êtes spécialiste de l'architecture et de l'implémentation des Systèmes d'Exploitation. Vous justifiez d'une expérience de plusieurs années dans la recherche.
Mission : Vous participez à la définition et à la construction de Systèmes d'Exploitation Avancés.
Connaissances requises : Vous possédez une expérience des micro-noyaux. Des connaissances en protocoles réseaux seraient un plus.

1 INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT LOGICIEL SYSTEME - CDI - réf. DMS.01

Profil : Ingénieur développement sur logiciel de base vous êtes spécialiste WINDOWS NT et justifiez d'une solide expérience de plusieurs années.
Mission : Vous concevez de nouvelles architectures systèmes utilisant des concepts avancés de communication sous WINDOWS NT applicables aux familles de produits CANON.
Connaissances requises : Vous possédez une expérience pratique en développement de driver WINDOWS NT 4.0. et une bonne maîtrise de l'architecture WINSOCK 2.0. Des connaissances PCI BIOS et C++ seraient un plus.

1 INGÉNIEUR DE RECHERCHE - CDI - réf. DMS.02

Profil : Spécialiste en protocoles de transmission de données, vous avez une expérience de plusieurs années dans la recherche et le développement dans un poste similaire (dans différentes sociétés internationales spécialisées «Datacom» et «LAN»).
Mission : Vous participez à la définition et à l'implantation des protocoles innovants, sûrs et performants pour les futurs produits de communications.
Connaissances requises : Vous avez une expérience pratique en spécification de protocoles au travers d'utilisation des langages SDL et des logiciels associés. Une expérience sur la famille de protocoles ATM serait un plus.

1 INGÉNIEUR DE RECHERCHE - CDD 12 MOIS À COMPTER DE MARS 1997 réf. DMS.03

Profil : Vous êtes spécialiste hardware électronique (écoles d'ingénieurs : ESEO, INSA, ENSIEHT ou équivalent) et justifiez d'une solide expérience de 3 à 5 années.
Mission : Vous concevez des sous-ensembles en VHDL pour de nouveaux produits de communication de CANON.
Connaissances requises : Vous possédez une expérience pratique en conception «VHDL» pour des applications «Datacom» et «Telecom» sur composants de type FPGA. Des connaissances en architectures INTEL et PCI, une expérience en DSP et l'utilisation d'outils MENTOR GRAPHICS seraient un plus.

Pour notre département de Recherche Théorique

1 CHEF DE PROJET - CDI - réf. IP.04

Profil : Vous êtes spécialiste en traitement et compression des images et avez une thèse dans ce domaine. Vous justifiez d'une expérience industrielle de 5 à 10 ans.
Mission : Vous menez à bien un projet industriel en animant, motivant et dirigeant une équipe de chercheurs.
Connaissances requises : Des connaissances en ondelettes et bancs de filtres seraient un plus.

Pour notre département Développement

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN - CDD 18 MOIS À COMPTER DE MARS 1997 - réf. NNA.01

Profil : Vous êtes ingénieur développement mécanique.
Mission : Vous collaborez dans le cadre d'un projet de développement.
Connaissances requises : Vous possédez 3 à 5 années d'expérience en conception de produits et de composants mécaniques et en analyse de structure mécanique. Des connaissances sur le système mécanique CAD 3D (CATIA) sont exigées.

Pour l'ensemble de ces postes basés à RENNES, la maîtrise de l'anglais est indispensable.
Merci d'envoyer lettre manuscrite et CV en français et en anglais, photo et prétentions sous référence du poste choisi à Canon Research Centre France S.A. à l'attention de Madame Dephine Karcher - rue de la Touche-Lambert 35517 Cesson-Sévigné cedex - France.

responsable développement systèmes H/F

ingénieur grande école

PARIS OUEST

HIGH-TECH

Nous sommes **l'un des tout-premiers groupes mondiaux de la Santé.** Nos produits de diagnostic (réactifs et automates) sont appréciés pour leur qualité et leur aspect novateur. Notre recherche/développement compte **plusieurs centaines de personnes aux USA et en Europe.**

Nous développons de **nombreux projets** d'automates et de systèmes.
Pour renforcer son équipe, le Directeur du Développement et de la Fabrication d'automates et systèmes **crée un poste de Responsable Développement Systèmes.**

Votre rôle, très complet, consistera à :

- **Concevoir l'architecture du Système** en termes de :
  - Définition, faisabilité, coûts, qualité.
  - Conception, fiabilité, performances.
  - Conformité ISO et plan de documentation.
- **Valider le système :**
  - Etablir le plan de tests détaillé.
  - Exécuter le plan de tests avec l'équipe R/D.
  - Valider en clinique. Documenter en résultats.
- **Etablir le processus de suivi** des problèmes-système :
  - Définir les priorités et les critères de résolution.

Vous serez en rapports étroits avec tous les services de notre groupe et **encadrerez une équipe de 4 collaborateurs.**

Ingénieur Grande Ecole, vous avez acquis une **très solide expérience en développement de système** comportant **l'encadrement** d'une **équipe de développement logiciel** dans une industrie de biens d'équipement.

Vous parlez couramment **l'anglais.**

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions), sous la référence BS 45, à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON



COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Nous sommes un groupe de dimension mondiale, leader sur le marché en forte croissance des solutions de télécommunications (voix, données, image,...) destinées aux entreprises et administrations. L'importance de nos activités sur le marché français nous conduit à rechercher un

DIRECTEUR DE MARCHÉ «GRANDS COMPTES»

500 KF +

PARIS OUEST

Missions et Responsabilités

A la tête d'une équipe d'Ingénieurs Commerciaux confirmés, vous êtes chargé de développer un chiffre d'affaires d'environ 200 MF auprès de grands comptes nationaux et internationaux. Vous évaluez les potentiels de votre marché et définissez les stratégies commerciales adaptées. Vous dirigez l'activité de vos collaborateurs et êtes responsable du respect des plans d'action et de l'atteinte des objectifs. Vous vous impliquez personnellement dans les négociations au plus haut niveau. Attentif à l'homogénéité de notre offre, vous coordonnez l'action de nos agences régionales ou filiales à l'étranger auprès des clients à structure décentralisée. Vous êtes le garant du suivi des réalisations en relation avec nos équipes de Chargés d'Affaires et travaillez en interface avec la Direction Commerciale, les Régions, les Unités Produits et l'ensemble des entités du groupe.

Profil et Offre

A 35 ans environ, vous êtes de formation supérieure (Ingénieur ou ESC). Vous bénéficiez d'une expérience réussie en environnement high tech (offres complexes dans les domaines informatique, télécom ou équivalent). Vous maîtrisez l'approche des grands comptes et l'encadrement d'équipes commerciales. Homme d'analyse et de décision, vous êtes un leader reconnu tant par votre impact personnel que par votre capacité à fédérer les énergies. Nous vous proposons de jouer un rôle-clé dans notre développement. Nous vous donnerons les moyens d'exprimer pleinement votre potentiel. La dimension de notre groupe et son envergure internationale vous garantissent d'importantes perspectives d'évolution.

Les entretiens avec la société auront lieu le 18 février.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous la référence 5928 à notre conseil :
PREMIERE LIGNE - 54, avenue du Général Leclerc - 92513 BOULOGNE Cedex
Fax : 01 46 05 00 34

PREMIERE Ligne

Notre groupe occupe une position de leader mondial dans le domaine de la conception et de la construction de matériel ferroviaire. L'Etablissement CIMT (1100 personnes), basé à Petite-Forêt - proximité Valenciennes (59) - est spécialisé dans la réalisation de véhicules destinés aux transports urbains et suburbains. Nous renforçons notre structure et recherchons un

Ingénieur CAO-DAO

Vous prendrez en charge, au sein de la Direction Projets et Technique, le développement de l'outil CAO-DAO dans la fonction études.

Vous poursuivrez la mise en œuvre de Catia dans le service sous les aspects logiciels et matériels, ainsi que le déploiement de l'ensemble des filières technologiques potentielles de l'outil. Vous assurerez également la formation et l'assistance techniques nécessaires aux ingénieurs et techniciens utilisateurs. Vous serez responsable des investissements liés à l'outil CAO ; enfin, vous participerez aux actions de développement au niveau de la Division Transport.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience dans une fonction similaire, acquise sous les aspects logiciel (Catia) et matériel. Vos compétences techniques, votre sens du terrain et de bonnes capacités relationnelles ainsi que la pratique de l'anglais vous seront indispensables pour mener à bien votre mission.



Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CAO à notre service recrutement : Etablissement CIMT - rue Jacquard - BP 45 - 59494 Petite Forêt - Fax : 03 27 14 16 88.

INGÉNIEUR

RESPONSABLE GÉNIE AÉRODYNAMIQUE ET CLIMATIQUE

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment est un Centre de Recherche et d'Essais unique en Europe dans le domaine du bâtiment.

Merci d'envoyer lettre manuscrite de motivation et Cv détaillé à :
Jean-Noël ANDRÉ
Service des Ressources Humaines
CSTB
4, avenue du Recteur Poincaré
75782 PARIS CEDEX 16.

Établissement de NANTES

Vous avez 35-40 ans environ et vous êtes diplômé ingénieur avec DEA ou doctorat. Vous avez une double compétence scientifique et commerciale que vous avez perfectionnée par une expérience industrielle (10 année en R & D par exemple). Vous parlez bien l'anglais et vous êtes mobile.

Avec la Soufflerie Climatique Jules Verne, sans équivalent mondial (Etablissement de Nantes) le CSTB vous propose un environnement à la mesure de votre motivation tant dans le domaine du Bâtiment que dans ceux de l'automobile, de la Défense ou de l'Industrie.

Directement rattaché au Chef de Service, vous serez responsable du développement de l'Ingénierie Aérodynamique et Climatique à partir de l'utilisation de la Soufflerie Climatique Jules Verne.
Votre sens de la négociation, vos capacités de communication, de conduite de projets scientifiques et techniques et votre créativité vous permettront de réussir dans cette mission.

CSTB
le futur en construction

MILLÉSIMES



Notre groupe CAP GEMINI est leader européen dans le domaine du service et du conseil en informatique et télécommunications. Nous disposons notamment de centres de compétences dédiés à la mise en place du Progiciel SAP (plus de 400 projets réalisés dans 15 pays). Pour répondre à l'attente de nos clients nationaux comme internationaux, notre équipe de plus de 100 personnes en France renforce son potentiel de conseil et recherche des :

CONSULTANTS CONFIRMÉS SAP/R3
Modules FI - AM - CO - MM - PP
ref. 4/4517

CONSULTANTS EXPERTS FONCTIONNELS
Achats - Finance - Logistique - Production
réf. 4/4506

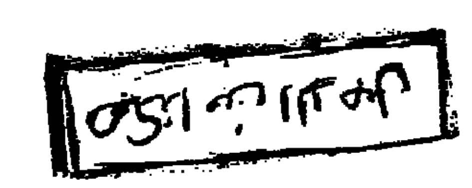
Pour plus d'informations, rejoignez-nous dans le cahier "INITIATIVES" de mardi 28 Janvier, rubrique Audit/Conseil *ou adressez CV, lettre, photo et rémunération actuelle à notre Conseil OPTEAMAN, Le Quintet A - 12 rue Danjou - 92517 Boulogne cedex. Fax : 01 47 61 49 45 en indiquant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.*

Secteurs de Pointe



ointe

…tique - Réseaux Télécommunications



Secteurs de Pointe

INGÉNIEUR « BAIES ET VITRAGES »

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment recrute pour son établissement de **MARNE-LA-VALLÉE**

Ingénieur, âgé de 30 à 35 ans, vous devrez avoir une expérience en menuiserie et vous aurez comme mission la gestion technique des marques de qualité NF fenêtres et produits associés.

En relation avec le chef de division, vos principales responsabilités consisteront à :

- conduire la politique technique des marques de qualité
- superviser le suivi
- faire évoluer les certifications existantes et en démarrer de nouvelles dans le domaine des stores, quincaillerie, joints, etc.

La maîtrise de l'anglais et des outils modernes de micro-informatiques est indispensable.

Merci d'envoyer votre candidature au : CSTB - Réf. IBV Service des Ressources Humaines 4, avenue du Recteur Poincaré 75782 PARIS CEDEX 16.

CSTB
le futur en construction

MILLÉSIMES

Nous recherchons l'élite

Avec Java et Hot Java, Sun Microsystems a bouleversé la façon dont l'industrie et les utilisateurs percevaient l'Internet. Aujourd'hui, nous vous proposons de profiter, vous aussi, du succès de Sun en rejoignant, à Grenoble, notre équipe multinationale spécialisée en R&D Telecommunications.

RESPONSABLE MARKETING PRODUITS TELECOMS

Votre responsabilité : élaborer les meilleures solutions télécoms de demain et participer au championnat mondial de l'innovation.

A l'échelle internationale, vous définissez la stratégie marketing de nos solutions télécoms pour entreprises. La décision de développer un nouveau produit en adéquation avec la demande des professionnels vous incombera en propre.

Responsable du marketing mondial de notre centre de recherche, vous définirez toutes les actions marketing pour le développement et la promotion de nos produits.

Pour prendre la pleine mesure de cette responsabilité mondiale, réservée à un professionnel d'exception, vous possédez : diplôme d'une école de commerce et/ou d'ingénieurs - 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire - disponibilité pour de fréquents déplacements internationaux - anglais courant.

Maîtrise du français et du marketing opérationnel, de préférence dans notre secteur d'activité, constituerait un plus.

Merci d'adresser votre candidature par voie postale, fax ou E.Mail à : SunSoft Gilles Geenen - 13, avenue Morane Saulnier - BP 53 - 78142 Vélizy Cedex Fax : 01 30 67 53 00 - E.mail : Gilles.GEENEN@France.Sun.Com



★ EURO RSCG

LA NATURE EST CAPRICIEUCE NOUS AIMONS CEUX QUI ANTICIPENT

A quoi ressemblera le monde, dans 5 ans, dans 10 ans, dans 50 ans ? Si nous en avons une petite idée, c'est que notre métier, qui est d'assurer aux quatre coins du globe les compagnies d'assurances, consiste à imaginer et prévoir le monde de demain pour toujours mieux l'assurer. Premier réassureur français, 5ème mondial, avec un chiffre d'affaires de 13 Milliards de francs, nous rassemblons 1 200 personnes qui aiment se dépasser, bouger, innover. Nous vous proposons de nous rejoindre au sein de notre Département Risques Naturels.

INGENIEUR GRANDE ECOLE RISQUES NATURELS

De formation Ingénieur Grande Ecole, avec une bonne maîtrise de l'informatique, vous souhaitez valoriser une première expérience acquise de préférence dans le domaine des catastrophes naturelles et des phénomènes physiques. Directement rattaché au Responsable du Département et en relation avec notre Direction Informatique et les organismes techniques externes, vous participez à l'élaboration et au développement de nouveaux modèles d'evaluation des risques naturels. Vous jouez un rôle d'information et de conseil aupres de nos équipes et de nos clients en France comme à l'étranger Votre analyse des phénomènes naturels, des sinistres qu'ils peuvent engendrer et des systèmes de couverture qu'ils réclament, nous permet d'aller toujours plus loin dans l'optimisation de nos engagements. Rigoureux, autonome, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Si vous aimez que vos études se concrétisent, vous constaterez vite que nous mettons tout en oeuvre pour favoriser le développement de chacun, car si nous ne connaissons pas le métier que vous ferez dans 10 ans, nous savons en revanche qu'il vous ressemblera.

Merci d'écrire à : Anne Mornet - SCOR DRH/ Recrutement - Ref. : IEAB/AN - 1, avenue du Président Wilson - 92074 Paris La Défense Cedex.



L'ASSUREUR DES ASSUREURS

GUILLAUME TELL

Nous sommes un groupe de dimension mondiale, leader sur le marché en forte croissance des solutions de télécommunications destinées aux entreprises et administrations. L'importance de nos activités dans le monde et l'évolution constante de notre offre en termes de produits et services (intégration télécom et informatique), nous conduit à rechercher un

INGENIEUR MARKETING H/F PARIS OUEST

STRATEGIE PRIX (offres techniques complexes)

Missions et Responsabilités

Vous êtes chargé de définir et de mettre en œuvre la politique tarifaire de notre offre «Software» standard ou spécifique. Proche de la Technique et du Marketing-Produit, vous déterminez le coût et la valeur des applications. Attentif aux impératifs de rentabilité et aux contraintes commerciales, vous calculez les prix et les marges dans une optique de cohérence et de compétitivité. Outre votre travail d'analyse et d'élaboration, vous vous rendez dans les filiales pour vous assurer de l'homogénéité de notre offre. Dans le cadre de certains projets, vous assistez nos équipes commerciales pour les positionnements de prix. Vous jouez un rôle important dans le mix-produit et influez directement sur les performances de notre groupe.



Vous avez 30/35 ans environ. Ingénieur de formation, vous évoluez dans un environnement high-tech (informatique ou télécom). Vous exercez une fonction marketing ou occupez un poste au contact du marché et des clients (Technico-Commercial, Avant-Vente, Offres,...). Votre compréhension des offres techniques complexes, intégrant hardware et software, vous permet d'en déterminer la valeur et le prix, en particulier pour la partie «Logiciel». Rigoureux et méthodique, vous avez un bon esprit d'analyse et l'acuité nécessaire pour bien percevoir l'évolution des techniques et des marchés. Disponible, ouvert et créatif, vous avez de bonnes capacités de communication. Nous vous donnerons les moyens d'exprimer pleinement votre potentiel dans un contexte vous garantissant de réelles perspectives d'évolution.

Les entretiens avec la société auront lieu le jeudi 27 février.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous la référence 6016 à notre conseil : PREMIERE LIGNE - 54, avenue du Général Leclerc - 92513 BOULOGNE Cedex Fax : 01 46 05 00 34.

PREMIERE Ligne

★ EURO RSCG

Vous êtes juriste,
découvrez votre Monde le mardi *
Un rendez-vous :

« Le Monde de l'organisation et de la gestion »

- Juristes/Ressources humaines
- Dirigeants
- Gestion/Finance
- Conseil/Audit
- Marketing et communication
- Fonction commerciale
- Cadres

Carrières internationales dont carrières européennes

*** daté mercredi**

Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

Filiale d'un groupe européen Spécialisé dans le textile recherche son

Coordinateur Logistique

Paris **180/200 KF**

Rattaché à la direction, vous serez chargé de mettre en place une logistique efficace.

- ❒ Vous assurez l'interface entre les services commerciaux et la production.
- ❒ Vous élaborez les prévisions d'achat en corrélation avec les services commerciaux.
- ❒ Vous validez les plannings d'approvisionnement et le respect des délais.

A 26/30 ans, de formation ingénieur, vous avez 2 à 3 ans d'expérience opérationnelle idéalement acquise dans le secteur textile à un poste de logistique ou de coordinateur entre les services commerciaux et la fabrication.

Pour ce poste, la pratique de l'anglais et de l'italien est nécessaire.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Frédéric Pommier, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** (Connexion 3,48F/Min) sous la référence FPI15623

MP **Michael Page Ingénieurs & Production**
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

ITALIE, EUROPE DU NORD

Responsable Zone Export

Rattachée à un très grand groupe industriel, de notoriété mondiale, notre filiale de 1 200 personnes réparties dans 4 pays, a pour vocation la recherche, l'industrialisation et la production en grandes séries de sous-ensembles et produits de nouvelles technologies associant électronique et mécanique.

Reportant au "Sales - Marketing Manager", le professionnel de la vente "business to business" que nous recherchons aura 3 objectifs : poursuivre la relation clients déjà engagée, développer de nouveaux marchés, améliorer la crédibilité technique vis-à-vis des interlocuteurs internes et externes.

A 30 ans environ, de formation Ingénieur ou ESC, vous avez déjà réussi une première expérience de quelques années de la vente à l'industrie de produits ou sous-ensembles techniques, dans un environnement de grandes séries. Bilingue français / italien, vous maîtrisez bien l'anglais et possédez une réelle ouverture internationale.

Pour ce poste basé à proximité d'une ville importante de Bourgogne, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 179/19P, à ETHIKA, 7 rue Victor Hugo, 69002 Lyon, qui s'engage à vous répondre dans un délai de 3 semaines si votre dossier est retenu.

OTC

Ethika
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Secteurs de Pointe

Environnement
Valeur d'entreprise

RESPONSABLE ENVIRONNEMENT
HYGIÈNE/SÉCURITÉ

FRANCE/EUROPE
30 ans — **Basé Paris**

Missions : *• communiquer et mettre en application la politique du Groupe dans le cadre de la législation européenne • accompagner et sensibiliser les sites dans une démarche très pragmatique et pro-active du traitement des problèmes • définir concrètement les plans d'action en conciliant la réduction des risques et les contraintes économiques (qualité/coût/délai). En assurer le suivi.*

Profil : *double formation (génie chimique, biologie... + environnement...) • Expérience opérationnelle de la fonction en industrie (métallurgie, plasturgie, process...) • fortes sensibilités économique et technique (budgets importants) • réelle capacité à travailler en équipe • esprit autonome et entrepreneur. Anglais courant.*

Vous êtes prêt à représenter de manière active les Direction Générale / Direction Industrielle de la Division à qui vous reportez et laisser votre empreinte sur le terrain. Faites-nous part de vos motivations ; nous saurons y répondre !

Pour ce poste, veuillez adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, s/réf. 61.4994/LM. portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

PPG Glass Europe

CA : 3,2 milliards de francs, 3200 personnes, 3 usines en France, 3 usines en Italie. 15 filiales en Europe.
Nous faisons partie d'un groupe international de 35 000 personnes leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.
Pour préparer nos futurs Responsables d'unité, nous recrutons

2 INGENIEURS GENERALISTES
Haut potentiel

Expérimentés, ayant une bonne connaissance de l'anglais et motivés par une évolution vers des responsabilités opérationnelles en production.

L'un, adjoint au Responsable de production conduira et animera les équipes de de float glass (110 personnes), avec la mission d'optimiser la maintenance et de production, productivité des installations en assurant une maintenance efficace des outils et des fours, en gérant et améliorant le process et les méthodes.

Vous possédez une expérience de 5 ans au moins acquise dans les services maintenance et, si possible, dans l'industrie lourde. Vous acquerrez dans ce poste les compétences spécifiques du métier verrier qui, alliées à votre autorité naturelle et à votre ouverture dans le management d'équipes, à un engagement dynamique et rigoureux dans vos réalisations, vous permettront de vous affirmer et de concrétiser votre ambition. réf. 5D 3128 7M.

L'autre assistera le Responsable Exploitation en charge des secteurs de découpe, stockage et expéditions (250 personnes) avec pour mission d'optimiser les flux physiques, l'organisation et les méthodes en intégrant les impératifs de la production et de nos clients.

Une expérience de trois ans environ, de préférence chez un équipementier automobile, vous a donné de réelles compétences dans la gestion des flux et l'organisation industrielle et aiguisé votre capacité à dialoguer, motiver et former pour faire avancer et concrétiser vos projets. Vous savez prendre du recul comme agir et influencer sur le terrain, au contact des opérationnels. Vous consoliderez dans ce poste votre tempérament de leader et développerez une connaissance pointue de notre activité indispensables à votre évolution. réf. 5D 3129 7M

Postes basés dans le Nord.

Ecrire en précisant la référence choisie Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Publipanel

Responsable Technique d'Agence

Favorisez par votre expertise le développement d'une des toutes premières SSII françaises

340 - 380 KF — **Sud-Est de la France**

LA SOCIÉTÉ
- Société de services informatiques spécialisée dans le milieu industriel et technique de pointe.
- CA : 800 MF - 700 collaborateurs - 10 agences en France.
- Fort développement - projets ambitieux à fort contenu technologique.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Directeur de l'Agence, vous :
  - collaborez à la définition de la stratégie technique de l'agence,
  - coordonnez les réalisations des projets en cours et optimisez le plan de charge de l'agence,
  - veillez à tirer les enseignements des activités, animez les revues de projet, organisez les retours d'expérience par des synthèses précises,
  - soutenez l'action commerciale, analysez les attentes des clients, qualifiez les propositions techniques, participez aux négociations,
  - participez à l'élaboration du plan de formation de ses 68 collaborateurs, anticipez pour mieux répondre aux besoins de nos clients.

PROFIL RECHERCHÉ
- 30/40 ans - Ingénieur en informatique + expérience en automatisme.
- Activité professionnelle de l'ordre de 10 ans, à des postes de management d'équipes techniques et d'encadrement de projet dans le milieu industriel.
- Capacité d'écoute et d'animation ; esprit de synthèse, veille technologique constante.
- Forte motivation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60308 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Notre Société équipementière de l'Automobile, filiale d'un grand groupe français, est présente dans le monde entier.

Elle développe et industrialise des fonctions en partenariat des constructeurs français et étrangers avec le concours d'importantes équipes de recherche et développement et au moyen d'installations techniques modernes et performantes.

L'un de ses Départements enregistre une croissance en Europe particulièrement élevée et souhaite renforcer son management par gestion de projets.

Nous recrutons son :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ingénieur généraliste, âgé de 35/40 ans environ, vous avez évolué dans le monde de l'Automobile et vous avez d'abord occupé des fonctions de production avant de diriger des équipes de développement de projets en liaison technico-commerciale avec les constructeurs.

En relation directe avec le Directeur du Département (600 personnes en France), vous identifierez les projets nouveaux de nos clients, en France et dans certains pays d'Europe, vous établirez les meilleures conditions de consultation, vous négocierez les prix de vente en toute connaissance des prix de revient et du marché.

Vous travaillerez en liaison avec les services études, développement et industrialisation du Département. Vous entretiendrez des relations avec les filiales mondiales.

Vous êtes un manager et un négociateur commercial capable d'intégrer dans votre offre tous les arguments techniques de nos produits. L'ensemble de vos expériences (Etudes, Production, Commercial) vous permettra une évolution au sein d'une entreprise aux produits en plein développement.

Vous bénéficierez d'une période d'intégration de quelques mois.
La pratique de l'anglais est nécessaire. Allemand souhaité.
Poste basé dans une ville moyenne au Sud de la région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) en indiquant sur l'enveloppe la Réf. 2000 à LBW, 42 rue Laugier 75017 PARIS, qui transmettra.

LBW



Le GROUPE ESIEE

recherche

5 ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris représente, conseille et informe les 277 000 entreprises de Paris, des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne. Elle participe à l'aménagement et à l'équipement de Paris et de sa région. Chaque année, 12 000 étudiants et 40 000 adultes suivent des formations dans ses établissements d'enseignement. De ces multiples activités au cœur de l'économie découle tout un univers de métiers qu'elle vous propose de partager !

Constitué autour de son école d'ingénieurs, le Groupe ESIEE forme aux métiers des télécommunications, de l'électronique, de l'informatique et de l'automatique.

Fortement impliqué dans l'action internationale, il anime plusieurs réseaux européens et nord-américains ainsi que deux instituts d'enseignement supérieur à Singapour et en Afrique du Sud.

Le Groupe ESIEE participe à la dynamique de recherche des laboratoires du Polytechnicum Marne-la-Vallée aux côtés, notamment, de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et de l'Université de Marne-la-Vallée.

Afin d'assurer son développement dans les technologies de l'information et de la communication, le Groupe ESIEE recherche

- Pour constituer une nouvelle équipe «RESEAUX ET SYSTEMES REPARTIS»

2 enseignants-chercheurs «Réseaux»

1 enseignant-chercheur «Systèmes répartis»

- Pour renforcer son laboratoire «SYSTEMES MICRO-ELECTRONIQUES»

1 enseignant-chercheur «Physique et Micro-Systèmes»

1 enseignant-chercheur «Hyperfréquences et Optoélectronique»

Vous avez le goût de l'enseignement et, si possible, une première expérience réussie.
Les travaux que vous avez accomplis attestent d'un fort potentiel pour les activités de recherche-développement et d'une bonne aptitude au dialogue multidisciplinaire.
Vous portez un intérêt prononcé aux applications industrielles et au transfert de technologie vers les entreprises (une expérience de l'industrie ou des services serait appréciée).
Ouvert à la dimension internationale de l'enseignement et de la recherche, vous maîtrisez l'anglais et, si possible, une autre langue européenne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence ALM01472 au Doyen du Corps Professoral Groupe ESIEE - Cité Descartes - BP 99 - 93162 NOISY LE GRAND Cedex.
Tél : (33) 01 45 92 65 16 - Fax : (33) 01 45 92 66 99
Les descriptifs de ces postes sont consultables sur Internet : ***http://www.esiee.fr/postes97***



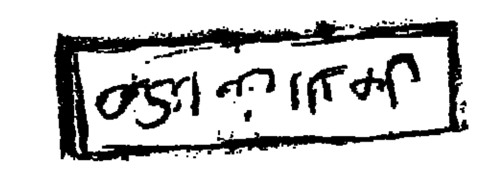
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
PARIS HAUTS DE SEINE SEINE-SAINT-DENIS VAL DE MARNE

OBC

Informatique - Réseaux Télécommunications

Ingénieurs Conseils

Formation Professionnelle



Informatique - Réseaux Télécommunications



▶ Ingénieur client/serveur Powerbuilder - Sybase

Ingénieurs (bac + 4/5 ans), vous avez une expérience significative de 2 à 3 années en conception et développement d'applications de gestion avec Powerbuilder/Sybase. Réf. LM705PS.

▶ Ingénieur client/serveur Natstar - Oracle

Ingénieurs (bac + 4/5 ans), vous avez une première expérience significative avec Natstar et 2 à 3 années d'expérience en conception et développement d'application de gestion. Réf LM705NO.

▶ Ingénieur technologies objets

De formation ingénieur ou universitaire, vous avez une expérience du développement objet (C+ +) en environnement industriel et maîtrisez les méthodologies de conception objet (BOOCH, OMT...). Réf. LM705IT.

▶ Ingénieur réseau/système

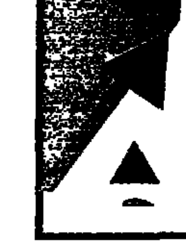
De formation ingénieur ou universitaire, vous possédez une première expérience en :
- administration de réseaux sur une plate-forme de développement de type HP Openview, ISM, Netview 6000, fonctionnant avec les protocoles de communication CMIS/CMIP ou SNMP
- administration de plates-formes UNIX ou Windows NT ou VMS.

Réf LM705IRS.

▶ Ingénieur télécom

De formation ingénieur ou universitaire, vous justifiez d'une première expérience en développement, intégration, qualité, exploitation dans les environnements GSM, TETRA, X25, X400, RTC, PABX, DSP. Réf LM705TR2.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence correspondante à ALTEN, Direction des Ressources Humaines, 119-121 Grande-Rue, 92318 Sèvres Cedex.



D é p a s s e r   l a   t e c h n o l o g i e

Nous sommes un groupe de dimension mondiale, leader dans le domaine des solutions de télécommunications destinées aux grandes entreprises et administrations. Les très importantes perspectives de développement du marché des Centres d'Appels («Call Centers») intégrant téléphonie/informatique, nous conduisent à rechercher des

INGENIEURS D'AFFAIRES CONFIRMES H/F PARIS OUEST

AVANT-VENTE/REALISATION TÉLÉCOM/INFORMATIQUE

Missions et Responsabilités

Au sein de notre Centre de Compétences Européen, vous êtes responsable de la conduite de projets de «Centres d'Appels». Vous intervenez en avant-vente et élaborez une offre technique répondant aux besoins spécifiques du client (gestion des appels, exploitation de numéros verts, interfaces,...). Dans le cadre du planning et du budget établis, vous gérez le projet dans son ensemble (intégration de produits différents, développements logiciels,...) en coordonnant l'action des différents intervenants. Vous assurez le lien permanent entre le client, l'ingénieur commercial et les responsables techniques. Par ailleurs, vous êtes associé aux évolutions de nos produits et pouvez être amené à gérer des relations avec nos partenaires et/ou sous-traitants.

Profil et Offre

Agé de 30 ans environ, vous êtes ingénieur en télécom ou informatique. Vous avez une expérience confirmée de conduite et de réalisation d'affaires dans un domaine proche du nôtre (PABX, ACD, serveurs vocaux ou environnement Client-Serveur...). Vous avez une bonne connaissance des environnements informatiques des entreprises. Vous savez travailler en équipe et fédérer les compétences. Vos aptitudes relationnelles, votre capacité à traduire techniquement un besoin et votre efficacité font de vous un interlocuteur reconnu et apprécié des clients. Autonome, vous êtes disponible pour des déplacements de courte durée en France et en Europe (anglais impératif). Vos résultats et la croissance de notre activité sur un marché très porteur sont garants de votre évolution au sein de notre groupe.

Les entretiens avec la société auront lieu le mercredi 26 février.

PREMIERE Ligne

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous la référence 6027 à notre conseil : PREMIERE LIGNE - 54, avenue du Général Leclerc - 92513 BOULOGNE Cedex Fax : 01 46 05 00 34.

★ EURO RSCG

Ingénieurs Commerciaux

Notre société intervient dans le conseil et l'ingénierie de systèmes électroniques et informatiques pour le secteur du transport. Notre croissance rapide nous amène à renforcer nos équipes.

Ingénieur commercial

Rattaché au Directeur Général, vous avez pour mission de développer notre présence auprès des grands comptes des domaines du transport et de l'industrie. Vous prenez en charge la prospection et l'ensemble de la relation clientèle pour offrir les compétences de nos consultants aux maitres d'ouvrage : étude de besoins, architecture de systèmes, élaboration de cahiers des charges, suivi des réalisations.

De formation ingénieur, à 30 ans environ, vous avez exercé la fonction de chef de projet, en entreprise industrielle ou SSII, et avez développé un courant d'affaires significatif de prestations de services. Votre connaissance du milieu des transports est un atout décisif.

Pour ce poste basé en proche banlieue parisienne, nous vous remercions d'envoyer votre candidature, sous réf. IC/LM, à notre Conseil SPH, 9 rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 Paris, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

SPH
SYSTEMES ET POTENTIELS HUMAINS

Ingénieur Telecom Senior

Rattaché à la Direction Générale du Groupe, vous aurez pour principales fonctions de :
- assurer le suivi de l'informatique et surtout du système telecom du Groupe (communications&réseaux),
- conseiller les clients du groupe dans l'organisation de leur système telecom (mise en place de call-center, centres serveurs, Internet vocaux...),
- assurer la veille technologique en matière de telecom (Internet, CTI, réseaux internationaux...).

De formation Grande Ecole d'Ingénieur (spécialisation Telecom), vous avez une expérience chez un opérateur Télécom ou en société de conseil ou équivalent et souhaitez rejoindre un groupe intervenant sur les métiers du conseil et téleservices (call-center, télévente, télé-assistance...).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) s/réf.22/2039F à Bernard Krief Ressources Humaines, 33, Bd Malesherbes, 75008 PARIS.



BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES

OEC

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Vente Progiciels

Filiale d'un groupe US recherche pour renforcer son équipe commerciale un Ingénieur d'Affaires confirmé.

Vente aux Utilisateurs et à l'Informatique des grands comptes. Partenariat avec les SSII françaises pour les projets applicatifs. Culture Bases de Données et bon niveau d'anglais appréciés.

Rémunération annuelle +- 500 KF

Adresser CV *(sous n° 9065)* à :

LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde Emploi le mardi **

Deux rendez-vous
à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi